5¢ Saint Etienne de Hongrie
MAXIMUM : 72
Ensoleillé et un peu moins chaud

LA PRESSE

Français d'Amérique

ÉDITION PROVINCIALE

76e ANNEE — No 271

SEPTEMBRE 1960

2 CAHIERS — 36 PAGES

MLLE LORTIE
COMPTABILITE

1-G 1-G
ED.PROVINCIALE



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

DESOLATION — Cette forêt de la Gaspésie dont on avait déjà extrait quelques arbres, recélait encore de grandes richesses maintenant détruites.

...ges de St-Gabriel et de Val d'Espoir de nouveau menacés

Le FEU reprend avec intensité en Gaspésie

par **Jean RIVEST**
(envoyé spécial de La Presse)

GRANDE-RIVIERE, QUE. — Les feux de forêt qui sévissent dans la région de Saint-Gabriel, en Gaspésie, ont repris de plus belle hier midi, et les colons devenus pompiers poursuivent leur combat contre l'élément dévastateur qui leur a enlevé au début de la semaine 5 maisons et sept granges.

Hier soir, la rentrée des gens qui avaient quitté le village de Saint-Gabriel s'est interrompue subitement quand on a appris qu'un fort vent poussait les flammes vers le village dont elles n'étaient qu'à un demi-mille.

D'un autre côté, le feu s'avançait vers le village de Val d'Espoir, à quelques milles de là, et les gens n'attendaient plus que le signal du départ.

Pas de panique

Dans ce territoire de colonie, constitué de trois paroisses principales, Saint-Gabriel (la plus durement frappée), Saint-Charles (où l'incendie a commencé, il y a deux semaines), et Val d'Espoir, vivent un peu plus de 125 familles venues s'établir dans ces terres inhospitalières avec l'aide du ministère provincial de la Colonisation.

Plusieurs familles ont été frappées par l'incendie, mais personne n'a été pris de panique et presque tous les hommes prennent part à la lutte contre le sinistre.

Ces hommes ne sont pas riches, mais sont ingénieux. Il leur suffit d'un camion, d'une citerne servant à l'entreposage de l'essence dans les garages et d'une petite pompe portative à moteur, pour se fabriquer un camion-pompe. La citerne peut contenir 500 gallons d'eau avec lesquels ils peuvent arroser pendant vingt minutes.

Au fond d'une vallée coule un assez gros ruisseau qui se jette dans la Grande Rivière et où viennent s'alimenter ces camions.

C'est là aussi le lieu de rassemblement, l'endroit où l'on vient prendre de la nourriture ou du repos entre deux incursions dans la forêt en flammes.

On est calme, on ne s'inquiète pas, on reste froid et réaliste devant ce qui, aux yeux de tous, passe pour un fléau, mais qui pour eux est un incident grave, mais non dramatique.

S'ils restent froids ainsi devant le sinistre, c'est qu'ils sont à la fois courageux et quelque peu inconscients.

En effet, ceux qui ont perdu leur maison et leur grange, par exemple, savent bien que comme colons, ils recevront de l'aide du gouvernement provincial. Ils ne conçoivent pas la situation comme étant tragique.

Il va sans dire qu'ils sont aussi courageux. La population de la péninsule gaspésienne est habituée à la vie dure. Le climat, le genre de vie les ont endurcis. En gens simples, ils voient d'un coup d'oeil l'essence d'une situation qui est inévitable, qu'il faut endurer et à laquelle eux-mêmes et d'autres remédieront.

Incertitude

Mais il ne faudrait pas que la situation devienne beaucoup plus grave car ces hommes, bien qu'armés d'une patience héritée de leurs ancêtres, pêcheurs habitués aux revers d'un métier des plus ingrats, vivent dans l'incertitude.

Un feu de forêt est un événement fait d'imprévisible. Les flammes peuvent tout à coup tomber, paraître éteintes, pour se réveiller plus vigoureuses qu'auparavant, par la moindre brise, et changer de direction aussi subitement que le vent lui-même.

Les colons de la région de Saint-Gabriel sont patients, mais leur patience avec le temps s'use.

Hier, après 24 heures de calme relatif qui a fait renaître l'espoir, le feu s'est ravivé, le vent qui jusque là soufflait vers le sud, éloignant les flammes du village déjà éprouvé, a changé de direction et pousse maintenant le feu vers les maisons qui recommençaient à se peupler.

Un deuxième village, Val d'Espoir, sur qui avait pesé une faible menace, il y a quelques jours, n'était plus hier soir qu'à un demi-mille du feu qui avançait vers lui.

Mais au même moment, on annonçait que le gouvernement fédéral avait offert l'aide de l'armée aux trois provinces où grondent des incendies de forêt : le Québec, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile-du-Prince-Edouard.

Le gouvernement du Québec a tout de suite accusé réception du message du ministère de la Défense. Hier soir, la réponse n'avait pas encore été rendue publique, mais il est peu probable qu'elle soit un refus.

Exode belge du Katanga terminé

BRUXELLES. (PA) — Selon une information de la radio de Bruxelles qui cite le ministère de la Défense de Belgique, toutes les troupes belges ont évacué hier la base militaire de Kamina, dans la province du Katanga, au Congo.

Ne manquez pas

CE SOIR,

Au poste CKAC

à 8 h. 30, le deuxième d'une série de programmes sur

LES AMBASSADES

Le chef du bureau de LA PRESSE à Ottawa,

Amédée Gaudreault

interviouera pour vous l'ambassadeur des Etats-Unis,

M. Richard B. WIGGLESWORTH

★ ★ ★

DEMAIN,

dans LA PRESSE

une page spéciale, faisant pendant à cette émission sur l'AMBASSADE AMERICAINE à Ottawa.

Dans les Maritimes:

"situation désespérée"

Des centaines de familles fuient devant les flammes

(D'après PC-UPI) — Des centaines de familles des provinces maritimes ont été forcées d'évacuer leurs foyers, hier, pour échapper aux feux de forêt qui menacent plusieurs municipalités et ont déjà causé des dommages estimés à plusieurs millions de dollars.

A Terre-Neuve, la situation est devenue intenable dans les villages de Garnish, Caplin Cove et Old Perlican. Les flammes et les enfants ont commencé à évacuer tandis que les hommes sont demeurés sur place pour combattre les flammes.

Des appels ont été lancés par radio à travers la province, invitant tous les automobilistes à aider à l'évacuation des 1,000 habitants de ces trois villages.

Dans l'Ile-du-Prince-Edouard, le premier ministre, M. Walter Shaw, a demandé à tous les hommes en mesure de le faire de participer à la lutte contre les incendies qui font rage dans un secteur de 100 milles

Voir LES MARITIMES page 2

En Gaspésie

Il n'y aurait pas d'appel à l'armée

QUEBEC, 2 — (par J. M.) — Au ministère des Terres et Forêts, on affirmait hier soir qu'il n'était nullement question de faire appel à l'armée pour combattre l'incendie dans les bois du canton de Rameau — (Gaspé-Sud).

Le vent restait assez fort; et l'escarpement de la montagne constituait une autre difficulté dans la lutte contre les flammes.

Il était inutile de grossir l'effectif des combattants, car les autorités ne pouvaient courir le risque de dépêcher des hommes à des points isolés, menacés à tout moment — (sans qu'on puisse prévoir quand) — d'être encerclés par l'élément destructeur selon les caprices de sautes de vent.

Un porte-parole du ministère a dit que les équipes chargées d'éteindre le feu ont tout le matériel voulu et qu'elles sont assez nombreuses pour le travail qu'il y a à faire.

D'après les météorologues, le vent devrait souffler dans une direction favorable aujourd'hui et enrayer la propagation du sinistre.

S'il ne pleut pas avant la fin de la semaine, il semble que au ministère, on décidera d'interdire de nouveau la circulation dans les forêts de la province, caractérisées par un indice d'inflammabilité élevé à cause de la sécheresse.

Au Kasaï

Centaines de tués dans la lutte pour Bakwanga

LEOPOLDVILLE, Congo. — (AFP-UPI-PA-Reuters) — Des informateurs congolais ont rapporté hier que plusieurs centaines de personnes ont été tuées durant de violents engagements entre les soldats du gouvernement central et les partisans de la sécession dans les environs de Bakwanga, capitale de la province du Kasaï.

On se bat aux alentours de Bakwanga et dans la ville même, a déclaré d'autre part un porte-parole officiel du gouvernement katangais.

Toujours selon ce porte-parole, les troupes de M. Lumumba, retranchées dans leur quartier général, ont tiré sur les femmes et les enfants de la maternité africaine, faisant de nombreuses victimes. Les troupes tunisiennes appartenant aux forces Nations unies protègent les Européens rassemblés dans les installations de la "Forminière", où tout travail est arrêté.

Selon d'autres informateurs, les familles congolaises fuient la région par milliers. Plusieurs fuyards ont pris des voitures abandonnées par les Belges et s'en sont servis jusqu'à épuisement de la réserve d'essence ; ils ont ensuite continué leur chemin à pied.

La guerre tribale reprend

On rapporte aussi que la guerre tribale entre les Balubas et les Luluas a repris de plus belle et a fait un grand nombre de morts.

A Léopoldville, un porte-parole de M. Lumumba a dit que selon le commandant militaire congolais à Bakwanga, toute la ville était entre les mains des forces du gouvernement central.

La semaine dernière, le gouvernement central avait annoncé que les troupes congolaises s'étaient emparées de Bakwanga ; mais mercredi, le président de l'Etat minier du Kasaï, Albert Kalondji affirma que ses forces l'avaient reprise.

C'est dans une atmosphère d'excitation et d'enthousiasme indescriptibles que le premier train de volontaires du Kasaï a quitté hier à midi la gare d'Elisabethville pour "le front". C'est la première fois au monde qu'un Etat noir, que personne n'a reconnu, mobilise ses troupes et les envoie reconquérir la patrie envahie.

Le président Albert Kalondji, aux côtés duquel se tenait M. Ingalula, premier ministre de l'Etat minier, a assisté au départ. Accueilli à son arrivée par des clameurs retentissantes, le président Kalondji a, sur-le-champ, donné aux troupes qui partaient leurs cadres, exclusivement noirs. Sur le quai de la gare, il a nommé trois capitaines, trois lieutenants et deux adjudants, ajoutant que d'autres nominations seraient annoncées à l'arrivée du train à destination.

Puis il prononça une allocution enflammée, en français et en kiluba : "Libérez votre patrie du joug de l'oppresseur, défendez le monde contre le communisme", a-t-il dit, avant d'attaquer âprement M. Lumumba.

A la session d'automne

"K" dirigera lui-même l'offensive du bloc communiste à l'O.N.U.

NATIONS-UNIES, N.-Y. — (AFP-UPI-PA-Reuters) — A la suite de la décision de M. Nikita Khrouchtchev de présider la délégation soviétique à la prochaine session de l'Assemblée générale de l'ONU, vers la fin du mois, il semble presque certain que le président Eisenhower se rendra lui-même au siège des Nations unies pour donner la réplique au leader soviétique.

Sans "officiellement" causer de surprise — M. "K" avait laissé prévoir sa décision dans une interview accordée à la "Pravda" le 10 août dernier — la nouvelle que le premier ministre de l'URSS s'apprête à participer à la réunion des Nations unies a provoqué une certaine émotion dans les milieux occidentaux.

On y voit l'annonce d'une offensive diplomatique majeure de M. Khrouchtchev pour tenter d'imposer à l'Occident ses vues sur le désarmement. Le premier ministre soviétique avait déjà proposé de transformer la prochaine session de l'ONU en "conférence universelle au sommet" sur le désarmement par la présence à cette réunion du plus grand nombre possible de chefs d'Etat.

Satisfaction de M. "H"

Il donne aujourd'hui l'exemple. On apprend, en outre, qu'il sera imité par les autres pays communistes. On a révélé, hier, dans les milieux soviétiques de Moscou que cette décision des leaders communistes d'assister à la réunion de l'ONU qui doit débuter le 20 septembre, a été prise au cours d'une conférence secrète des ministres des Affaires étrangères qui a eu lieu à Bucarest au début d'août. Tous les pays communistes y étaient représentés à l'exception de la Chine qui n'est pas admise à l'ONU.

Invité à commenter cette décision de M. "K", le secrétaire général de l'ONU, M. Dag Hammarskjold, s'est déclaré "très heureux de cette visite à cause des possibilités qu'elle offre de la présentation de points de vue au niveau le plus élevé en ce qui concerne certains des problèmes les plus fondamentaux qui se posent devant l'Assemblée".

Et M. Hammarskjold a ajouté : "J'interprète également cette visite comme la reconnaissance du rôle capital de l'ONU dans la conjoncture actuelle".

Programme communiste

Les premières réactions enregistrées à Londres et à Paris ne laissent pas entendre que MM. Harold Macmillan et de Gaulle envisagent pour l'instant de se rendre eux aussi à New-York pour y renouer, en présence des représentants de plus de 80 pays, le dialogue que M. Khrouchtchev refusa lors de l'éphémère rencontre au som-

Voir M. "K" en page 2

Le 15 octobre

Explosion de la troisième bombe atomique française

PARIS. (UPI) — On a appris hier de sources autorisées que la troisième bombe atomique française explosera le 15 octobre prochain au sud d'El Goléa, à peu près 400 milles au sud d'Alger et plus de 100 milles au nord-est de Reggane, lieu voisin du théâtre des deux essais précédents, les 13 février et 1er avril derniers.

La prochaine explosion sera souterraine et doit permettre une étude plus poussée des effets destructeurs de l'explosion nucléaire.

A Prague, un "racket" de rançons?

TORONTO. (PC) — M. Josef Brousek, président du Conseil pour la Tchécoslovaquie libre, a affirmé, hier, que le gouvernement tchécoslovaque se livre sur une grande échelle au "racket" des rançons.

M. Brousek a déclaré que le cas de M. Bohumil Cejnar — un éleveur de loutres à qui le gouvernement communiste de Prague aurait réclamé une rançon de $50,000 pour libérer son fils — est loin d'être unique.

M. Cejnar, propriétaire de trois fermes d'élevage de loutres en Ontario, a révélé, mercredi, qu'on lui avait demandé au nom du consulat tchèque

Voir "RACKET" en page 2

Un Néo-Canadien de Montréal arrêté pour espionnage en Tchécoslovaquie

OTTAWA, (DNC-PC) — Un porte-parole des Affaires extérieures a déclaré, hier, au représentant de LA PRESSE que le ministère est au courant, depuis quelques semaines, de l'arrestation pour "espionnage" à Prague de M. Milorad Cop, citoyen canadien d'origine tchèque qui habite Montréal.

Dès qu'Ottawa a appris la mise aux arrêts de ce Néo-Canadien, les autorités ont sollicité du gouvernement tchèque sa libération ou encore des explications qui se font toujours attendre.

M. Cop, qui est âgé de 38 ans, est gardé au secret par la police tchèque depuis qu'il a été appréhendé à Prague, au mois de juin, au moment où il visitait son pays d'origine en compagnie de sa femme, une Néo-Canadienne également, d'origine yougoslave, qui pratique la médecine à Notre-Dame-de-l'Espérance, à Saint-Laurent, Montréal.

C'est Mme Cop, également connue sous le nom de Dr Cop Hodjera, qui a signalé l'arrestation de son mari à la légation canadienne à Prague.

De retour au Canada, elle s'est refusée hier à expliquer ou à commenter l'attitude du gouvernement tchécoslovaque. Elle a déclaré que les autorités canadiennes lui ont conseillé de s'abstenir de le faire.

M. Cop a quitté la Tchécoslovaquie en 1949 ou 1950 après que les communistes eurent pris le pouvoir dans le pays. On a dit qu'il avait travaillé durant quelque temps à Radio-Europe Libre. Les dirigeants de ce poste, cependant, ont consulté leurs dossiers, à Munich, sans trouver son nom. Après avoir vécu quelque temps en Allemagne, M. Cop émigra au Canada.

Il a étudié à l'Université d'Ottawa, où il obtint, l'an dernier, un diplôme en sciences économiques. Il travaillait à un Centre médical de Montréal.

M. Cop et sa femme avaient obtenu des visas du gouvernement tchèque pour se rendre à Prague en juin. Il semble que les autorités tchèques ont saisi la voiture qu'ils avaient achetée ou louée en Europe pour se rendre en Tchécoslovaquie.

Les exilés cubains quittent le Canada

OTTAWA, (UPI) — Les trois exilés cubains qui avaient interjeté appel contre l'ordre de déportation émis contre eux ont retiré hier cette procédure et quitteront d'eux-mêmes le pays d'ici quelques jours. C'est ce qu'a révélé le ministère de l'Immigration.

Le général Pedraza et ses deux compagnons, le journaliste Martinez et le sergent Ravello, libérés plus tôt dans la journée d'hier moyennant cautionnements, se sont tout de suite rendus à Montréal. On n'a pas révélé le montant des cautionnements.

Ordre de déportation

Les trois hommes ont quitté Cuba lorsque Fidel Castro a chassé le gouvernement Batista. Ils sont venus à Montréal le mois dernier pour assister à une conférence anti-castriste. Les autorités de l'Immigration ont ordonné leur déportation une fois leurs visas expirés. Les exilés ont gagné les Etats-Unis ces jours derniers dans l'espoir d'y obtenir l'asile politique. Cependant, le gouvernement américain ne leur a pas accordé droit de séjour et ils sont revenus au Canada.

Tous trois en avaient appelé de la mesure de déportation prise contre eux par le gouvernement canadien. Ils se proposaient même, disaient-ils, d'intervenir directement auprès du ministre de l'Immigration, Mme Fairclough.

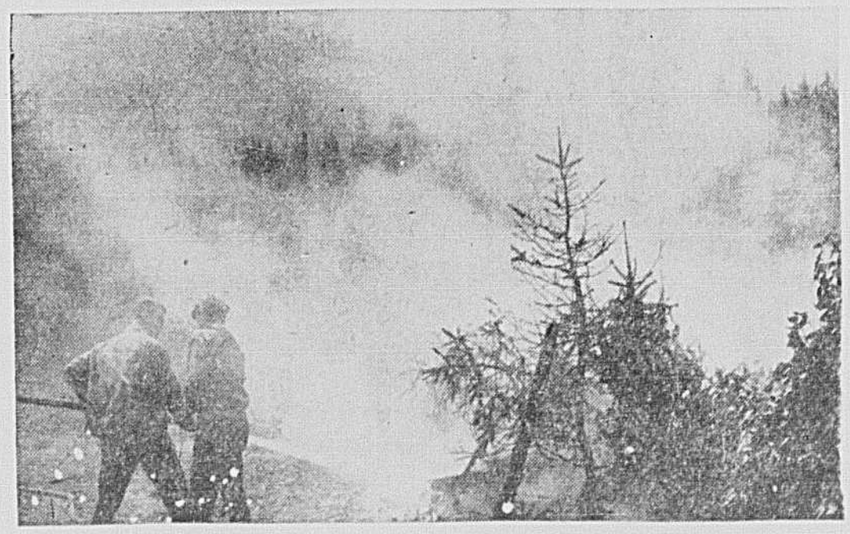
Un avocat de New-York, Me Martiero Rodriguez, les a défendus hier à Québec et a remis les cautionnements exigés par les autorités. L'argent provenait d'amis américains du trio. Les exilés venaient de Trinidad et de la Jamaïque lorsqu'ils sont entrés au Canada.

Ils disent avoir perdu des visas en bonne et due forme pour la République du Salvador et le Mexique.

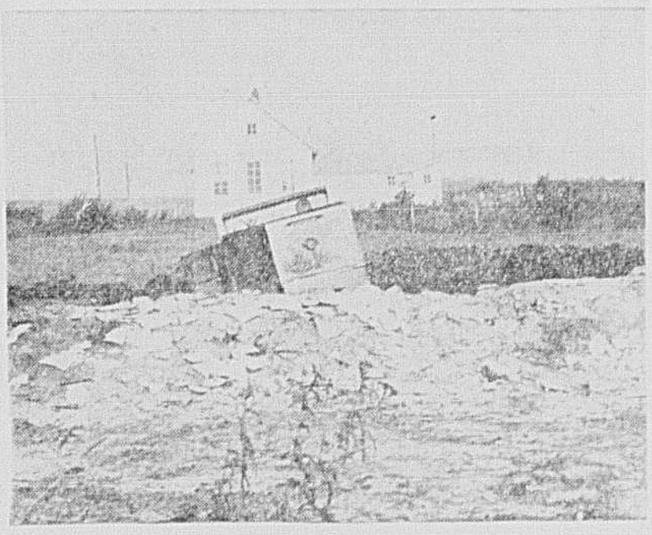
Les trois Cubains affirment qu'ils seront exécutés s'ils rentrent dans leur pays, mais on croit qu'ils pourront s'établir ailleurs.

sommaire

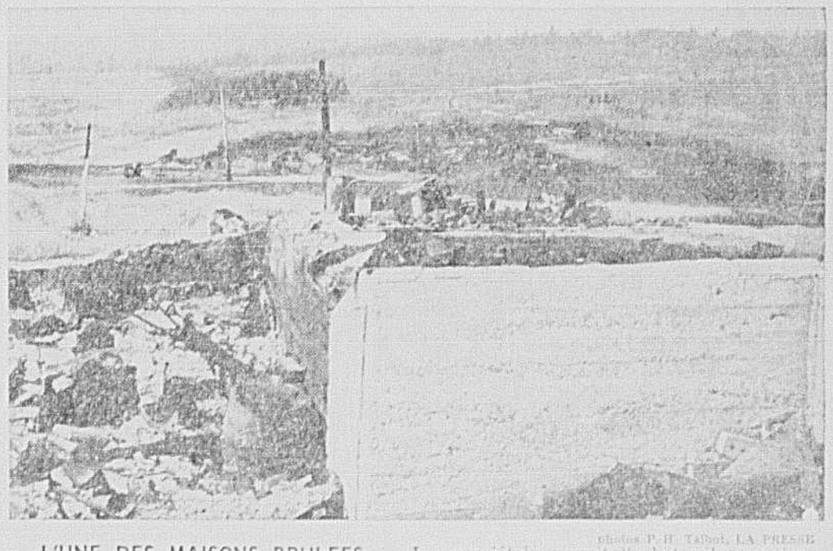
	PAGES
A travers la province	21 à 32
Comiques	8
Courrier Confidences	19
Décès, Naissances, etc.	33
Editorial	4
Finance	16, 17
Horoscope	8
Loisirs et Récréation	17
Mots croisés	8
Radio et Télévision	8
Spectacles et Concerts	18, 19
Sports	12 à 14
Vie féminine	10
Vie sociale	11
Votre médecin	5



DANS LA FOURNAISE — On dirige le jet d'eau là où le feu semble avoir le plus d'intensité. La fumée remplit l'atmosphère. Une scène typique de la lutte aux feux de forêt en Gaspésie.

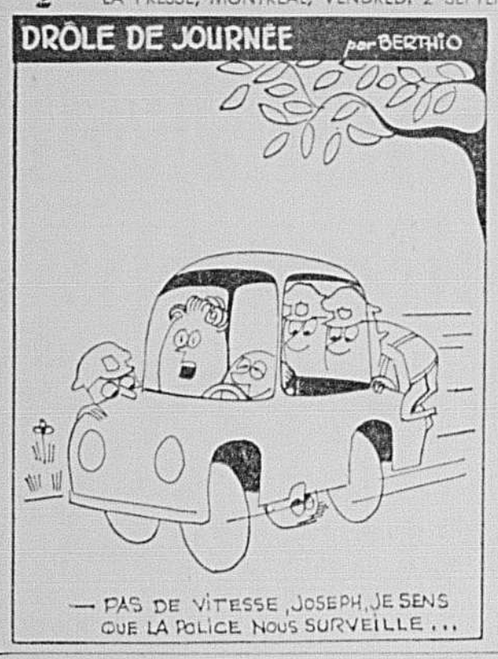


L'ECOLE EPARGNEE — "Rien n'est aussi capricieux qu'un feu de forêt", a dit un colon. Le feu a rasé une maison de chaque côté de l'école qui n'a pas été touchée.



photos P.-H. Talbot, LA PRESSE

L'UNE DES MAISONS BRULEES — Le propriétaire venait d'acheter il y a moins d'une semaine un poste de télévision dont on a retrouvé quelques pièces tordues, dans les cendres.



Cuba saisit 3 autres usines de caoutchouc

De notre édition finale d'hier

LA HAVANE (UPI) — Le gouvernement de Fidel Castro a saisi aujourd'hui les propriétés des compagnies Goodyear, Firestone Rubber et United States Rubber. Leur valeur globale s'élève à environ $30 millions.

La Goodrich Rubber n'a pas été saisie immédiatement, probablement parce qu'elle n'est qu'une succursale de la branche mexicaine qui est elle-même une succursale de la compagnie américaine.

Des milices cubaines ont pris le contrôle des trois usines américaines tôt ce matin.

L'intervention gouvernementale n'a suivi que de quelques heures l'avertissement de Raul Castro, ministre des Forces armées, que Cuba pourrait bien saisir de nombreuses autres industries américaines.

Depuis le 7 août dernier, le gouvernement cubain a saisi 10 établissements américains. Les saisies d'aujourd'hui se fondent sur les accusations habituelles contre les compagnies américaines de réduire volontairement la production et de permettre au personnel spécialisé de quitter Cuba.

Les ouvriers des usines saisies aujourd'hui étaient sur un pied d'alerte depuis une semaine, plusieurs d'entre eux venant toujours travailler revêtus de leur uniforme.

Les autres compagnies américaines de Cuba s'attendent à être saisies d'un jour à l'autre.

Une commande de $12,500,000 à la DOSCO de Sydney

La compagnie Dominion Steel and Coal Corporation a annoncé hier que son usine de Sydney, N.-E., commencera à fabriquer sous peu des rails et des selles d'appui pour le compte du Mexique. La commande est de l'ordre de $12,500,000.

Tim Buck recule...

VANCOUVER (PC) — Le leader du parti communiste canadien a nié hier que des membres de son parti "s'infiltrent" dans le Nouveau parti. Il a cependant maintenu qu'ils combattent comme il se doit pour que leurs points de vue aient droit de cité.

Lors d'une deuxième conférence de presse sur le sujet, M. Buck a réitéré que 60 communistes environ font campagne à l'intérieur des rangs du mouvement ouvrier en rapport avec le projet du Nouveau parti.

Répondant aux critiques qu'a soulevées l'énoncé de cette tactique, il a dit que "l'intégrité d'un parti politique et de ses membres s'exprime par la persistance avec laquelle ils soutiennent son idéologie".

D'autre part, le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett, s'est gaussé hier des allégations selon lesquelles il avait "payé" Tim Buck, chef du parti communiste canadien, pour qu'il fasse des déclarations sur l'infiltration des communistes au sein du nouveau parti projeté par le PSD.

Les accusations ont été portées par le leader du PSD en Colombie-Britannique, Robert Strachan, après que Tim Buck eût dit que des membres de son parti s'infiltraient dans les négociations et les conférences préparatoires à la création du nouveau parti prôné par le PSD et le CTC.

M. Strachan a dit qu'il était évident que Buck n'était "qu'un pion de M. Bennett et de ses alliés".

Commentant l'accusation de Strachan, M. Bennett s'en est moqué. "Buck est un membre de l'équipe de Strachan", dit-il. "Il semble bien que les moutons retournent au bercail".

Aux élections du 12 septembre prochain, 19 candidats communistes sont sur les rangs en Colombie-Britannique.

Mêmes fonctions

Un ancien membre de l'OSS passé à l'URSS

WASHINGTON — (PA-AFP-UPI) — Un memorandum du mercredi, qu'un ex-professeur qui a déjà occupé de hautes fonctions dans le service des renseignements (OSS) des Etats-Unis, est aujourd'hui à l'emploi de l'URSS, vraisemblablement à titre de conseiller sur les affaires d'Amérique latine.

Le document, versé dans les dossiers du Congrès à la demande du sénateur Kenneth B. Keating, signale que l'ex-professeur, Maurice H. Halperin, a déjà été directeur de la section latino-américaine du service des renseignements et qu'il a travaillé durant un certain temps pour le compte du secrétariat d'Etat.

Halperin est parti pour le Mexique en 1953 après avoir été suspendu par l'Université de Boston pour avoir refusé de dire à une sous-commission sénatoriale s'il avait déjà appartenu au parti communiste. La sous-commission l'avait interrogé en marge d'une accusation d'espionnage au profit de l'URSS, qui avait été portée contre lui par les autorités américaines.

D'après le secrétariat d'Etat, Halperin et sa femme, Edith, sont demeurés au Mexique jusqu'en décembre 1958 puis se sont réfugiés en Union soviétique. Durant leur séjour en terre mexicaine, les Halperin auraient aidé un couple d'espions, Alfred K. Stern et Martha Dodd Stern, à s'enfuir.



MAURICE HALPERIN
... transfuge

Les dirigeants du secrétariat ont été mis au courant de l'activité de Halperin en juillet dernier lorsque l'ex-professeur s'est présenté à l'ambassade américaine à Moscou pour faire renouveler son passeport américain.

Halperin a déclaré aux fonctionnaires de l'ambassade qu'il effectuait des recherches sur les pays sous-développés pour le compte de l'Académie des sciences de l'URSS. Le secrétariat d'Etat signale dans son document que cet organisme relève directement du conseil des ministres de l'Union soviétique.

L'aide aux étudiants

La FNEUC dénonce avec indignation l'inertie d'Ottawa

De notre édition finale d'hier

Ottawa, 1 (par M.G.) — Avec violence, la Fédération nationale des Etudiants des Universités canadiennes, la FNEUC, dénonce aujourd'hui l'inaction du gouvernement fédéral en matière d'aide aux étudiants.

Dans une lettre au premier ministre, M. Diefenbaker, le président de la FNEUC, M. Jacques Gérin, de Montréal, et le secrétaire, M. André L'Heureux, d'Ottawa, rappellent les promesses obtenues en 1958 et 1959, lors d'une visite qu'ils faisaient au Parlement.

En 1958, écrivent-ils, on nous a donné l'assurance que le cabinet était au courant du programme d'aide proposé par feu M. Sydney Smith. A ce moment, forts des promesses électorales des deux grands partis politiques, nous avons cru que le programme de M. Smith, programme prôné pendant 12 ans par la FNEUC, deviendrait réalité.

L'an dernier, ajoutent MM. Gérin et L'Heureux, à la requête d'un ministre, nous avons soumis une propositon relative au mode de distribution des bourses.

Aujourd'hui, poursuivent-ils, après la dernière session et trois ans de régime conservateur, l'inaction du gouvernement nous donne lieu de croire qu'il a relégué son programme aux calendes grecques ou encore qu'il a oublié ses engagements envers la FNEUC.

"Si le gouvernement a modifié sa ligne de conduite à l'égard des bourses, nous aimerions en être instruits le plus tôt possible", disent en terminant les auteurs de la lettre.

MM. Gérin et L'Heureux profitent de l'occasion pour féliciter le gouvernement de l'aide accrue qu'il a donné aux recherches scientifiques.

Ils le remercient en outre de l'établissement du programme de bourses du Commonwealth, ajoutant que la FNEUC est prête à appuyer toute extension du programme vers les pays de langue française du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Asie.

Finalement, la FNEUC se réjouit des efforts effectués pour en arriver à un compromis relatif aux subventions fédérales aux universités de la province de Québec.

Les auteurs de la lettre espèrent recevoir une réponse sous peu afin de la soumettre au congrès national de la Fédération, lequel se tiendra à l'Université Dalhousie, à Halifax, du 17 au 22 septembre.

LES MARITIMES

SUITE DE LA PAGE 1

carrés, dans l'ouest de la province.

Les incendies, les pires dans l'histoire de l'île-du-Prince-Edouard, ont détruit plusieurs dizaines de maisons de fermes ainsi que des boisés s'étendant sur une trentaine de milles carrés. Un grand nombre de personnes ont été évacuées de ce secteur proclamé région sinistrée depuis mardi soir.

En Nouvelle-Ecosse ou sévissent une centaine de feux de forêt, les autorités forestières ont déclaré, hier, que la situation est "désespérée".

Le pire incendie, qui a éclaté il y a une semaine dans le district d'Indian Field, dans le comté de Shelburne, progressait, hier soir, sur un front large de trois à quatre milles. Les pompiers, dont le travail est entravé par des vents de 30 milles à l'heure, ont réclamé du renfort.

Dans le nord de la province, un incendie qui ravage un bois d'épinettes de qualité s'est approché à moins d'un demi-mille du village de Collingwood. L'évacuation du village a été commencée.

"RACKET"

SUITE DE LA PAGE 1

de Montréal de verser $50,000 pour que son fils de 15 ans, Pierre, actuellement à Prague, puisse obtenir un visa.

Selon M. Brousek, le gouvernement tchèque aurait déjà à plusieurs reprises soutiré des rançons à des particuliers sans toutefois respecter ses engagements.

M. Brousek a cité les trois cas suivants :

Un Torontois, écoutant les conseils d'un fonctionnaire du consulat tchèque de Montréal, a déposé en 1958 dans une banque de Vienne la somme de $800 afin de revoir sa fille. Le gouvernement tchèque emprisonna la jeune fille et garda l'argent.

Un Tchèque à l'emploi du gouvernement canadien a versé $600 pour que sa femme puisse venir le rejoindre au Canada. Sa femme fut condamnée à une peine de cinq ans.

Un citoyen de Toronto, désirant que son amie soit autorisée à quitter la Tchécoslovaquie, a donné $1,000 à un individu recommandé par la legation tchèque d'Ottawa. La jeune fille est demeurée en Tchécoslovaquie.

M. "K"

SUITE DE LA PAGE 1

met de Paris. Il ne fait pas de doute cependant que des consultations ont déjà été engagées entre Washington, Londres, Paris et Rome au sujet de ce nouveau développement de la diplomatie internationale.

On prête au bloc communiste l'intention de présenter, par la bouche de M. "K", le programme suivant :

1. Condamnation des "agressions" des Etats-Unis contre l'URSS.
2. Elaboration d'un programme d'assistance aux nouveaux Etats africains.
3. Création de zones "dénucléarisées" dans la Baltique, l'Europe centrale, les Balkans, l'Extrême-Orient et, si possible, ailleurs.
4. Adoption d'un programme mondial d'éducation de la jeunesse en vue de lui inculquer les principes de la coexistence pacifique.
5. Garantie par l'ONU de la frontière Oder-Neisse entre l'Allemagne et la Pologne.

Visite à Cuba ?

M. Khrouchtchev sera accompagné de MM. André Gromyko, ministre des Affaires étrangères, Serge A. Vinogradov, ambassadeur de l'URSS à Paris, Valerian Zorine, vice-ministre des Affaires étrangères, Alexandre A. Soldatov, ambassadeur de l'URSS en Grande-Bretagne, ainsi que de plusieurs conseillers et experts.

Le premier ministre soviétique, qui a refusé de recevoir M. Eisenhower en URSS après l'incident du U-2 et l'échec du "sommet" de Paris, ne sera vraisemblablement pas soumis aux restrictions qui interdisent aux représentants de l'URSS à l'ONU d'aller en dehors de la région de New-York sans une autorisation spéciale de Washington. On ne croit pas cependant qu'il veuille entreprendre, même partiellement, une tournée des Etats-Unis.

On ignore encore la date de son arrivée en Amérique de même que la durée de son séjour. Certains assurent que celle-ci sera de deux semaines. La plupart, cependant, prévoient que ce séjour sera bref et que le premier ministre soviétique s'envolera ensuite pour une visite guère moins sensationnelle de Cuba.

THOM-VAN POOLS LTEE
dépositaire exclusif des piscines
ESTHER WILLIAMS

vous fait une offre sensationnelle pour introduire sur le marché canadien la nouvelle piscine "FUTURA 1961" !



Cette magnifique piscine représente une conception révolutionnaire en fait de forme et de construction.

Conçue pour répondre aux besoins de la famille entière; se vendant à un prix modeste pour rencontrer le budget de toute famille désirant se procurer une superbe piscine, soit à la ville ou à la campagne. Fabriquée avec du pin rouge de Californie, structure d'acier à toute épreuve, surface d'eau de 256 pieds carrés et un système de filtration moderne. La "FUTURA 1961" possède les accessoires nécessaires à un fonctionnement de première classe : échelle, aspirateur, vérificateur d'eau.

GRANDEUR INTERIEURE : 16' x 16' et EXTERIEURE 24' x 24'
PROFONDEUR : 3'6" (plancher à niveau) ou plancher en pente de 3'6" à 6'6".

La seule véritable piscine entièrement fermée : les parents sont assurés d'une sécurité complète car la piscine est entourée d'une clôture fermée à clef. La promenade et le banc intérieur de la "FUTURA 1961" accommodent facilement une quarantaine de personnes. La surface d'eau est amplement suffisante pour les ébats d'une famille même nombreuse.

LA "FUTURA 1961" TOUTE EQUIPEE SE VEND AU PRIX de $1,450.00
(Si vous désirez que nous fassions l'installation pour vous, une charge additionnelle de $295.00 devra être ajoutée).

PAIEMENT A TEMPERAMENTS : cinq ans pour payer

Cette offre d'introduction sensationnelle n'est valable que pour un temps limité et expirera le 1er novembre 1960. Les prix ci-haut mentionnés seront appliqués à tout contrat signé avant le 1er novembre 1960 qui vous permettra de prendre livraison de votre piscine "FUTURA 1961" dès le printemps prochain.

Un léger dépôt est requis lors de la signature du Contrat, garantissant la livraison de votre piscine à la date de votre choix.

N'attendez pas ! Agissez aujourd'hui-même

La "FUTURA 1961" se vendra de $300.00 à $500.00 de plus à compter du 1er novembre 1960, date d'expiration de notre vente sensationnelle.

THOM-VAN POOLS LIMITEE et ses compagnies affiliées représentent plus de trente années d'expérience dans la construction, l'aménagement, l'équipement et la préparation des différents types de piscines (publiques ou résidentielles).

Nous vendons et installons tous genres de piscines désirées; béton armé, gunite, Pin Rouge de Californie, fibre de verre, etc. Nous pouvons vous fournir tout l'équipement, les accessoires ou produits chimiques requis pour une piscine (publique ou résidentielle).

ATTENTION ! NOUS AVONS INSTALLE, POUR DEMONSTRATION, A REPENTIGNY, près du pont CHARLEMAGNE, UNE PISCINE "FUTURA 1961" complète avec eau dedans.
LIEU DE LA DEMONSTRATION : Pour vous y rendre, vous n'avez qu'à suivre la Route No 2 pour Québec jusqu'au bout de l'île, traverser le pont Charlemagne et tenir votre droite, et vous y êtes.
VISITES : DU 1er SEPTEMBRE au 1er NOVEMBRE 1960. De 9 heures a.m. à 10.00 heures p.m.

THOM-VAN POOLS LTEE
739 De La Montagne, Montréal, Qué. UN. 6-3386

TRÊVE À CES RÉPARATIONS DE CHAUSSURES avec les
souliers "boy proof"
par SUNBEAM



L'empeigne de cuir de qualité est soudée à la semelle "boy-proof" par un nouveau procédé. La semelle ne comporte aucune piqûre pouvant se défaire, ni fil pouvant se détériorer.

Le plus grand progrès depuis 50 ans dans les souliers de garçons
Chez les marchands autorisés dans tout le Canada ou, pour avoir le nom du marchand le plus proche, écrire à—
THE SUNBEAM SHOE COMPANY LIMITED, Port Colborne, Ontario

Disponible chez les marchands ci-dessous :

PIERRE DUFOUR
4260 est, rue BEAUBIEN
RA. 7-7130

J.E. Rose LTEE LTD. Magasin à rayons
5895, BOUL. GOUIN O.
Cartierville — FE. 4-6661

LE SALON DE CHAUSSURES
GIL-BERN
"Le chic en souliers"
11875 EST, NOTRE-DAME
POINTE-AUX-TREMBLES, MI. 5-3775

RUDY Shoe Store
5351, boul. Henri Bourassa
Centre d'Achats Henri Bourassa
Mtl-Nord — DA. 2-1240

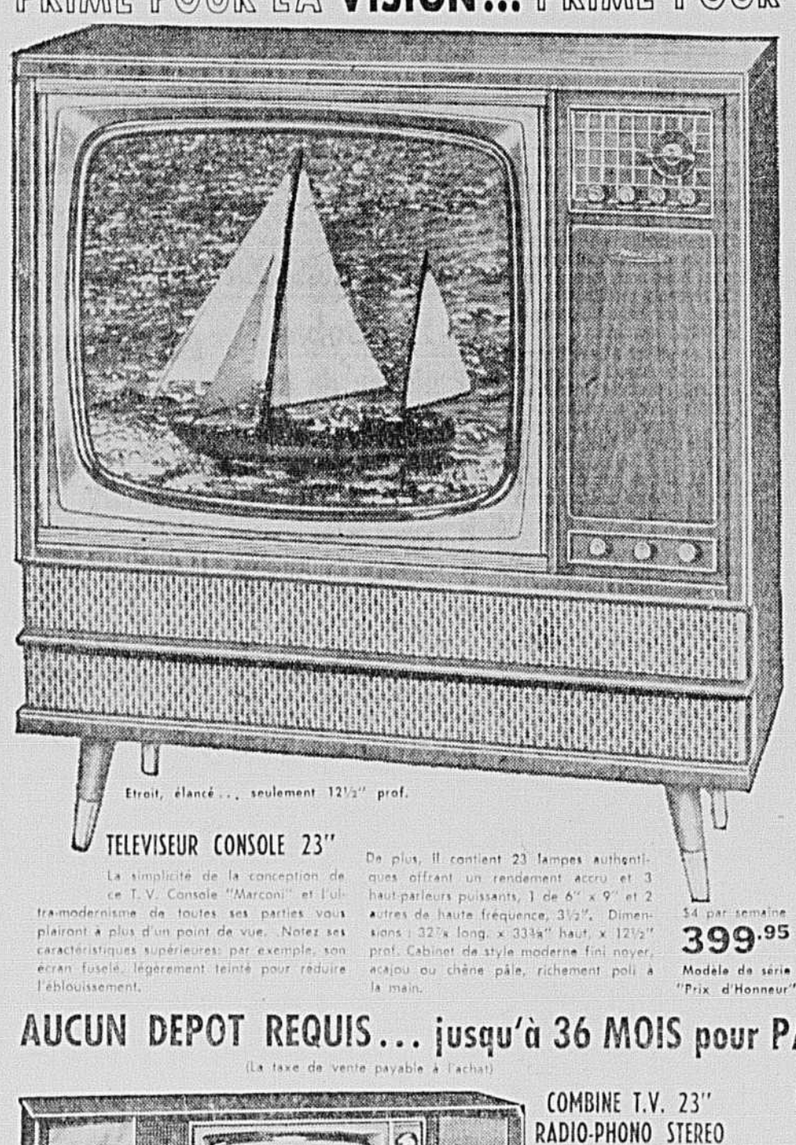
Chaussures LUCIE
ENR'G.
3845 EST, RUE ONTARIO
5946, RUE HOCHELAGA

J. A. VIAU
CHAUSSURES
5181 COTE-DES-NEIGES
PRES QUEEN MARY ROAD
RE. 1-6734

Lewis & SONS INC.
18 MAGASINS
Pour faciliter votre magasinage
RI. 8-9693

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE
PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

WOODHOUSE
SPECTACLE 1961
TELEVISEURS ET STEREOS 'MARCONI'
PRIME POUR LA VISION... PRIME POUR LE SON... PRIME POUR LE STYLE....



Etroit, élancé ... seulement 12½" prof.

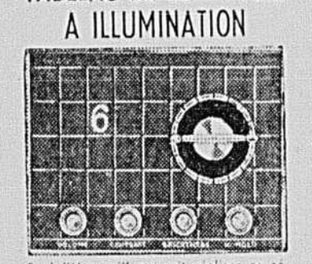
TELEVISEUR CONSOLE 23"

La simplicité de la conception de ce T.V. Console "Marconi" et l'ultra-modernisme de toutes ses parties vous plairont à plus d'un point de vue. Notez ses caractéristiques supérieures: par exemple, son écran fuselé, légèrement teinté pour réduire l'éblouissement.

De plus, il contient 23 lampes authentiques offrant un rendement accru et 3 haut-parleurs puissants, 1 de 6" x 9" et 2 autres de haute fréquence, 3½". Dimensions : 32⅞ long. x 33⅜" haut. x 12½" prof. Cabinet de style moderne fini noyer, acajou ou chêne pâle, richement poli à la main.

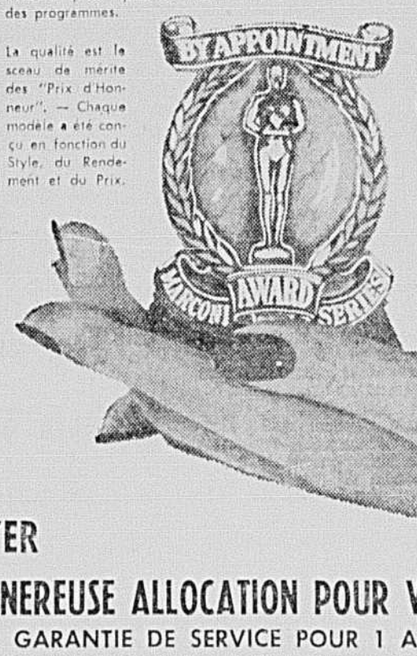
$4 par semaine
399.95
Modèle de série "Prix d'Honneur"

EXCLUSIF
TABLEAU DE CONTROLES A ILLUMINATION

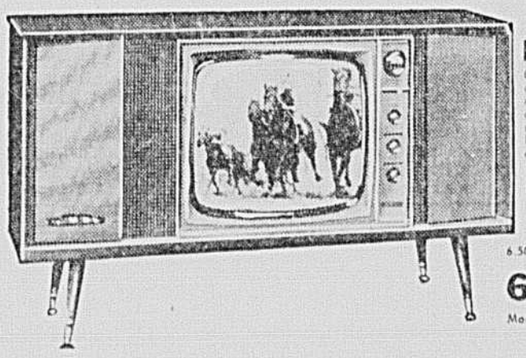


Seul "Marconi" pouvait réaliser ce sélecteur de canaux de conception unique. Chacun des numéros de réception s'allume automatiquement sur le tableau indicateur. Cette caractéristique ultra-moderne signifie une vision plus facile et plus rapide de la sélection des programmes.

La qualité est le sceau de mérite des "Prix d'Honneur". — Chaque modèle a été conçu en fonction du Style, du Rendement et du Prix.



AUCUN DEPOT REQUIS... jusqu'à 36 MOIS pour PAYER
(La taxe de vente payable à l'achat)



COMBINE T.V. 23" RADIO-PHONO STEREO
Cabinet genre crédence avec choix de 3 finis polis à la main. Caractéristiques : châssis du T.V. à 20 lampes, châssis séparé pour radio-phono à 8 lampes, changeur à 4 vitesses et pour disques stéréophoniques, système de 3 haut-parleurs.
6.50 par semaine
649.95
Modèle de série CITATION



T.V. PORTATIVE 17"
Genre Console de qualité dans modèle portatif. Caractéristiques: puissance de 17 lampes, châssis avec transformateur pleine puissance, lampe-écran aluminisée à angle de 110°, permet un cabinet aminci. Seulement 11½" prof. Choix de jolis coloris à 2 teintes.
2.75 par semaine
259.95
Modèle de série "Citation"



T.V. CONSOLETTE 21"
Cet appareil, exclusif à Woodhouse, fera les délices de vos soirées de télévision. Contient 19 lampes, un haut-parleur 5¼" à aimant permanent, Syntonisateur Cascode spécial pour une meilleure réception. Fini noyer.
Seulement 2.75 par semaine
259.95
Modèle exclusif à Woodhouse



T.V. MODELE CONSOLE 21"
Fiable et si économique! Caractéristiques: 19 lampes, 3 haut-parleurs: 1—6" x 9" et les 2 autres 3½", amplificateurs à 2 étages. Offert dans un fini noyer richement poli.
Seulement $3 par semaine
299.95
Modèle exclusif à Woodhouse



T.V. MODELE CONSOLE 23"
Sans erreur, l'appareil qui mérite chaque dollar déboursé ! Notez ses caractéristiques : 20 lampes, syntonisateur Cascode à gain élevé, 3 haut-parleurs : 1-6" x 9" et les autres, 3½". Choix de 3 finis.
Seulement 3.75 par semaine
359.95
Modèle de série "Citation"

GENEREUSE ALLOCATION POUR VOTRE T.V. ACTUEL
GARANTIE DE SERVICE POUR 1 AN... COMPREND
• LAMPE-ECRAN • PETITES LAMPES • DISPOSITIFS

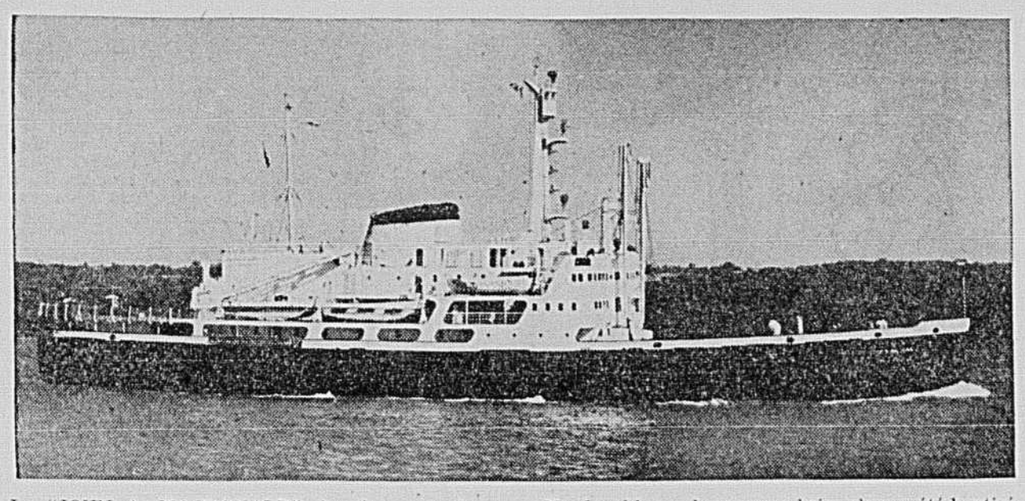
WOODHOUSE
DESSERVANT LES CANADIENS DEPUIS 1911
UNE DIVISION DE GREAT UNIVERSAL STORES OF CANADA, LIMITED
105 ouest, rue STE-CATHERINE Tél.: VI. 5-9261
coin St-Urbain ... avoisinant l'emplacement de la future Salle de Concert
7 étages géants pour vous servir
AUBAINES SEMBLABLES OFFERTES A 3913, RUE WELLINGTON, VERDUN
STATIONNEMENT GRATUIT
Au Town Parking, Ltd., sur la rue Clark au sud de Ste-Catherine ouest. Présentez votre reçu de stationnement à notre vendeur.

ÉDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

76e ANNEE — No 271 MONTREAL, VENDREDI 2 SEPTEMBRE 1960 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325 (rédaction) — VI. 9-4432 (sports)



Le "JOHN A. MACDONALD", le plus gros des brise-glace canadiens, construit pour le ministère des Transports par la Davie Shipbuilding Limited, sera officiellement lancé par le gouverneur général, S. Exc. M. Georges Vanier, mercredi prochain, à 3 h. 30 de l'après-midi. La cérémonie, à laquelle assisteront également de nombreux haut fonctionnaires fédéraux, se déroulera aux chantiers de la compagnie, à Lauzon, Québec. C'est en l'honneur du premier ministre du Canada, sir John Alexander Macdonald, que le nouveau brise-glace a été baptisé de ce nom. Le navire de 3,620 tonnes et long de 315 pieds sera non seulement le plus gros mais aussi le plus puissant des brise-glace canadiens, ayant un rayon d'action de 20,000 milles environ sans refaire le plein. Il se rendra plus au nord que tout autre navire et explorera les nouveaux passages possibles vers l'Arctique. Le navire est équipé d'un hangar pouvait recevoir trois hélicoptères.

Les prochaines fins de semaines

La police provinciale doublera ses effectifs sur les routes

Le directeur de la police provinciale, M. Josaphat Brunet, a révélé hier que le nombre de policiers en service sur les routes de la province pendant le long congé de la Fête du Travail et pour les prochaines fins de semaines sera doublé, afin de diminuer, si possible, les infractions responsables de la majorité des accidents mortels.

M. Brunet a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse convoquée par le Comité provincial de Sécurité routière (Prudentia) pour féliciter officiellement le nouveau directeur de sa récente nomination, et aussi pour engager le public à la prudence, à la veille d'un congé qui est toujours l'un des plus meurtriers de l'année.

"Les routes sont encombrées durant le long congé de la Fête du Travail, a déclaré le président de Prudentia, M. Camille Archambault, de sorte que la sagesse la plus élémentaire commande à tous les automobilistes de ne pas tenter de brûler les étapes, et de respecter scrupuleusement toutes les lois routières."

M. Archambault a rappelé qu'il y a toujours une infraction quelconque à un règlement, directement ou indirectement responsable de chaque accident mortel. Il a particulièrement insisté sur le fait que dans plus de 50 p. cent de ces accidents, un des deux conducteurs est plus ou moins sous les effets de l'alcool au moment de la tragédie.

M. Brunet a, pour sa part, promis que la police provinciale luttera de toutes ses forces pour mettre un terme aux activités des "criminels de la route" qui n'ont même pas le jugement nécessaire pour comprendre que leurs "prouesses" mettent en danger la vie de tous les usagers de la route.

"Par le passé, a ajouté le directeur de la P.P., on a pu remarquer que le nombre d'agents de la route était nettement insuffisant, et que de plus, nombre de ceux-ci n'étaient pas toujours à leur poste, parce qu'on leur donnait toutes sortes d'autres charges à remplir.

"Cette situation n'existe plus, a affirmé M. Brunet. Nos policiers de la route seront tous en devoir en fin de semaine, et nous leur adjoindrons un fort contingent de policiers habituellement assignés à d'autres escouades."

Il a rappelé également que les "agents-fantômes", ceux qui patrouillent en habit de ville ou encore dans des voitures non marquées' et qui seront nombreux), n'auront pas pour mission d'arrêter les violateurs de la loi.

On avait émis la crainte que des imposteurs ne profitent de cette situation pour organiser un "racket" quelconque dont seraient victimes les automobilistes.

Le directeur Brunet a souligné que les policiers-fantômes se limiteraient à noter les numéros de permis des automobilistes fautifs, qui "récolteront" par la suite le fruit de leurs imprudences.

C'est la guerre!

Le directeur de la police provinciale, M. Josaphat Brunet, a révélé hier que le nombre de contraventions dressées contre les violateurs des lois de la route a doublé au cours des deux dernières semaines.

Il a laissé entendre que cet état de chose n'était pas dû à une recrudescence des infractions (on s'en doutait), mais bien parce que les agents de la route sont tenus maintenant à faire respecter la loi scrupuleusement sur leur territoire, et qu'on leur accorde toute l'aide dont ils ont besoin pour ce faire.

Les "démons de la route" n'ont donc qu'à bien se tenir...

Un voeu de la Ligue de sécurité du Québec:

Un conseil supérieur de la sécurité publique

De notre édition finale d'hier

QUEBEC, (par **Jacques Monnier**) — La Ligue de sécurité de la province a demandé dans un mémoire, présenté à M. Jean Lesage, que le gouvernement du Québec établisse un conseil supérieur de la sécurité publique, qui coordonnerait les travaux de tous les organismes s'occupant de prévention des accidents en vue de l'amélioration de la sécurité.

La ligue prie également les autorités provinciales de lui accorder un octroi régulier annuel de $100,000 qui lui permettrait de construire et de maintenir un "institut de sécurité publique du Québec", centre d'éducation, d'information et de recherche.

Le conseil supérieur

Les fonctions du conseil supérieur de la sécurité seraient les suivantes :

1—élaboration d'une politique de portée provinciale en matière de prévention des accidents;

2—coordination et répartition des tâches dans ce domaine parmi les divers ministères et organismes de sécurité;

3—réorganisation des services d'enquête et de statistiques sur les accidents;

4—établissement d'un plan d'octrois annuels "statutaires" et d'un système de contrôle de l'emploi des fonds versés aux divers organismes de prévention;

5—préparation d'un programme de recherche scientifique que nos universités pourraient exécuter dans l'intérêt de la sécurité publique;

6—étude des mesures législatives recommandées par les organismes de sécurité et préparation de rapports au pouvoir législatif.

L'institut

L'institut, à la différence, des centres étrangers, ne confinera pas son activité à la sécurité routière, mais l'étendra à la prévention des accidents de tous genres.

L'immeuble abritant cet organisme servirait à loger aussi le siège social de la ligue.

L'équipement et la construction coûteraient $250,000. Une esquisse préliminaire a été pré-

Voir UN CONSEIL en page 17

Appel de la Chambre de commerce

La Chambre de commerce du Canada a lancé un appel à tous les automobilistes et à tous les piétons leur demandant de conduire et de marcher prudemment pendant la fin de semaine de la fête du Travail.

De nos jours, de préciser M. H. Gordon Love, de Calgary, président de la Chambre, il faut beaucoup plus de prudence et d'attention pour conduire une automobile.

La fête du Travail est toujours une fête où de nombreux accidents de la circulation surviennent. Il suffit qu'une personne fasse un faux mouvement, ne fut-ce que l'instant d'une seconde, et il peut en résulter des dommages considérables quand ce n'est des blessures et même la mort.

Plus de 2,000,000 de voitures envahiront les grandes routes du Canada durant cette fin de semaine, laissent prévoir les statistiques ; ce qui a incité la Chambre de commerce à formuler cet appel.

Proprios de cinéma, gare aux moins de 16 ans!

De notre édition finale d'hier

Le directeur de la police provinciale, M. Josaphat Brunet, a mis en garde ce matin les propriétaires de salles de cinéma qui laissent des mineurs de moins de 16 ans assister aux projections.

M. Brunet a rappelé que la loi provinciale qui le leur interdit n'est pas tombée en désuétude. Il a ajouté qu'il donnait des instructions précises pour que la surveillance soit redoublée aux portes des salles de cinéma non seulement de la métropole, mais aussi de la campagne, et pour que les violateurs de la loi soient traduits en justice.

Le chef de la police provinciale a également annoncé qu'il décuplerait l'effectif de la police de la route pour la durée de la longue fin de semaine de la Fête du Travail. "Je puisserai un peu partout dans notre personnel, a-t-il précisé, même dans des milieux qui ordinairement s'affairent à d'autres fonctions."

Mexico étatise l'électricité

MEXICO. (AFP) — La production et la distribution d'électricité au Mexique vont être nationalisées, a annoncé M. Adolfo Lopez Mateos, président de la république, dans son rapport annuel du 1er septembre qu'il vient de présenter devant le congrès mexicain.

L'enquête sur la Taxi Owners'

M. Lafrance reporte en partie le blâme sur les gouverneurs

par **Jean-Pierre FOURNIER**

Le blâme pour la faillite de la Taxi Owners' Reciprocal Insurance Association est, hier, retombé en partie sur les épaules des gouverneurs de la société.

"S'ils avaient accepté d'assumer la responsabilité d'une hausse de primes, a dit M. Georges Lafrance, la réciproque aurait eu de bonnes chances de se tirer de l'impasse."

Le surintendant des assurances de la province de Québec témoignait à l'enquête sur la banqueroute survenue en juillet dernier et touchant près de 5,000 chauffeurs et propriétaires de taxis à Montréal et à Québec.

L'enquête, qui se déroule sous la présidence du juge Victor Chabot, de St-Hyacinthe, est dans sa 8e journée. Les séances ont repris à 10 h. 15 ce matin.

La commission doit faire tenir son rapport au procureur général d'ici le 15 septembre.

C'était la deuxième fois depuis le début de l'enquête qu'un témoin soulignait la responsabilité des gouverneurs dans l'échec de la réciproque d'assurance-taxi.

Dans son témoignage, M. Maurice-C. Coupal, premier fondé de pouvoir de la Taxi Owners', avait aussi fait état de la répugnance des gouverneurs à une augmentation des cotisations. Il aurait fallu, a-t-on indiqué, que les remèdes apportés à l'embarras financier de la société s'accompagnent d'une telle hausse pour être efficaces.

M. Lafrance, lui, a abordé la question quand on lui a demandé s'il croyait que le renvoi de M. Coupal (comme fondé de pouvoir, le 28 septembre 1959) était suffisant pour remettre la société sur un bon pied.

"Oui, dit-il, si les gouverneurs avaient voulu prendre la responsabilité d'augmenter les primes."

Le renvoi de M. Coupal, a précisé M. Lafrance, avait déjà permis de modifier les structures de la Taxi Owners' qui devint une compagnie indépendante, ayant seule la gestion de ses affaires.

Auparavant, la Taxi Owners' était dépendante de deux autres compagnies, la Pan-American Re-Insurance Brokers Limited et l'Argus Adjusters and Appraisers Limited. La première percevait ses revenus, acquittait ses frais d'administration et remettait le solde à la réciproque tandis que la seconde déterminait le montant des réclamations.

M. Coupal, dit le surintendant des assurances, s'était opposé à modifier ces structures.

Des intérêts ?

Plus tôt dans la journée, M. Lafrance a répondu avec fermeté à Me Laurent Bélanger, C.R., conseiller juridique auprès de la commission d'enquête, qui lui demandait s'il avait "un intérêt quelconque" dans la Taxi Owners'.

"Ni directement, ni indirectement," dit posément le surintendant en se tournant vers le président du tribunal.

Quand le procureur lui a ensuite demandé s'il avait reçu "quelque cadeau" en rapport avec les affaires de la Taxi Owners', M. Lafrance est resté glacé.

Il a mis un instant à se ressaisir, puis, visiblement blessé de ce qu'on semblait mettre en doute sa sincérité, il murmura : "Jamais".

Me Bélanger, cependant, s'empressa de le rassurer.

"Le fait que je vous pose la question, dit-il, ne signifie pas que je m'attende à une réponse affirmative, mais c'est nécessaire pour tout le monde que je le fasse."

L'interrogatoire de M. Lafrance, qui occupe le poste de surintendant des assurances depuis mars 1937, prit fin immédiatement et la cour le libéra jusqu'à mardi afin qu'il puisse se reposer. Il avait été dans le box des témoins durant toute la journée.

Système de démérite, loi de responsabilité financière, sévérité...

De notre édition finale d'hier

Québec, (Par J.M.) — Pour réduire le nombre des accidents de la route qui, par exemple, ont fait 871 morts et 19,852 blessés en 1959, la Ligue de sécurité de la province a demandé M. Jean Lesage, chef du gouvernement du Québec, de favoriser les mesures suivantes :

1 — Introduction d'un système de démérite au moyen de points visant, d'une part, à amener les conducteurs imprudents ou maladroits à s'amender et à s'améliorer, et d'autre part, à chasser de la route les incorrigibles.

2 — L'adoption d'une loi de responsabilité financière, forçant l'automobiliste à établir sa solvabilité en cas d'accident, sous peine de confiscation de sa voiture et de son permis de conduire, et le privant, si sa responsabilité est reconnue par un tribunal, de son droit de posséder et de conduire tout véhicule automobile tant qu'il n'a pas entièrement acquitté les dommages à autrui fixés par la cour.

3—La création d'un fonds de compensation qui indemniserait les victimes d'accidents causés par des conducteurs insolvables.

4—L'uniformisation des signaux et des enseignes routières.

5—L'organisation de cours de conduite automobile pour la jeunesse.

6—L'exercice d'une étroite surveillance sur les grandes routes.

7—L'inspection périodique obligatoire des véhicules automobiles.

8—L'inspection constante du réseau routier, en vue de l'élimination des risques inhérents au tracé et à la déformation subséquente des routes.

9—L'amélioration et la refonte du code de la route, de même qu'une application plus sévère des lois par les tribunaux.

10—L'établissement de conditions encore plus sévères pour l'obtention du permis de conduire, particulièrement en ce qui a trait aux postulants dont la capacité physique ou l'état mental laisserait à désirer.

Craintes exprimées

Télévision et concurrence

Ottawa. (PC) — M. Graham Spry, agent général de Saskatchewan à Londres, a présenté hier au conseil des gouverneurs de la radiodiffusion et télévision le mémoire de la Canadian Broadcasting League. Celle-ci, formée de plusieurs associations et en outre de particuliers, soutient la radio d'Etat.

Elle prédit que Radio-Canada risque son avenir en concurrence avec le réseau de télévision privée projeté actuellement, parce que si ce dernier augmente les revenus publicitaires des postes privés, ceux de Radio-Canada baisseront d'autant et les contribuables devront combler la différence.

L'association prédit en outre que par la suite les entreprises publicitaires feront campagne pour les buts suivants :

1) Abolir Radio-Canada, sous prétexte que les réseaux privés de radiodiffusion et de télévision donnent un service "amplement suffisant."

2) Exclure Radio-Canada de toute réclame et des programmes les plus suivis de la masse: sports, comédie, et restreindre Radio-Canada "aux programmes suivis seulement d'une minorité."

3) Amener Radio-Canada à vendre ses postes de télévision des grandes villes, les plus rémunérateurs, à l'entreprise privée, en laissant les postes non rentables à la charge du contribuable.

L'association rappelle que certaines entreprises formulaient ces exigences dès les origines de Radio-Canada. Elle suppose que ces exigences "peuvent être répétées avec plus de bruit, si les propriétaires du second réseau sont hostiles."

Les gouverneurs de la radiodiffusion doivent élaborer le règlement du nouveau réseau, puis entendre la demande d'autorisation le 1er novembre.

Dans Napierville-Laprairie

Riposte du député de l'UN prise en délibéré

Une foule considérable venant du comté de Napierville-Laprairie avait envahi, hier matin, la salle d'audience de la Cour de magistrat, où devait se plaider les exceptions préliminaires à la contestation d'élection intentée par le candidat libéral défait, M. Laurier Baillargeon, au député élu de l'Union nationale, M. Hercule Riendeau.

Les deux candidats s'accusent réciproquement dans les procédures d'illégalités et de manoeuvres frauduleuses. M. Riendeau riposte aux accusations portées contre lui par des accusations semblables. Il soutient que son adversaire ne peut présenter contre lui ces accusations puisqu'il s'est rendu coupable lui aussi des mêmes irrégularités.

Le juge Antoine Lamarre, de la Cour de magistrat, qui a déjà pris en délibéré des exceptions sur des questions de droit faites par M. Riendeau a entendu, ce matin, de nouvelles objections formulées sur les faits démontrant des irrégularités commises par son adversaire.

Le nombre des témoins assignés s'élevait à 78. Il comprenait pour la plupart des gens qui avaient travaillé pour M. Baillargeon, au cours de la campagne.

L'audience ayant été de courte durée, ces personnes venant de Laprairie et de Saint-Constant, ont tenu à se faire "taxer" comme témoins par le greffier pour être indemnisées de leurs frais de voyage, et ont demeuré en rang dans le corridor longtemps après la levée de l'audience.

Celle-ci comme nous le mentionnons ci-haut a été brève, le juge Lamarre ayant pris en délibéré les objections de Me John-G. Ahern, C.R., qui représentait avec Me Alphonse Barbeau, le candidat libéral, M. Baillargeon. L'instruction a été remise au 13 du courant et le juge Lamarre rendra jugement d'ici là sur l'objection qui lui a été présentée. Me Ahern a soutenu que c'est l'instruction au mérite devant trois juges que l'on devra décider si le requérant de la contestation s'est disqualifié par des manoeuvres frauduleuses et a perdu son droit de contester l'élection.

Mes Jean-Paul Ste-Marie, C.R., et Marin Dion, avocats de M. Riendeau, ont prétendu que le juge avait juridiction pour décider de l'objection. Les avocats présenteront des notes sur la question.

Plaintes contre 75 manufacturiers de fourrures

Les manufacturiers de fourrures (les grossistes) soumis à un décret, dont le comité paritaire assure l'application des règlements, devaient fermer leurs portes la dernière semaine de juillet et la première d'août, période des vacances annuelles.

Or nous avons appris de M. Emile Mathieu, gérant du comité paritaire, qu'au moins 60 manufacturiers auraient enfreint les règlements et par le fait même le décret, touchant les vacances. C'est qu'ils seraient demeurés ouverts.

M. Mathieu nous a annoncé que des plaintes contre ces 60 manufacturiers seraient portées à ce sujet dès la semaine prochaine.

Et pendant qu'il nous signalait la chose, il portait plainte contre 15 autres manufacturiers de fourrures (toujours des grossistes) qui auraient enfreint un autre article du décret régissant l'industrie, à savoir qu'ils auraient fait travailler leurs employés après les heures réglementaires.

Les sommations, que le juge rmand Cloutier, a ignées sont rapportables la semaine ochaine.

M. Dominique Déziel

Décès à 52 ans du contrôleur de la finance à LA PRESSE

M. Dominique Déziel, contrôleur de la finance à LA PRESSE, est décédé à l'âge de 52 ans, hier après-midi à 5 heures, à l'hôpital Notre-Dame.

M. Déziel était à l'emploi de LA PRESSE depuis le 30 juillet 1936. Il avait été promu chef comptable en 1940 pour devenir contrôleur de la finance en 1956.



M. DOMINIQUE DEZIEL

Il laisse son épouse, née Flore Leblanc; ses fils Jean-Yves et Gabriel et sa fille, Claire; ses beaux-frères, Alexandre et Armand Leblanc; sa belle-soeur, Mme Alexandre Leblanc (Rose Martel); ses neveux, Claude, Alexandre, Jacques, Jean, Raymond, André et Yvon Leblanc; ses nièces, Denise, Marie, Monique, Claudette, ainsi qu'une tante, Mlle Rosanne Déziel.

La dépouille mortelle est exposée au 307 Riverside, St-Lambert. Le service sera chanté lundi à l'église de St-Lambert.

L.-P. Beaudoin est accusé d'une fraude de $43,920

M. Louis-Philippe Beaudoin, qui abandonnait il y a quelques mois la direction de l'Ecole des arts graphiques, a comparu devant le juge Armand Cloutier, hier après-midi, sous une double accusation d'obtention d'argent sous de fausses représentations et de fraude s'élevant à $43,920.

Il aurait obtenu cet argent le 25 août 1959, de la Phenix Finance Incorporated, de Saint-Hyacinthe, et c'est le gérant de cette compagnie qui a porté plainte il y a déjà quelques mois.

Sans qu'il en soit autrement mention dans le dossier, il appert par ailleurs que ce délit se rattacherait, d'une certaine façon, à la faillite d'une autre compagnie, connue sous le nom de "Matériel d'imprimerie".

Le prévenu s'est livré de lui-même à la justice, hier matin, et il a comparu peu après devant le juge Cloutier.

Ce dernier l'a alors libéré sur parole jusqu'à son enquête préliminaire après que son avocat, Me Dollard Dansereau, C.R., eût affirmé avec emphase au tribunal qu'il s'agissait uniquement d'une affaire civile qui n'aurait jamais dû être portée devant les cours criminelles.

A NOS 4 MAGASINS

Special AVANT L'OUVERTURE DES CLASSES



SACS de CLASSE

Cuir lisse — fermoir en métal avec clef — Solide et durable.

AVEC COURROIE SUR LE DOS
Rég. 4.50 SPECIAL 3.20

AVEC POIGNEE ET COURROIE
Rég. 4.95 SPECIAL 3.45

LIBRAIRIES PILON INC.

750, rue Beaubien CR. 4-6487 — 8559, boul. St-Laurent DU. 1-6261 — 800, rue Mont-Royal E. LA. 4-3081

851 boul. Décarie, St-Laurent — RI. 8-7961

Richstone RBI BAKERIES, Inc.

Pour pique-niques barbecues goûters



Petits pains à hot dog 6 pour 19c
Petits pains à hamburger 8 pour 25c

En vente à la boulangerie CLIMATISE RBI Richstone de votre voisinage

LOUEZ UN PIANO

Vous pouvez louer un petit piano neuf, moderne pour aussi peu que $2.50 PAR SEMAINE



PRIX SPECIAL si vous désirez l'acheter DURANT la LOCATION

J. Donat Langelier CIE. INC.

506 est, rue Ste-Catherine Montréal

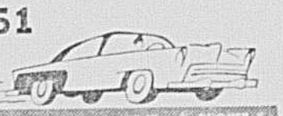
Au 2e étage, prenez l'ascenseur entre St-Denis et St-Hubert - Tél. : VI. 5-8111

Quatre générations de fabricants de pianos artistiques

Jour & Nuit

LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour

VI. 5-7251



PHARMACIE MONTREAL

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

GRANDE VARIETE de FROMAGES FINS



Bananes rouges, poires Bartlett, nectarines, grosses pêches, poires Prickly, mangues, avocats, limettes, etc.

OMBLE d'ALASKA
HOMARD BOUILLI
VIANDES CUITES

Poulet rôti, rôti de porc, rôti de boeuf, jambon cuit, boeuf fumé, salade de poulet, salade de chou, salade de patates, aspic au poulet, aspic au veau, gelée langue de veau, pâté au poulet, pâté à l'agneau, pâté au boeuf, tourtières, etc.

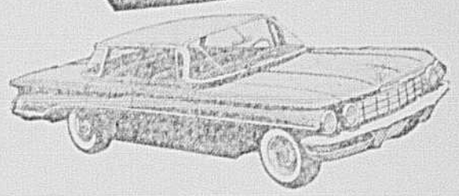
LUNDI 5 SEPTEMBRE FETE DU TRAVAIL, FERME

A. DIONNE FILS & CIE

1221 ouest, Ste-Catherine — Tél : VI. 9-2311

C'est le temps... DE FAIRE UNE SENSATIONNELLE TRANSACTION SUR L'ACHAT D'UNE

Oldsmobile OU ENVOY '60



★ Le plus grand choix de modèles et couleurs ★ Très haute allocation sur échange

ESCOMPTE TRES SPECIAL SUR TOUT ACHAT SANS ECHANGE

Venez voir ce que nous vous offrons

Votre dépositaire exclusif "OLDSMOBILE et ENVOY"

Jarry Automobile Limitée

4384, ST-DENIS — VI. 2-8221 — VI. 2-6570

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

QUOTIDIEN Imprimé et publié au No 7 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, Présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

76e ANNEE — MONTREAL, VENDREDI, 2 SEPTEMBRE 1960 — No 271

La police et l'information

La police est un service public et, à ce titre, doit rendre des comptes au public qui paye les frais de ce service. Et rendre des comptes, cela peut prendre diverses formes, y compris celle des renseignements qui sont communiquées à la population par l'intermédiaire des organes d'information que sont la presse, la radio, la télévision, etc. Aussi s'est-on étonné de la décision récente du nouveau directeur de la police provinciale d'interdire à ses agents de donner des informations aux journalistes et de canaliser par un seul bureau central tous les renseignements destinés à la publication.

Evidemment, le police n'est pas un service public tout à fait comme les autres. Les journaux sont les premiers à reconnaitre que certaines enquêtes doivent se poursuivre sous le couvert du secret, sans quoi le résultat pourrait en être compromis. Mais de là à ne pas en publier les résultats dès qu'ils sont connus, il y a une marge. Et il ne manque pas de cas où la collaboration de la presse et de la radio a été très précieuse pour la police. Cette collaboration est une tradition bien établie, depuis longtemps, dans tous les pays qui ont à la fois une presse libre et un gouvernement démocratique. S'est pourquoi la décision de M. Brunet de créer une sorte de censure, ou du moins un contrôle des informations destinées à la publication a causé de l'étonnement et une certaine inquiétude.

Il est vrai que M. Brunet ne refuse pas de renseigner les journaux. Mais il a établi une procédure qui entraine des délais inutiles et pourrait, à l'occasion, devenir l'équivalent d'une censure, celle-ci n'existant pas en principe.

Dans la pratique, cette procédure est loin d'être satisfaisante. Elle peut même devenir dangereuse. Car l'inspecteur chargé d'informer la presse ne peut être à son bureau vingt-quatre heures par jour, mais les services de la police et ceux des journaux fonctionnent sans arrêt. Et même à supposer qu'un subordonné soit autorisé à remplacer cet inspecteur en son absence, les informations arrivent toujours avec trop de retard aux quotidiens comme aux postes de radio. Des nouvelles importantes manquent des éditions et des émissions. Depuis deux semaines que le nouveau règlement est en vigueur, la preuve en a été faite.

Lorsque des reporters se rendent sur les lieux d'un accident, d'un vol à main armée, ou de quelque autre intervention de la police, les exigences du métier et de l'information veulent qu'ils transmettent immédiatement à leurs salles de rédaction tous les renseignements qu'ils peuvent recueillir sur place. Il y a toujours une édition qui va tomber ou une émission de nouvelles qui va être lancée sur les ondes.

Si les reporters ne peuvent obtenir des agents les détails essentiels du fait divers, y compris les noms des victimes et ceux des individus qui ont pu être arrêtés, ils doivent tâcher de les avoir de quelque autre source, souvent moins sûre. Il en résulte que l'information risque non seulement d'être incomplète, mais aussi erronée. Dans certains cas, cela peut devenir assez grave s'il y a des erreurs d'identité. Et s'il faut attendre plusieurs heures avant que les renseignements soient parvenus à l'inspecteur chargé de les communiquer aux journaux, la nouvelle perd de son intérêt, non seulement parce qu'elle a manqué des éditions ou des émissions, mais aussi parce qu'elle a été déflorée ou même déformée en étant publiée d'une façon incomplète et peut-être inexacte dans une édition antérieure.

Il y a un autre danger, non moins grave. C'est qu'en étant acheminée par le bureau d'un seul inspecteur l'information soit, le cas échéant, dosée ou même triée. Car du moment que les journalistes n'ont plus librement accès aux sources d'informations, le fonctionnaire ou l'officier qui est seul autorisé à leur communiquer des renseignements peut fort bien, soit par respect trop scrupuleux de sa consigne, soit par la conception qu'il se fait lui-même de l'intérêt public, céder à la tentation d'en dire le moins possible aux reporters. Nous n'irons pas jusqu'à écrire que la liberté de la presse en serait atteinte, mais elle connaitrait une première entrave.

Cela dépasse sûrement les intentions de M. Brunet. Comme il a promis d'étudier la question, il est bon qu'il sache, après deux semaines d'expérience, que la procédure qu'il a établie n'est pas satisfaisante.

Les prétentions de Cathie Breslin

Nous n'avons pas le grand honneur de connaitre la journaliste torontoise Cathie Breslin. Cette personnes a défrayé la chronique lors des élections provinciales et son reportage paru dans le magazine **MacLean's** (livraison du 13 août) était d'une telle audace que chef de l'opposition demande que Mlle Cathie Breslin soit traduite en justice.

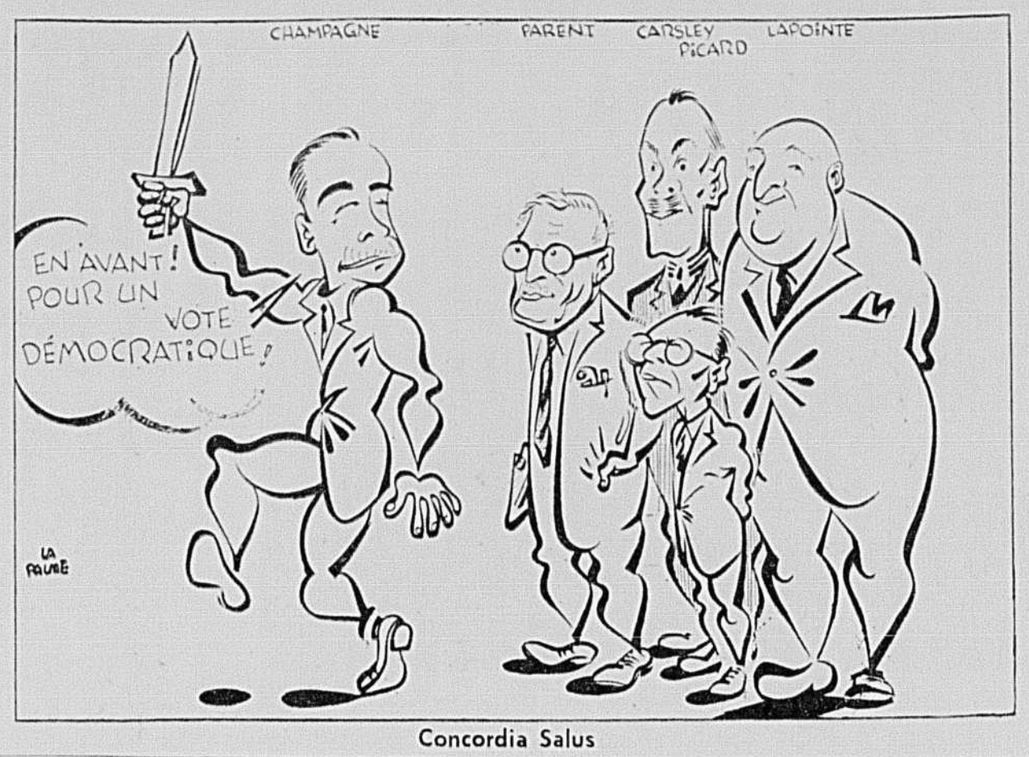
Cette journaliste, qui n'appartient pas à la rédaction du magazine mais travaille à la pige, est connue de nous par deux articles. Le premier avait trait à l'hôpital Hôtel-Dieu de Saint-Vallier et le second décrivait les multiples violations de la loi électorale dont la journaliste s'est rendue coupable, le jour de la votation, dans la circonscription de Montréal-Laurier. Dans le premier cas, il s'agit, affirme Mgr Victor Tremblay, d'une saloperie destinée à ridiculiser les Canadiens-français après les avoir salis. Dans le second cas, les prétentions son ttellement ahurissantes, le to nest tellement audacieux que nous avons droit de penser que cet article a été rédigé dans le même ton que le premier et rejoint les mêmes intentions.

Nous n'avons pas à faire le procès des gens de **MacLean's** qui ont payé cette journaliste. Sans doute ont-ils jugé que Mlle Beslin leur apportait de la bonne copie. Le fait de la publier est déjà une appréciation conséquente. Mais le chef de l'opposition, M. Antonio Barrette, qui a qualifié le travail de Cathie Breslin en des termes nullement équivoques, entend que les choses n'en demeurent pas là et il a prié le procureur général de la province, M. Georges Lapalme, de traduire cette journaliste en justice. Elle se vante d'avoir violé la loi électorale vingt fois dans la même journée. Eh ! bien, pareil exploit, si les faits sont véridiques, ne peut demeurer impuni.

Si un journaliste montréalais allait se balader à Toronto en période électorale et se permettait un article du même ton que celui de Mlle Breslin, il faut se demander comment réagiraient nos amis ontariens. Vrai ou faux, exagéré ou inexact, l'article serait scruté ligne par ligne et son auteur serait invité à s'expliquer. Conséquemment, M. Barrette est parfaitement dans son droit d'exiger que le "papier" de Mlle Breslin soit examiné avec soin et que cette journaliste donne des précisions.

S'il s'agit d'une fumisterie, la carrière de Mlle Breslin tournera court. Si les prétentions sont exactes, la justice punira les coupables. Et si l'article est faux, son auteur (qui ne doit pas ignorer l'existence de la loi du libelle) devra subir les rigueurs de la loi. Pour notre part, nous considérons que Mlle Breslin ne fait pas honneur à notre métier. Nous lui laissons pour l'instant le bénéfice du doute. Mais si jamais il est prouvé que ses articles sont une infecte bouillabaisse, nous ne manquerons pas de le lui dire. En termes durs, mais polis, car nous n'avons pas encore appris à tremper notre plume dans une encre sale.

Roger CHAMPOUX



Concordia Salus

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Où sont les guides bilingues à Ottawa?

A l'honorable Léon Balcer,
Solliciteur général,
Hôtel du Gouvernement,
Ottawa, Ont.

Monsieur le Ministre,

Je viens porter à votr eattention ma déception sur la récente visite que j'ai faite à Ottawa. Moi qui pensais que le capitale du Canada était celle de tous les citoyens du pays, j'ai été fort surpris de constater le contraire.

C'est l'anglais qui prédomine partout et on a l'audace de nous insulter parce que nous sommes Canadiens français. Pour ces gens le français c'est étranger et c'est réservé au Québec seulement.

Voici un exemple du traitement que l'on sert à 30% de la population du pays. Le 17 août dernier, vers 3½ heures, en compagnie de deux autres personnes, je me rendis visiter la Chambre des communes. Le chef des guides, à qui nous nous sommes adressés et qui porte le numéro 25, a refusé de me répondre en français lorsque je lui ai demandé un guide bilingue. Il alla même jusqu'à nous refuser un guide parlant français, prétextant que nous étions trop peu, et qu'ils avaient trop de touristes américains, noirs comme blancs, qui devaient passer avant nous. J'ai protesté énergiquement et ce n'est que trois quarts d'heure plus tard, et parce qu'il n'y avait plus de personnes de langue anglaise qu'il nous donna un guide bilingue.

Il me semble, Monsieur le Ministre, que dans un Parlement bilingue, comme les politiciens le chantent sur tous les toits, qu'on est en droit d'exiger que l'on nous traite dans l'une ou l'autre des langues officielles du pays sans avoir à le quémander.

J'ose croire qu'après ces quelques renseignements, vous vous mettrez à la tâche de corriger ces injustices envers notre groupe ethnique. En le faisant, vous ne ferez que votre devoir envers ceux qui vous ont élu, et ce ne sera que contribuer à promouvoir l'unité de la nation canadienne.

Henri Deveau,
256, rue Labrecque,
Arvida, P.Q.

La folie des terrains de stationnement

Monsieur le Rédacteur,

La folie des terrains de stationnement qui afflige le comité exécutif de la ville va de nouveau être un sujet de discussion à la prochaine séance du conseil municipal. Le Comité propose une formule qui, si acceptée, permettra des terrains de stationnement dans certaines zones résidentielles. La loi no 1132 défend clairement les terrains publics sur la rue Sherbrooke entre la rue St-Denis et les limites est de la cité de Westmount. Est-ce que la loi que l'on propose va supplanter le no 1132 ? Si oui, pourquoi ?

En permettant la construction d'édifices d'une architecture monstrueuse et en tolérant (permettant ?) des terrains de stationnement illégaux sur la plus belle rue de Montréal, et une des plus belles du pays, l'administration municipale démontre de nouveau qu'elle n'a aucune intention de faire face d'une manière saine et intelligente aux problèmes qui la concernent. Au contraire, elle trouve plus facile et simple d'adopter une politique d'incompétence qui a marqué ses trois années au pouvoir. Enumérer les oeuvres de cette administration, c'est énumérer ses faillites et la proposition sur les terrains apparait la plus récente de celles-ci.

L'administration va sans doute protester qu'un plus grand nombre de champs de stationnement contribue à soulager le problème critique de la circulation, ce qui est sottise. Ia seule solution au problème est d'établir un système efficace de transport souterrain qui découragera la circulation privée non-essentielle et d'appliquer rigoureusement des lois sévères afin d'assurer que la circulation de surface puisse procéder d'une manière sûre et rapide. Quelle pensée sérieuse a été donnée, par exemple, au boulevard Dorchester lorsque les édifices présentement en construction déverseront des milliers de gens aux heures de fermeture ? Est-ce qu'on répondra en émettant quelques permis pour des terrains de stationnement dans les quartiers résidentiels ?

J'espère que la requête de l'administration sera étudiée à fond avant de passer au vote. Si elle menace la rue Sherbrooke, c'est une assez bonne raison de la refuser. Montréal mérite mieux que de voir son charme détruit au bénéfice de quelques exploitants de terrains de stationnement dont le gain financier semble concerner le comité exécutif plus que le bien-être général de la ville.

John Lynch Staunton

Robichaud à la rescousse de Durelle

Monseur le Rédacteur,

Je suis content d'apprendre de M. Théo Godin que le gouvernement du N.-B. publie en français une brochure pour touriste acadien. Ce fut cette brochure sans doute qui a décidé Robichaud à faire le voyage de Frédériction pour y découvrir qu'il n'y a pas en Acadie de problèmes linguistiques, que tout est pour le mieux dans la plus belle des capitales, même si pour parler français il faut aller dans la réserve Mic-Mac voisine. J'ai séjourné déjà à Frédériction, je concède à M. Godin qu'il est plus sage de se faire un nom que d'afficher un titre. Mais en l'occurence ce MD, qu'il me reproche, m'aura été utile: il m'a permis de constater que les soldats acadiens, qui ne parlaient pas anglais, étaient presque tous des M3, c'est-à-dire déclarés idiots par les médecins anglais qui les avaient examinés. Cette injustice m'avait paru effarante; je ne l'ai pas encore digérée.

Les anciens Acadiens parlaient un français beaucoup plus pur, beaucoup plus agréable à entendre que celui des Canadiens. Cette belle langue est en train de disparaitre sauf peut-être dans la Petite République et dans les comtés qui touchent en Québec. Je crois que les Acadiens auraient plus d'avantages à se rattacher à nous qu'à rester sous un régime anglais, même si à la tête de ce régime anglais il y a désormais un nommé Robichaud. Le succès de celui-ci les venge tout au plus de la défaite de Durelle. Les peuples humiliés se contentent de peu.

Jacques Ferron

A propos du stationnement dans les zones domiciliaires

A tous les conseillers municipaux

Le Conseil municipal doit étudier à sa prochaine réunion un projet d'amendement (item 118 à l'agenda) concernant un projet de règlement en vue d'autoriser l'utilisation, pour fins de stationnement, de certains terrains situés dans les zones domiciliaires.

Cet amendement sera au détriment des zones domiciliaires, Vous voyez d'ici l'abus qu'on pourrait en faire. Et qui profiterait d'un tel règlement? Des spéculateurs, bien sûr.

Notre association ayant, entre autres buts, la défense des intérêts des marchands de la rue St-Hubert et des rues avoisinantes, nous désirons vous faire part de notre objection à cet amendement. Nous ne sommes pas rétrogrades : Dieu sait que les marchands de la Plaza St-Hubert sont progressifs. Mais il ne faut pas non plus ouvrir la porte toute grande aux spéculateurs et risquer de faire disparaitre un grand nombre de marchands, établis depuis des générations, et qui, par leurs taxes, ont aidé à l'expansion de la métropole depuis si longtemps.

N'est-il pas du devoir de nos conseillers municipaux de voir à la survie des marchands en affaires depuis longtemps plutôt que de faliciter, par un règlement dangereux, l'établissement de nouveaux centres d'achats qui auront pour effet la disparution d'un grand nombre de marchands?

Il est bien évident que, dans certains cas, il faille apporter des changements au zonage commercial. Mais — et c'est là qu'est toute la différence — chaque cas individuel devrait être étudié selon ses mérites propres. Nous aurons là du travail beaucoup plus constructif et profitable.

Voilà, Messieurs les Conseillers, notre attitude vis-à-vis cet amendement. Nous espérons que vous partagez notre opinion.

Wilfrid Sauvé, président,
Association du Centre d'achats de la rue St-Hubert, Inc.

Où allons-nous ?

Monsieur le Rédacteur,

Les événements de Cuba me font réfléchir sur notre situation canadienne. Trouvez-moi une compagnie qui soit essentiellement canadienne. Nos forêts, nos mines, etc., appartiennent à l'étranger. Pour comble de malheur, nous avions trois compagnies qui étaient apparemment canadiennes-françaises : Simard de Sorel, Miron Frères de Montréal et Roy de l'Assomption. Les trois sont partiellement ou totalement vendues, dont une à une entreprise juive des Etats-Unis. De grâce, où allons-nous, Canadiens français ? Comment pouvons-nous revendiquer nos droits et notre langue quand nous n'avons plus rien qui pèse dans la balance ?

De plus, la rumeur a couru que l'Iron Ore abandonnerait ses mines du Nouveau-Québec et que Schefferville deviendrait une ville morte. S'il y a du vrai dans ce bruit, je conseillerais au nouveau gouvernement de Québec de saisir l'occasion de s'emparer de ces mines et de bouter dehors les Américains. Si nous voulons récupérer nos ressources, il va falloir imiter Fidel Castro. C'est bien beau d'ouvrir ses portes au capital étranger, mais quand on veut reprendre son économie, on voit que ce n'est pas si facile que cela.

Un lecteur
Noranda

Une clique d'arrivistes

Monsieur le Rédacteur :

Ma lettre s'adresse à M. Harold W. Burgess, homme qui lit votre journal pour sa valeur culturelle, et aux hommes du "Town" qui déplorent le bilinguisme. Je fais référence à votre édition de mardi, le 9 août.

Il aurait été plus facile pour moi d'écrire cette lettre en anglais, car l'anglais est ma langue maternelle (Je suis vraiment Anglais, pas un de ces snobs du "Town" qui sont Anglais de nom seulement).

Cependant, étant un convaincu de la souveraineté égale des deux langues, j'ai fait de mon mieux pour écrire cette lettre dans la langue de votre journal (Je veux que vous excusiez les fautes de grammaire que j'ai faites à cause de mon manque d'habileté en français).

M. Burgess souffre évidemment de la maladie des Etats-Unis : "l'isolationnisme". Il aime à garder la tête enterrée dans le sable aride de la culture américaine. Il veut que la province de Québec se perde (avec les cinquante Etats de l'Union) en chassant sa propre queue (procès que M. Burgess appelle "plain Anglo-Saxon get up and go").

A propos de son opinion qu'un pays ne peut pas survivre s'il y existe du bilinguisme, est-ce qu'il a oublié (commodément) la Suisse, pays qui n'est pas seulement bilingue, mais trilingue ?

Mais je m'éloigne du but de ma lettre. J'avais l'intention de vous féliciter de votre article sur la petite société "demi-dieux du "Town"". Ces hommes, qui sont-ils ? Il me semble qu'ils forment une clique d'arrivistes très snobs. Ils ont adopté des tendances chimériques victoriennes. Ils ne sont que des Nord-Américains qui veulent essayer d'adopter, après une courte durée de temps seulement, une culture qui nous a pris deux mille ans à établir.

Ces bigots — il n'y a pas d'autre mot pour les décrire — représentent pour tout le monde les "Canadiens". Ce n'est pas étonnant que la réputation fière du Canada dégénère si vite dans le monde.

Monsieur, je suis étudiant. J'espère que cette lettre brève et plus ou moins mal écrite donnera du courage à d'autres étudiants de se joindre à votre cause et d'aider à constituer une nation Canadienne intelligente et bilingue.

Martin A. Sherwood,
Ile Bizard, P.Q.

A propos de caricatures

Monsieur le Rédacteur,

Beaucoup de gens sont dégoûtés des caricatures qui ont paru dans "La Presse".

On dirait que le Monsieur, qui s'adonne à cet art prend infiniment de plaisir à dessiner des caricatures hideuses de nos hommes politiques, tant sur le plan fédéral que provincial et municipal.

Durant la campagne électorale provinciale, les candidats de l'Union nationale étaient des monstres et ceux du parti libéral des victimes égorgées.

Une caricature nous faisait voir M. Barrette étranglant M. Lesage. M. Barrette est-il un criminel ? "La Presse" a des ménagements délicats pour ses protégés et favoris. Tout ce qui a trait au parti libéral, n'y touchez pas !

Tout ce qui sort du "Devoir" et de "La Réforme", respectez-le !

L'auteur du "Vrai visage de Duplessis", nous fournirait un sujet de caricature plaisant.

Essayez donc, je vous en prie, M. Lapalme !

"Le Devoir", tel que rédigé de nos jours, n'est pas celui de Henri Bourassa et de Omer Héroux.

Monsieur le caricaturiste, vous feriez plaisir à beaucoup de gens, croyez-le, en nous servant les sujets suivants :

René Lévesque, avec ses pantalons pendants, l'habit qui biaise, le front soucieux et tourmenté, les yeux levés vers l'infini, qu'il ne voit pas. C'est le miroir d'un contemplatif d'un grand Ordre de la Gauche ! Quel beau point de mire vous nous donneriez !

En second : M. Lesage, pâle, d'allure indécise. On dirait qu'il est dans un état syncopal permanent.

En 3ième : M. Drapeau, dont le sourire est toujours absent, yeux durs, fixés dans le vide, le doigt pointé à la Hitler, lui qui disait un jour : "Duplessis est mort ainsi que Sauvé ; Barrette est à la veille de tomber."

Qu'il prenne garde ! Son heure est peut-être plus rapprochée que celle de M. Barrette.

Pour un président honoraire de l'Action civique, c'est manquer du plus élémentaire civisme.

Ces jours derniers, une autre caricature du maire de Ville Mont-Royal nous était donnée.

Pour ma satisfaction, elle était trop modeste, pour un homme qui injurie les Canadiens français.

Allez-y quand c'est le temps! Je vous supplie cher Monsieur, mettez-y de la décence et de la bienséance; les deux sont synonimes de charité.

Vous possédez un bel art et quand vous voulez, vous le rendez amusant.

"La Presse" nous dit qu'elle se réserve le droit de ne pas publier les lettres injurieuses. Alors, pourquoi permet-t-elle de telles caricatures ?

Améda Roy,
2170, rue Laurier Est.

presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

Un accord anglo-allemand

LONDRES. — "La Grande-Bretagne et l'Allemagne sont sur le point de conclure un important accord sur les armements pour la mise en commun de missiles, chars d'assaut et avions. On s'attend que l'accord soit signé à Londres la semaine prochaine," annonce le **DAILY MAIL** (conservateur). Il ajoute : "Cet accord promet d'être le plus important de ceux qui auront été conclus entre deux puissances européennes de premier plan depuis la création de l'Alliance atlantique il y a dix ans. Il est la première conséquence des nouvelles relations entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne établies lors de la réunion Macmillan-Adenauer, le mois dernier à Bonn. Les derniers détails seront étudiés au cours des entretiens qui se dérouleront à Whitehall mercredi et jeudi prochains entre M. Harold Watkinson, ministre de la Défense, et son homologue allemand, Herr Franz-Joseph Strauss."



Le **DAILY MAIL** précise que cet accord de coopération pour le développement et la production d'armes anglo-allemandes portera sur ces armes : le missile tactique britannique Blue Water, pour les armes de terre ;le dernier-né des chars d'assaut britanniques, très rapide et conçu pour se déplacer sur les plaines européennes, et l'avion à décollage vertical Hawker 1127. Il indique encore que MM. Graff, ministre autrichien de la Défense et son collègue M. Handel, se trouveront à Londres en même temps que M. Strauss et qu'on prévoit qu'ils signeront des accords pour l'achat notamment du char mis au point en commun par la Grande-Bretagne et l'Allemagne.

Le **DAILY MAIL** dont l'article porte la signature de son chroniqueur militaire M. Stevenson conclut :

"L'accord sur les armements contrebalancera la politique de grandeur obstinée du général de Gaulle à l'égard de l'OTAN, qui est en train de miner dangereusement l'Alliance. Les généraux français commencent déjà à se sentir mal à l'aise en mesurant qu'ils sont en train de perdre influence et puissance dans l'OTAN.

La fermeture de la frontière

LONDRES — La presse britannique commente la décision des autorités est-allemandes de fermer la frontière du secteur oriental de Berlin aux Allemands de l'Ouest.

Le **TIMES** (indépendant) : "La fermeture par les autorités de l'Allemagne orientale de la frontière de Berlin-Est ne semble pas pour le moment devoir conduire à une crise internationale. Le cas échéant, celle-ci pourrait difficilement ne pas être grave. Sinon l'incident doit être considéré comme un avertissement surtout en vue de la réunion prévue du Bundestag à Berlin à la fin de l'année... C'est une caractéristique des Allemands de gâcher lurs bonnes causes en faisant de la surenchère. Il semble qu'ils ne sachent pas où s'arrêter. Les Berlinois de l'Ouest ont une cause excellente, bien soutenue. Il y a des gens en Allemagne occidentale qui semblent disposés à la gâcher. S'ils persistent, ils commettront une erreur. Car les alliés occidentaux finiront par estimer que le sentiment de responsabilité envers Berlin-Ouest est exploité. Et de là à penser que le jeu ne vaut pas la chandelle, il n'y a qu'un pas, qui pourrait être franchi."

Le **GUARDIAN** (libéral) : "M. Ulbricht espère probablement grâce à ce coup d'épingle attirer l'attention sur le stock plus important et plus douloureux d'epingles en sa possession, afin de rappeler aux puissances occidentales la faiblesse réelle de leur position à Bérlin... Bien entendu M. Ulbricht n'a pas de droit à protester contre la réunion du Bundestag à Berlin-Ouest, mais les Allemands de l'Ouest n'ont qu'un droit incertain, aux termes des accords des quatre puissances, à tenir là-bas cette réunion."

Le **NEWS CHRONICLE** (libéral) : "La Russie et l'Ouest sont à nouveau sur le fil du rasoir. Ne réalisent-ils pas que la guerre ne pourrait avoir pour conséquence qu'une grande victoire de la Chine communiste ?"

Le **DAILY TELEGRAPH** (conservateur) : "L'initiative de l'Allemagne de l'Est n'est pas seulement un coup d'épingle : ce n'est pas non plus de la politique au bord du gouffre. On pourrait la comparer aux tentatives d'un lutteur pour éprouver la tactique et les réactions de son adversaire. L'Ouest n'a qu'une chose à faire, montrer clairement que sa réaction sera ferme et solidaire."

Le **DAILY HERALD** (travailliste) : "M. Khrouchtchev, en dépit de sa rudesse, s'est gardé depuis l'échec de la conférence au sommet de créer un conflit irréparable avec l'Ouest à propos de Berlin. Il ne semble pas qu'il veuille maintenant risquer une crise grave, même s'il appuie le défi de l'Allemagne de l'Est sur le droit d'accès. Bien entendu, l'intervention des Allemands de l'Est n'a aucun fondement légal. Leur mise en garde aux Alliés occidentaux est une franche impertinence. Encore vaudrait-il mieux qu'ils n'aient pas reçu de prétexte plausible. C'est de la folie que de prévoir, à Berlin, de grands rassemblements d'exilés allemands qui s'agitent pour le retour de territoires de l'Est perdus par la guerre de Hitler."

SERVICE FRANCE-PRESSE

Une position insoutenable

PARIS-L'AURORE (droite radicale) — Quelles que soient les raisons invoquées par les autorités de Berlin-Pankow pour interdire l'accès de Berlin-Est aux citoyens de la République Fédérale, leur position est insoutenable sur le plan juridique, leur décision parfaitement arbitraire... Cela dit, force nous est de reconnaitre que les dirigeants d'Allemagne de l'Ouest n'ont pas fait grand-chose pour défendre le climat au niveau du rideau de fer, allant même parfois jusqu'à provoquer de l'irritation chez leurs propres amis... Mais ce petit blocus n'est-il pas une simple répétition en prévision du Bundestag, à Berlin le 1er octobre, considérée comme une provocation par le bloc communiste ? Il reste toujours la menace de Khrouchtchev, renouvelée à Vienne le mois dernier, d'un traité de paix séparé avec le satellite d'Allemagne orientale.

COMBAT (indépendant de gauche) : Cette fin d'année sera très dure. L'avis berlinois annonce d'autres décisions, arrêtées peut-être, avant même que la conférence au sommet ne se réunit pour se séparer... Si le climat s'échauffe, le moins que l'on puisse attendre de Moscou est l'annonce d'un traité de paix avec l'Allemagne de l'Est. Alors sera considéré comme une fiction le vestige de l'accord d'occupation quadripartite. Alors seront dénoncées comme caduques les tolérances de droit de passage, les corridors terrestres et aériens. Alors l'incident sera un risque quotidien. Que l'on ne surestime pas, à ce propos, la compensation que pourrait apporter le différend sino-russe. Si M. Khrouchtchev rencontre en octobre aussi, comme on le prévoit, M. Mao-Tse-Toung, l'alignement se fera entre la Chine communiste et la Russie des Soviets. Sur le plus dur, comme c'est la règle d'acier des appareils communistes.

LIBERATION (progressiste) : L'URSS et ses alliés montrent ne plus vouloir laisser passer la moindre provocation de ceux qu'ils rendent responsables, pour une large part, de l'échec des pourparlers Est-Ouest. (Ont-ils tort ? en tout cas, nous devons prendre leurs avertissements très au sérieux)... Les alliés de Bonn dans l'OTAN ont encore la parole, et d'abord nous. Il faut nous en servir. Il faut interdire la provocation que serait la réunion du 1er octobre à Berlin-Ouest du Bundestag de Bonn, et dire clairement à Adenauer qu'on ne le soutiendrait pas s'il passait outre. Il faut lui refuser les armes nucléaires et les effectifs qu'il exige. Il faut cesser d'être cocus, si nous ne voulons pas demain avoir à nous battre pour le roi de Prusse. De Gaulle en parlera-t-il lundi ?...

Une belle et immense proie

PARIS. — **LE FIGADO** (modéré) : "Il faut voir les choses telles qu'elles sont, les convulsions du Congo, l'hystérie de haine raciale de Patrice Lumumba, et maintenant les événements du Mali, en attendant les essais d'internationalisation du conflit algérien. Tout cela offre à l'URSS, champion du communisme international, une occasion inespérée d'accentuer son emprise sur le continent africain, de saisir cette belle et immense proie, convoitée naguère par le colonel Nasser qui l'a désignée lui-même dans son médiocre traité de **LA PHILOSOPHIE DE LA REVOLUTION**. La Russie soviétique irait-elle jusqu'à la guerre pour s'en emparer ? Cela est peu probable. Ce qu'elle veut, comptant sur les faiblesses, les hesitations, les divergences du monde libre et d'abord pour accentuer ses faiblesses, c'est faire échec à cette Eurafrique qui était le rêve d'avenir des élites d'Afrique noire, et qui pourrait contribuer en effet à forger un avenir lumineux dans l'ensemble africain.

Pour cela, tous les moyens sont bons. Il s'agit surtout de provoquer des désordres, d'attiser les incendies, sans reculer même devant les possibilités d'un raz de marée de la barbarie ancestrale comme les héros de Dostoievsky **LES DEMONS, LES POSSEDES.**

* * *

Dans les circonstances actuelles, dit le journal londonien, il n'est pas surprenant que de fortes pressions soient exercées sur le gouvernement, par les intérêts manufacturiers, pour augmenter la protection douanière. "Jusqu'ici, dit-il, le gouvernement a maintenu ses positions, mais la décision d'enquêter sur les malaises de l'industrie automobile pourrait bien indiquer de quel côté souffle le vent."

Les lettres envoyées à la "Presse" pour publication sous la rubrique "La parole est à nos lecteurs" doivent porter le nom et l'adresse de l'auteur, même si elles ne doivent paraître que sous un pseudonyme. La "Presse" se réserve le droit de ne pas publier les lettres de peu d'intérêt pour le public, injurieuses, abusent des personnalités, ainsi que d'écourter les textes trop longs.

"Une médaille à un grand journal qui s'est placé au premier rang de la presse d'Amérique. LA PRESSE, de Montréal, qui fait un si large et si sympathique accueil à tout ce qui vient de France et à qui l'Académie adresse son plus cordial salut". (Extrait du rapport de M. René Doumic sur les concours de l'année, tel que lu par le secrétaire perpétuel à la séance publique annuelle de l'Académie Française tenue le 18 décembre 1931 selon le texte publié dans le "Temps" de Paris.)



La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que la "Presse" publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de la "Presse" sont également réservés.

Abonnement par la poste,
Canada, sauf Montréal et banlieue, un an $6.00. Etats-Unis $7.50
"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe,
Ministère des Postes, Ottawa."



BONJOUR, CANADA — C'est un salut de l'Uruguay qu'apporte cette famille de Montevideo en notre pays, au cours de son périple autour des trois Amériques. Les 30,000 milles parcourus dans leur camionnette "canadienne" jusqu'ici, démontre qui'ls ont voulu "visiter" du pays plutôt que les "traverser" seulement. De gauche à droite: Mme Dolores Bravo Ferrer, Esperanza, 22 ans, M. Antonio Bravo Ferrer, 48 ans, François, 17 ans, Fernando, 10 ans, et Isazio Ferrer, 35 ans, neveux de M. Bravo Ferrer. Isazio est un néo-Canadien, demeurant à Montréal et arrivé au pays il y a huit ans. Le groupe espère se rendre à Vancouver et séjourner trois mois au pays avant de rentrer à la maison par la côte du Pacifique.

30,000 milles en camionnette

Une famille uruguayenne fait le tour des trois Amériques

par **Claude GENDRON**

15 pays visités, 30,000 milles parcourus, 20 mois de déplacements. Et ce n'est là que la moitié du voyage... sans oublier les frais encourus jusqu'ici, $4,000.

Tout cela pour connaître l'Amérique du Sud et du Nord, sans oublier l'Amérique centrale, tout en apportant au Canada un message d'amitié de la part de l'Uruguay, "les pays les plus démocratiques d'Amérique".

Tel est le but du voyage qu'effectuent présentement M. Antonio Bravo Ferrer, de Montevideo et sa famille, Mme Bravo Ferrer (Dolores), Esperanza 22 ans, François, 17 ans et Fernando, 10 ans, ainsi que leur neveu, un néo-Canadien, Isazio Ferrer, 35 ans.

Trois événements importants ont marqué ce voyage pour la famille Bravo Ferrer : un décès, un mariage et une naissance. Quant aux voyageurs, ils ont connu la vie de camping, les intempéries, le soleil brûlant, les accidents, la peur des révolutions; mais ils ont connu également l'hospitalité des divers pays visités, la joie de découvrir des pays nouveaux et la surprise de constater qu'au Canada... il peut faire aussi chaud que dans la région de l'équateur, en été du moins.

Des projets sont également nés au cours du voyage. Le goût de l'aventure pousse la famille à organiser d'autres voyages semblables dans les autres continents, en Europe et en Afrique. Mais il est fort probable que les deux plus jeunes ne participent pas à ces voyages, leur père ayant l'intention de les faire étudier au Canada, plus précisément à Montréal, "où ils pourront apprendre le français et l'anglais", s'il peut trouver une famille qui acceptera de les garder.

La majeure partie des dépenses fut prise à même les économies du chef de famille. Employé d'une importante firme cinématographique, M. Bravo Ferrer est spécialiste dans l'installation des appareils de projection dans les salles de cinéma. Cela l'amena d'ailleurs à passer une dizaine d'années en France, où est né François. On comprendra facilement que la camionnette "canadienne" dans laquelle ils effectuent le voyage transporte un nombre imposant de films servant à enregistrer les souvenirs de voyage.

Mais, voyons les principales péripéties du voyage. D'abord, notons, qu'Isazio Ferrer est venu s'établir à Montréal, il y a 8 ans, est devenu citoyen canadien et qu'en compagnie d'un ami, Pedro Perres, il partit pour l'Uruguay e nmars 1957, pour rendre visite à son oncle dans une camionnette canadienne. Les deux jeunes gens arrivèrent à Montevideo en janvier 1958.

Laissant son véhicule à l'oncle Antonio, Isazio revint au Canada par avion trois mois plus tard. Mais, en mai 1960, il devait rejoindre au Guatemala, la famille Bravo Ferrer, qui avait déjà entrepris son voyage 15 mois auparavant.

En effet, M. Bravo Ferrer quitta la maison en décembre 1958. Il avait avec lui ses cinq enfants, dont Federico, 27 ans, et Antonio, 24 ans. Mais laissons parler les voyageurs.

"Nous n'avions pas l'intention de venir directement au Canada, nous voulions d'abord visiter l'Amérique du sud. Mais un malheur devait nous frapper moins de trois mois après notre départ. Antoine, mon deuxième fils, tomba malade et mourut le 14 février 1959, à Salta, en Argentine. Nous demeurâmes à cet endroit quelques mois, suffisamment longtemps pour permettre à mon aîné, Federico, de tomber en amour et de se marier, en avril.

"Les nouveaux époux décidèrent d'en profiter pour faire leur "voyage de noce" avec nous. Et tout alla si bien que le 16 février 1960, ma bru donna naissance à un garçon. L'événement se produisit à Puntarenas, Costa-Rica. La nouvelle maman rétablie, nous reprimes la route avec un voyageur de plus. Mais trois mois plus tard, alors que nous visitions le Guatemala. Federico décida de rentrer à la maison, le voyage étant un peu trop rude pour sa femme et le bébé.

"C'est à ce moment qu'Isazio vint nous rejoindre. Nous avons parcouru le Pérou, l'Argentine, l'Equateur, le Chili, la Bolivie, la Colombie, Panama, Costa-Rica, le Nicaragua, l'Honduras, l'El Salvador, le Guatemala, le Mexique, les Etats-Unis et nous voilà au Canada".

Quelques souvenirs : "Nous avons dû voyager par bateau entre la Colombie et Panama, et entre Golfito et Puntarenas (Costa-Rica), puis par train entre Puerto Armoies (Panama) et Golfito.

"Notre séjour en Bolivie et en Colombie s'est déroulé dans la peur. Des révolutions grondaient dans ces deux pays et nous ne voulions aucunement y être impliqués. Il en fut un peu de même à Panama où nous avons même reçu quelques cailloux sur le camion à un certain moment.

"A Costa Rica, nous avons été retardés pendant 24 jours, à cause d'une grève. Entre le Guatemala et le Mexique, nous avons dû poser des chaines aux roues de la camionnette, la route pan-américaine étant presque impraticable, détrempée par les pluies. Le petit pont situé juste à la frontière des deux pays, fut emporté par le courant, deux heures après que nous y fûmes passés.

"Nous avons eu trois accidents mineurs. Mais l'un d'eux faillit être tragique. Une roue se détacha d ucamion, alors que je filais à 15 milles à l'heure. Je venais à peine de ralentir à l'approche d'une courbe dangereuse. Une minute plus tôt, je filais à 50 milles à l'heure.

"Nous faisions nous-mêmes toutes les réparations possibles sur le camion, tout comme nous assurions notre propre logement. Les hommes couchaient sous la tente, les femmes, dans la camionnette. Celles-ci préparaient également les repas, faisaient la lessive, etc.

"Je dois dire que nous avons

Voir UNE FAMILLE en page 19

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Madame, où est donc votre pouls?

par Roméo BOUCHER, M.D.

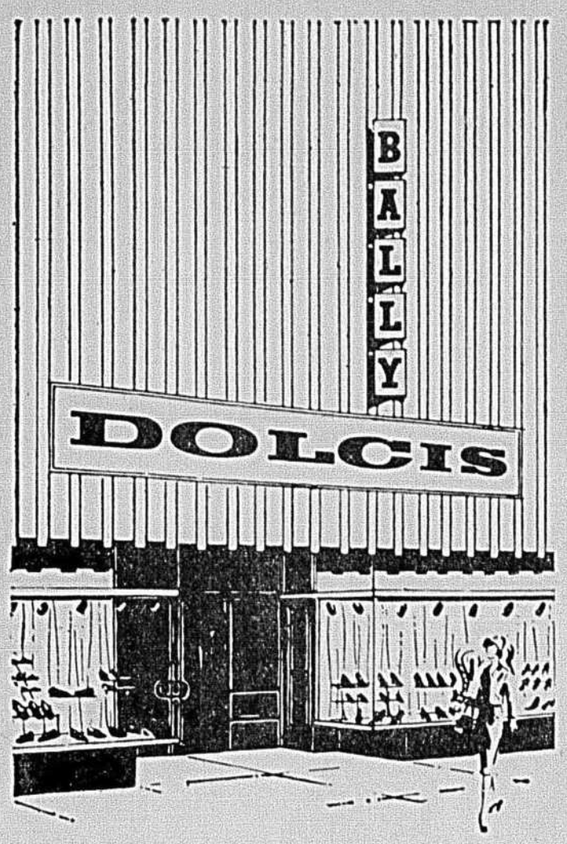
Il y a trois façons de ne pas avoir de pouls. La plus habituelle est celle de mourir, ce qui est une idée assez peu brillante. A ce moment, tous les battements arrêtent, ceux du pouls comme ceux du coeur. La deuxième n'est pas fameuse non plus : c'est celle de l'agonie. A ce moment il existe, mais on le cherche. On le cherche tellement qu'on en vient à le perdre pour tout de bon et à rentrer dans la catégorie de ceux qui ont le malheur de rentrer dans la fin déplorable mais ordinaire de toute humanité. Reste enfin une troisième façon, c'est de ne pas en avoir même en vie. Nous devons cette découverte à un Japonais, du nom de Takayashu, qui a décrit cette maladie qu'on retrouve de plus en plus et qui fait aujourd'hui le sujet d'étude de savants cliniciens. Drôle de maladie, en vérité. Chaque fois qu'elle est diagnostiquée, c'est toujours chez une jeune femme, au cours d'une affection aiguë de nature indéterminée. On l'a bien signalée quelquefois au cours d'une maladie de l'aorte d'origine syphilitique, mais quelques fois seulement. De toute façon, disons tout de suite que le pronostic de cette absence de pouls est plutôt sombre. La plupart des malades meurent assez rapidement quoique certains aient vécu quatre années sans pouls, mais ils sont rares.

Manquer de pouls est assez original, direz-vous. Y a-t-il d'autres signes ? Evidemment, depuis la description du médecin japonais, la maladie se constitue petit à petit, c'est-à-dire que les cadres s'en délimitent et que la tableau clinique s'enrichit (si l'on peut dire !) D'abord le signe essentiel et le plus commun est l'absence de pulsation artérielle aux membres supérieurs. Selon la vieille conception chinoise, il y a de nombreux endroits sur le corps humain où le pouls est perceptible. La plus ordinaire est à la radiale, aux tempes et aux gros vaisseaux artériels du cou. A ces endroits, il n'y a plus de pouls, mais il existe ailleurs, partout où il peut se prendre, au pied comme en arrière des genoux, à l'aine comme aux orteils. A part cette absence bien localisée du pouls, qu'y a-t-il d'autre ? Des vertiges, évidemment, et des pertes de connaissance qui en sont la conséquence, disons immédiate. Enfin le développement d'une cataracte et l'impossibilité de prendre toute pression artérielle aux membres supérieurs, comme cela se fait régulièrement. Mais la cataracte n'est pas le seul signe oculaire, il en existe bien d'autres que les spécialistes accumulent au fur et à mesure qu'ils voient des femmes sans pouls. Aussi, signalent-ils comme particulièrement fréquents certains troubles de la vision qui se répeten inlassablement quand la malade tourne brutalement la tête ou se lève rapidement.

Physiquement, la peau de ces malades est fine, le cheveu blond, les règles peu abondantes ou nulles. Il existe presque toujours une certaine boiterie qui parait en relation assez constante avec une hypertension des membres inférieurs et certains troubles de la parole. Règle générale, une cécité progressive s'installe et la mort survient par un infarctus au cerveau.

Et qu'est-ce qui cause cette maladie? On n'en sait absolument rien. On a pensé à une certaine forme de tuberculose, à une artérite due à un microbe inconnu; on n'en a jamais mis en évidence aucune preuve. Tout ce qu'on trouve à l'autopsie de ces malades c'est que les artères de la crosse de l'aorte sont oblitérées plus ou moins, trop pour établir une compensation suffisante. En résumé, ce sont des malades qui n'ont pas de pouls aux membres supérieurs ni de pression artérielle, qui font des troubles oculaires et qui meurent par une absence de circulation cérébrale, ramollissement ou infarctus du myocarde. Traitement? Nul jusqu'à date.

Comme on le voit, cette maladie un peu particulière présente aux chercheurs des inconnues nombreuses. Si nous en avons parlé, ce n'est pas tant à cause de sa rareté et de son issue, ni à cause de son tableau symptômatique particulier, c'est pour souligner que la médecine a encore des progrès à faire. Rien ne nous dit que cette maladie dans quelques années ne sera pas plus fréquente. Aussi fait-elle comprendre l'utilité des recherches qui se font en médecine pour comprendre une maladie, en déceler la cause et la traiter avec succès. Rien ne nous dit que dans un temps plus ou moins rapproché nous ne serons pas obligés de recourir à la Science pour notre protection ou pour celle de nos proches. Il faut qu'elle soit en mesure de répondre à notre appel, comme elle a répondu à tant d'autres pour guérir telle ou telle maladie qu'on ne voit presque plus ou dont elle est la seule et véritable triomphatrice.



MAINTENANT OUVERT

NOUVEAU

Elégant Salon de chaussures

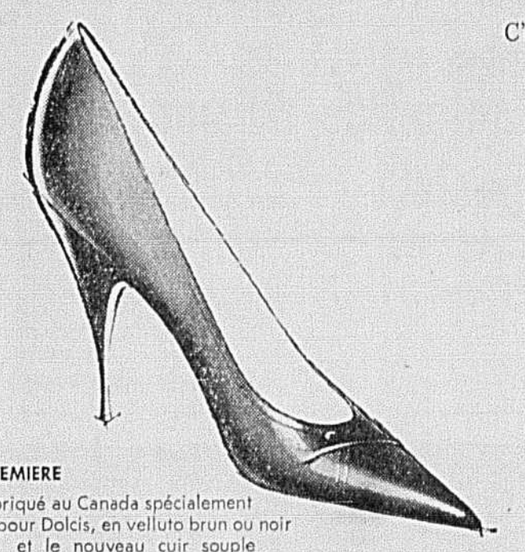
6884 rue St-Hubert

Dolcis est fier d'annoncer l'ouverture de leur second magasin à Montréal... pour faire face à la demande de souliers mode exclusifs. Ce nouveau magasin ultra-moderne offrira des souliers de dames conçus par les stylistes les plus réputés du monde venant du Canada, de France, d'Italie, de Suisse et d'Angleterre.



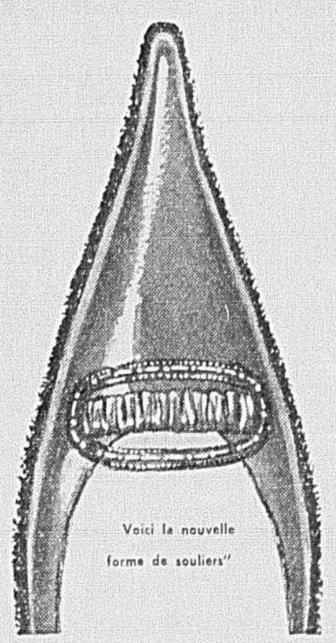
ORMONDE
une autre valeur exceptionnelle exclusive à Dolics. Yum Yum noir ou brun, ainsi qu'en nouveau cuir Duvet vert, rouge et pourpre. **$14.98**

C'est seulement chez Dolcis que vous trouverez la toute nouvelle et élégante forme "TIPTOE", une création de Bally, fabricants de réputation mondiale. Soyez parmi les premiers qui visiteront notre nouveau magasin Bally Dolcis. M. Bernard Gaudette et son personnel courtois espèrent vous chausser de souliers de valeur et style les plus exceptionnels de Montréal.

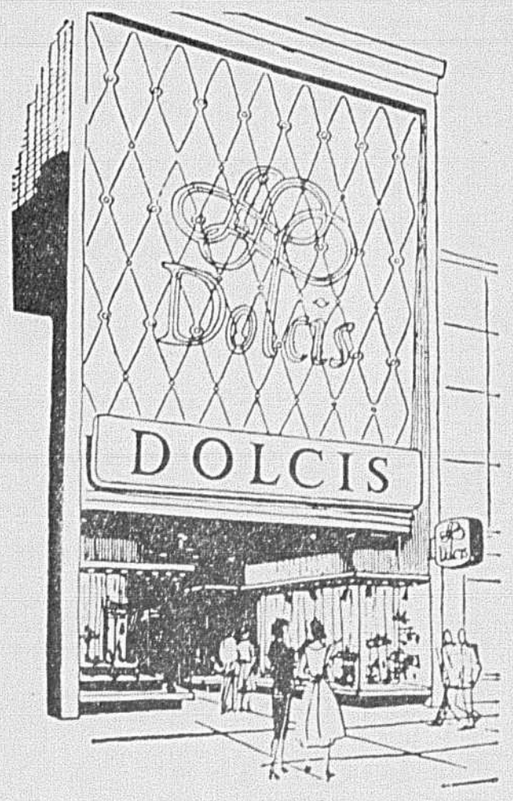


PREMIERE
fabriqué au Canada spécialement pour Dolcis, en velluto brun ou noir et le nouveau cuir souple Yum Yum en Abbey (brun). **$20.95**

Tous les modèles et valeurs offerts à notre nouveau magasin sont aussi disponibles au 767-769 RUE STE-CATHERINE OUEST



INTRIGUE
les souliers les plus féminins qu'on ait jamais vus en veau noir, veau lustré cassis et bronze. Talons minces incassables. **$20.95**



Sacs à main superbement assortis comme compléments de tout modèle de souliers et confectionnés du même produit, et de couleur identique.

Nous vous invitons à ouvrir un compte courant Dolcis.

Cette semaine **VOUS POUVEZ GAGNER, TOUTES DEPENSES PAYEES** POUR DEUX SEMAINES

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

de Vacances pour deux à la Jamaïque par B·O·A·C



...séjour au luxueux hôtel BAY ROC sur la baie Montego



Règlements du concours

Ecrire vos nom, adresse et numéro de téléphone à l'endos de factures Morgan ou de fac-similés acceptables, les déposer dans l'une des boîtes disposées à cet effet aux 5 magasins Morgan, ou les poster comme suit: CONCOURS VACANCES AUX CARAIBES, Département Promotion des ventes, Henry Morgan & Co. Limited, Carré Phillip, Montréal. Les concours dureront du 1er au 24 septembre. Il y aura trois concours, chacun se terminant à 5 h. 30 p.m. les samedis 10 septembre, 17 septembre et 24 septembre. LES FACTURES NE SERONT PAS RETENUES D'UN COUCOURS A L'AUTRE.

Si votre nom est choisi au hasard l'un de ces trois samedis, on vous téléphonera le lundi suivant entre 6 h. et 7 h. du soir. Vous aurez alors à répondre à une question concernant l'actualité. LES NOMS DES GAGNANTS SERONT PUBLIES DANS LES JOURNAUX: LA PRESSE, LE STAR ET LA GAZETTE DE CHAQUE MARDI. Personne ne peut gagner plus d'un voyage ou plus d'un appareil de télévision. LES EMPLOYES DE CHEZ MORGAN ET LEURS PARENTS NE SONT PAS ELIGIBLES.



Epargnez 8.02 !

Peignoirs en laine worst.. écossaise 100% !

Norm. : 20.00

PRIX DE LA VENTE DE SEPTEMBRE **11.98**

Chauds peignoirs de coupe impeccable, très estimés de la collégienne, grâce à leur confection soignée et leur chic apparence. Bleu Pueblo avec liséré bleu foncé, bleu crayon, rouge écarlate ou rouge feu avec liséré bleu pâle. Tailles P.M.G.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261) jusqu'à épuisement de stock.

ROBES DE CHAMBRE... ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

SELECTION A SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Epargnez .49 à .88 !

Housses à gousset en vinyle transparent

Pour costumes : ouverture glissière 36", tient plusieurs complets. 24" de large x 40" de long. Norm. 1.59
Prix de la vente de septembre **1.00**

Pour robes et manteaux : Ouverture glissière 52", tient plusieurs robes ou 2 manteaux, 24" de large x 54" de long. Norm. 1.98

Feuilles de polythène

Prix de la vente de septembre **1.49**

L'article idéal pour couvrir tablettes. Transparent, imperméable et intachable. Largeur : 30". — Norm. : .69 la verge. — Prix de la vente de Septembre **3** VERGES **1.19**

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ACCESSOIRES DE PLACARD... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Epargnez 40 à 50% !

Pantoufles du budget à bas prix spécial !

Norm. 4.95 et 5.95
PRIX DE LA VENTE DE SEPTEMBRE, la paire **2.98**

Pantoufles bien connues "Nite-Aires", variété de matières : cuirs, velours, satin rayonne, quelques-unes éclairées de fil brillant... d'autres parementées de pierreries... autres simples et de coupe tailleur. Trois modèles sont illustrées de cette grande collection. Venez de bonne heure. Pointures 4½ à 9 dans le groupe.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAUSSURES DU BUDGET... AU TROISIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Epargnez 25% !

Blouses classiques en coton

blanc, Sanforized

Norm. 3.98
Prix de vente de septembre **2.98**

Mieux que la qualité moyenne des cotons, mieux que la qualité moyenne de confection, importance des coutures solides, manches longues et col se portant aussi bien ouvert que fermé. Vert amande, bleu pâle, café ou blanc. Tailles: 12 à 20.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

PARURES DE COU... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Epargnez 12.50 !

Vestons sport en velours côtelé

MARQUE CANADIENNE

Norm. 35.00

PRIX DE LA VENTE DE SEPTEMBRE **22.50**

Un veston en velours côtelé importé et taille de style continental tant en faveur. Modèle devant simple, deux-boutons, doublure entière, deux poches intérieures à la poitrine, poches à rabat, manches à revers, ouvertures aux côtés. Tailles : 36 à 42 dans le groupe.

Pas de commandes postales ni téléphoniques.

VETEMENTS DE SPORT POUR MESSIEURS AU REZ-DE-CHAUSSEE



Epargnez 5.00 !

Imperméables légers en gabardine pour messieurs

Norm. : 15.95

Prix de la vente de septembre **10.95**

Manteaux de pluie en gabardine de coton imperméabilisée, coupe ample, ajustement parfait. Style à devant simple avec boutonnage sous patte, manches raglan, poches en taillade, épaules et empiècement doublés en même tissu, doublure ¾ en tissu quadrillé. En beige seulement ; 36 à 44.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

VETEMENTS POUR MESSIEURS... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Epargnez 50.00 ! plus allocation d'échange de 50.00

T.V. 21" MODELE CONSOLE WESTINGHOUSE

Des épargnes possibles au total de 110.00 !

Téléviseur 21 po., modèle console Westinghouse.

Chaque caractéristique de cet appareil TV 21" modèle console "Westinghouse" souligne les épargnes remarquables de cette offre durant la vente de Septembre !

- Indicateur de canaux situé sur pan-tableau.
- Contrôle "push-pull" "on-off" éliminant la nécessité d'ajuster le volume à chaque fois que vous vous servez de l'appareil.
- Lampe-écran 90°. Disponible en 60 cycles VHF seulement.
- Système sonore bien équilibré, 2 puissants haut-parleurs placés de chaque côté de l'écran.
- Dim. de l'appareil : 31" hauteur x 32½" de largeur x 18⅜" de profondeur.
- En placage noyer, noyer suédois et acajou.

*Cette allocation est assignée sur une marque approuvée par le C.S.A. et ayant un tube-écran en bon ordre.

PAS DE PAIEMENT INITIAL — Avec échange : 18 mensualités de **11.75** — Sans échange : 24 mensualités de **11.45**

La taxe de vente payable à l'achat

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

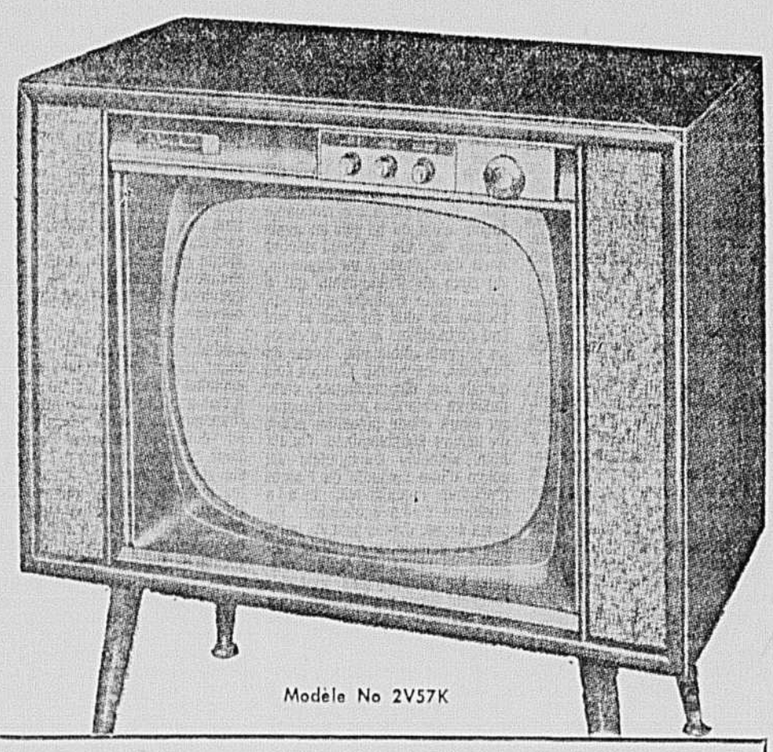
APPAREILS DE TELEVISIONS... AU CINQUIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Prix suggéré par le manufacturier **299.95**
Prix de la vente de septembre Morgan .. **239.95**
Allocation d'échange. **50.00**

VOUS PAYEZ AUSSI PEU QUE

189.95



Modèle No 2V57K

Epargnez 1.56 !

Serviettes cuir brun

Normalement 7.25
PRIX DE LA VENTE DE SEPTEMBRE **5.69**

Serviette doublée véritable cuir, façon revêtement nylon de grande résistance aux égratignures et à l'eau. Fabrication très solide avec poignée de polyvinyle incassable, serrure 3 positions, coins renforcis métal, 3 sections à l'extérieur. Dimensions : 12" x 16" avec soufflet 7".

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

PAPETERIE... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Epargnez 3.75 !

Casserole 3-pintes Wear-Ever avec poêlon 8"

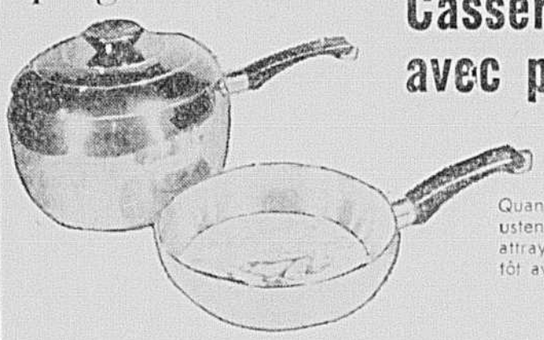
Normalement 10.70 les deux pour **6.95**
PRIX DE LA VENTE DE SEPTEMBRE

Quantités limitées ! Une offre réellement remarquable... les deux ustensiles pour ce même bas prix ! Solide aluminium. Couvercle attrayant façon cuivre s'adaptant également au poêlon. Magasinez tôt avant l'épuisement de stock.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

ARTICLES DE CUISINE... AU SIXIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Ecrivez à notre service de commandes, téléphonez VI: 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE
S.V.P. Consulter votre annuaire pour appels interurbains sans frais

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

VENTE d'Epargnes de Septembre

Les 5 magasins Morgan fermés lundi le 5 septembre, FETE DU TRAVAIL



Epargnez 8.02!

Manteaux ajustés garnis fourrure pour fillettes

Prix de la vente de septembre

Norm.: 30.00

PRIX DE LA VENTE DE SEPTEMBRE **21.98**

Tissu tout laine et doublure matelassée. Mode et confort sont alliés pour réussir ce manteau tout laine de haute qualité. Coupe étudiée, style princesse, martingale de fantaisie, doublure matelassée. Col boutonné et réchauffé d'une souple fourrure. Brun ou bleu. Tailles : 7 à 12.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

VETEMENTS DE FILLETTES... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Epargnez 4.97 a 5.02!

Costumes de neige en nylon "Stormset" pour enfants



A



B

Costumes réalisés expressément pour Morgan par un fabricant renommé... et offerts à prix spécial de la vente de septembre.

A. Costume deux-pièces avec solide glissière, poignets tempêtes, pantalon "downhill" avec glissière aux chevilles, doublure matelassée, cagoule amovible à glissière, en rouge, marine, brun ou gris. Ages : 4 à 6x.

Norm. : 22.95
Prix de la vente de septembre **17.98**

B. Costume une-pièce avec poignets tricot, genoux renforcis, élastiques aux chevilles, doublure matelassée, cagoule ouverte à glissière et doublée simili-fourrure Orion*. Rouge, brun, marine, gris. Ages : 2 à 3x.

Norm. : 17.95
Prix de la vente de septembre **12.98**

Même costume pour âges : 4 à 6x.
Norm. : 20.00
Prix de la vente de septembre **14.98**

*Marque déposée

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

VETEMENTS D'ENFANTS... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Epargnez 30%!

Blouses de coupe masculine en broadcloth de coton

Normalement 5.95
Prix de la vente de septembre **3.98**

Blouses de bonne coupe, cols transformables, manches réglables. Achetez-les à la demi-douzaine à ces épargnes en vert bronze, or cuivré ou régal améthyste. Du 10 au 16.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

A LA SPORTIVE, ETAGE-MODE AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Epargnes subtantielles de la vente de septembre!



Complets 2-pantalons pour garçons

Tailles: 29 à 34. Norm. 35.00. Prix de la vente de septembre **24.98**

Tailles : 35 à 36. Norm. 40.00.
Prix de la vente de septembre **29.98**

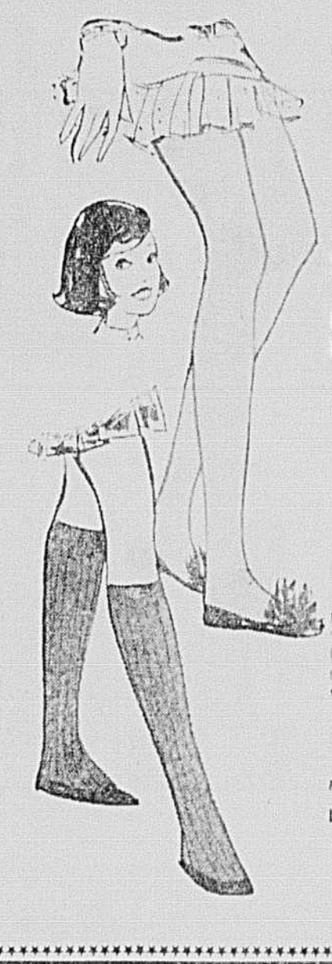
Un placement de belle apparence ! Complets 2-pantalons en worsted viscose, coupe impeccable pour garçons. Veston style 3-boutons, avec poches à rabat. Pantalons avec taille régulière gansée, pli simple. Des gris, bleus et bruns dans le groupe.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

VETEMENTS POUR GARÇONS, AU TROISIEME

Epargnez 20%! durant septembre

Bas étirables Ban-Lon*



Norm. : 1.25
Prix de la vente de septembre **1.00**

Bas étirables en Ban-Lon* très pratiques et confortables. Achetez-en plusieurs paires pour toute l'année scolaire à ce bas prix ! Beige neutre. Pointures 8 à 10, 9 à 11.

Bas nylon étirables longueur genou

Norm. : 1.00 et 1.29
Prix de la vente de septembre **.79** et **1.00**

Bas en nylon, étirable, longueur "genou" avec élastique au haut... en blanc, marine, beige, brun. Pointures 8 à 11.

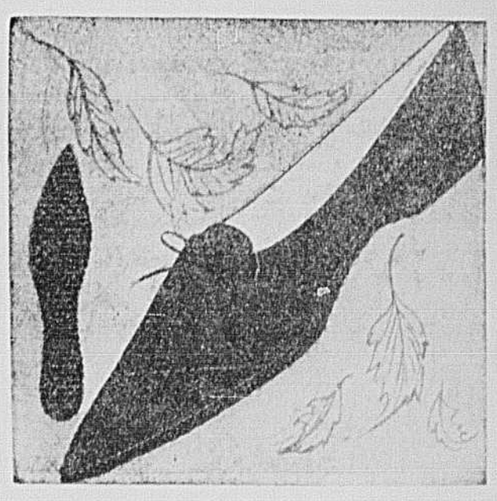
* Marque déposée.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

BAS... AU REZ-DE-CHAUSSEE

Livraison sur commandes de 2 paires ou plus.

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Epargnez 1.97 à 3.97!

Solde! Escarpins lacés pour adolescentes

Rég. 7.95 à 9.95
Prix de la vente de Septembre, la paire **5.98**

Cette année la mode veut que les adolescentes portent ces élégants escarpins souples en cuir haute qualité, un cuir grenu "Whitshire" de grande solidité, semelles et talons crêpelés en caoutchouc-éponge. Rouge, noir ou brun. Pointures 4½ à 10 AA et B.

Aussi, dans ce solde, plusieurs autres styles régulièrement 7.95 à 9.95 pour 5.98. — Choix de plusieurs modèles, coloris, pointures dans le groupe.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ VI. 2-6261
jusqu'à épuisement de stock

CHAUSSURES D'ADOLESCENTES... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL, ROCKLAND

1/3 en bas de la normale!

Malles légères Carson pour dames



Populaires malles Carson offertes à 1/3 du prix normal. Chacune est solidement construite sur contre-plaqué 3-plis, revêtement façon vinyle imperméable. Bords renforcis épais plastique et poignées metal recouvertes canevas; robustes serrures cuivre et doublures de longue durée. Tan, gris ou fusain ou bleu.

A. Malle garde-robe
21½" x 18½" x 7¾". Garniture cintres tenant 4 à 6 robes, trois poches dans la caisse. Rég. 27.95
Prix de septembre **18.60**

B. Malle "pullman"
25" x 20" x 7". Trois poches dans la caisse, une à l'intérieur du couvercle. Rég. 26.95.
Prix de septembre **17.95**

C. Malle fin-de-semaine
22" x 16" x 6½". Une poche à l'intérieur du couvercle, trois dans la caisse. Rég. 20.95
Prix de septembre **13.95**

D. Malle-train
Miroir à l'intérieur du couvercle, espace pour jarres et flacons. Régulièrement 17.95.
Prix de la vente de septembre **11.95**

E. Malle à cosmétiques
16" x 14" x 5". Malle garnie d'un miroir à main, peigne, brosse, deux flacons et étui de brosse à dents. Rég. 21.50. Prix de la vente de septembre **14.30**

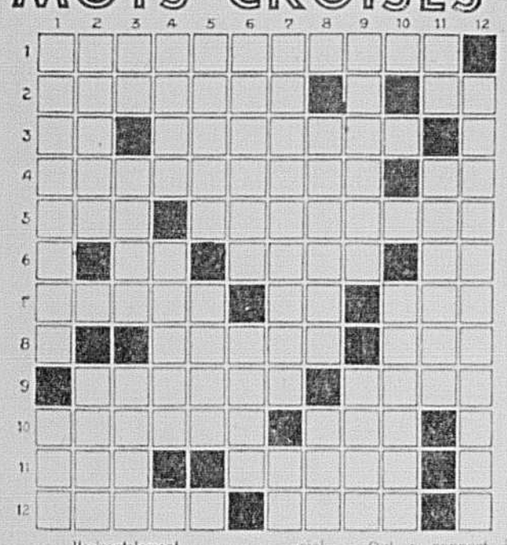
Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

BAGAGES... AU CINQUIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Les 5 Magasins Morgan **OUVERTS CE SOIR** *et Samedi toute la journée*

MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Mauvaise humeur.
2—Trace creusée dans le sol par les roues des voitures — Saint (abrév.)
3—Préposition — S'exhalant des corps.
4—Qui se déplace pour exercer une certaine fonction — Coups de baguettes sur un tambour.
5—Métal — Qui a rapport au plomb.
6—Pronom personnel — Tuyau cylindrique — En les.
7—Action d'un oiseau qui prend son vol — Du verbe rire — Aucun.
8—Outils formés d'une palette de fer ajustée à un manche — Tenta.
9—Toute espèce d'étui (pl.) — Cargaison.
10—Grands paniers d'osier à deux anses — Titre donné à certains religieux.
11—Roi d'Israël — Crie en parlant du chien.
12—Partie postérieure du pied de l'homme — Affaiblis.

Verticalement

1—Changer la forme, la qualité — Place, pose.
2—Os de certains poissons — Grande fête.
3—Adjectif numéral — Arc-en-ciel — Qui a rapport à l'anus.
4—Pronom possessif — Petit morceau de terrain.
5—Répands ça et là — Courroie fixée au mors du cheval.
6—Massif où s'arrêta l'arche de Noé — Fit tort à.
7—Dépravés (fig.) — Absorbé.
8—Dieu de l'ancienne Egypte — Verve, revers.
9—Dont l'action s'est portée en dedans — Organe contenu dans l'abdomen.
10—Principes servant de règle, de loi.
11—En les — Sorte de mouette.
12—Action de transférer.

Solution demain

Solution du dernier problème



ON NE CHANGE GUERE



VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 3 SEPTEMBRE :

Les enfants nés en ce jour auront un esprit d'indépendance très marqué qui leur assurera un destin difficile. Toutefois, leur vie sera riche et sans fadeur, et la volonté dont ils feront preuve leur permettra de vaincre tous les obstacles qui se présenteront sur leur route. Ils devront éviter l'écueil attirant de l'excentricité.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Prenez garde que vos désirs et vos goûts ne réussissent à prendre le dessus sur votre raison. Côté coeur surtout, il faudra éviter de vous laisser embobiner par le premier venu qui semblerait ("presque miraculeusement", direz-vous) répondre à votre idéal.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Vos enfants, surtout parmi les aînés, vont s'acharner à faire modifier une de vos décisions, probablement en ce qui concerne les études. Il faudra peser avec soin tous vos arguments et les leurs avant de fixer une ligne de conduite. Favorisez le calme autour de vous.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Le croiriez-vous? Un petit animal domestique va s'introduire dans votre foyer et y prendre une place considérable. Vous finirez par le considérer comme la mascotte de votre bonheur. Mais gare aux attachements exagérés et aux interprétations superstitieuses qui vous guettent.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Le bonheur est tout proche. Vous le possédez déjà. Et pourtant vous serez porté à l'imaginer lointain, inaccessible, et vous échafauderez mille plans, mille rêves afin de vous le procurer. Tenez-vous-en à la vie de chaque jour; elle porte en elle tout votre bonheur.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Les astres ne vous abandonneront pas : vous en aurez la preuve aujourd'hui. Tout marchera rondement et votre situation financière, en particulier, s'améliorera sensiblement. Mais votre nature trop généreuse pourrait vous inspirer des dépenses exagérées. A surveiller.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Vous jouirez d'une vitalité stimulée. Mais défendez-vous d'enthousiasmes délirants qui pourraient fausser votre jugement. Une affaire importante va se présenter à vous. Prenez pour acquis, dès le départ, que votre interlocuteur est de bonne foi. Vous y trouverez votre avantage.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Des doutes s'infiltreront dans votre esprit quant à la valeur d'un de vos partenaires. S'il y a lieu de le faire, prenez le taureau par les cornes et réglez le cas en question avec détermination. Il vaut mieux que la pomme n'ait pas de ver...

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Vous ferez la connaissance d'une personne dont les propos vous intéresseront vivement. Cependant votre orgueil pourrait vous inciter à lui manifester une fausse indifférence. Une telle attitude vous desservirait, car cette personne pourrait vous être d'un grand secours.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Une émission de télévision va provoquer de vives discussions dans votre milieu. Ce sera l'occasion par excellence pour vous d'exprimer des idées et une philosophie personnelles que vous aviez toujours gardées sous le boisseau de crainte que leur originalité ne choque votre entourage.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Votre équilibre nerveux est très menacé. Si vous devez faire appel aux sous d'un psychiatre, faites-le en toute confiance et sans honte. Vos familiers vont vous manifester une compréhension que vous ne soupçonniez pas chez eux. Et ce sera déjà le début de votre guérison.

Le Verseau (du 21 janv. au 19 fév.) — Vous serez invité à poser votre candidature à la direction d'un club social auquel vous appartenez depuis de longues années. Demandez-vous si l'intérêt qu'on vous porte ne cache pas quelque manoeuvre pour vous mettre dans le pétrin. Mais soyez juste dans vos jugements.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — La lecture de votre journal quotidien vous apportera une idée qui, intelligemment exploitée, pourrait vous valoir beaucoup de succès. Mais n'hésitez pas à demander l'avis de vos amis les plus perspicaces avant de prendre une décision qui engagerait l'avenir.

TARZAN



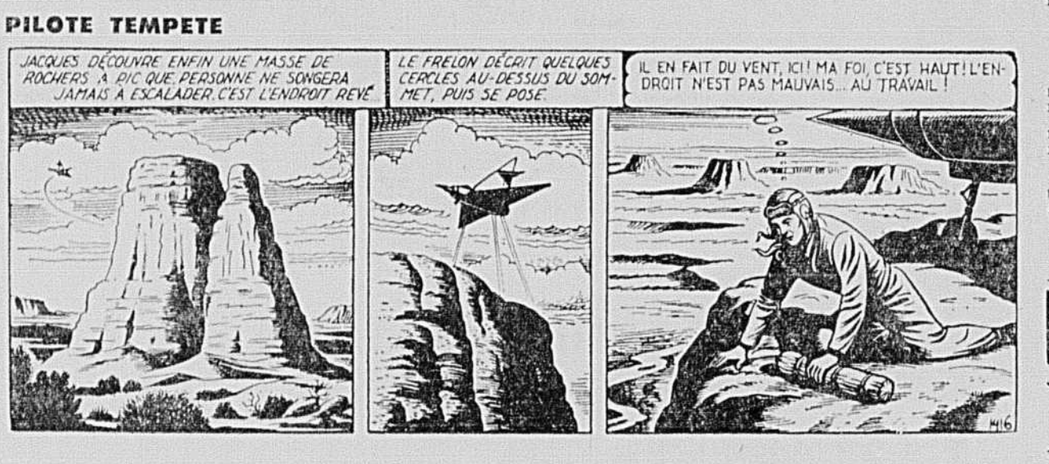
MOCO



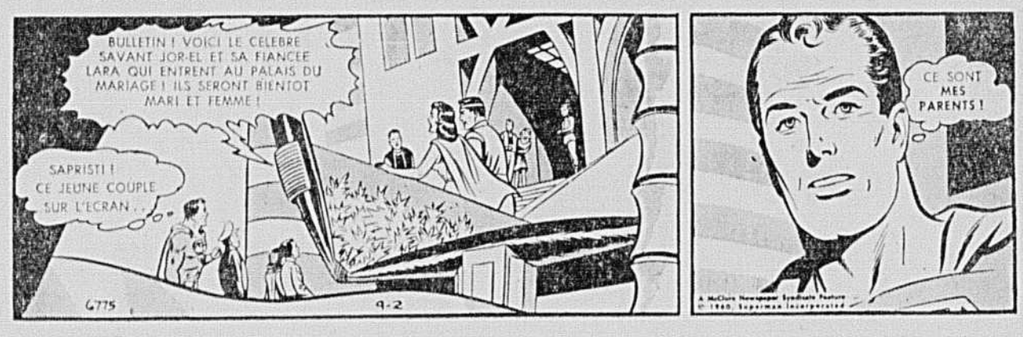
PHILOMENE



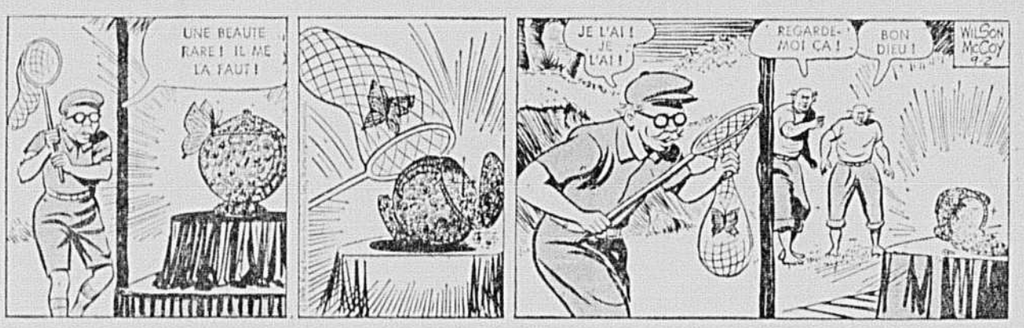
PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



LE PAPA DE LILI



LES TERRIENS



MON ONCLE



À LA TV

2—CBFT : Montréal
3—WCAX : Burlington
4—CFCM : Québec
5—WPTZ : Plattsburg
6—CBMT : Montréal
7—CHLT : Sherbrooke
8—CJSS : Cornwall

VENDREDI

4:00 P.M.
3: Brighter Day
5: The Thin Man
7: Menu à la carte

4:15 P.M.
3: Secret Storm
8: Nouvelles

4:30 P.M.
2, 4, 7 : Caravane
3: The Edge of Night
5: Buckskin
6, 8: Caravan

5:00 P.M.
3: Chuckwagon Tales
5: Cartoon Carnival

5:30 P.M.
2, 4: Les Boucaniers
5: Rin Tin Tin
6: Fury
7: Boots and Saddles
8: Popeye Theater

5.57 P.M.
2 : Nouvelles Sportives
4: Court métrage

6:00 P.M.
2, 4 : Les Aventures de Jackie
5: News, Weather, Sports
6: Rendez-vous
7: Melody Ranch
8: News — Sports

6:10 P.M.
3: Sports, Weather

6:15 P.M.
8: Movie

6:30 P.M.
2: Téléjournal
3: News
4: Nouvelles
5: Cartoon Carnival
6: Métro
7: Nouvelles

6:45 P.M.
2: Ce soir
3: Douglas Edwards
4: Cinéfeuilleton
6: CBC News
7: Météo-Sports

6:50 P.M.
2 : Révélations

6:55 P.M.
6: Sporth with Doug Smith

7:00 P.M.
2: Histoire à suivre
3 : T.B.A.
4: Nouvelles sportives
5: Zéro 1960
6: Tabloid
7: Chez Paul

7:15 P.M.
2: Edition métropolitaine
4: Côté jardin

7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: Rawhide
5: Law of the Plainsman
6: San Francisco Beat
7: Nos amis les animaux

7:45 P.M.
2, 4, 7: Pour elle
8: Dateline Seaway Valley

8:00 P.M.
2, 4, 7: Découvertes
5: Adventure In Paradise
6, 8: Red River Jamboree

8:30 P.M.
2, 7: Dans tous les cantons
3: Olympics
4: Chasse au crime
6, 8: Four Just Men

9:00 P.M.
2, 4, 7: Les beaux films
3: Phil Silvers
5 : Real McCoys
6: The Flying Doctor
8: 26 Men

9:30 P.M.
3: Decembre Bride
5: M-Squad
6: Richard Diamond
8: Movie

10:00 P.M.
3: Shotgun Slade
5 : Moment of Fear
6: Perry Mason

10:30 P.M.
2, 7: Une étoile m'a dit
3: Person to Person
4: Frontière

11:00 P.M.
2, 4, 7: Téléjournal
3, 5, 6, 8 : News

11:15 P.M.
2, 4: Nouvelles sportives
3: Weather
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: Météo — News Round-Up
8: Movie

11:22 P.M.
2, 4: Commentaires
3: T.B.A.
6: Sports Final

11:30 P.M.
2, 7: Ciné-vedette
3: Olympics
6: Special Summer Olympics

SAMEDI

CBFT — Canal 2

PM
1:00—Musique
2:00—Football
4:30—Film
5:00—Walt Disney
6:00—Face au danger
6:30—Téléjournal
6:45—Ce soir
6:54—Nouvelles sportives
7:00—Histoire à suivre
7:15—Pile ou face
7:30—Cinéfeuilleton
7:45—Dialogue
8:00—Noir et blanc
8:30—Clé de sol
9:00—Billet de faveur : "Le Rapport du Capitaine Kiper".
10:30—Théâtre des étoiles
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Errol Flynn
11:52—Long Métrage : "Avant le déluge"

WCAX — Canal 3

AM
9:00—Captain Kangaroo
10:00—Cartoons
10:30—Mighty Mouse Playhouse
11:00—Big Picture
11:30—4-H Electrical Club

PM
12:00—Sky King
12:30—CBS News
1:00—Olympics
2:15—Baseball
5:30—Dance Date
6:00—News — Sports
6:30—Walt Disney
7:30—Perry Mason
8:30—Olympics
9:00—Mr Lucky
9:30—Have Gun, Will Travel
10:00—Gunsmoke
10:30—Not for Hire
11:00—News, Olympics

CFCM — Canal 4

PM
1:00—Musique
2:00—Football
4:30—Film
5:00—Walt Disney
6:00—Face au danger
6:30—Manchettes int.
6:55—Nouvelles
6:45—Cinefeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:15—Côté jardin
7:45—Dialogue
8:00—Le dernier des Mohicans
8:30—Clé de sol
9:00—Billet de Faveur : "Le Rapport du Capitaine Kiper"
10:30—Théâtre des étoiles
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Cinéma

WPTZ — Canal 5

AM
10:15—Christian Science
10:30—Ruff and Reddy
11:00—Fury
11:30—Circus Boy
12:00—True Story

PM
1:00—Lazy L Ranch
1:30—Film Shorts
1:45—The on Deck Circle
2:00—Baseball
5:00—Sun Valley Rangers
5:30—Cisco Kid
6:00—News
6:15—Lancto Brothers
6:30—Hawaiian Eye
7:30—Bonanza
8:30—Man and the Challenge
9:00—Lawrence Welk Show
10:00—Jubilee USA
10:30—Man From Interpol
11:00—Movie "Armored Attack"

CBMT — Canal 6

PM
2:00—Football
4:30—Film Shorts
4:45—The Sport Shop
5:00—Here's My Pet
5:30—Cartoon Party
6:00—Reflections
6:30—Mr. Fix It
6:45—CBC TV News
7:00—Dennis the Menace
7:30—Cariboo Country
8:00—The Man From Interpol
8:30—High Road
9:00—Great Movies : "The Seventh Cross"
10:30—Twilight Zone
11:00—News — Sports
11:15—Special Summer Olympics
11:45—Manhunt
12:15—Feature Film : "Sitting Pretty"

CHLT — Canal 7

PM
12:40—CBC News
12:50—Première Edition
1:00—Tribune libre
1:30—Théâtre en Matinée : "Le retour de l'homme invisible"
3:00—Théâtre du Far West
4:00—Connaissance du monde
5:00—Walt Disney
6:00—Jamboree
6:30—Nouv. — Météo
6:50—Edition Sportive
7:00—Quadrilles
7:30—Qu'en Pensez-vous ?
7:45—Dialogue
8:00—Revue Sportive
8:30—Clé de sol
9:00—Billet de faveur : "Le Rapport du Capitaine Kiper"
10:30—Théâtre des étoiles
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Errol Flynn
11:52—Théâtre : "Anna"

CJSS — Canal 8

PM
6:05—Actualités du jour
6:15—Long metrage : "L'Eventail"
7:45—Dialogue
8:00—Noir et blanc
8:30—Clé de Sol
9:30—Film vedette: "Jim La Houlette"
10:30—Film
11:00—Téléjournal
11:30—Film vedette : "Jim La Houlette" (seconde présentation)

RADIO

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. ; CBF-FM 95.1 mc. ; CBM-FM 100.7 mc. ; CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM : CKAC 730 ; CBF 690 ; CBM 940 ; CFCF 600 ; CJAD 800 ; CKVL 850 ; CKGM 980 ; CJMS 1280.

VENDREDI — CKAC —

5:00 P.M.—**Nouv.** Jeux de dames
6:00 P.M.—**Nouv.** — Musique
6:15 P.M.—Courses
6:20 P.M.—Forum des sports
6:30 P.M.—Le monde ce soir
6:40 P.M.—Commentaires
6:45 P.M.—On veut savoir
7:00 P.M.—Le rosaire
7:15 P.M.—Variétés estivales
7:30 P.M.—Bella Musica
8:00 P.M.—**Nouv.**—Evénements
8:10 P.M.—Gaietés musicales
9:00 P.M.—**Nouv.** — Albums
10:00 P.M.—**Nouv.** — Albums
10:30 P.M.—Les Ambassades au Canada
10:45 P.M.—Revue des **nouvelles**
11:00 P.M.—Bonsoir les sportifs
11:10 P.M.—Chant du soir
11:30 P.M.—Musique de danse
12:00 A.M.—**Nouv.** — Musique
1:00 A.M.—**Nouv.** — La pensée du soir.

5:00 P.M.
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Musique de scène
CJMS—Nouv. — J. Lajoie
CBM—News—Tempo
CJAD—N's, M. Stephens
CFCF—Weekend Show
CKGM—News-Pops

5:30 P.M.
CBF—Variétés
CJMS—Sportorama J. Lajoie
CJAD—News M. Stephens
CKVL-FM—Les cordes qui chantent
CKGM—News

5:45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CJMS—J. Lajoie — Sécurité
CKVL—Nouv. — Hit Parade
CFCF—Doug Smith

6:00 P.M.
CBF—Radio-journal
CKVL-FM—Les grands concerts
CFCF—Summer Weekend
CJMS—Angélus — Nouv.
CBM—News — Byline
CJAD—N's, and Stock Quotations

6:15 P.M.
CJMS—Editorial
CJAD—Sports — Danny Gallivan
CKGM—Feature
CBM—Roving Reporter

6:30 P.M.
CKVL-FM—Tour de valse
CBF—Rond-Point
CJMS—Nouvelles
CJAD—Mike Stephens
CBM—Rawhide
CKGM—News

6:45 P.M.
CKVL—Nouv. — Hit Parade
CJMS—Sécurité. C. Dumont
CKGM— Feature
CBM—Summer Olympics

7:00 P.M.
CBF—Don Quichotte
CKVL-FM—Radio-Concert
CBM—Out Look
CBM-FM—Résumé. News
CJMS—Nouv. — Club Hi-fi
CKGM—News-Pops
CFCF—Summer Show
CJAD—News — Mike Stephens

7:15 P.M.
CBF—Sur le pont d'Avignon
CKVL—Ce soir à Ottawa
CBM-FM—Divertimento

7:30 P.M.
CBF—Fantaisies chromatiques
CKVL-FM—Extraits d'opéra
CKVL—Hit Parade
CJMS—Nouvelles — Hit Parade
CBM-FM—Songs of my People
CJAD—Hi-Fi Club
CBM—Songs of my People
CKGM—News

7:45 P.M.
CJMS—Petite clinique
CKVL—Nouvelles — Hit Parade
CJAD—News, Sports
CKGM— Feature

8:00 P.M.
CBF—Artistes de renom
CKVL-FM—Ouverture
CJMS—Nouv. — Montréal ce soir
CBM-FM—International Concert
CBM—Summer Sing A Long
CJAD—Italian Festival
CFCF—Assignment
CKGM—News — Feature

8:15 P.M.
CJMS—Hit Parade
CBM—Ask the Weatherman

8:30 P.M.
CBF—Exposition Provinciale
CKVL-FM—Voix connues
CJMS—Nouv. — C. Dumont
CKVL—Succès du jour
CKGM—News — CM-PM
CBM—Who's the Composer
CJAD—The World Tonight
CFCF—Paul Trepple

8:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
CJAD—News

9:00 P.M.
CBF—Petit lexique de l'humour français
CKVL—On danse à CKVL
CKVL-FM—Symphonie
CBM—Festival from Europe
CKGM—News — Editorial
CJMS—Nouv. — Editorial Echo
CJAD—Adventure in Music
CFCF—Summer Weekend
CBM-FM—Festival from Europe

9:15 P.M.
CJMS—Hit Parade

9:30 P.M.
CBF—Orchestre symphonique
CKGM—News — Feature
CJMS—Nouv. — Y. Leclerc

9:45 P.M.
CJMS—Echo — Le moment du jour.
CKVL—Nouvelles

10:00 P.M.
CBF—Radio-journal
CKVL-FM—International Festival of Contemporary Music
CKVL—Pianorama
CBM-FM—Jazz
CKGM—Dave Boxer
CJMS—Nouv. — Forum
CBM—National News
CJAD—News, sport, concert

10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CKVL—Pianorama, Tour de valse
CKGM—Golden Music
CJMS—Question d'intérêt général

10:30 P.M.
CBF—Lecture de chevet
CKVL—Prière — Tour de Valse
CKVL-FM—Ludwig Van Beethoven
CBM-FM—Musique chorale
CBM—Choral Series
CKGM—OpenMind
CJMS—Echo — Opinion

10:45 P.M.
CBF—Sports
CJMS—Sportorama — Questions par les auditeurs
CKVL—Sports en revue

11:00 P.M.
CBF—Aux portes de la nuit
CKVL-FM—Musique de France
CKVL—Orchestres
CJMS—Nouv. — Club Martinique
CBM-FM—Nouvelles
CBM—Jeff's Place
CJAD—News — Sports
CKGM—News
CFCF—Summer Weekend

11:15 P.M.
CKVL—Sur la scène de l'actualité
CJAD—Dream Time
CKGM—Golden Music
CBM-FM—Concert

11:30 P.M.
CKVL—Orchestres.
CKVL-FM—Musique de chambre
CKGM—Golden Music

12:00 P.M.
CBF—Nouv. — Concert
CKVL—Mr. Midnight
CJMS—Nouvelles — Sportorama — Jusqu'à l'aube
CKVL-FM—Musique de danse
CBM—News — Concert
CJAD—N's, Sports — Music Till One
CKGM—Rick Varney Feature — News

1:00 A.M.
CKVL-FM—Fin des émis.
CBF—Fin des émissions
CBM—Fin des émissions
CJAD—Fin des émissions
CFCF—Summer Weekend
CKGM—News-Gold Music

SAMEDI — CKAC —

5:55 A.M.—**Nouvelles**
6:00 A.M.—La Messe
6:30 A.M.—**Nouv.** — Bonjour
7:00 A.M.—**Nouv.** — J. Duceppe
7:30 A.M.—**Nouv.** — Du "pep"
7:45 A.M.—Oratoire
8:00 A.M.—**Nouvelles**
8:15 A.M.—Du "pep" avec Jean Duceppe
8:30 A.M.—**Nouv.** — Du "pep"
9:00 A.M.—**Nouv.** — Chansons françaises
10:00 A.M.—**Nouv.** — Un "Beu" de tout
11:00 A.M.—**Nouv.** — Grand prix du disque canadien
11:30 A.M.—Les bricoleurs
11:45 A.M.—Gaiétés musicales
12:00 P.M.—Angélus — **Nouv.**
12:05 P.M.—Les jeux olympiques
12:10 P.M.—Chanson du midi
1:00 P.M.—**Nouvelles**
1:10 P.M.—Hit Parade canadien
2:00 P.M.—**Nouv.** — Hit Parade
3:00 P.M.—**Nouv.** — Hit Parade
4:00 P.M.—**Nouv.** — Evénements
4:30 P.M.—Radio Sacré-Coeur
4:45 P.M.—Musique espagnole

5:00 A.M.
CKVL, Parade des vedettes
CFCF—CF Summer Weekend

5:30 A.M.
CKVL, Journal des agriculteurs
CJAD, Ralph Kirchen

5:45 A.M.
CKVL—Parade des vedettes

6:00 A.M.
CBF, Nouv. A la bonne heure
CKVL, Ste-Anne
CJMS, Nouvelles Sports — Déjeuner R. Lemay
CFCF, Morning Show
CBM, News, Concert
CKGM, Dan Tyler
CJAD, News — Ralph Kirchen

6:15 A.M.
CJMS, Prière de l'ouvrier
CKVL, Prière
CJAD, Hour of St-Francis
CKGM, Editorial

6:30 A.M.
CJMS, Nouv. Message Spirituel
CKVL, Parade des vedettes
CJAD, News Ralph Kirchen
CKGM, Neds

6:45 A.M.
CJMS, Editorial Horoscope
CKGM, Jamieson

7:00 A.M.
CBF, Nouv. - Prière
CKVL, St-Francois
CKVL-FM, Voix celebres
CJMS, Nouvelles
CFCF, Bob Gillies, Morning Show
CJAD, News - Ralph Kirchen
CKGM, News-Weather
CBM, News, Concert

7:15 A.M.
CBF, Opera de quat'sous
CKVL, Parade des vedettes
CJMS, Sportorama - Message Spirituel
CKGM, Editorial
CBF, Nouv.—Opéra
CKVL-FM, Les chefs-d'oeuvre de la musique
CBM, News, Concert

7:45 A.M.
CJMS, Editorial
CKGM, Dan Tyler
CBM, Plain Talk

8:00 A.M.
CBF, Nouv.—Opéra
CKVL, Famille Soucy
CKVL-FM, Concert du matin
CJMS, Nouv. — R. Lemay
CBM, News
CKGM, News — Editorial
CJAD—News, Sports Ralph Kirchen
CFCF—News, Morning Show

8:15 A.M.
CKGM, Weather
CJMS, Sports—Prière des malades
CBM, Golfers Only

8:30 A.M.
CBF, Rythmes et mélodies
CJMS Nou-Jeannette
CKGM, News — Editorials
CJAD, News — Ralph Kirchen

8:45 A.M.
CJMS, Dejeuner avec R. Lemay
Horosc. Voisine Idéale
CKVL, Nouvelles
CBM, World of Pets

9:00 A.M.
CBF, Nouvelles — Fantaisies
CKVL, Zézette
CKVL-FM, Symphonie
CBM, News, Fry Frolics
CJAD, News, Sports
CFCF, Morning Show
CKGM, News — Editorial
CJMS, Nouv. — R. Lemay

9:15 A.M.
CJAD, Townships
CJMS, Raymond Lemay

9:30 A.M.
CBF, Tante Lucille
CJMS, Nouv, Janette
CKVL, Nouv. — Call Me Uncle
CKGM, Music for everyone

9:45 A.M.
CJMS, R. Lemay Maman du jour
CKGM, Editorial

10:00 A.M.
CBF, Musiques en tous genres
CKVL-FM, Concert pour la jeunesse
CKVL, Nouvelles Chanteville
CBM, Dan and Debbie
CKGM, News — Feature
CJAD, News, Ralph Kirchen
CFCF, Summer Weekend
CJMS, Nouv. — Voisine Idéale S Belair

10:15 A.M.
CJMS, S. Bélair — Message Spirituel
CBM, Storyman

10:30 A.M.
CJMS, Nouvelles — S. Bélair — Janette
CKVL, Chanteville
CBM, Matinee Highlights
CKGM, News

10:45 A.M.
CJMS, Petite Clinique
CKGM, Feature
CKVL, Chanteville Nouvelles

11:00 A.M.
CBF, Opera
CJMS, Nouvelles — S. Bélair — Voisine Idéale
CKVL-FM, Concerto
CKVL, Boite à musique
CFCF, Summer Weekend
CBM, Jazz at Best
CJAD, News — G. Kirby
CKGM, News — Feature

11:15 A.M.
CJMS, S. Bélair

11:30 A.M.
CKVL-FM, Fiesta
CBF, Le Monde parle au Canada
CJMS, Nouv. S. Bélair, Janette
CKGM, News

12:00 P.M.
CBF, Fête au village
CKVL-FM, Opérette
CJMS, Nouvelles
CBM, BBC News
CJAD, N's, G. Kirby
CBM-FM, Divertimento

12:15 P.M.
CJMS, S. Bélair
CBM, CBC Stamp Club
CKGM, Doc Stone
CKVL, Edition spéciale — Boite à musique

12:30 P.M.
CBF, Réveil rural
CKVL-FM, Joue Tsigane
CJMS, Nouvelles Janette, Securité
CFCF, Summer Weekend
CBM, Farm Club
CKGM, Editorial
CJAD, News — G. Kirby

12:45 P.M.
CKVL, Nouvelles
CJMS, S. Bélair
CBM, Movie Scene
CKGM, Feature

1:00 P.M.
CBF, R. Journal
CKVL-FM, Accordéon

1:45 P.M.
CJMS, S. Bélair
CBM, CBC Stamp Club
CKGM, Doc Stone
CKVL, Edition spéciale — Boite à musique

2:00 P.M.
CBF, Sports
CJMS, Sportorama — Questions par les auditeurs
CKVL—Sports en revue

2:15 P.M.
CJMS, J. Lajoie Message Spirituel
CKGM, Housewives

2:30 P.M.
CKVL-FM, Virtuosité
CJMS, Nouvelles Sportorama Janette
CKGM, News

2:45 P.M.
CJMS, Emission J. Lajoie
CKGM, Trading Post

3:00 P.M.
CKVL-FM, Compositeurs célèbres
CJMS, Nouvelles
CKGM, News Golden Music

3:15 P.M.
CJMS, Jean J. Lajoie, Voisine Idéale

3:30 P.M.
CJMS, Nouv. - La Dame de Coeur
CKVL-FM, Sérénade
CKGM, News — Feature
CFCF, Summer Weekend

4:00 P.M.
CKVL-FM, Musique de fanfare
CJMS, Nouvelles Sécurité - Dame de Coeur
CKGM, Hit Music - Feature
CFCF, Summer Radio
CBM-FM, London Calling Canada

4:30 P.M.
CKVL-FM, Le violon magique
CJMS, Nouvelles Jean Lajoie
CBM, Musical Programme
CJAD, News
CKGM, News

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 H. P.M. ET TOUTE LA JOURNEE SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. P.M.

VENTE TAPIS SPECTACULAIRE

PROFITEZ DE CETTE OFFRE EXCEPTIONNELLE!
BROADLOOM WILTON FRISE LAINE ET NYLON!

9′ x 12′	9′ x 15′	12′ x 15′
Rég. 148.75	Rég. 184.70	Rég. 246.40
$112	$139	$185
Mensualités $8	Mensualités $9	Mensualités $10

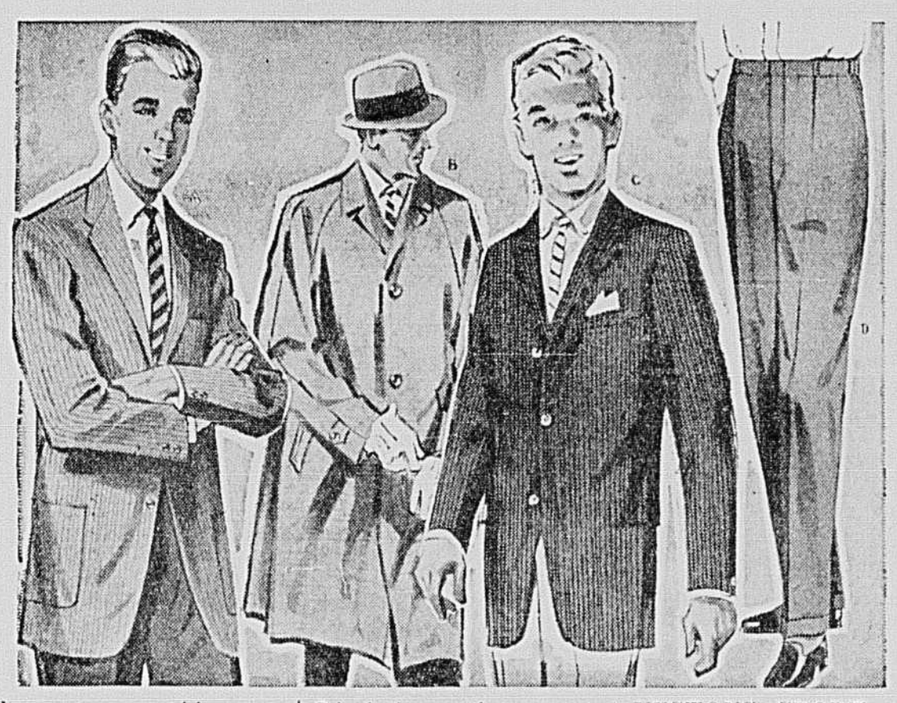
• CANNELLE • BEIGE • VERT • BLANC CREMEUX • ROSE OMBRE • BLEU POUDRE

La qualité exceptionnelle de ces tapis broadloom 70% laine et 30% nylon, est pour vous la raison essentielle de profiter de cette offre ! Le nylon donne à ces tapis une plus grande solidité et une résistance à toute épreuve. Les couleurs délicates et élégantes conviennent à tous les styles de décoration intérieure... les dimensions sont courantes et conviennent à la plupart des pièces... Venez de bonne heure choisir le tapis et la couleur que vous désirez !

SIMPSON — TAPIS ET PRELARTS, AU QUATRIEME, Rayon 750

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les conditions faciles de paiement Simpson — Taxe payable à l'achat

Pas de commandes postales ou téléphoniques S.V.P.



Long usage assuré !

VESTONS SPORT
12.99

Tweed tout laine. Coupe droite — Fente au dos. Devant à 2 ou 3 boutons. Poches plaquées. Doublure de shelton.
- Ton dominant de gris, bleu, brun ou vert "Loden" (olive foncé)
- Ages : 8 à 16 ans

Prix intéressant !

CHICS PALETOTS
15.88

Popeline de coton. Jolie doublure de coton quadrillé. 6 boutons sous patte. Poches obliques. Col balmacaan.
- Beige seulement
- Tailles : 34 à 42 — Statures : Régulière, courte ou haute

VESTONS SPORT
Velours côtelé mille raies. Coupe droite. Pleine doublure de viscose. Gris, brun, vert bouteille ou "Loden" (olive foncé). Tailles : 24 à 34, pour garçons de 6 à 16 ans dans le groupe. **5.88**

PANTALONS LAVABLES
Flanelle viscose. Lavables à la machine. Peu de repassage. Brun, gris clair, gris anthracite. Ages : 6 à 12 ans (ceinture élasticisée). Ch. 5.98 — Tailles : 13 à 18 ans (ceinture normale). Ch. 6.50 **5.98** et **6.50**

SIMPSON — VETEMENTS POUR GARÇONS ET JEUNES GENS, AU DEUXIEME, Rayon 714

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**



VOUS POURRIEZ GAGNER UNE SUPERBE ETOLE VISON !

Il ne vous reste plus que deux jours pour tenter votre chance et gagner une superbe étole vison en achetant une paire de bas "Career Girl" chez Simpson.

BAS NYLON "CAREER GIRL"
$1 pai.

Bas 15 deniers, filet micro, sans couture talons et pointes renforcés. 7 ravissants coloris teintés, de qualité supérieure.

Highlite (beige neutre); Travel Time (beige medium); Town Taupe (beige taupe); Puff 'O' Smoke (brun foncé); Mink Brown (beige ambré); Grey (gris subtil); Charcoal (fusain). Pointures: 8½ à 11

Commandes postales ou téléphoniques exécutées: VI. 2-7221

SIMPSON — BAS AU REZ-DE-CHAUSSEE Rayon 707

Au salon Vendôme !

LUXUEUX MANTEAU GARNITURE CASTOR

AUBAINE VRAIMENT EXCEPTIONNELLE ! **$119**

Mensualités : $8

AUCUN VERSEMENT COMPTANT. Selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson.

Vous aurez rarement vu des cols aussi opulents sur des manteaux d'un tel bas prix !

Ces manteaux somptueux en splendide lainage importé, rehaussé d'un très grand col en Castor canadien naturel vous permettront d'être richement vêtue cet hiver. Les modèles élégants tous de 1960, vous raviront par leurs lignes flatteuses. Nuances nouvelles et si riches de beige, taupe, noir, gris. Tailles de 10 à 18 ans.



SALON VENDOME

Pas de commandes postales ou téléphoniques S.V.P.

SIMPSON ETAGE DES MODES, AU TROISIEME — Rayon 731

Simpson MONTREAL

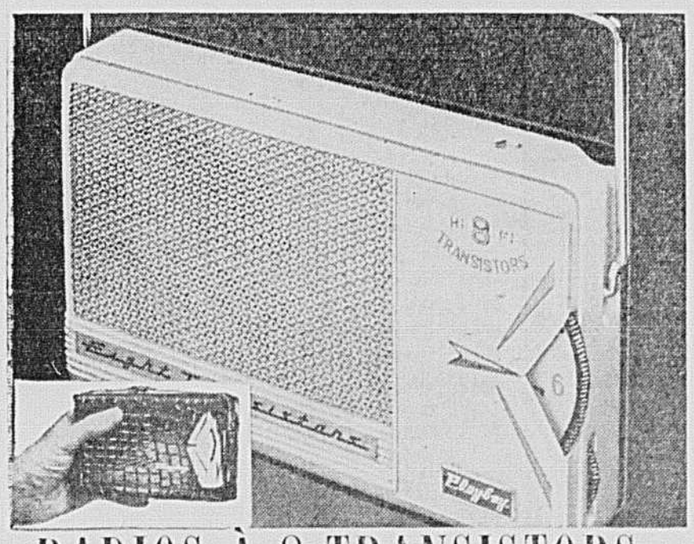
OUVREZ UN COMPTE COURANT RÉNOUVELABLE DES MAINTENANT

Vous pouvez acheter jusqu'à 12 fois votre mensualité. Voici comment fonctionne votre compte courant renouvelable.

Vous payez chaque mois (frais de service compris)	$5	$10	$15	$20	$25
Vous pouvez acheter pour	$60	$120	$180	$240	$300

Pour renseignements composer : VI. 2-3241, local 884

SIMPSON — BUREAU DE CREDIT, AU SEPTIEME



RADIOS À 8 TRANSISTORS

Jamais encore offerts à si bas prix chez Simpson !

Que de moments agréables en perspective, grâce à ce magnifique radio !
• Son exceptionnellement clair et nuancé • Etui cuir brun, écouteurs, batterie et antenne • Dimensions : 6 x 3¾ x 1½ po.

32.98

Mensualités : $4

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson — Taxe payable à l'achat.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — RAYON DE LA MUSIQUE, AU CINQUIEME. Rayon 770

Simpson est fier de vous présenter

IMPORTATIONS À LA SILHOUETTE AUTOMNALE '60

Au Salon Vendôme
Etage des Modes, au troisième

PREMIER DEFILE DE MODES :
MARDI, LE 6 SEPTEMBRE A 8 H. 30 P.M.
sous le patronage de l'ECOLE FRANÇOIS-MICHELLE. L'Association des enfants arriérés.
Commentatrice : Madame NICOLE GERMAIN

DEUXIEME DEFILE DE MODES :
MERCREDI, LE 7 SEPTEMBRE A 8 H. 30 P.M.
sous le patronage de KADIMA B'NAI BRITH YOUNG ADULTS pour l'aide de "B'Nai Brith Philanthropies".
Commentatrice : Miss IONA MONAHAN

TROISIEME DEFILE DE MODES :
JEUDI, LE 8 SEPTEMBRE A 8 H. 30 P.M.
sous le patronage de "ST. ANDREW'S PRESBYTERIAN HOMES INC" pour l'aide de "The Building Fund".
Commentatrice : Miss IONA MONAHAN

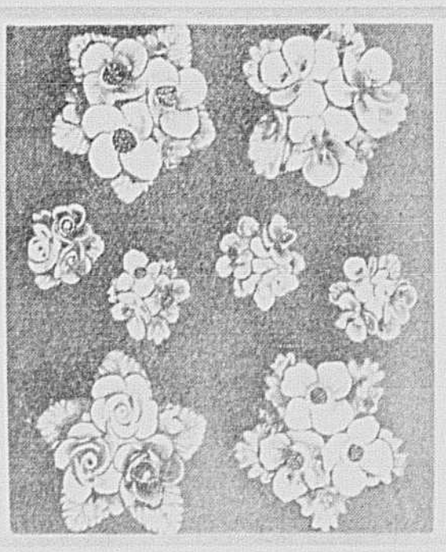
PRIX DE PRESENCE

"Mansfield Parking" automatique

(rue Mansfield, au nord de Simpson, coin suivant)

BAS PRIX **20¢** la ½ heure

Maximum de jour : $2 (6 h. a.m. à 6 h. p.m.)
Maximum pour 24 heures : $2.50
SPECIAL EN SOIREE (6 à 12 p.m.) **75¢** tarif fixe
Max. de nuit $1.50 (6 h. p.m. à 8 h. a.m.)



Nouvel arrivage ! Broches et boucles d'oreilles

PARURE PORCELAINE D'ANGLETERRE

Ces broches et boucles d'oreilles importées d'Angleterre, aux jolies formes florales affirmeront votre personnalité. Se présentent dans de jolies boîtes. Faites vite une commande ! **$1** ch. ou paire

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — BIJOUTERIE, AU REZ-DE-CHAUSSE — Rayon 703

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. — OUVERT LE SAMEDI TOUTE LA JOURNEE — LE SERVICE TELEPHONIQUE, OUVERT A 8 A.M. — COMPOSEZ VICTOR 2-7221

Le monde féminin

Modiste pour Badia, Carven...

Une petite fille du Québec se taille une place sous le soleil de Paris

-- par Françoise De Repentigny

Du temps où elle était étudiante aux Beaux-Arts, Gertrude Néron, de Chicoutimi, s'était fait un nom, dans la bohème québécoise, pour l'inédit de sa collection de chapeaux. Ce qui n'était alors qu'un violon d'Ingres, à la lueur de la coquetterie, allait bientôt la lancer comme modeliste dans le Paris de la haute couture.

En 1958, elle s'y rendait dans le but de se perfectionner en décoration d'intérieur au Centre artistique et technique. Un an plus tard, elle bifurquait vers ses anciennes amours, le tourbillon du chapeau. Depuis l'art de "mettre la femme dans son cadre", à celui "d'encadrer une tête de femme", il n'y a qu'un pas.

Sa création brevetée au Canada et à l'étranger, le chapeau "Illusion", c'est en tant que "petites sculptures" qu'elle les conçoit. Réalisé uniquement en fils de laiton, ductiles et malléables, enrobés de tissus taillés sur le biais, collés ou cousus main, le serre-tête Illusion tient plus de la parure : c'est le souffle de la fantaisie.

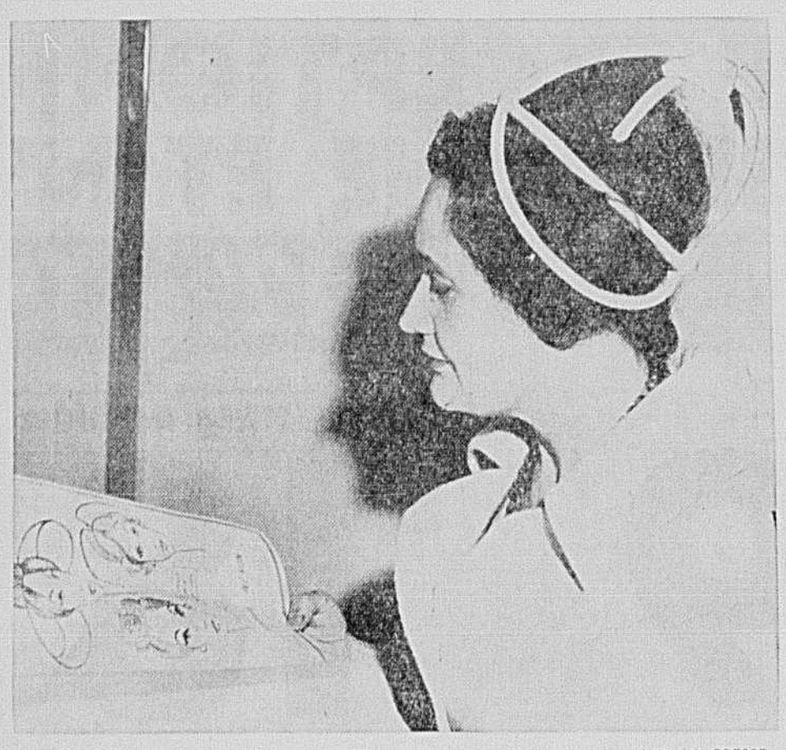


photo LA PRESSE

EN COUP DE VENT A MONTREAL — Jeune artiste originaire de Chicoutimi, Gertrude Néron visitait hier notre quotidien. Très élégante dans un tailleur à chevrons miel à signature parisienne, elle fait voir des croquis de ses serre-tête dont un modèle encage ses cheveux sombres.

Bijoux ailés

Les tissus les plus somptueux comme les plus sensuels au toucher, satins, brocart ou rubans de velours, feutres, daim ou lainage, fourrures, guipures, taffetas perlés ou paillottés, sous la griffe de Gertrude Néron, deviennent des bijoux ailés. Ses créations dessinent ou prolongent la silhouette.

"J'ai toujours recherché le côté piquant, spirituel du serre-tête", nous confiait Mlle Néron, de passage à Montréal. Au gré de l'inspiration, du protocole de l'élégance, ou d'une étude de la personnalité de ses clientes, la modeliste réalise des formes en hauteur quand il s'agit d'une petite femme, en dégageant la coiffure qu'elle préfère pour sa part, gonflée, ou alors, s'exerce à équilibrer une taille démesurée, par des mouvements descendants, en largeur ou encadrant bien le profil.

Mais, c'est d'abord en tant que peintre-sculpteur qu'elle projette ses formes sur fils métalliques. Partant rarement sur une idée bien définie, elle procède un peu comme dans le modelage. C'est une sorte d'automatiste" du chapeau.

A Paris, où elle tient boutique Boulevard Montparnasse, les petites mains ne manquent pas pour exécuter avec doigté les modèles qu'elle présentait en juillet 59 dans les salons de la maison Carven. Ses prochaines créations, parures de tête pour le cocktail, le théâtre, les dîners, serre-tête trotteurs et même chapeaux plus habillés, feront partie de la collection de José Badia, lors des défilés de l'automne prochain.

Ces cheveux au vent !

"Plus que la Canadienne, la Française aime se balader tête nue. Mais, dans certains milieux, ceux de la noblesse, de la haute bourgeoisie ou les groupes artistiques, la "femme en cheveux" est mal vue". S'il est vrai que le chapeau est le vernis de l'élégance, il semble cependant que, de plus en plus, mettons cela sur le compte des voitures, les élégantes négligent les parures de tête. Des lignes dans l'espace : telle est la marque de cette modeliste-sculpteur dont la recherche en est une de formes et de volumes aériens.

Ces sculptures pour dames bien mises, les prix varient de $20 à $50, ont l'avantage de se prêter à tous les ovales féminins, de s'y adapter facilement cernant le front ou suivant la courbe d'un chignon, modelé en motifs décoratifs, dessins stylisés ou simples agencements linéaires.

Ses créations, très recherchées dans les milieux de la haute couture française, sont modelées par des personnalités très connues.

Gertrude Néron a des originaux chez les grandes modistes, avec l'approbation de Jeannette Colombier, Jeanne Blanchot et Albouy. Mmes Lily Pons, Gérard Bertrand, épouse du secrétaire de l'ambassade du Canada, Mme Buissier, épouse du directeur de la maison canadienne, Mme Dostaler O'Leary et la comtesse de Celye sont parmi ses clientes. Elle a aussi créé un serre-tête spécialement pour un grand mannequin de Paris, Lucky; le bibi s'appelle "Mouette" et il est fait de bandes de feutre blanc.

Tout en se pliant aux caprices du coiffeur, elle avoue aimer transporter les influences de la coiffe, du turban, du folklore espagnol. Serre-tête, antennes, parures structurées ou ailées, bibis papillons, cornette ajourée ou fusée de tulle, de lame ou de plumes, ils encadrent les profils féminins sur un thème de fantaisie.

Dans le cabinet japonais

A 69 ans, grand-mère se fait élire ministre

TOKYO — (Reuters) — Quatorze ans et demi après que les femmes japonaises ont obtenu le droit de vote, une grand-mère pleine de verve est devenue la première femme-ministre du cabinet japonais.

C'est Mme Masa Nakayama, âgée de 69 ans, nouveau ministre du Bien-Etre social, qui fait ses études au Japon et aux Etats-Unis. De foi chrétienne, elle appartient à l'église méthodiste.

Mme Nakayama, qui, par sa compétence en anglais, étonne toujours ses collègues du sexe fort au Parlement japonais, a été élue cinq fois consécutives comme membre du parti libéral-démocrate à la Chambre des Représentants.

Elue depuis 1947

Mme Nakayama remporte son premier siège à la diète japonaise en avril 1947. Elle se présenta dans la même circonscription électorale que son mari, M. Fukuzo Nakayama, qui exerce le droit à Osaka. Il fut battu de justesse, en juin dernier, alors qu'il tentait de se faire réélire au Sénat Chambre Haute.

Ils se marièrent voici 37 ans, alors que Mme Nakayama enseignait l'aiglais dans un collège. Ils ont quatre fils, dont trois sont mariés.

Déléguée aux Nations Unies

Mme Nakayama fut déléguée aux Nations Unies comme observateurs pour y discuter les problèmes du rapatriement des Japonais d'outre-mer, elle faisait également partie de la délégation japonaise qui signa le traité de paix à San Francisco en 1951.

Elle est l'une des 11 femmes membres de la députation.



On voit de gauche à droite : M. Jerry Daoussis, prop. du Restaurant La Fontaine de Trevi, l'honorable René Levesque, ministre des Ressources hydrauliques et son secrétaire M. Jean Kochenburger avec un autre lot de pièces de monnaie du "puits des désirs" au montant de $450.00 environ recueillies dans la fontaine de marbre de Jerry Daoussis au restaurant La Fontaine de Trevi cette semaine. Cette somme a été répartie entre les organisations suivantes : Paralysie Cérébrale, Recherches sur le Cancer, Paroisse St-Arsène, église italienne Notre-Dame-de-la-Consolata. Le total des dons au cours des cinq dernières années dépasse maintenant $5,000. Ils sont faits à diverses époques à de nombreuses organisations charitables de différentes nationalités.
RESTAURANT LA FONTAINE DE TREVI, 6717 ST-HUBERT

A la bonne fourchette

Régal de Moravie

Le Pain Morave au Sucre est un délicieux pain à la levure qui nous vient d'une région de la Tchécoslovaquie, la Moravie. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que ce pain, originaire d'une province où l'agriculture prédomine, soit fait de purée de pommes de terre. En dépit de l'emploi de cet humble légume, il a honoré, nombre de fois, les tables aristocratiques de Tchécoslovaquie, et devrait donc avoir autant de succès dans nos familles canadiennes.

PAIN MORAVE AU SUCRE : Donne quatre gâteaux carrés de 8 pouces ou gâteaux ronds de 9 pouces. 1 tasse de purée de pommes de terre chaude, non salée ; 1 tasse d'eau de cuisson de pommes de terre ; 1 tasse de lait ; 2 tasses de sucre granulé ; 1 sachet de levure sèche active ; 8 tasses (environ) de farine tout-usage tamisée une fois ; 2 oeufs bien battus ; ¾ de tasse de beurre amolli ; 3 c. à thé de sel ; ¼ de tasse de sucre granulé 1 c. à thé de cannelle moulue ; ¼ de tasse de buerre ; ¾ de tasse de cassonade légèrement pressée.

Préparer la purée de pommes de terre et garder 1 tasse de l'eau de cuisson. Faire chauffer le lait. Lui incorporer la purée et l'eau de pommes de terre et 1 tasse de sucre granulé. Laisser tiédir.

Entre temps, mesurer l'eau tiède dans un grand bol; y faire dissoudre la cuillerée à thé de sucre granulé. Saupoudrer la levure sur le dessus. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser. Ajouter la préparation de pommes de terre tiédie et 2 tasses de la farine; battre jusqu'à ce que lisse et élastique. Couvrir. Laisser lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume (environ 1 heure). Abaisser le levain en brassant. Ajouter la tasse de sucre granulé qui reste, les oeufs bien battus, les ¾ de tasse de beurre amolli et le sel. Ajouter suffisamment de farine pour obtenir une pâte collante (environ 6 tasses en plus — la pâte doit se détacher facilement de la cuillère). Couvrir. Laisser lever toute la nuit dans un endroit frais (plus du double du volume).

Le lendemain, abaisser la pâte en brassant et la séparer également dans les moules carrés ou les moules ronds, graissés. Etendre uniformément. Couvrir d'un linge. Laisser lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume (environ 1 heure).

Entre temps, mélanger le ¼ de tasse de sucre granulé avec la cannelle. Répandre des noisettes de beurre sur la pâte levée en utilisant le ¼ de tasse de beurre. Enfoncer quelque peu les noisettes dans la pâte. Saupoudrer sur le dessus la cassonade et le mélange decannelle. Cuire à four moderé (350° F) jusqu'à ce que le dessus soit doré et qu'il soit élastique au toucher (25 à 30 minutes).

Note: Ces gâteaux peuvent être congelés et réchauffés avec succes.

Testament-surprise

Une petite fortune de la soeur du Tsar

LONDRES. (AFP) — La Grande Duchesse Xenia, soeur du tsar Nicolas II de Russie, morte en avril dernier, laisse une fortune de 117,000 livres sterling. Cette nouvelle, révélée mercredi par la publication de son testament, a causé une profonde surprise.

En effet la Grande Duchesse vivait d'une façon très modeste. Habitant un appartement dit "de grâce et de faveur", c'est-à-dire aux frais de la reine, à Hampton Court dans la région de Londres, elle menait une véritable vie de recluse, sortant rarement de chez elle et disposant apparemment de très faibles moyens.

Le testament précise que la Duchesse laisse 250 livres à chacun de ses petits-enfants, ainsi que 500 livres à sa dame de compagnie, en signe de gratitude. La Grande Duchesse, morte à l'âge de 85 ans, vivait depuis une quarantaine d'années en Angleterre où la famille r-ale l'avait accueillie.

Un navire de guerre britannique avait été envoyé en Crimée, sur l'ordre du roi Georges V, pour la recueillir après la révolution soviétique et l'assassinat de son frère le Tsar. La Grande-Duchesse était la belle-soeur du prince Youssoupoff, assassin du moine Raspoutine.



"Full aux as" une création de Louis Feraud. Ce manteau de lainage rouge avec effet de boléro à même, est gansé de fourrure en astrakan noir.

"Aujourd'hui 1961"

Au fil des jours de la ménagère

par **Céline LEGARE**

Au cours de trente années de journalisme, Françoise Gaudet-Smet a toujours exprimé une tendresse particulière pour les maîtresses de maison du Québec et pour celles des milieux ruraux en particulier. Aux premières tout autant qu'aux secondes, elle dédie un agenda qui vient de paraître, fort attrayant, ma foi, dans sa robe en carton-jute sur laquelle Gilles Robert évoque par une bobine, un batteur d'oeufs, des ciseaux, une plante, au dessin robuste, la sécurité souriante d'un foyer bien tenu.

L'agenda s'intitule "Aujourd'hui 1961". Il voudrait devenir le journal de la ménagère, cette courte page blanche où elle



Mme FRANÇOISE GAUDET-SMET

enregistre la tâche urgente à accomplir — Michelle aura besoin mardi de sa robe bleue, il faut réparer dès demain le meilleur complet de François, répondre à la lettre de belle-maman — cet aide-mémoire où elle inscrit les anniversaires, se souvient des rendez-vous, et qui lui facilite les rétrospections.

Spiritualité et histoire

L'agenda n'est pas seulement le calendrier de l'an prochain. Il offre avec les fêtes liturgiques, une pensée quotidienne tirée de la Bible, pensée simple, lumineuse, substantielle, aliment à la spiritualité de la mère de famille dont l'horaire ne se prête pas à de longues oraisons, mais qui peut très aisément élever son esprit au milieu des besognes mécaniques et nécessaires. Et puis, un événement de l'histoire canadienne est rappelée sous chacune des dates de l'année rafraîchissant les reminiscences scolaires.

Au bout d'un mois qui clôt une saison, au seuil d'une nouvelle étape de l'année, un poème fait le point, raconte une activité propre à l'époque donnée. On tourne la page et, après l'entremets pour l'esprit, Françoise Gaudet-Smet parle alimentation, menus, recettes avec des mots qui sentent bon la pâte chaude, les fruits confits et la vanille.

Avant de lancer ce journal de la ménagère, Mme Gaudet-Smet, qui rentre d'un séjour prolongé en Europe, a vécu une expérience extrêmement enrichissante qu'elle nous résume, entre deux tasses de thé.

Retraite française

Dans le Vaucluse, en France, Mme Smet a passé trois mois à l'Institut carmélitain de Notre-Dame-de-Vie. S'inspirant de la formule de sainte Thérèse d'Avila, les dirigeantes de cet institut séculier ont mis quinze ans à la repenser en fonction des besoins de la société moderne. Il recrute surtout des femmes instruites dont plusieurs sont de formation universitaire, professeurs de philosophie, médecins, travailleuses sociales, journalistes, qui, après un noviciat de plusieurs mois, retournent à leurs carrières, riches d'une spiritualité profonde dont elles imprègnent leur vie active pour la faire rayonner ensuite dans leur zone d'influence propre.

Notre consoeur nous parlait, entre autres, d'une compagne de l'Institut carmélitain, médecin français qui pratiquait depuis sept ans quand elle décida de faire un séjour dans le Vaucluse. Elle dirige maintenant un préventorium dans les Alpes.

C'est dans cette retraite française, loin de son public, que Mme Françoise Gaudet-Smet a conçu son agenda.

—"A l'Institut, nous dit-elle, toutes les femmes accomplissent quelque chose, entre leurs heures de méditation ; contrairement à la règle générale des couvents, la solitude fréquente que l'on nous permet facilite le travail créateur."



9351—Un choix de quelques jolis corsages vous permettra de renouveler votre garde-robe d'automne. Ce modèle avec ou sans manches s'adaptera à vos fins tailleurs de lainage ou à un ensemble tout-aller. Grandeurs: 14½, 16½, 18½, 20½, 22½ et 24½. Prix, 53 cents, taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 53c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

Grève des secrétaires de l'A.A.

L'arbitrage du prince Philip soulève maintes protestations

LONDRES, (PC) — Pour la première fois qu'il tente de régler un différend de travail, le prince Philip semble avoir du succès.

Trente-deux jeunes filles, commis de bureau, employées par l'Automobile Association, avaient été congédiées du bureau de Birmingham, parce qu'elles s'étaient mises en grève pour obtenir un salaire plus élevé et des heures de travail plus courtes.

Les jeunes filles ont écrit au duc, qui est président de l'Association, lui demandant son aide.

Le résultat a été une lettre du prince à Mlle Anne Godwin, secrétaire-général du syndicat des employés de bureau et de l'administration, qui appuyait les grévistes.

Une autre lettre fut envoyée au vicomte Brantford, président de l'A.A.

Alors que le palais Buckingham niait que le prince Philip fût intervenu en faveur de quiconque, l'A.A., qui refusait depuis deux semaines de rencontrer les représentants syndicaux, a finalement accepté de négocier hier soir.

Joie et inquiétude

On n'a rien annoncé au sujet des termes d'une entente, mais Mlle Godwin a déclaré :

"La lettre du prince Philip cadre totalement avec tout ce que j'avais espéré. Je crois que le prince a démontré très clairement qu'il porte un réel intérêt dans les affaires industrielles."

Mais d'autres étaient moins heureux de la situation.

Un porte-parole des employeurs a dit "que tout cela était très, très surprenant".

"Cela sera considéré comme tout à fait inusité par tous les employeurs", a-t-il ajouté. "Je crois que si la Chambre des communes siégeait en ce moment-ci, le geste du prince provoquerait sans doute certaines questions."

Le Daily Mirror s'est plaint :

"Le prince Philip a des talents indiscutables pour le service public. Mais cela ne le qualifie pas pour qu'il se mêle de l'arbitrage industriel.

"Et sa place dans la famille royale doit l'empêcher de songer même à cette idée."

Canadiennes à la Fête de la mirabelle

METZ, France, (PC). — A Metz, avait lieu récemment l'annuel cortège de la mirabelle, toujours haut en couleurs. Cette année les épouses des membres de l'A.R.C. furent pour beaucoup dans le succès de cette manifestation, puisqu'elles consacrèrent de longues heures à la préparation d'un char canadien pour le défilé.

Pendant toute une fin de semaine, ces vaillantes Canadiennes s'employèrent à monter le char sur une remorque de 22 pieds, décorée de 8,000 dahlias jaunes, blancs et rouges. Toutes ces fleurs étaient fixées une par une sur une monture de bois, au moyen de fil de fer.

Kilts et cornemuses

Sur le char, dans le costume traditionnel de la Lorraine, figuraient deux ravissantes jeunes filles de l'ARC, Marion Chudley, de Fort Erié, Ont. et Aloisa Feser, de Primate, Sask., accompagnée des aviateurs-chefs Brian Dobson, d'Ottawa et Earl Hobbs, de Charlottetown.

Parmi les autres participants au cortège, on relevait la fanfare de cornumuses de Marville qui souleva de chaleureux applaudissements avec le son nasillard de ses instruments et les kilts spectaculaires de ses musiciens et le corps de tambours et clairons de Zweibrucken Allemagne, gagnant de cette année, au concours de la fanfare de la division de l'ARC.

Liqueur appréciée

L'annuelle fête de la mirabelle marque, dans cette coquette cité, située à quelque 200 milles au nord-est de Paris, la récolte de la mirabelle, une petite prune jaune utilisée pour faire la célèbre liqueur qui porte son nom.

Cette année le festival était consacré au thème de l'amitié canado-lorraine.

Ogilvy's
OUVERT CE SOIR jusqu'à 9 h.
Samedi toute la journée

Ogilvy's
GAGNEZ UN DES 5 LONGS WEEK-ENDS POUR 2 A PARIS OU A LONDRES par "Jet" Air-Canada
Une nouvelle chance chaque semaine pour 2 heureuses personnes et une nouvelle chance avec chaque achat que vous faites.
Renseignez-vous auprès de nos vendeurs.
JAS. A. OGILVYS' LIMITED


Ogilvy's
SUPERBES PULLOVERS 14.95
75% laine angora française, 20% laine d'agneau, 5% nylon. Grand col très flatteur, fines coutures. Rhum doré, bleu lotus, noir ou brun pacane. Tailles 36 à 40 dans le groupe.
S.V.P. pas de commandes postales ou téléphoniques
OGILVY'S — Vêtements sport au deuxième
JAS. A. OGILVYS' LIMITED

Ogilvy's
CASTOR NATUREL RASE
Luxueux manteaux aux tons chatoyants. Les magnifiques peaux ont été travaillées par des experts et selon les derniers modèles 1960-61. Merveilleusement chauds tout en étant légers et souples. Fourrure très résistante qui vous servira pendant des années.
Prix anniversaire Ogilvy's
$395

4 MODES D'ACHAT : COMPTANT, CHARGE, BUDGET, MISE DE COTE : 10% comptant, $10. par mois jusqu'au premier novembre. Aucuns frais d'entreposage et aucun intérêt.
OGILVY'S — Salon de la Fourrure, au deuxième
JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Ogilvy's
ELEGANT VESTON SPORT
Souple velours côtelé aux fines côtes. Modèle 3 boutons, petite fente à l'arrière, poche à revers. Entièrement doublé viscose. Coupe et finition soignées. Vert loden, antilope gris fusain, noir. Poitrine : 36 à 44 — stature moyenne ou grande.
$10
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

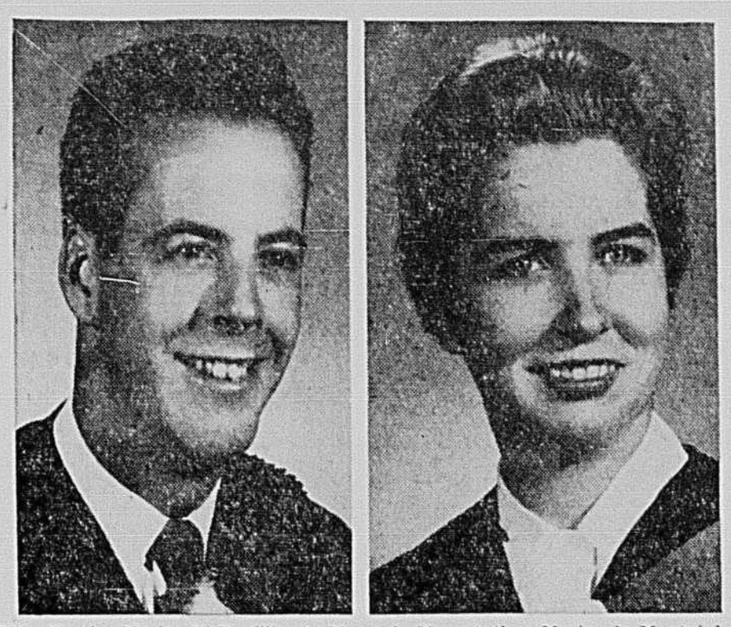
OGILVY'S — Vêtements pour hommes, au sous-sol
JAS. A. OGILVY'S LIMITED
JAS. A. OGILVY'S LIMITED


"Seal Cut" 1.25
Mise en Plis 1.50
PERMANENTE "B B" 7.50
VENEZ AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS ;
OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 A 7 ;
VENDREDI, jusqu'à 9 h.,
SAMEDI, jusqu'à 6 h.
STATIONNEMENT GRATUIT
1200, RUE STANLEY
Wanner's LTD.
"La Maison de Beauté"
1194 ouest, rue Ste-Catherine • UN. 6-7636

ADULTES !!!
Vous avez abandonné l'étude trop jeunes et perdez maintenant de belles chances d'avancement. L'Institut Alie, spécialisé dans l'éducation des adultes, reçoit indistinctement les jeunes de quinze à soixante ans. Il vous aidera comme pour des milliers d'autres à régler votre problème.
N'OUBLIEZ PAS
Comme le disait le célèbre Henry Ford que "celui qui s'arrête d'étudier est un vieux, que ce soit à vingt ou à quatre-vingts ans. Celui qui continue toujours d'apprendre reste jeune. La chose la plus importante dans la vie est de garder à votre esprit sa jeunesse."
INSTITUT ALIE INC.
Ecole spécialisée dant le rajustement scolaire et l'éducation des adultes
FERNAND ALIE, M.A., L. Ph., directeur
306 est, rue Sherbrooke, Mil 18 — Tél.: VI. 2-5034
COURS DU JOUR ET DU SOIR



Mlle Cécile Laprade, fille de M. Georges Laprade, décédé, et de Mme Laprade et M. Yves Picard, Ing.P., fils de M. et de Mme J. A. Picard dont le mariage sera célébré le 17 septembre, à dix heures, à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement.



Mlle Marthe Morin, Dt.P., fille de M. et de Mme Arthur Morin, de Montréal, et M. Lucien Saint-Pierre, B.A., B.Sc.Ph., fils de M. et de Mme Ulric Saint-Pierre, de Waterloo, Qué., dont le mariage sera célébré le samedi, 10 septembre, à dix heures, à l'église Sainte-Odile.

Dans la RAU

Plus d'unions entre jeunes et vieux!

NEW-YORK (PA) — La République arabe unie vient de poser un geste sans précédent en décrétant l'interdiction des mariages réunissant des êtres aux deux pôles de la vie.

Désormais, dans cette république, les mariages entre ces messieurs âgés de plus de soixante ans, qui voudraient épouser des femmes de moins de trente ans, seront défendus.

Dans les autres pays, ces alliances sont laissées à la nature, et la nature, aidée par la science médicale, est très libérale dans ses limites. En exemple, mentionnons ce mariage d'une comtesse italienne, âgée de 20 ans, qui vient de donner naissance à un second enfant, dont le père a 79 ans bien sonnés !

Exemples célèbres

Peut-on ignorer le cas de Charlie et Dona Chaplin qui ont maintenant une famille de sept enfants, depuis leur mariage qui date déjà de 17 ans. On dit même que l'heureux couple file encore le parfait amour. On se souvient que Charlie Chaplin avait alors 54 ans et que son épouse atteignait sa dix-septième année.

On compte d'autres heureux mariages, unis dans les mêmes conditions, celles-là mêmes prescritent par la nouvelle loi de cette république. Mentionnons Pablo Casals, le violoniste de renommée mondiale, et sa femme, dont il est l'aîné de soixante et un ans. Tous deux pratiquent la natation et font de longues marches quotidiennes. Ils se plaisent à décorer ensemble leur jolie demeure à Porto Rico.

Une autre célébrité dans le monde musical, Sir Thomas Beecham, a épousé la gérante de l'orchestre qu'il dirige lui-même. Agés respectivement de 80 et 27 ans, ils continuent à s'entendre sur une note fort harmonieuse.

Dans le domaine littéraire, mentionnons T. S. Eliot, estimé le plus grand poète de son temps, qui a épousé, il y a trois ans, à l'âge de 68 ans, sa secrétaire alors âgée de 30 ans.

Il y a enfin Picasso, certainement septuagénaire, qui trouve l'inspiration auprès d'une très jeune compagne.



M. et Mme GABRIEL GENDRON, dont le mariage a été béni, récemment, à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour de Cartierville, par le R.P. Gérard Gendron, oncle du marié. La mariée est la fille de M. et de Mme J.-A. Hubert, et le marié, le fils de M. Camille Gendron, décédé, et de Mme Gendron.



M. et Mme LEON LAVIGNE (MONIQUE LAUZON) dont le mariage a été célébré ces jours derniers, à dix heures, à l'église paroissiale du Lac Carré.

Mariages

Manton - Germain

Le mariage de Mlle Lise Germain, fille de M. et de Mme Rosaire Germain, d'Ottawa, avec Me Bernard Manton, fils de M. et de Mme Joseph Herbert Manton, également d'Ottawa, a été béni samedi dernier, par le R. P. Rosaire Guay, à l'église Sacré-Coeur, d'Ottawa. La messe a été célébré par l'abbé Rondeau, cousin du marié.

Pour la circonstance, l'église était décorée d'une profusion de glaïeuls blancs et de marguerites shasta. Les bancs des invités étaient marqués d'une gerbe de fleurs attachée d'un ruban blanc.

M. Jean-Pierre Couture a interprété un programme de chant accompagné à l'orgue par M. Paul Larose.

Mme Gaston Dagenais, soeur du marié, était dame d'honneur et Mlle Cécile Tissot, demoiselle d'honneur. M. Gaston Dagenais, beau-frère du marié, agissait comme garçon d'honneur, alors que MM. Jean Pierre et Marc Alfred Germain, frères de la mariée, et M. Hubert Manton, frère du marié plaçaient les invités. MM. Rosaire Germain et Joseph Herbert Manton servaient de témoins à leurs enfants.

Au bras de son père, la mariée portait une robe longue en organza de soie blanc, à corsage ajusté rehaussé de dentelle Chantilily dessinant une encolure Sabrina festonnée. Sa jupe ample était ornée de biais et d'appliques de dentelle brodée. Son voile court à quatre volants superposés de tulle illusion, était retenu sous une double couronne de perles minuscules. Comme bijoux elle portait un collier et des boucles d'oreilles en perles cultivées, cadeau du marié. Elle tenait une cascade composée d'une orchidée, de stéphanotis et de lierre.

La dame et la demoiselle d'honneur portaient des toilettes identiques en organza de soie de teinte aqua. Le corsage drapé soulignait l'ampleur de la jupe agrémentée d'un noeud papillon à la taille, elles étaient coiffées d'un béguin de velours et tenaient des cascades d'oeillets blancs effeuillés.

Mme Germain, mère de la mariée, avait choisi un ensemble en dentelle ombré beige et mocha. Elle était coiffée d'une création originale en feutre soleil beige et brun, drapé à la main et agrémenté de filets de plumes de héron. Ses accessoires étaient de même ton.

M. Manton, mère du marié, était vêtue d'une robe de dentelle marine avec un boléro et une jupe ample, un chapeau de plumes assorties et des accessoires de même nuance. A l'epaule elle portait un bouquet de corsage composé de roses minuscules.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut une réception à l'hôtel Beacon Arms. Les nouveaux époux sont ensuite partis en voyage dans les Laurentides.

Pour voyager, Mme Manton avait choisi une robe de laine Merino, d'un vert bronze, un modèle d'importation autrichienne, un chapeau de même ton et des accessoires de suède bronze. Un bouquet de corsage, composé de gardénias blancs complétait son ensemble



M. et Mme MICHEL PASSIANT, mariés récemment à l'église Sainte-Anne de Varennes. La mariée, ANDREE BUREAU, est la fille de M. et de Mme G.-E. Bureau, de Varennes, et le marié, le fils de M. et de Mme Raymond Passiant, de Nantes, France.

Déplacements

Mme Françoise Gaudet Smet, de Sylvère, Nicolet, est rentrée d'un long séjour en Europe. Au cours de son voyage, elle a assisté à Munich, au congrès eucharistique qui s'est déroulé dans cette ville au début du mois d'août.

Mlle Ghislaine Ouellet, de la métropole, fait présentement un séjour dans le Bas du Fleuve où elle visite des parents.

—Mlle Thérèse Legaré, de Québec, est attendue à Montréal aujourd'hui où elle passera quelques jours, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, Me et Mme André Michaud.

—Mlles Lucie Boisclair, de Drummondville, et Madeleine Proulx, de Sorel, sont de retour d'un voyage de trois semaines en Californie et dans l'ouest Canadien. Invitées des familles Héon et Fortier, de Los Angeles, elles ont visité Hollywood, San Francisco, San Diego, Tijuana-Mexique, Las Vegas, puis fait un court séjour à Vancouver, Calgary, Lac Louise et Banff.

M. et Mme S. Chiro, de Montréal, partiront dimanche soir en destination d'Amsterdam.

Fiançailles

M. et Mme P. H. Jetté, de Rosemont, ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de leur fille Nicole à M. Philip Fyfe, fils de M. et de Mme P. Fyfe. Le mariage aura lieu en avril prochain.

M. et Mme Marcel Lemire font part dtes fiançailles de leur fille Nicole, à M. Gilles Asselin, fils de M. et de Mme Gérard Asselin.

Ottawa

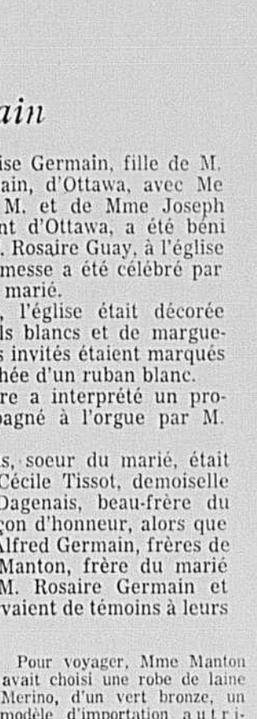
L'ambassadeur des Etats-Unis et Mme Richard W. Wigglesworth sont de retour à Ottawa après une tournée du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, du Labrador et de Knob Lake.

Le chargé d'affaires au haut-commissariat de l'Union de l'Afrique du Sud, le Dr Charles Pincham et Mme Pincham, ont reçu à un coquetel à leur demeure de Rockcliffe, ces jours derniers en l'honneur du nouveau haut-commissaire et de Mme W. Dirkse-van-Schalkwyk.

Le thé-offrande annuel, organisé par les dames auxiliaires de l'oeuvre des retraites fermées féminines, aura lieu le jeudi 15 septembre, de 4 à 7 heures, au sous-sol de l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa. A cette occasion il y aura exposition de travaux manuels.

M. Alexis Maurice, échevin de Hull, et Mme Maurice étaient de passage à Montréal cette semaine à l'occasion du congrès de l'Union des municipalités de la province de Québec.

Récemment a été célébré, à l'église St-Gabriel, de Bouchette, le mariage de Mlle Georgette Patry, fille de M. et de Mme Jules Patry, de Bouchette, avec M. Jacques Cardinal, de Hull, fils de M. et de Mme Roland Cardinal. Après le mariage, les nouveaux époux sont partis pour un voyage autour du lac Ontario. A leur retour, ils éliront domicile à Hull.



Mme Henri Henault, qui passe ses vacances à Nassau, est photographiée ici lors d'une croisière dans les Iles du Bahama.



M. et Mme RAYMOND LEMOY, dont le mariage a été célébré récemment, à l'église Saint-Jean-de-la-Croix. La mariée, MICHELINE ARIAL, est la fille de M. et de Mme Gérard Arial, et le marié, le fils de M. et de Mme Eugène Lemoy.



M. et Mme YVON DUQUETTE, photographiés pendant la réception qui suivit leur mariage célébré, ces jours derniers, à l'église de la Nativité d'Hochelaga. La mariée, ROLANDE LACHAPELLE, est la fille de M. et de Mme Roland Lachapelle, et le marié, le fils de M. et de Mme Roland Duquette.

Nouvelle association constituée par les photographes aériens

OTTAWA. (PC) — Un nouvel organisme, l'Association canadienne des photographes aériens, a été fondé, hier, par les représentants de compagnies canadiennes intéressées à la photographie, à la cartographie et à l'exploration aériennes.

Le quartier général de l'association sera situé à Ottawa. Elle sera dirigée par MM. R. P. Shaw, d'Ottawa, président; Dr Paul-Emile Lachance, de Québec, vice-président; R. L. Hall, d'Ottawa, secrétaire-trésorier.

Les directeurs sont MM. A. E. Simpson, de Montréal; W. H. Godfrey, de Toronto; E. D. H. Wilkinson, de Vancouver; J. F. Fleming, A. W. Strath et W. U. Hardy, tous d'Ottawa.

Mesures pour rendre le divorce difficile

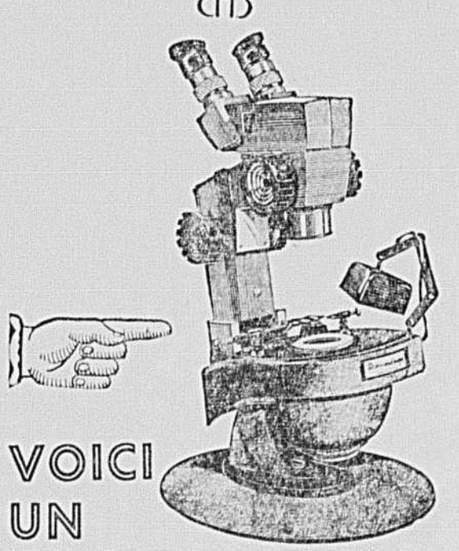
TORONTO. — (PC) — Le procureur général Roberts de l'Ontario, a fait savoir hier qu'il avait convoqué un groupe d'avocats ontariens à une conférence, qui aura lieu le 12 courant, afin de renforcer la procédure légale dans les cas de divorce.

Les recommandations de la conférence, a dit M. Roberts, seront envoyées au comité des règlements judiciaires qui prend les décisions sur les lois concernant les Cours ontariennes.

Caprice de la coiffure

Les femmes de certaines tribus de l'Afrique emploient de la monnaie d'argent pour orner leur chevelure.

BIRKS



VOICI UN DIAMONDSCOPE!

Seuls les joailliers enregistrés à l'American Gem Society possèdent cet appareil. Les diamantaires de Birks utilisent le Diamondscope* pour s'assurer de la qualité véritable d'une pierre. Cet agrandisseur scientifique à trois dimensions fouille le coeur des diamants et en découvre tous les secrets. Venez examiner un diamant au Diamondscope ... une expérience qui sera une révélation.

* Enregistré

BIRKS

Bijoutier enregistré à l'American Gem Society

CLASSY

AU SALON DE LA MARIÉE

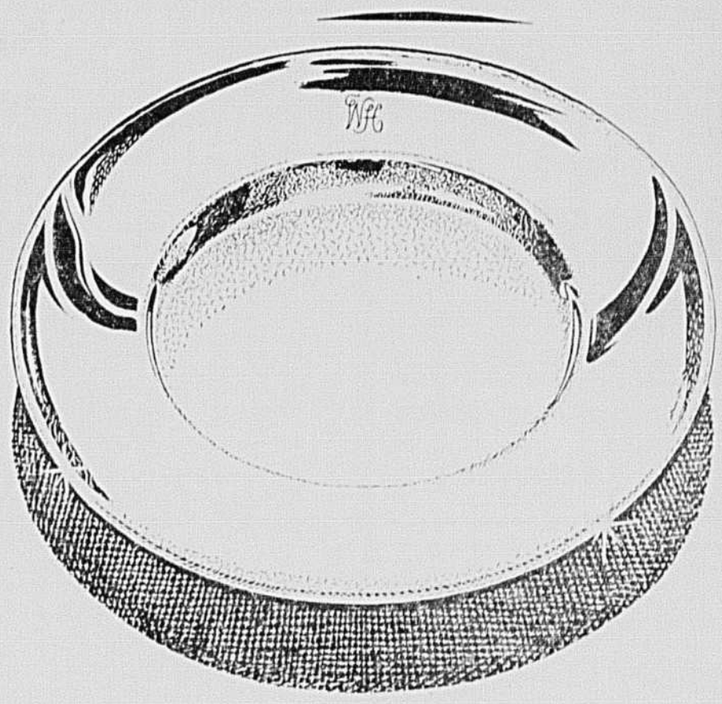


Elégante robe de mariée de longueur "chapelle" en brocart importé agrémentée d'une encolure originale avec fines boucles et délicat motif de perles (exécuté à la main). Telle qu'illustrée, 110.00

4 MAGASINS MODERNES À VOTRE SERVICE
1227, carré Phillips UN. 1-3625
6984, rue St-Hubert CR. 1-1366
1168, Ste-Catherine E. LA. 6-5531
4806, avenue du Parc CR. 2-5701

PRÊTES À PORTER - SUR MESURES - EN LOCATION
COIFFES - CRINOLINES - FOURRURES

Autres robes de mariée, 49.50 à 250.00
Robes pour demoiselles d'honneur et mères de la mariée, 29.50 à 69.50



À LA LOIRE SEULEMENT

... à La Loire seulement, pouvez-vous admirer cette ravissante assiette en argent solide. Nous l'avons nommée "prélude." Elle marque le début d'une nouvelle aventure gastronomique, à la plus accueillante salle à manger de Montréal, au tout nouvel Hôtel Windsor.

* AVEZ-VOUS DÉJÀ DÎNÉ À LA LOIRE?

The Hotel

Etabli à Montréal depuis 1878

Déjeuner $1.75 et à la carte — Dîner $4.50

SPORTS

Allo, ici Rome...

par *André TRUDELLE*
envoyé spécial de "La Presse"

par André TRUDELLE

Rome — Les athlètes et les journalistes ont eu l'occasion de visiter les magnifiques jardins du Palazzo del Quirinale, sur la plus haute des sept collines de Rome, à titre d'invités du président Gronchi, de la République italienne. Nous avons eu le plaisir de lui serrer la main.

* * *

Les journalistes avaient reçu deux invitations, au début de la semaine, pour des réceptions différentes, mais à la même heure. La majorité a préféré se rendre à la réception offerte par le président de la Confédération générale de l'Industrie italienne : il y avait deux voitures Fiat et 150 machines à écrire à être tirées au sort.

Il a fallu cinq autocars pour transporter les intéressés à cette réception, un seul pour les autres qui se rendaient chez M. Gronchi ! Heureusement, les amateurs, ce sont les athlètes !

Gardé de sentinelles empanachées, planté de palmiers, de hautes haies, enjolivé de nombreuses fontaines et de jets de lumière, le jardin offre également une magnifique vue sur la partie ouest de la Ville Eternelle, au-delà des rives du Tibre, jusqu'aux pentes du Monte Mario. A gauche, le Vatican. Et encore, le président nous a reçus à l'heure la plus agréable du jour, à la 18e heure !

* * *

Plus on voit Rome, plus on découvre ses trésors, qu'elle ne songe guère à dissimuler d'ailleurs, et plus on aime cette ville où il fait si bon vivre. Les Jeux ne nous laissent malheureusement pas assez de temps pour flâner au hasard des rues. Dans les plus étroites, on trouve des fontaines, des sculptures, des tapisseries ou des statues et il fait bon s'y attarder.

* * *

Malheureusement, le climat ou la nourriture romaine ne vont pas à tout le monde. Et des quelques journalistes et commentateurs sportifs de Montréal venus ici pour les Jeux, le réalisateur de TV Gaston Dagenais et le sympathique Jean-Maurice Bailly ont été incommodés. Dagenais a dû s'aliter pour deux jours, au début de la semaine. Il s'est rétabli promptement, sa femme étant à son chevet.

* * *

Georges Schwartz a été moins chanceux, à peine arrivé à Rome, il a reçu de mauvaises nouvelles de sa belle-mère, gravement malade, et son épouse Huguette a dû retourner d'urgence dans la métropole canadienne.



DESAPPOINTEMENT POUR LES AMERICAINS— A la stupéfaction de 75,000 spectateurs, l'Américain JOHN THOMAS a échoué dans sa tentative de sauter par-dessus la barre placée à sept pieds et un pouce aux Olympiques à Rome, hier. Thomas détient le record mondial avec une performance de sept pieds, 3 pouces et trois quarts et sa défaite aux mains de deux Russes a semé la consternation dans le camp des athlètes de l'Oncle Sam.

Journée désastreuse pour les Américains

L'échec de John Thomas, l'une des grandes surprises des Olympiques

ROME, (AFP-PA) — J'ai fait aussi bien que j'ai pu, j'ai vraiment donné tout ce que j'avais, mais ils étaient les plus forts. Ce sont vraiment de grands athlètes, ce sont de magnifiques sauteurs, a déclaré John Thomas, après avoir été battu dans la plus grande compétition de sa jeune carrière au stade olympique de Rome.

Accompagné de quelques amis, il est allé retrouver ses parents. Il ne s'était pas départi de son calme. Je suis naturellement déçu mais je crois n'avoir rien à me reprocher, répétait-il.

Recordman du monde, Thomas a dû céder devant deux athlètes russes, le champion olympique Robert Shavlakadze et Valeriy Brumel, dans le saut en hauteur.

"Naturellement, j'aurais préféré la médaille d'or, mais je ne rougis pas de celle-là. J'ai fini troisième et c'est beaucoup mieux que bien d'autres peuvent faire."

Thomas a réussi une hauteur de sept pieds, un quart de pouce, ce qui était déjà un record olympique. Les deux Soviets ont cependant répété son exploit et ont ensuite ajouté un saut de sept pieds et un pouce, ce que Thomas n'a pu réussir même s'il a atteint cette hauteur à maintes reprises dans le passé.

La victoire de Shaclakadze dans le saut en hauteur et le triomphe du coureur allemand Armin Hary dans le 100 mètres, autant d'échecs surprises pour les Etats-Unis aux épreuves de piste et pelouse.

Par contre, les nageurs américains ont gagné trois médailles d'or en abaissant deux records du monde, redonnant du coup un peu de prestige olympique à leur pays.

Dans la course à relais, 400 mètres et 800 mètres, relais, les équipes américaines ont terminé en tête. Chris Von Saltza, de Californie, a abaissé son record olympique au 400 mètres, style libre, alors que Dawn Fraser, l'étoile australienne, a fini loin en arrière d'elle.

Les Américains ont également échoué dans une épreuve qu'ils monopolisaient depuis nombre d'années, soit le 800 mètres. George Kerr, des Antilles, a été proclamé vainqueur en une minute, 47.1 secondes pour un nouveau record olympique.

Elvira Ozolina, de l'URSS, a gagné le lancer léger du javelot pour dames avec un lancer de 183 pieds et 8 pouces, un nouveau record olympique. Irina Press, aussi de Russie, a remporté les honneurs de la course de 80 mètres.

Au classement non officiel des pays, les Russes se détachent de plus en plus des Américains. Les Soviets possèdent un avantage de 66½ points sur leurs grands rivaux, avec un total de 219½ contre 153 pour les Etats-Unis. Les trois points recueillis par le Canada lui en valent maintenant sept.

Dana Zatopkova, de Tchécoslovaquie et femme de l'ancien champion olympique de longue-distance Emil Zatopek, a gagné la médaille d'argent au lancer du javelot suivie d'une autre Russe, Birute Kaledene.

Dans les plongeons en hauteur, Gary Tobian, des Etats-Unis, nouveau champion olympique du tremplin, a pris les devants avec un total de 106.08 points, devant le jeune Brian Phelps, de Grande-Bretagne.

Voir Naples et mourir mais aussi voir Rome et vivre...

par ANDRE TRUDELLE
envoyé spécial de "La Presse"

ROME — Voir Naples et mourir, c'est peut-être un voeu; voir Rome et vivre, c'est tout simplement formidable!

Plongés, en quelques heures, dans un monde tout à fait différent, les athlètes canadiens, (et les journalistes) ont mis quelque temps à s'adapter. D'abord, un vol de huit heures, puis un décalage de cinq heures, la chaleur, les insomnies, enfin, l'horaire différent des repas et la nouveauté des mets, autant de raisons de mettre du temps à s'acclimater.

Pourtant, après quelques jours seulement, on éprouve soudain l'impression d'être à Rome depuis longtemps et on se surprend à faire siennes les habitudes romaines.

Malgré la fatigue et la chaleur, les premiers contacts avec Rome ont été bienveillants. A l'arrivée, point du tout l'aspect d'abord imaginé. Rome est une ville aérée, où le moderne côtoie sans cesse l'antique, sans heurt, bien au contraire. A maints endroits de la Ville éternelle, l'étranger se croirait dans la campagne, tant les collines, la verdure et les petites routes sont fréquentes. Les gens semblent tous occupés à leurs propres affaires et ne s'attardent guère à surveiller le voisin ou l'étranger.

Tout à Rome rappelle les Jeux Olympiques : depuis les nombreuses indications qui jalonnent toutes les rues, "Flaminio", c'est-à-dire vers le village olympique; ou Eur, le quartier de la ville où sont situés les centres d'entraînement; depuis les drapeaux blancs aux anneaux symboliques, les drapeaux internationaux fièrement hissés à de longs mâts, un peu partout; en passant par les jeunes filles portant l'uniforme olympique gris et la ceinture noire, belles et souriantes, de toutes les nationalités, venues à Rome prêter leur concours à l'immense organisation. La plupart d'entre elles servent d'interprètes aux journalistes et aux athlètes.

La majorité des édifices utilisés pour fins olympiques sont neufs. Ils sont élégants, modernes et pratiques. On y retrouve le confort américain. Le village olympique compte une quarantaine d'édifices construits uniquement pour loger les quelque 7,700 athlètes des 85 pays présents. Les athlètes ont à leur disposition tout ce que peut leur offrir un hôtel fashionable ou les commodités d'un motel.

Chaque chambre débouche sur un balcon et de larges fenêtres, protégées par des stores vénitiens, permettent d'inviter ou de congédier au goût le chaud soleil italien. Certains athlètes canadiens lui reprochent toutefois son indiscrétion, tôt le matin !

Les journalistes sont moins bien logés. Ils habitent la Domus Pacis et la Domus Mariae, à quelques milles au nord du village olympique. Nous habitons la première qui offre plus de 800 chambres. Il s'agit, nous dit-on, d'un ancien cloître qui accueillait les pénitents. Les planchers sont de marbre, les murs défraîchis, les chambres exiguës, les lits peu confortables, les meubles rares et les moustiques nombreux. On s'y fait.

Centre de presse

Par contre, le centre de presse est tout récemment construit et donne satisfaction aux plus exigeants. L'édifice compte trois étages.

Au premier, on y trouve une conciergerie, un bureau d'information, de poste et de télégraphie, une salle de lecture, un bar (la loi des liqueurs est vraiment compréhensive en Italie) et une immense salle à manger où les repas sont servis de 7h. à 9h.; de 11h. à 15h. et de 19h. à 22h. Au second, une centrale téléphonique et au troisième une immense salle de rédaction avec dactylos pour toutes les langues (écrites bien entendu!). Les journalistes ont à leur disposition un service de motocyclettes de 8h. à 22h. Ces motos les conduisent à la Domus Mariae d'où partent toutes les heures des autobus vers le village olympique ou les centres d'entraînement. Une organisation magnifique, en résumé, et comme nous disait James Worrall, chef de la délégation canadienne : "Les Italiens ont dépensé plus de cent millions pour l'organisation de la XVIIe Olympiade, ils n'ont lésiné sur rien.

Tenue des Canadiens

PISTE ET PELOUSE:—

100 mètres, messieurs — Harry Jerome a dû se retirer dans la semi-finale à cause d'un muscle luxé.

100 mètres, dames — Eleanor Haslam, Saskatoon et Valerie Jerome, Vancouver, ont terminé 5e en 2e ronde de qualification; Nancy Lewington, Hamilton, Ont., a fini 4e en 2e ronde de qualification. (toutes sont éliminées).

RAME : —

Quatre sans barreur — L'équipe du club St. Catharines 3e au repêchage (pas qualifiée)

YACHTING:—

Catégorie Finn — (4e course) Canada, 7e, 2.15.06 (Ian Bruce, Wakefield, Qué).

Catégorie 5.5 mètres — (4e course) Canada, 19e, 2.59.12 (Mel Gould, Toronto, Jerome Conway et Barclay Livingstone, Toronto).

Catégorie Flying Dutchman (4e course) Canada, 14e, 2.47.59 (Pierre Desjardins, Strathmore, Qué. Keith Wilson, Beaurepaire, Qué).

Catégorie Dragon — (4e course) Canada, 4e (Argo II piloté par le Dr Samuel Macdonald.

Catégorie Star — (4e course) Canada, 16e, (Scram piloté par Bill Burgess, Vancouver).

NATATION:—

100 mètres, dos, dames — Sara Barber, Brantford, Ont., 4e en 1.13.4 (pas qualifiée).

LUTTE:—

Style libre, poids léger — Raymond Lougheed, Moose Jaw, Sask., a gagné en première ronde.

Kurt Boese, Kitchener, perdu en première ronde, style libre, moyen.

Robert Steckle, Kitchener, perdu en première ronde, style libre, mi-lourd.

Aux Jeux Olympiques

La blessure à Jerome assombrit la journée pour les Canadiens

ROME, (PC, UPI, et AFP) — L'air découragé, Harry Jerome s'est assis à la clinique du stade olympique et en pleurant, a déclaré : "Pourquoi fallait-il que cela m'arrive ?"

Seulement quelques minutes auparavant, le rapide athlète de Vancouver, courant à vive allure dans la semi-finale du 100 mètres olympique, s'était soudainement effondré, puis s'était contorsionné de douleurs à côté de la piste, souffrant d'une blessure musculaire.

C'est ainsi que toutes ses chances de doter le Canada d'une médaille d'or se sont envolées.

Entre ses sanglots, Jerome a révélé ; "J'ai été saisi par une crampe, juste au moment, où, je me mettais en branle, J'ai cru que je pourrais continuer, mais je me suis rendu compte que c'était impossible. La douleur était intolérable".

Jerome a dit à l'entraîneur Godfrey qu'il prendrait un repos de quelques heures, puis retournerait sur la piste, pour se rendre compte s'il pouvait encore courir. L'entraîneur l'a déconseillé.

"Une telle blessure ne m'est jamais arrivée au cours de ma carrière. Pourquoi fallait-il que cela survienne dans les Olympiques ? Pourquoi ?

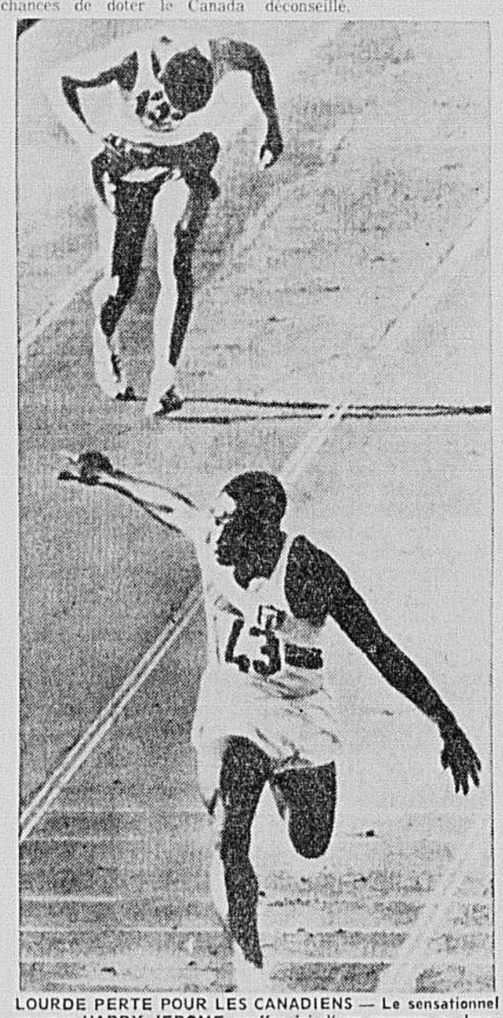
Jerome était inscrit dans les épreuves de 200 mètres aujourd'hui. L'entraîneur Godfrey croit qu'avec des traitements spéciaux, Jerome pourra prendre part aux épreuves de qualification.

Charley Godfrey de Toronto, le masseur de l'équipe canadienne, a déclaré que Jerome souffrait d'un vulgaire "charley-horse". La blessure n'est pas grave. Tous les joueurs de hockey et de football connaissent bien ce genre de blessure et savent qu'il n'y a absolument rien à faire pour tenter de l'éviter.

L'Allemand Armin Hary, un athlète qui n'est pas très populaire auprès des journalistes, à cause de son arrogance, a gagné la médaille d'or pour le 100 mètres, mais justement à cause de la blessure de Jerome, sa victoire a perdu de son lustre. Tous les sportifs s'attendaient à une course extrêmement contestée en finale entre Harry Jerome et Armin Hary, les deux détenteurs du record mondial pour le 100 mètres.

Hary, un commis dans un magasin à rayons à Frankfurt a gagné la finale en battant de justesse l'Américain Dave Sime. Sime et Hary ont réussi le même temps record de 10.2

Voir OLYMPIADES en page 17



LOURDE PERTE POUR LES CANADIENS — Le sensationnel coureur HARRY JEROME souffre ici d'une crampe au beau milieu de la course en semi-finale pour le 100 mètres. Cet athlète canadien était le grand favori pour gagner la course et doter le Canada d'une première médaille d'or.

A-côtés des Jeux

Le nageur australien John Heinricks ramenera dans son pays, non pas des médailles mais une ravissante jeune femme. Il épousera en effet samedi à Rome, l'Américaine Wilkie Bonnai, fille d'un des rois du papier aux Etats-Unis.

* * *

La marine italienne a aussi ses "resquilleurs". Un peloton de marins commandés par un sous-officier se présente à l'entrée du village olympique dans un ordre parfait. Le sous-officier annonce d'une voix sans réplique au contrôle : "détachement pour le lever des couleurs". Les deux surveillants hésitent une seconde puis laissent entrer le détachement. Celui-ci effectue une "progression impeccable" pendant quatre cents mètres puis soudain se disperse. Les "gars de la marine" avaient inventé ce stratagème afin de pouvoir contempler de plus près les nageuses soviétiques et australiennes.

* * *

Jesse Owens, l'inoubliable exrecordman du monde des cent mètres et du saut en longueur, s'est mis au journalisme avec passion. A l'occasion des Jeux, la perle noire déploie à Rome une activité intense comme envoyé spécial de vingt-deux journaux américains.

Bien que ses honoraires ne soient nullement négligeables — certains journaux lui offrent 400 dollars pour ses chroniques sur l'athlétisme — Jesse Owens a choisi pour son séjour romain une modeste chambre dans un hôtel près de la gare Termini.

* * *

Les membres de l'équipe de canotage retourneront presque tous au Canada immédiatement après les Jeux. Alan McCleery espère se rendre à Paris pour quelques jours.

STANLEY RENT-A-CAR
AV. 8-0111
Sherbrooke & Metcalfe

CHANGEZ votre MOTEUR
pour aussi peu que
$3 45 PAR SEMAINE
vous aurez la performance d'une AUTO NEUVE
MOTEURS REMANUFACTURES pour toutes marques d'autos
INSTALLATION EN 8 HEURES par des experts
GARANTIE : 3 mois et 4000 milles INSPECTION GRATUITE
AUSSI TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES $2 par semaine
Delisle Automobile Ltée
25 ans d'expérience à votre service
2815 EST, SHERBROOKE A L'EST D'IBERVILLE LA. 6-2813

Ce soir 8 h. 15 Dimanche 2 h.
C'est un départ!
Parc RICHELIEU
2.14 AMBLE H.B. CHIEF
Bourse estimée à $9,000
CLUBHOUSE Service spécial d'autobus Admission générale $1.00
SALLE A MANGER Stationnement gratuit Enfants non admis
LE MERCREDI, SOIREE DES DAMES DAMES ADMISES GRATUITEMENT

NOUS AVONS LES MEILLEURES OFFRES SUR LES...
BOULEVARD Dodge-De Soto LTD
DODGE DE SOTO VALIANT SIMCA
C'est facile de s'y rendre!
330 OUEST, CREMAZIE — DU. 9-7871

QUALITÉ SUPÉRIEURE DANS LA FAMEUSE BOUTEILLE AMBRÉE
BOLS
V.O. GENEVER GIN
• Le célèbre gin genre hollandais
• Distillé 4 fois
• En vente partout
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

Dow FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE...
DOW EST CLIMATISÉE
Le secret de la fraîcheur, DOW le possède car seule la bière DOW est climatisée. Grâce à ce procédé exclusif, DOW est incomparable de fraîcheur en tout temps, en toute saison. Voilà pourquoi, si une bonne bière est agréable, une bonne DOW l'est davantage.
GARANTIE CLIMATISÉE
Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.
R. H. Wallace, Ph. D.
Dr R. H. Wallace
Directeur du contrôle de la qualité

Classement olympique

ROME, (PC) — Le classement non officiel des nations après sept jours de compétition aux Jeux olympiques d'été, avec leur nombre de médailles d'or entre parenthèses. Le classement est sur une base de 10-5-4-3-2-1 pour les six premières places dans chaque épreuve.

NATIONS	MEDAILLES D'OR	PTS
Russie	(12)	219½
Etats-Unis	(7)	153
Allemagne	(5)	121
Hongrie	(3)	76½
Italie	(5)	73½
Australie	(4)	69
Grande-Bretagne	(1)	46
Roumanie	(1)	38
Suède	(1)	35
Pologne		34
Turquie	(3)	33
Pays-Bas		30
Tchécoslovaquie		24
Japon		22
Bulgarie	(1)	21½
Danemark	(1)	21
France		10
Belgique		9
Finlande		8
Yougoslavie		8
Canada		7
Mexique		7
Brésil		5
Iran		5
R.A.U.		5
Cuba		3
Norvège		1
Afrique du Sud		1

RÉPARTITION DES MEDAILLES

	Or	Argent	Bronze
Russie	12	5	8
Etats-Unis	7	8	6
Allemagne	5	10	3
Italie	5	2	1
Hongrie	3	5	2
Australie	4	1	3
Turquie	3	0	0
Roumanie	1	1	3
Bulgarie	1	1	1
Gde-Bretagne	1	1	3
Suède	1	1	2
Danemark	1	0	1
Japon	0	3	1
Pologne	0	1	2
Belgique	0	1	1
Hollande	0	1	2
Tchécoslovaquie	0	1	1
R.A.U.	0	1	0
Yougoslavie	0	1	0
Brésil	0	0	1
Mexique	0	0	1
France	0	0	1
Iran	0	0	1

Le club Pinto au pénitencier

Le club Pinto, une équipe de fastball, jouera deux joutes d'exhibition au pénitencier de St-Vincent-de-Paul, demain. Le club Pinto dirigé par le gérant Claude Samson jouera une joute l'avant-midi et une autre dans l'après-midi. Fernand St-Germain, gérant de l'aréna Roussin, lancera les deux joutes pour le Pinto. Au cours de l'après-midi, un trophée sera remis à René Pilon.



SOURIRES DE LA VICTOIRE — Visages souriants et heureux, voilà ceux des nageurs américains, CHRIS VON SALTZA, à gauche, et LANCE LARSON, aux Jeux Olympiques de Rome hier, à la suite de leurs victoires. Mlle Von Saltza l'a emporté dans le 400 mètres, style libre, dames, tandis que Larson a reçu la médaille d'or au nom de l'équipe à relais de quatre qui a gagné le 400 mètres medley.

Médailles d'or

PISTE ET PELOUSE : —

Javelot, dames — Elvira Ozolina, Russie, 55.98 mètres (183 pieds, 8 pouces) record olympique. (Ancien record, 53.86 mètres par Inese Iaounzeme, Russie).

80 mètres, obstacles, dames — Irina Press, Russie, 10.8.

100 mètres, messieurs — Armin Hary, Allemagne, 10.2; égale record olympique qu'il avait établi en qualification mercredi.

Saut en hauteur, messieurs — Robert Shavadkadze, Russie, 7 pieds 1 pouce, record olympique (ancien record, six pieds, 11¼ pouces en 1956 par Charles Dumas, Etats-Unis).

NATATION : —

400 mètres, style libre, dames — Chris Von Saltza, Etats-Unis, 4.50.6 (record olympique, abaissant son propre record de 4.53.6 établi en qualification).

400 mètres, relais, messieurs — Etats-Unis, 4.05.4, record mondial. (Ancien record de 4.08.2 établi par le même groupe de quatre en qualification samedi).

ESCRIME : —

Fleuret individuel, dames — Adelheid Schmid, Allemagne.

Sans Altobelli, le Montréal perd, 7-5

BUFFALO — Privés des services du premier but Joe Altobelli pour la première fois depuis le début de la saison, les Royaux ont subi un autre revers à Buffalo, baissant pavillon, 7-5 devant les Bisons et 3,597 spectateurs. Une attaque de quatre points à la septième manche a brisé une égalité de 2-2 et permis aux Bisons de maintenir leur avance d'une partie et demi sur les Reds de Jersey City en quatrième place au classement de la Ligue Internationale.

Avant la joute, la direction du Buffalo a arboré le drapeau emblématique du championnat que les Bisons ont décroché il y a exactement un an grâce à une victoire de 1-0 aux dépens du Montréal.

Bill Taylor, dont le circuit à la neuvième manche avait assuré la victoire décisive au Buffalo l'an dernier, a contribué au triomphe d'hier soir.

Son neuvième coup de circuit de la saison, avec un coureur sur les buts, avait donné une avance de 2-1 aux vainqueurs à la cinquième manche.

Bob Bowman, de retour dans l'alignement après une absence prolongée, a cogné deux doubles dans l'attaque de douze coups sûrs dirigée contre Nelson Chittum, le perdant et Billy Hunter.

Chez les Royaux, Ray Webster et Clarence Coleman ont frappé pour le circuit tandis que le voltigeur Gerry Thomas a réussi un double et deux simples. Coleman a de plus cogné un simple et un triple.

La défaite de Chittum était sa huitième contre six victoires. Le triomphe a été porté au dossier de Warren Hacker, qui a accordé onze des douze coups sûrs du Montréal avant de céder sa place à Max Surkont pendant un ralliement de trois points des Royaux à la neuvième manche.

Le Montréal commencera ce soir une série de quatre parties à Toronto.

Avantage américain

L'équipe américaine senior a pris une avance d'un point sur ses adversaires du Canada, dans la première ronde du tournoi de golf international senior à deux balles, qui a débuté hier au club Kanawaki.

Les golfeurs américains ont accumulé 12 points et demi et les Canadiens 11½. L'équipe victorieuse à la fin du tournoi recevra le trophée du duc de Devonshire, gagné par les Etats-Unis l'an dernier.

Rogers est disqualifié

Edouard Carpentier et "Nature Boy" Buddy Rogers. Lequel est supérieur à l'autre ? Après un autre match enlevant entre les deux hommes hier soir au stade des Royaux, cette question est encore loin d'être réglée. Carpentier l'a emporté par disqualification, mais selon les quelque 8,000 spectateurs présents par cette soirée plutôt fraîche, Rogers semblait avoir eu le meilleur.

Carpentier frappa le premier, gagnant la première chute après 4 minutes et 57 secondes. Rogers revint à la charge égalisant les chances à l'engagement suivant au moyen de sa fameuse prise "plus quatre". Rogers, qui avait garanti à Carpentier la somme de $20,000 si ce dernier réussissait à s'en défaire, n'aura donc pas à s'en départir.

Cette prise s'avéra en fait tellement efficace que Carpentier après avoir concédé la deuxième chute dut être transporté dans son coin par ses seconds. Il refusa cependant de concéder le match.

Proie facile

Carpentier devait être une proie facile pour Rogers qui se rua sur lui dès le son de la cloche pour lui appliquer de nouveau sa clé de jambe à l'indienne mais Carpentier était dans les cordages et lorsque l'arbitre, Sammy Mack, demanda à Rogers de briser sa prise, et que ce dernier refusa, il fut disqualifié.

Sammy Mack se dirigea alors vers Carpentier étendu au plancher pour lui lever la main en guise de victoire finale. Cette troisième chute avait duré 1:12.

La semi-finale qui mettait aux prises le champion Wladek Kowalski et le prince Maiava, des Iles Samoa, a donné lieu à un match tout aussi enlevant que la finale. A un certain moment, Kowalski a attaché les cheveux de Maiava au cordage supérieur. Il faut dire, ici, que Maiava arborait une chevelure genre "vadrouille". Son second, qui jouait en bas de l'arène du tam tam pour l'inspirer, vint alors assener son instrument sur la tête de Kowalski.

Duilio Loi remporte le championnat mondial

MILAN, (AFP) — C'est en battant le champion du monde Carlos Ortiz aux points en 15 reprises, que l'Italien Duilio Loi a conquis hier soir à Milan devant 90,000 spectateurs le titre de champion du monde des mi-moyens légers.

C'est un très grand Loi, qui a donné à l'Italie le titre mondial des welters juniors.

L'Italien qui avait mené aux points jusqu'à la fin de la 9ème reprise, a réussi, en accélérant soudain l'allure et en variant la gamme de ses coups, à ouvrir la garde de Carlos Ortiz. Dès ce moment, l'Américain ne s'est plus montré aussi mobile et précis et il a dû accuser des séries nombreuses au corps et au visage.

Le déroulement du combat a été contraire aux prévisions de nombreux experts. En effet on pensait généralement que les dernières reprises seraient pénibles pour Loi en raison de la rapidité de l'Américain et de sa plus grande jeunesse.

Or, c'est Loi qui, après six rounds assez difficiles pour lui, a commencé à travailler intelligemment le champion du monde au visage, au foie et à l'estomac. Cette tactique a eu pour conséquence de désunir Ortiz.

La victoire aux points de Loi est juste. Malgré l'excellente tenue du champion du monde, il était difficile aux juges de ne pas tenir compte du rush final vraiment impressionnant de l'italien.

Loi, en revanche, était rayonnant à la fin du combat. On affirmait, a-t-il dit, que je ne pourrais pas tenir un rythme rapide durant le match, or j'ai fini crescendo.

d'un SPORT à l'autre

Richards réengagé

BALTIMORE, (PA) — Le contrat du gérant Paul Richards sera renouvelé pour une période de deux ans, a annoncé aujourd'hui le journal Baltimore New-Post. Le chroniqueur sportif John F. Steadman a écrit que lors d'une réunion des directeurs du Baltimore, il a été décidé que le salaire de Richards sera augmenté à $51,000 et que le contrat de Richards, qui a encore une année à servir, sera prolongé d'une autre année. Richards recevait un salaire de $45,000.

Un instructeur démissionne

KITCHENER, ONT. (PC) — Otto Schillegger, instructeur du Kitchener-Waterloo de la Ligue Internationale de soccer a démissionné, après avoir porté un coup de pied à l'arbitre pendant la partie. Schillegger a blessé l'arbitre Eddie Dobbs de Guelph, Ont.

Bionda à Portland

NANAIMO, C.B. (PC) — Jack Bionda, un des meilleurs compteurs à la crosse et un joueur de défense au hockey, a signé un contrat de deux ans avec le club Portland de la Ligue de l'Ouest. Bionda a déjà porté les couleurs des Bruins de Boston.

Début à Forest Hills

FOREST HILLS, N.Y. (PA) — Le tournoi pour le championnat de tennis des Etats-Unis débutera aujourd'hui à Forest Hills. L'Australien Rod Laver est choisi par les experts comme l'homme à battre et l'Américain Chuck McKinley, 19 ans, comme l'homme à surveiller. Nale Fraser, qui défend son championnat, a été établi comme favori, mais Laver connait actuellement sa meilleure saison dans la compétition internationale. Laver a gagné tous les tournois sur gazon aux Etats-Unis cette année. Chez les dames, Maria Bueno, du Brésil, est la grande favorite.

McGregor avec les Red Wings

EDMONTON, (PC) — Bruce McGregor, un joueur de centre de 19 ans, qui a conduit les Oil Kings d'Edmonton à la conquête de la coupe Memorial par son jeu sensationnel l'hiver dernier, a signé hier un contrat professionnel avec les Red Wings de Detroit.

McGregor a reçu le plus gros boni jamais accordé à un joueur du Detroit pour signer avec cette équipe. Bud Poile, gérant des Flyers d'Edmonton de la ligue de l'Ouest, a révélé que McGregor a signé un contrat de deux ans commandant le salaire le plus élevé jamais accordé à une recrue dans toute l'histoire du club Detroit. Le montant n'a pas été dévoilé.

POUR LA MEILLEURE TRANSACTION
Chevrolet
CORVAIR & ENVOY
J.P. Charbonneau AUTOS LTEE.
3930 EST, STE-CATHERINE — LA. 6-4471





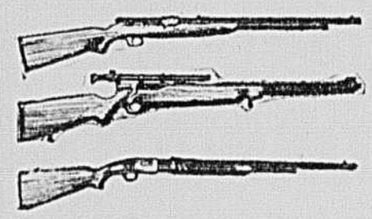
COUTEAUX et HACHETTES $1.95 et plus

APPATS pour chasse aux canards $1.69 Spécial à la doz. $18 Blue Bill — Mallard — Black ducks, etc., etc.

POELES ET FANAUX COLEMAN A PRIX SPECIAL

LE PLUS GRAND CHOIX de GILETS et PANTALONS DE CHASSE EN VILLE Pantalons $6.50 à $18.95 Gilets $9.95 à $45.00

C.I.L. MUNITIONS, 30.06 BOITE DE 20 $2.00



VENEZ CONSULTER NOS SPECIALISTES pour l'achat de l'arme de votre choix

Visitez notre département de carabines aux marques les plus connues telles que : WINCHESTER • MOSSBERG • SAVAGE • MARLIN • STEVENS • COOEY • BROWNING • ITHACA • H & R • REMINGTON, etc. dans tous les calibres.

Aussi en magasin:
- LUMIERES DE POCHE
- CEINTURES A CARTOUCHES
- MITAINES DE CHASSE
- NECESSAIRE A NETTOYER LES CARABINES
- ENSEMBLE IMPERMEABLE, ETC. ETC.

BOTTES DE CHASSE Modèle tel qu'illustré cuir et caoutchouc. Rég. $12.95. Spécial $9.95 Autres modèles de $3.50 à $24.50

CANOTS RADEAUX PNEUMATIQUES NEUFS Idéal pour le portage, pêcheurs ou chasseurs. PRIX SPECIAL BEAUSEJOUR

CHAPEAUX et CASQUETTES à compter de $1.95

SIFFLETS Les canards s'approcheront à portée de tir avec ce sifflet. Vous en serez étonné. PRIX SPECIAUX
- GOURDES
- CHAUFFERETTES
- ETUIS A CARABINE

CHEMISES CHAUDES en laine pour l'automne. Rég. $6.95 $3.95 Aussi "Jack Shirt" genre coupe-vent $9.95

SACS DE COUCHAGE manufacturés par la compagnie la plus renommée au Canada. $7.95 à $125.00

BOUSSOLES Un très beau choix 50c à 12.50

JUMELLES Marque KURT MULLER 7 x 35, ZEISS TYPE IFC SPECIAL $19.95 Aussi modèles 7 x 50, 16 x 50, 20 x 60.

ENSEMBLE "MESS-TIN" En aluminium, 4 morceaux, avec sac, pratique pour chasseurs, pêcheurs, campeurs, genre américain. SEULEMENT $1.95 AUTRES MODELES DE L'ARMEE 19c

SOUS-VETEMENTS "THERMO" Deux morceaux appareillés pouvant se porter séparément, entredoublure "Curron" approuvée pour la chaleur sans pesanteur, à température sous zéro. Recherchés aussi bien par le sportif comme par le travailleur. Pesanteur 8 onces. Modèle tel qu'illustré dans toutes les grandeurs. PRIX SPECIAL

CARABINES DE L'ARMEE .303 Lee Enfield 6.55 Krag 7.62 Russe (auto) 30.30 Savage A PRIX SPECIAL

COMMANDES POSTALES REMPLIES AVEC SOIN

Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h. samedi, 6 h.

TERMES FACILES SI DESIRE

EMETTONS PERMIS DE CHASSE ET PECHE

J.E. Beauséjour SURPLUS DE GUERRE VETEMENTS DE TRAVAIL

EQUIPEMENT DE CHASSE • PECHE ET CAMPING

4559 à 4565 PAPINEAU près MT-ROYAL

Don Clark ne pourra jouer contre les Riders à Ottawa

par Pierre PROULX

Tout en faisant connaître son alignement américain pour la joute de demain contre les Rough Riders à Ottawa, l'instructeur Perry Moss a révélé que le bloqueur et garde Ted Foret, de l'Université Auburn, avait été rappelé à peine 24 heures après avoir été inscrit au repêchage du Big Four. Foret s'alignera demain comme ailier défensif.

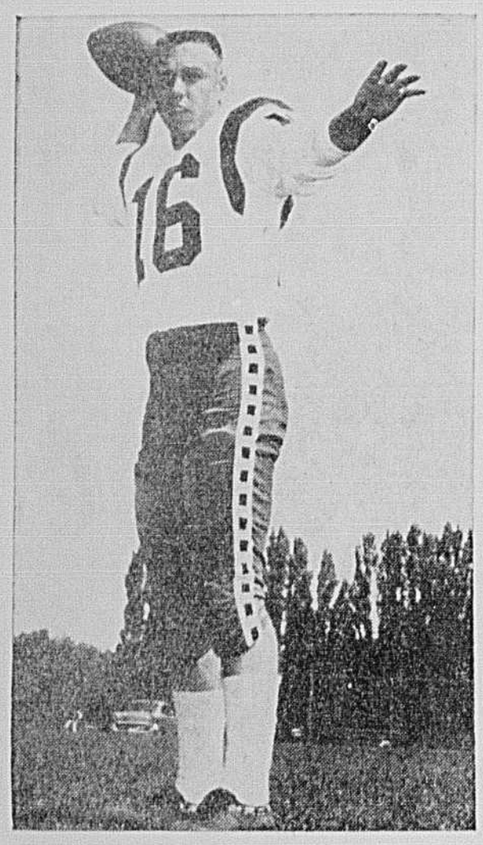
Moss utilisera au champ arrière, les George Dixon, Veryl Switzer, Dick Cohee, Howard Cissell, Bill Bewley et le jeune nouveau venu de calibre, Meco Poliziani en compagnie de Sam Etcheverry, Avec Bill Shipp, Hal Patterson, Bill Hudson, George Deiderich, Jacki Simpson et Wes Gideon, voilà qui complète le contingent américain.

Moss désire aligner Harold Patterson à l'aile droite avec le vétéran Tommy Moran à gauche, ce dernier alternant avec le jeune Ross Buckle. Il se peut également que Wes Gideon, en plus de jouer à la défensive comme demi de sûreté, soit appelé à l'occasion à remplacer Patterson à l'attaque.

Don Clark ne pourra revêtir l'uniforme pour cette première partie de la saison contre son ancien club, n'étant pas suffisamment remis d'une commotion cérébrale et de blessures à une jambe subies la semaine dernière.

La ligne d'attaque des Alouettes, formée de Moran et Patterson, Shipp et Hudson, Simpson, Kovac et McLellan n'aura pas la tâche facile à protéger le quart Sam Etcheverry contre la muraille défensive des Riders. Les Tom Jones, Larry Hayes, Angelo Mosca, Kaye Vaughan et Milt Graham sont difficiles à contenir tandis que les secondeurs de ligne Bill Sowalski et Lou Bruce sont rapides à rejoindre le quart adversaire.

Le jeu au sol du centre-arrière Dave Thelen et du demi Ron Stewart n'est pas facile à arrêter.



CONTRE LES ALOUETTES — Le jeune quart RON LANCASTER, du Collège Wittenberg en Pennsylvanie, sera probablement celui qui dirigera les Rough Riders d'Ottawa contre les Alouettes au parc Lansdowne demain après-midi devant la blessure du quart régulier Russ Jackson.

Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

Chicago (Cardwell 6-12) à St. Louis (Simmons 5-3), Soir.
Milwaukee (Jay 5-7 à Cincinnati (McLish 4-6), Soir.
Los Angeles (Podres 11-10) à San Francisco (Sanford 7-11), Soir.
Detroit (Bevan 0-3) à Chicago (Score 4-9), Soir.
Cleveland (Locke 1-4) à Kansas City (Hall 7-10), Soir.

Ligue Internationale

Montréal à Toronto
Buffalo à Rochester
Columbus à Richmond

HIER

Ligue Américaine

Cleveland	021 102 100	—	7 13 0
Kansas City	010 001 010	—	3 15 0

Latman et Romano ; Kucks, Tsitouris (5), Davis (8) et Kravitz. Lanceur gagnant : Latman (4-5). Lanceur perdant : Kucks (4-8). Circuits : Cle. - Romano (14e) ; K.C. - Carey (11e).

Ligue Nationale

Milwaukee	203 020 300	—	10 11 0
Chicago	000 000 010	—	1 6 1

Buhl et Crandall ; Drott, Anderson (3), Morehead (6), Freeman (9) et Thacker. Lanceur gagnant : Buhl (13-8). Lanceur perdant : Drott (0-6). Circuits : Mil. - Adcock (2) (21e), Burton (10e).

Pittsburgh	300 000 021	—	6 10 1
San Francisco	100 000 000	—	1 14 2

Haddix, Labine (6) et Burgess ; Maranda, Miller (9) et Schmidt. Lanceur gagnant : Haddix (10-8). Lanceur perdant : Maranda (1-3). Circuit : Pitts. - Clemente (13e).

St. Louis	002 100 010	—	4 7 1
Cincinnati	300 000 31x	—	7 8 2

Gibson, Grim (8) et Smith ; Purkey et Bailey. Lanceur gagnant : Purkey (15-8). Lanceur perdant : Gibson (3-5). Circuits : St. L. - Moryn (11e), Crowe (4e) ; Cin. - Pinson (16e).

Ligue Internationale

Montréal	000 011 003	—	5 12 1
Buffalo	000 020 41x	—	7 12 1

Chittum, Hunter (8) et Coleman ; Hacker, Surkont (9) et Lonnett. Lanceur gagnant : Hacker. Lanceur perdant : Chittum.

Columbus	000 010 000	—	1 8 1
Jersey City	001 010 02x	—	4 8 1

Jackson, Spencer (8) et Herrara ; Monroe et Dotterer. Lanceur perdant : Jackson.

Richmond	200 010 000	—	3 5 1
Miami	000 000 002	—	2 6 2

Blaylock et Shantz ; Luebke, Anderson (9) et Brown. Lanceur perdant : Luebke.

Toronto	010 001 000	—	2 7 1
Rochester	000 002 12x	—	5 12 0

Coleman, Scantlebury (7) et Hannah, Thompson (7) ; Schmidt, Kay (7) et Cannizzaro, Katt (7). Lanceur gagnant : Kay. Lanceur perdant : Scantlebury.

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Diff.
New York	75	50	.600	—
Baltimore	76	51	.589	1
Chicago	72	55	.567	4
Washington	64	63	.504	12
Cleveland	61	65	.484	14½
Detroit	59	67	.468	16½
Boston	53	71	.427	20½
Kansas City	43	83	.252	31½

ASSOCIATION AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Denver	83	61	.567	—
St. Paul	79	64	.552	3½
Louisville	79	66	.545	4½
Houston	77	67	.535	6
Minneapolis	76	67	.531	6½
Charleston	62	83	.428	21½
Dallas-F. Worth	62	83	.428	21½
Indianapolis	59	86	.407	24½

Philadel. 000 010 010 00 — 2 7 0
L. Angeles 000 200 000 01 — 3 10 1
Conley, Farrell (9) et Coker ; Drysdale et Rosebero.
Lanceur gagnant : Drysdale (12-13).
Lanceur perdant : Farrell (9-5).
Circuit : Phil, Coker.

LES COURSES SOUS HARNAIS

Richelieu

RESULTATS

1ère COURSE — TROT C-3 — $700

5—Lund (Antons Grodnis) 12.70 7.60 5.20
3—Vol Regent (Herménégil. Lamarre) 8.10 4.70
8—Ohio Song (Edouard Bradette) 10.60
Temps : 2:11.3/5.
Ont aussi couru : Mighty Sharp, Queen Ronald, Billy Deluxe, M. J. Volo, Herb C.

2e COURSE — AMBLE C-3 — $700

4—Souvenir Scott (Robert Quessy) 13.50 5.60 4.10
2—Admire (Harry Burright) 3.10 2.70
1—A.P. Dale (Jules Lahaie) 5.20
Temps : 2:10.
Ont aussi couru : Exotic Hanover, Honor Prince, Will's Boy, Abbe Herbert, Scott Abbot.
Le double : $149.50.

3e COURSE — AMBLE 2:26 — $800

4—Avalon Pleiades (Fred Parks) 40.30 14.10 6.60
7—Mr. Cherish (Ken Carmichael) 8.00 4.30
3—Silver Chuck (Russ Caldwell) 4.20
Temps : 2:09.
Ont aussi couru : Trial Me, Keyko, Star Chief, Frankie Atom, Burton Hi Lee.

4e COURSE — TROT C-2 — $800

4—Sir Litex (Benoit Côté) 13.10 5.20 3.60
2—Twinkle Comet (Bert Madill) 4.10 3.10
1—Grand L. A. (Lionel Piédalue) 4.70
Temps : 2:08.3/5.
Ont aussi couru : Betty Renown, Willy Tass, Mr. Super's Boy, The Rosecroft, Queen Rodney, Quinella : $20.50.

5e COURSE — AMBLE C-2 — $800

8—Clear Sweep (Frank Baise) 38.60 15.40 7.20
6—Glendale Jerry (Mildred Williams) 15.40 6.80
7—Spruce Up (Russ Caldwell) 6.00
Temps : 2:06.2/5.
Ont aussi couru : Kokomo Joe, Hi Acres Averill, Audey Hanover, Black Velvet, Norman's Gun.

6e COURSE — AMBLE C-2 — $800

7—Penny Johnston (Ross Johnston) 35.40 11.90 6.40
1—High and Mighty (Percy Robillard) 4.40 3.10
2—Persing's First (John Hayes) 5.10
Temps : 2:07.4.
Ont aussi couru : Janet's Song, Success Henry, Echo Ridge Eddy, Brady's Best, Buckeye Pick.

7e COURSE — TROT C-1 — $1,000

4—Jenny Bun (Fred Parks) 16.40 6.70 2.90
5—Gay Connie (Marcel Dostie) 7.30 3.80
2—Anna Reed (Harry Burright) 3.00
Temps : 2:09.2/5.
Ont aussi couru : Safe Harbor, Markab Pick, My Hep Cat, Effective St. Charles, Patty Sterns.
Quinella : $37.60.

8e COURSE — AMBLE C-1 — $1,000

5—Solicitor General (Bill Habkirk) 11.10 6.70 5.40
3—Jerry Canuk (Pete Miller) 4.00 3.10
2—Doon Bay (Rannie MacDonald) 5.90
Temps : 2:07.
Ont aussi couru : Pretty Polly, Breeze Hal, Van's Daisy, Part Dillon, Helferhey n'a pas fini.

9e COURSE — TROT HANDICAP $2,000

5—Bobo (Jacques Larente) 7.20 3.80 3.00
7—Pro Mac (Maurice Pusey) 3.70 2.60
1—Real Son (Roger Ponton) 3.40
Temps : 2:05.3/5.
Ont aussi couru : Song Hi Le, Empire Song, Mr. Joe, Lusty McKinney a été retiré.

10e COURSE — AMBLE C-3 — $700

2—Success Harry (Benoit Côté) 6.70 3.90 3.60
1—Scottish Light (Paul Radley) 7.20 4.70
6—Top Diamond (Roger White) 4.70
Temps : 2:08.3/5.
Ont aussi couru : Sunny Hill Fay, Pat Lee Grattan, Bonny Rhythm, Le Marquis, Stewart Direct S.
Exacta : $60.40.
Assistance : 5,754.
Mutuel : $272,952.
Piste rapide.

Roosevelt

RESULTATS

1ère COURSE — AMBLE — $3,000

Will Romola (J. Faraldo)	33.40	10.90	4.50
Princely Direct (G. Bonacorsa)		5.30	2.70
Grattan's Lawyer (A. Abbatiello)			2.80

Temps : 2:05.4.

2e COURSE — TROT — $3,000

Minuteman (W. Hudson)	10.90	5.00	3.10
Jimmy Lybrook (C. Snook)		7.10	4.60
Flashy Filly (D. Legum)			4.40

Temps : 2:07.
Le double $211.90.

3e COURSE — AMBLE — $3,100

Bache Rosecroft (J. Firetti)	5.30	4.20	3.50
Miss Abbe Stone (W. Hudson)		10.40	5.10
Dick Nelson (V. Dancer)			4.80

Temps : 2:04.1.

4e COURSE — TROT — $3,200

Farand Hanover (V. Dancer) 5.00 3.50 2.90
Ego Hanover (V. Dancer) 7.00 4.90
Pinehaven Rip (J. Belote) 3.80
Temps : 2:03.1.

5e COURSE — AMBLE — $6,000

Berrymite (J. Cruise)	14.60	6.90	5.00
Uncle Dave (S. Russell)		9.20	4.90
Winnow Miss (E. Avery)			6.50

Temps : 2:01.1.

6e COURSE — AMBLE — $3,750

Abbot Hanover (D. Legum)	7.30	5.40	4.80
Golden Miss (H. Bell)		13.20	8.40
Childale Chief (M. MacDonald)			6.60

Temps : 2:02.

7e COURSE — AMBLE — $3,650

Yankee Chip (H. Beissinger)	4.30	3.30	2.60
Butch Harmony (C. Snook)		5.70	3.60
Santa Chief (C. Fleming)			3.40

Temps : 2:03.1

8e COURSE — AMBLE — $3,000

Scotch Beau (J. Dennis)	5.30	3.30	2.40
Roxburgh Jean (H. Beissinger)		4.10	2.90
Adios Lady (D. Legum)			2.70

Temps : 2:06.1

9e COURSE — AMBLE — $3,100

Jule Abby (H. Beissinger)	7.10	3.60	2.90
Noble Dream (R. Walker)		6.50	4.50
Misty Hayes (A. Galentine)			4.80

Temps : 2:03
Assistance : 22,042 ;
MUTUEL : $1,693,858.

St-Jérôme gagne, 5-0

Les Cardinaux de St-Jérôme ont marqué cinq points dès la première manche et ce fut suffisant pour triompher des Mousses de Joliette, 5-0. Les deux clubs ont remporté une victoire dans la série finale 4 de 7 de la Ligue Provinciale Junior.

Claude Gagnon a bien espacé sept coups sûrs en plus de retirer dix frappeurs au bâton. Alain Forest a été le lanceur perdant.

La troisième joute sera disputée à Joliette dimanche après-midi.

Bobo remporte sa 4e victoire en cinq départs au Richelieu

Bobo, un trotteur de six ans, propriété d'Yvan Dugré, de Sherbrooke, qui n'avait à son arrivée au parc Richelieu au début du meeting, qu'une seule victoire à son crédit, a remporté hier soir sa quatrième victoire en cinq départs, égalant sa meilleure marque de l'année, 2:05.3.

Le rejeton de Bangaway, conduit par Jacques Larente, l'a emporté par une tête sur le favori, Pro Mac. Incidemment, les "vétérans" du trot et amble se souviendront de Bangaway, trotteur avec lequel les Turcotte ont fait à plusieurs reprises leur "beau dimanche".

Ce soir, dix ambleurs se rencontreront à la neuvième épreuve dans l'amble H.B. Chief pour une bourse de $5,960. Les trois coursiers à surveiller seront sans aucun doute, Margie Eden, Vernon's Star et Flicka's. Chacun de ces ambleurs est capable d'un mille en 2:03 ou moins.

En dépit d'une mauvaise position au départ, la neuvième, Margie Eden, la jument de Russ Caldwell, a été établie favorite à deux contre un par le handicapeur de la piste.

* * *

Ce fut une soirée fertile en surprises hier soir au parc... Aucun favori n'a réussi à parader dans le cercle des vainqueurs... **Adios Butler**, le présent champion mondial des ambleurs, prend le départ ce soir à la piste **Roosevelt** dans un Free For All pour un enjeu de **$25,000**... Ses principaux rivaux, **Bye Bye Byrd, Widower Creed** et **Tar Boy... Benoit Côté** connaît une bonne semaine ... Deux gagnants mercredi, deux autres hier.

Inscrits au Richelieu

1ère COURSE — TROT C-3 — BOURSE $700

2. Tag Dares, K. Waples 5-2
1. Miss Kilroy W., V. Waddell 3
7. Owen Lee, D. Grise 9-2
4. Patoka Ed, J. Giguère 6
5. Van Raymond, P. Caldwell 7
6. Nibble's Prince, C. Moreau 8
8. Cinnamon Jack, F. Church 9
3. Worthy Tyson, J. Hayes 12

Aussi éligibles : Gifted Lady, A. Thorne ; Guy Brisk, P. Sauvé.

2e COURSE — AMBLE C-3 — BOURSE $700.

4. Mr. T. A., C. St-Jacques 3
5. Amonsson's Lucille, B. Madill 7-2
3. Lord Spencer, J. G. Breton 5
6. Rambler Wick, K. Waples 5
1. Sea Lassie, N. Turcotte 8
2. Tommy Lee H., D. Johnston 8
7. Waycrown, M. Gingras 10
8. Irish Peter, R. Bardier 10

Aussi éligible : Kinney Forbes, L. Walker.

3e COURSE — AMBLE C-3 — BOURSE $700.

6. Harvard Pick, K. Waples 2
3. Charming Fingo, R. Caldwell 3
2. Maid Mist, Herve Filion 7-2
1. Special Guest, R. White 6
7. D. J., Herbert, M. Pusey 6
4. Lady Guy Abbe, J. Gordon 8
8. Clinton Tass, B. Côté 8
5. Daley Joy, N. Bardier 10

Aussi éligible : Just Barry, R. Turcotte.

4e COURSE — TROT C-3 — BOURSE $700.

2. Success Perry, R. Turcotte 3
3. Kim D. Grattan, L. Piedalue 7-2
5. Belwing Song, Dunc McTavish 9-2
7. Comet Raider, W. Croteau 6
4. Symphony Boy, Herve Filion 7
6. Bob Lybrooke, A. Thorne 8
1. Heeza Belwin, H. Burright 10
8. Riddell Worth, J. Gordon 10

Aussi éligible : Nedson, Mrs M. Williams.

5e COURSE — AMBLE C-1 — BOURSE $1,000.

2. Honest Pick, J. Weiner 5-2
4. Sudmite, C. Watters 5-2
3. Double Mc, A. Thorne 4
5. Casey Sullivan, Mrs M. Williams 5
1. Country Lad, J. Gordon 7
6. Major Henley S, R. Caldwell 8
7. Malhon Diem, L. Bourgon 8
8. McKinley Mahone, P. Radley 12

Aussi éligibles : Wilson Frost, R. Grandmaison ; Captain Creed, J. Kopas.

6e COURSE — AMBLE B-2 — BOURSE $1,300.

4. Sampson's Girl, B. Coté 3
5. Fast Traffic, P. Miller 7-2
8. Indian Prince, L. Waples 5
3. Gunner Axworthy, Herve Filion 6
2. Shorty Eden, R. Bardier 7
1. Hickory Major, M. Pusey 8
6. Chief's Pride, W. Habkirk 10
7. Cimarron's Forbes, R. White 10

7e COURSE — TROT C-1 et C-2 — BOURSE $800.

6. Accomac, R. White 5-2
5. Miss Charlotte D, R. Bouthillier 3
1. Maryland Grace, L. Pelletier 9-2
3. Tim's Lad, J. Gerdon 6
4. Guy Flare, D. Grise 6
2. Del Mac, P. Coldwell 8
8. Nobleman, C. Watters 8
7. Nugget, M. Turcotte 12

Aussi éligibles : Phyllis Brooke, K. Waples ; Old Scrooge, P. Radley.

8e COURSE — TROT B-2 — BOURSE $1,300.

3. The Mighty Man, R. Ponton 3
2. My Son Don, L. Brodeur 4
4. Nibbleaway, H. Burright 4
1. Calumet Rosecroft, K. Waples 6
8. Archie Mon, M. Pusey 6
5. John Upton, J. Jodoin 8
6. Vera Riddell, W. Habkirk 8
7. Guy Abbe Jim, R. Turcotte 10

Aussi éligible : Palacona, P. Radley.

9e COURSE — AMBLE H.B. CHIEF — BOURSE $5,960.

6. Margie Eden, R. Caldwell (9) 2
4. Vernon's Star, J. Giguère (7) 3
2. Meadow Maine, M. Pusey (3) 5
5. Flicka's Ensign, K. Waples (8) 5
1. Frisco Chief C., P. Miller (2) 8
3. Southern Charm, B. Coté (6) 8
7. Check Out, J. Weiner (10) 10
8. Meadow Bower, R. Bardier (1) 12
9. Hi Acres Rudy, W. Grant (4) 15
10. Priam, J. Jodoin (5) 15

10e COURSE — AMBLE C-2 — BOURSE $800.

1. Versatile, C. Watters 2
2. V. L., Hervé Filion 3
4. Tami Herbert, J. Herbert 5
5. Bimbo Chief, M. Turcotte 5
7. James Hanover, P. Robillard 6
6. Irish Way, A. Théroux 8
3. Sandra Jean, F. Baise 10
8. Hokie, B. Cote 12

Aussi éligibles : Galawin, P. Caldwell ; Irish Gander, F. Church.

Les choix au Richelieu

PROGRAMME	BERNIER	CHAMPAGNE	MAURICE
1 Tag Dares	Miss Kilroy W	Tag Dares	Miss Kilroy W
Miss Kilroy W	Patoka Ed	Owen Lee	Tag Dares
Patoka Ed	Tag Dares	Cinnamon Jack	Patoka Ed
2 Mr. T. A.	Mr T. A.	Amosson's Lucil.	Rambler Wick
Amosson's Lucil.	Tommy Lee H	Mr T. A.	Mr. T. A.
Sea Lassie	Rambler Wick	Sea Lassie	Lord Spencer
3 Harvard Pick	Charming Fingo	Maid Mist	Harvard Pick
Charming Fingo	Maid Mist	Harvard Pick	Special Guest
Special Guest	Harvard Pick	D. J. Herbert	Charming Fingo
4 Belwin Song	Success Perry	Success Perry	Success Perry
Success Perry	Rideil Worth	Belwin Song	Symphony Boy
Comet Raider	Symphony Boy	Symphony Boy	Bob Lybrook
5 Double Mc	Major Henley S	Honest Pick	Country Lad
Honest Pick	Casey Sullivan	Sudmite	Major Henley S
Casey Sullivan	Honest Pick	Double Mc	Malhon Diem
6 Fast Traffic	Fast Traffic	Fast Traffic	Shorty Eden
Indian Prince	Gunner Axworthy	Sampson's Girl	Gunner Axworthy
Sampson's Girl	Hickory Major	Chief's Pride	Sampson's Girl
7 Maryland Grace	Guy Flare	Guy Flare	Maryland Grace
Accomac	Miss Charlotte D	Miss Charlotte D	Tim's Lad
Tim's Lad	Tim's Lad	Nobleman	Miss Charlotte D
8 The Mighty Man	The Mighty Man	Calumet Rosecrof	Calumet Risecroft
Vera Riddell	My Son Don	The Mighty Man	My Son Don
My Son Don	Calumet Rosecroft	Nibbleaway	The Mighty Man
9 Margie Eden	Margie Eden	Margie Eden	Southern Charm
Vernon's Star	Flicka's Ensign	Flicka's Ensign	Flicka's Ensign
Meadow Maine	Vernon's Star	Vernon's Star	Margie Eden
10 Versatile	Versatile	V. L.	Versatile
Tami Herbert	Bimbo Chief	Versatile	Irish Way
Bimbo Chief	V. L.	Hokie	Bimbo Chief

SPORTIFS et HOMMES D'AFFAIRES prenez L'AVION
ET RENDEZ-VOUS DIRECTEMENT A VOTRE DESTINATION
Mont-Royal Air Service Ltd.
L'organisation d'hydravion la mieux équipée à Montréal
Inf. MO. 9-2991
COMMODORE YATCH CLUB

ON NE FILTRE PAS UN SI BON TABAC

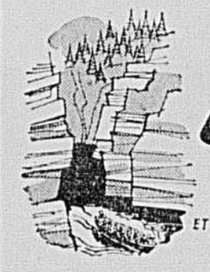


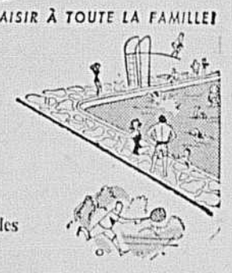
...pas de barrière entre vous et le tabac!

VENEZ PASSER LA JOURNÉE À

Ausable Chasm

ET FAITES PLAISIR À TOUTE LA FAMILLE!





Nouvelle piscine moderne et divertissements de toutes sortes

- Parc pour pique-niques avec grilles pour charbon de bois
- Tennis
- Croquet
- Jeu de galets
- Restaurant
- Magasin de cadeaux-souvenirs
- Grand terrain de stationnement





Venez faire une randonnée dans ce "Grand Canyon" miniature où des eaux tumultueuses ont sculpté des formations rocheuses de toute beauté. Petits et grands passeront une journée inoubliable!

Facile d'accès!

Ausable Chasm est situé à 15 milles au sud de Plattsburg, en bordure de la route américaine no 9.



Aujourd'hui

Les inscrits canadiens

PISTE ET PELOUSE :—

200 mètres, messieurs — Harry Jerome, Vancouver ; Lynn Eves, Saanichton, C.-B.

20 kilomètres, marche, messieurs — Alex Oakley, Oshawa, Ontario.

RAME :—

Paires sans barreur — Keith Donald, Vancouver et Lorne Loomer, Cranbrook, C.-B.

Quatre sans barreur — Club de St Catharines avec Chris Leach, Bob Adams, Clay Brown et Franz Zielski.

NATATION :—

400 mètres, relais, style libre, dames (dans l'ordre du concours) Margaret Iwasaki, Vancouver ; Judy McHale, Vancouver ; Sara Barber, Brantford, Ont. et Mary Stewart, Vancouver.

Le Winnipeg gagne encore

Winnipeg, (PC) — Un ralliement de 13 points dans le 3e quart a permis hier soir aux Blue Bombers de Winnipeg de l'emporter par 19-14 sur les Lions de Vancouver. Les champions canadiens en étaient ainsi à leur sixième victoire d'affilée depuis le début de la saison dans la section Ouest de la Ligue Canadienne.

Carver Shannon a enregistré deux des touchés du Winnipeg pour passer seul en tête des compteurs alors que Charlie Shepard a ajouté l'autre et Gerry James a botté un converti. Pour les Lions, Jim Carphin et Ned Beamer ont traversé la ligne des buts et Vic Kristopaitis a botté un converti et un simple.

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy	Diff
Pittsburgh	79	49	.617	—
Milwaukee	71	55	.563	7
St. Louis	71	56	.559	7½
Los Angeles	68	57	.544	9½
San Francisco	62	63	.496	15½
Cincinnati	57	72	.442	22½
Chicago	51	75	.405	27
Philadelphie	48	80	.375	31

salle bonaventure

LE "SUPPER CLUB" LE PLUS CÉLÈBRE AU CANADA

Tous les soirs excepté le dimanche...

ROWAN & MARTIN
les vedettes de la comédie



BOB HARRINGTON
et son orchestre



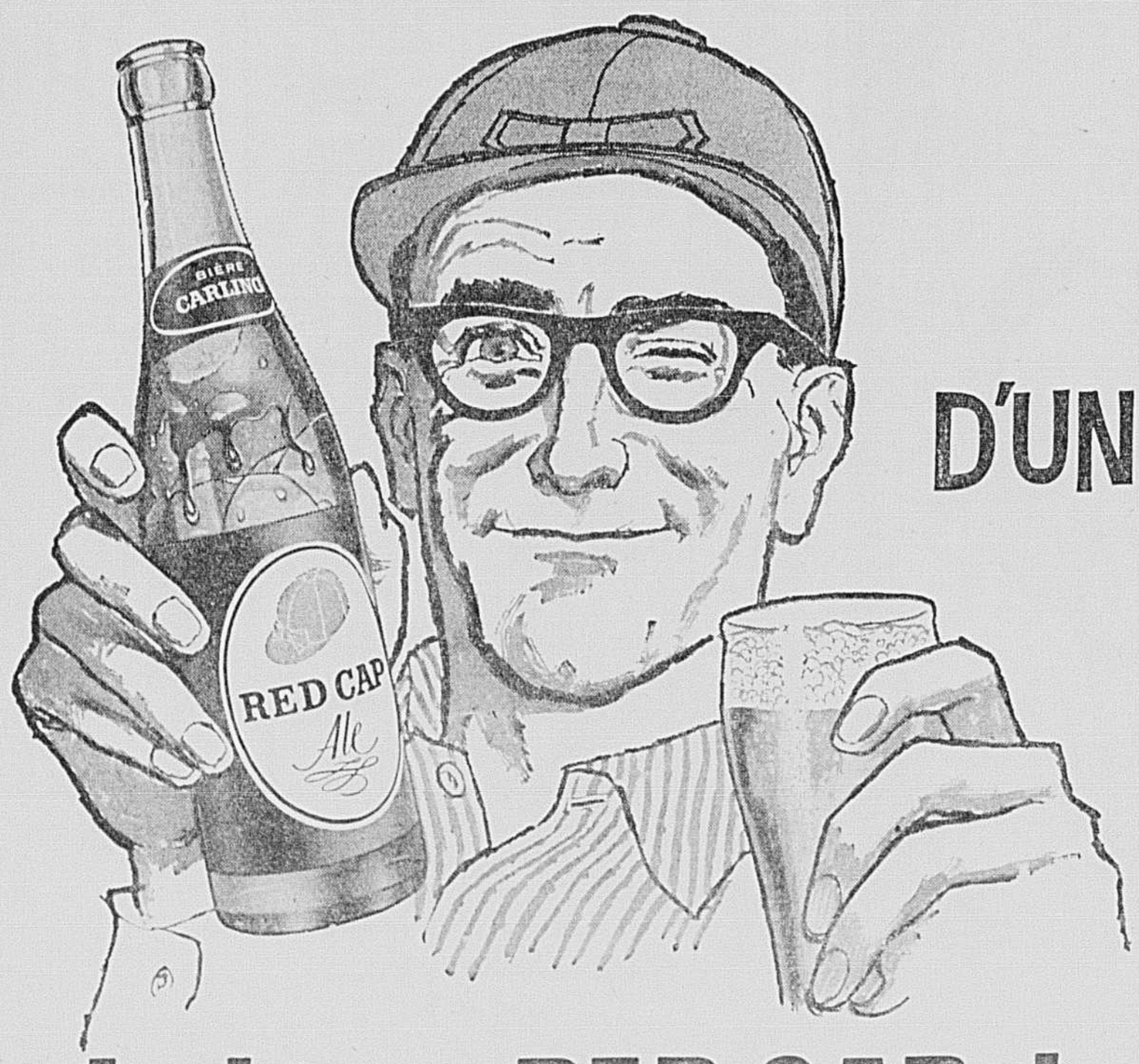
AINSI QUE LE TRIO LOUIS BANNET — MUSIQUE DE DANSE SANS INTERRUPTION

réservations: UN. 1-3511
Stationnement à l'intérieur
AU REINE ELIZABETH

Avant de dire SCOTCH DITES "DEWAR'S" ...il ne varie jamais!



F2K



D'UN SEUL COUP...

la bière Red Cap vous procure saveur et satisfaction

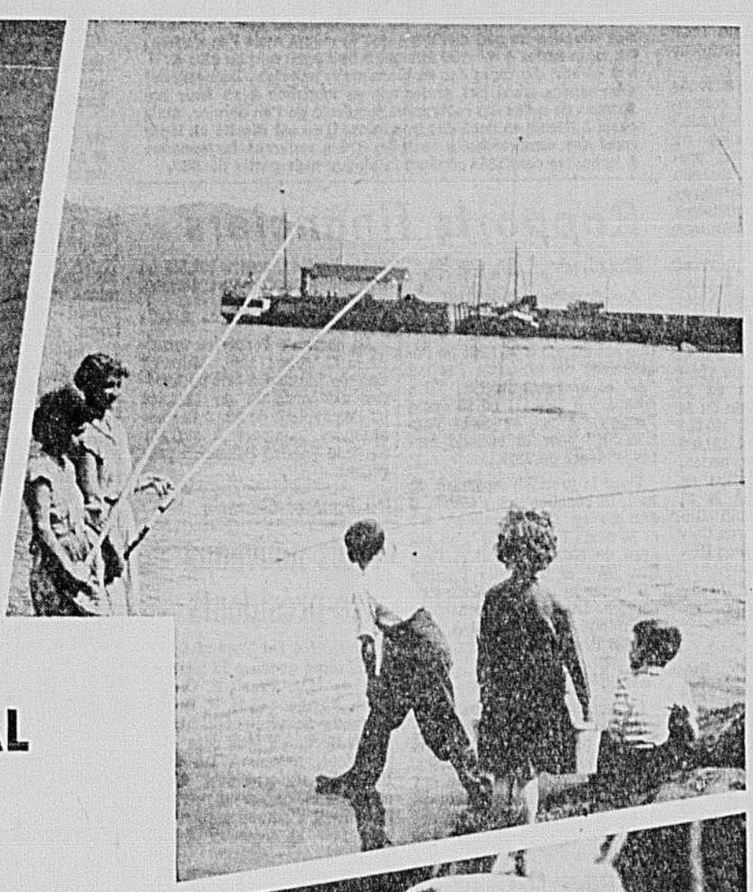
La bière RED CAP de CARLING

BRASSÉE DANS LE QUÉBEC...PROUVE SA QUALITÉ

EN VEDETTE CETTE SEMAINE DANS La Patrie DU DIMANCHE

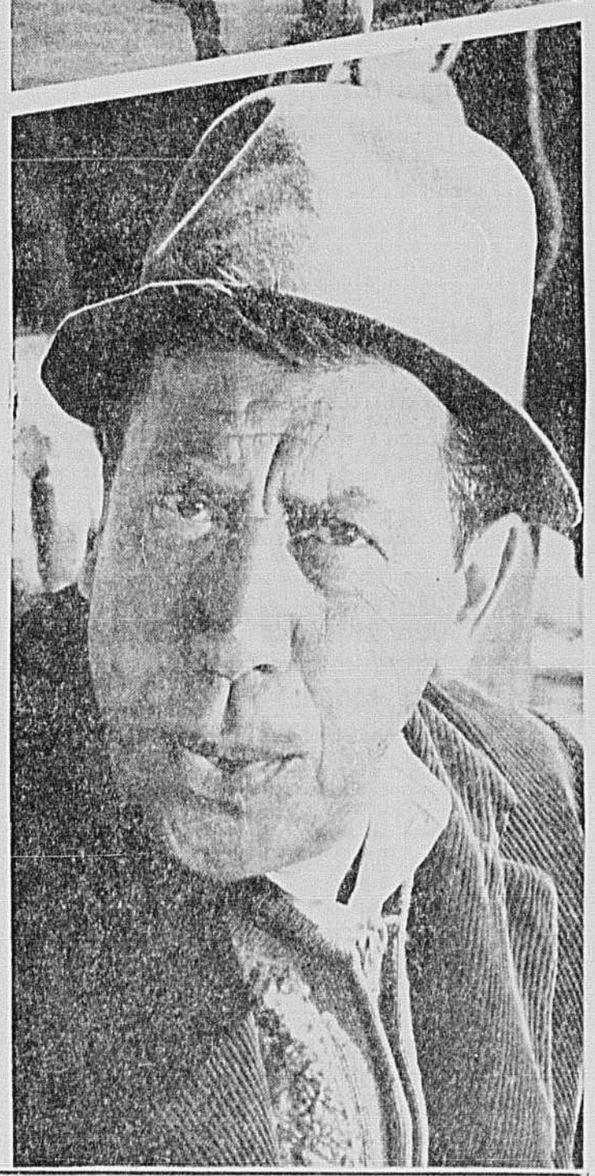






UNE OEUVRE INDISPENSABLE:

- **DOMREMY-MONTREAL**
  par Conrad LANGLOIS
- **JACK LAVIOLETTE au Panthéon des Sports**
  par Charles MAYER
- **UNE ILE DE PAIX à 60 milles de Québec**
- **Les plus belles CAVERNES DU MONDE**
  par R. DION-LEVESQUE
- **FERNANDEL riche comme Crésus**
- **LES FONCTIONNAIRES soumis à une ségrégation**
  par Hervé LEPINE
- **LE FRANÇAIS est traité comme une langue morte!**
  par Pierre SAUCIER



du NOUVEAU dans La Patrie DU DIMANCHE



Dr Roméo BOUCHER



Paule DAVELUY

TROIS NOUVELLES CHRONIQUES

à compter de la SEMAINE PROCHAINE

1. **UNE CHRONIQUE DE MEDECINE**
   par le Dr Roméo BOUCHER
2. **UN NOUVEAU ROMAN INEDIT**
   par Paule DAVELUY
3. **UN COURRIER MEDICAL**
   par Paul JOUE

4 SECTIONS COMPLETES: ROTOGRAVURE—MAGAZINE—COMIQUES—ACTUALITÉS

Informations boursières

SUSPENDUES DE LA COTE

United Loan Corporation — Toute transaction sur les actions de la classe "A" d'United Loan Corporation a été suspendue à l'ouverture de la Bourse Canadienne, le 31 août 1960, et cela, jusqu'à avis contraire, en attendant la clarification des affaires financières courantes de la compagnie.

"WARRANTS"

Ruby Foo's Enterprises Limited — On pourra transiger dès l'ouverture de la Bourse Canadienne jeudi, le 1er septembre, sur les "warrants" d'achat d'actions de Ruby Foo's Enterprises Limited. Ces warrants représentent 275,000 actions ordinaires de la compagnie. Leur symbole sur le téléscripteur sera "RBFWTS".

Les débentures 7% à fonds d'amortissement de la compagnie, en un montant de $1,250,000, seront échangeables en nouvelles débentures au prorata, chaque nouvelle tranche de $1,000.00 de ces débentures incluant 50 actions ordinaires et des "warrants" représentant 100 actions ordinaires.

Les "warrants" pourront être exercés jusqu'au 31 mai 1975, la date d'échéance, à des prix variant entre $3 et $15 l'action.

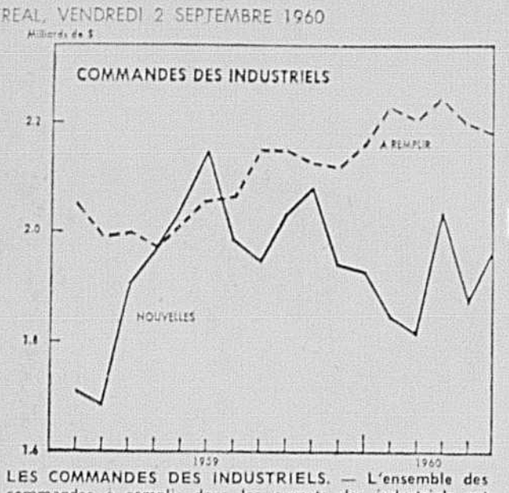
South Dufault Mines Limited — La Bourse Canadienne vient de consentir un délai de 90 jours sur l'option en date du 26 août 1960, concernant 150,000 actions à 17½ cents et 150,000 actions à 20 cents par action, et sur toute autre option en vertu de l'accord daté le 22 juin, conclu entre South Dufault Mines Limited, Invex Corporation Limited and Jason Holdings Limited.

Fonds mutuels

(Cours fournis par A. M. Kidder & Co. Inc.)

	Ach.	Ven.
xAffiliated fund Inc C	7.40	8.01
xAmerican Business Sh.	4.25	4.53
All Canadian Com	6.58	7.14
All Canadian Div.	5.05	5.49
American Growth fund	7.78	9.45
Beacon Corp.	29.58	29.95
xBoston Fund Ltd	17.41	18.82
xBullock Fund Ltd	12.57	13.69
Can. Investment fund	8.64	9.48
Canafund Co Ltd	35.08	36.83
Champ Mutual fund Ca	5.32	5.84
Commwealth intr corp Id	7.09	7.67
Commwealth intr Leverfd	6.36	6.99
Corporate Investors	8.66	9.46
Diversifd inc shares B	3.70	4.05
Dividend Shares	2.98	3.27
Dom. Equity inv. ltd	14.70	15.02
Dreyfus Fnd Inc	15.05	16.36
First Oil and Gas	5.55	5.88
Fonds Collectiv "A"	5.19	5.64
Id. — "B"	5.41	5.75
Id. — "C"	5.13	5.57
xGroup Sec—Auto shares	8.64	9.47
xGroup Sec—Rail Shar.	8.73	9.59
xGroup Sec—Steel shar	8.97	9.83
Group Inc.	3.43	3.75
Groupe Selectif A	5.00	5.45
Grouped Income Accm	5.14	5.62
Growth Oil & Gas	5.41	5.74
Investors	8.50	9.10
Investors Growth F.	4.70	5.15
Investors Mutual of C.	11.07	11.97
Keystone of Canada	14.42	15.60
xKeystone Custod. B-3	15.58	17.00
x " " K-1	8.60	10.48
x " " K-1	8.60	9.61
x " " K-2	15.31	16.71
xMass. Invest. Trust	13.25	14.32
xMass. Invest. Gr. St.	14.80	16.00
Mutual Accum. Fund	7.19	7.86
Mutual Income Fund	4.69	5.13
North Am. F of C. Ld	8.34	9.07
Pré et Revenue Mut.	4.98	5.43
Radisson R. I.	4.25	4.67
Savings Invest. M. of C	4.96	5.43
Sup. American Funds	6.11	6.88
Sup. Exec. (1955) Ld	37.74	
" " (1956) Ld	30.96	
" " (1957) Ld	5.30	
" " (1958) Ld	5.60	5.66
Superv. Growth Fund	1.62	1.64
Superv. Income Fund	3.91	3.95
Television Electronics	8.21	8.95
Timed Investm. Fund	5.45	5.89
United Accum. Fund	14.32	15.56
xWellington Fund Inc	13.21	15.49

x—En monnaie américaine.



LES COMMANDES DES INDUSTRIELS. — L'ensemble des commandes à remplir dans les carnets des industriels est relativement faible : sur la base des livraisons de mai, il représentait la production d'un peu plus d'un mois. Néanmoins, les carnets de commandes des industriels en mai indiquaient une situation un peu meilleure que le même mois l'an dernier, les commandes à remplir atteignait huit pour cent de plus qu'il y a un an. Au cours des derniers mois, toutefois, les nouvelles commandes n'ont pas seulement eu tendance à se tenir au-dessous de celles des mois correspondants de l'an dernier, mais aussi à fléchir en deçà des livraisons. Il en est résulté un léger recul des commandes à remplir, qui a renversé la tendance à la hausse constatée pendant la plus grande partie de 1959.

Rapports financiers

Bathurst P. & P.

Au deuxième trimestre de cette année, Bathurst Power & Paper Co. Ltd. a fait un bénéfice net estimé à $471,094 ou l'équivalent de 87 cents l'action "A" et 37 cents l'action "B", comparé à $505,171 ou 92 cents l'action "A" et 42 cents l'action "B" pour la période correspondante de 1959.

Pour le premier semestre de 1960, le bénéfice net s'établit à $821,453 ou $1.58 l'action "A" et 58 cents l'action "B", au regard de $801,250 ou $1.55 l'action "A" et 55 cents l'action "B" pour la même période l'an dernier. Le fonds de roulement a diminué de $12,749,234 à $12,044,386 depuis le 31 mars.

Dome Pete

La production de Dome Petroleum Ltd a augmenté de 5.7% au premier semestre, soit de 558,298 barils à 590,468 barils. Il en est résulté un revenu net de $457,708, avant déduction de la dépréciation et de l'épuisement, comparé à $595,327 il y a un an.

Ranger Oil

Ranger Oil (Canada) Ltd. a fait un revenu d'exploitation de $164,000 au cours des six mois terminés le 30 juin 1960, comparativement à $151,000 pour le semestre correspondant de 1959. La production de pétrole a augmenté de 11% à 63,300 barils et celle de gaz s'est accrue de 21% à 407,500 millions de pieds cubes.

Switson Industries

Par suite d'une diminution des ventes, le bénéfice net de Switson Industries Ltd. a baissé de 55% à $44,733 ou 7½ cents l'action durant le premier semestre, alors qu'il s'élevait à $97,670 ou 16¼ cents l'action il y a un an.

Le bénéfice du deuxième trimestre s'établit à $19,008 ou 3¼ cents l'action, contre $52,248 ou 8¾ cents l'action l'an dernier.

Mussens Can. Ltd.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1960, Mussens Canada Limited a fait un bénéfice net consolidé de $342,145 ou l'équivalent de $2.12 l'action ordinaire, comparé à $348,851 ou $2.16 l'action l'exercice précédent.

Du Pont of Canada

Trois nouveaux vice-présidents

La société Du Pont of Canada Limited annonce la nomination de MM. Frank S. Capon, F. G. Raymant et H. F. Hoerig au poste de vice-président. M. R. G. Beck, qui était déjà vice-président, assumera les fonctions de vice-président administratif. M. Capon est membre du conseil d'administration depuis 1957 et trésorier depuis 1949.

Dividendes

Huron and Erie Mortgage Corp., 47½ cents l'action, 3 octobre, inscription 15 septembre.

Mailman Corp. Ltd., $1.25 l'action privilégiée, 31 octobre, inscription 17 octobre.

Ontario Loan and Debenture Co., 25 cents l'action, 3 octobre, inscription 15 septembre.

Nova Scotia Light and Power Co. Ltd., 15 cents l'action, 1er octobre, inscription 7 septembre.

Cinzano Ltd., 2¾% l'action privilégiée 5½%, 30 septembre, inscription 15 septembre.

Dominion Foundries and Steel Ltd., 35 cents l'action ordinaire, 1er octobre, inscription 9 septembre, $1.12½ l'action privilégiée 4½%, 15 octobre, inscription 23 septembre.

ÉCONOMIE — FINANCE

L'activité boursière

La place locale manque de stimulant

Le marché local manquait d'envergure et les cours ont généralement suivi une tendance à la baisse, bien que les pertes n'aient pas été élevées dans la plupart des cas.

Pacific Pete a glissé de ¾ de point, Shawinigan de ¼ et C.P.R. de ⅛. Banque Toronto-Dominion a monté d'un d'un point, Trans-Canada Pipe Line de ¾ de point, B.C. Power de ⅜ de point et MacMillan de ¼ de point.

Aux mines, Falconbridge a reculé d'un point et Quebec Cobalt de 8 cents, tandis que Noranda a haussé de ¼ de point et Chemalloy de 5 cents.

Raffermissement modéré à New York

NEW YORK. — Les cours ont pris un ton plus vigoureux à Wall Street et les meilleurs gains ont été enregistrés par les électroniques, les appareils de vente automatiques, les valeurs d'amusement et les spécialités.

Les affaires se sont ranimées durant le mouvement de reprise, mais la plupart des agents de change semblaient d'avis que les chances d'une reprise de grande envergure étaient minces.

Après son gain de 6 points la veille, Comptometer a monté de ¼ de point seulement, tandis que son rival, Telautograph, a glissé de ⅛ de point après avoir avancé de ½ point à la dernière séance.

TORONTO. — Les industrielles et les métaux usuels ont fait un peu de progrès à Toronto au cours d'une séance plutôt paisible, tandis que les mines d'or et les pétroles de l'Ouest ont manqué de consistance. Stuart Oil a bondi de 2⅛ points, U.S. Ford de 1⅝ point et Canada Malting et Canada Packers "B" d'un point. Les mines ont été peu animées et n'ont fluctué que dans un rayon fractionnaire. Falconbridge, Giant Yellowknife et Nickel ont avancé de ⅛, mais Kerr-Addison et Labrador ont fléchi de ⅛. Pacific Pete a reculé de nouveau de ¾ de point et Canadian Husky de 10 cents.

PARIS. — Les séances se suivent et se ressemblent, pour la plus grande satisfaction, d'ailleurs, des boursiers. La fermeté ne se dément pas, en effet, surtout dans les compartiments de valeurs françaises et les affaires conservent une honnête consistance.

S'il fallait scrupuleusement analyser les fluctuations, on trouverait sans doute un peu plus d'irrégularité qu'au cours des précédentes séances, mais cette nuance dans la physionomie générale du marché n'en modifie pas l'orientation foncière qui reste faite d'une très bonne fermeté. On prend sans doute son bénéfice ça et là lorsque les niveaux atteints semblent le commander ou bien l'on porte son intérêt d'une catégorie de titres à une autre. Il n'en demeure pas moins que la demande s'assure une large prépondérance pour l'ensemble de la cote et que le sentiment profond des opérateurs est toujours fait de beaucoup d'optimisme.

LONDRES. — Le compartiment des valeurs industrielles a été en vedette à la Bourse londonienne. Les autres groupes étaient peu animés.

Les valeurs de tout repos ont quelque peu retenu l'attention. Sur le marché étranger, les obligations grecques ont réagi et les titres libellés en dollars étaient irréguliers.

Lentes à l'ouverture, les aurifères sont venues de l'arrière et les mines de Johannesburg ont trouvé quelques acheteurs, lesquels ont tout à fait négligé les autres titres miniers. Les pétroles étaient à la baisse.

Marché hors bourse

Section industrielle et financière

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc.)

	Ach.	Ven.
Argon Welding	5	—
Banque d'Economie	41	—
Banque d'Epargne	56	58
Brinco	200	250
Cdn Delhi	4⅛	5¼
Corp d'Expansion	10⅜	—
Crown Life	190	205
Dupuis priv.	14	17
Great West Life	325	340
Hudson Bay C.	23	23½
Imp. Chemicals	9¼	9¾
La Prévoyance	84	88
La Sauvegarde	80	—
La Solidarité	50	—
Les Prévoyants	63	66
London Life	176	130
Pouv. Bas St-L. Priv.	16	18
Quebec Tel. 5% priv	17½	19
Soc. d'Administration	115	125
Sovereign	175	180
Trust Général	14¼	15¼
Velok (unité)	18	20
Westcoast Tr	16¾	17¼

Section minière

par G. E. LESLIE & CO.

	Ach.	Ven.
Asoroc	46	50
Asoroc vte	35	40
Alsab	25	45
Amal Mining	10	20
Arnora	—	02
Assoc. Develop	.04	.06
Atlas Chib	02	04
Bald Mountair	03	06
Big Nell	15	20
Black Hawk	25	30
Bricemine	07	09
Brosnan	05	08
Can Javelin	8.50	9.00
Copper Stream	.20	.30
Basson	25	—
Dauphin	.10	.15
Frankstn	—	.20
Ghislau	—	.55
Gibson	.04	.08
Glencona	.00½	.01
Hastings	.50	—
Hull Iron	.55	.75
Imperial Minerals	.08	.13
Lake Superiron	.15	.20
Independant Asb	.05	.08
Kenmac	.01	.03
Lake Chib	—	.10
Lulu Echo	.20	.25
Main Oka	.55	.60
Marpic	.02	.04
Martin Bird	.03	.05
Mattagami Expl.	.06	.10
Miller Copper	.03	.06
National Mal.	.37	.40
Nipiron	.09	.12
North Matagami	.11	.16
Oklend	.03	.05
Pascalis	.15	.20
Pipe Point	9.00	9.75
Quedon	—	.05
Quejo	.02	.04
Rand Malartlie	.03	.06
Saucon	1.70	2.00
Sheraton	—	.45
St. Helen	—	.20
St. Jude	.01	.03
Scott Chib	.01	.03
Starlight	.01	.03
Tarpoint	—	.02
Valmont	—	.11
Wm Leys	.02	.06
Young Dave	.12	.15

Cours des titres à revenu fixe

Cours complètes à la source par l'"Investment Dealer's Association of Canada". Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Emissions	Taux	Ech.	Ach.	Ven.
GOUVERNEMENT DU CANADA				
Canada	3	1961	100¾	100¼
Canada	3½	1962	101	101¼
Canada	4	1963	101	101¼
Canada	3¾	1965	97½	98⅛
Canada	2¾	1968	90	91
Canada	4¼	1972	94½	95½
Canada	3¼	1976	84	85
Canada	4½	1983	95½	96½
Canada	3	perp.	69½	70½
C.N.R.	5½	1964	105	105½
C.N.R.	5¾	1965	107½	108½
C.N.R.	4	1981	88	89
Canada	5½	1969	103¾	104¼
EMPRUNTS PROVINCIAUX				
Alberta Tel	4¼	1978	90	92
B.C. Power	5	1962	94	96
Man. Hydro	5½	1979	100¾	101¾
N. Bruns.	3½	1965	94	95
N. Brums.	3¼	1974	93¼	94¼
N. Ecosse	5	1979	100¼	101¼
N. Ecosse	5½	1980	100⅝	101¼
T.-Neuve	6¼	1980	101½	102½
Ontario	3	1965	93¾	94¼
Ontario	3½	1980	92	93
Ont. Hydro	4	1986	94¾	95¾
Ont. Hydro	6	1980	101¾	102¾
Québec	4	1962	99¼	100¼
Québec	4¾	1977	94½	95½
Québec	5½	1987	101½	102½
Québec	5¾	1982	101¼	102¼
Qué. Hydro	5¼	1975	83½	84½
Qué. Hyd.	5½	1982	101¼	102¼
Abit. P-P	6¼	1977	102	—
Ont. Hydro	5¼	1980	99¼	100¼
Saskat.	6	1980	100½	101½
INDUSTRIES				
Abitibi P P	6¼	1977	103	—
Albert G. T	5¼	1981	96	98
Alu. of C.	4½	1973	93	95
Alum of Ca	4¼	1970	92	94
B.A. Oil	5¼	1977	96	98
Can. Cem.	5¼	1976	96½	98½
Can. Brew.	5	1963	92	94
C.B. Alum	5¾	1980	96	—
C.B. Chem	5¼	1971	97	—
CIL	3¾	1977	100	—
Can. Oil	4	1976	85	88
CPR	3¾	1972	82	85
CPR	3¾	1972	82	85
C.S. Den	5	1962	98	100
Cred. Foncr.	5½	1978	96	—
Dom. Stra.	5½	1976	98	—
D. Tar & C.	5¼	1978	95	97
C. Mte A.C.	4¾	1969	93	96
Imperial Oil	3	1960	87½	90½
Ind. Acc.	5½	1978	95	97
Lobiaw Gr. B	6	1977	100	—
Lorado Ur. B	6	1962	99	100½
Massey Fr.	4½	1976	85	88
Millk. Ur. B	6	1962	99	101
North S Oil	5¼	1977	98	100
Reynold A.	5¾	1978	97	100
St. L. Corp	5	1978	94	—
Simpson's	4¾	1974	92	94
T.C. Pipe	5.85	1987	91	93
Stanl. Ur.	5½	1962	97	100
Stanro Ur.	5¼	1963	68	71
Steinberg's	5¼	1973	95	—
Trade Pin	5¾	1974	97	94½
Emission	Taux	Ech.	Achat	Vent
T.C. Pipe	5.85	1987	95	96½
Geo. West	4¾	1971	94	96
EMPRUNTS CONVERTIBLES				
Abitibi P.	4½	1966	99½	101½
Atlas Steel	5	1967	98½	103
Brazilian	4½	1971	75	77
B.C. Elect.	6	1984	107	109
C. Delhi	5½	1973	85½	87½
Can. Pfina	4	1972	80	82
Can. Util	5¾	1977	104½	106½
Cockshutt	5	1968	90	94
Con. Den	5	1962	94½	97
Dom. Text.	4	1966	92	95
Grey Lines	5½	1978	98½	101¼
Home Oil	6	1975	99	101
Inlan. N.G.	5½	1977	87	89
Loblaw	4½	1976	124	130
Pac. Pete	5	1977	95	98
Shaw W&P	5½	1972	106	109
Simpson	5	1976	117	127
BC Elect	6	1984	107½	109½
Simpson	5	1976	117	123
Ste. U.	5½	1962	93	95
Stanro U.	5¼	1963	97	100
Triad Oil	4¾	1971	81	83
West C C	5½	1938	91½	93½
SERVICES PUBLICS				
Ang C. Tel	6	1983	99	101
Av. Tel.	6	1983	83½	—
Bell Tel.	3¾	1979	80½	82½
Bell Tel.	6¼	1978	105	107
Bow. Pow.	5¾	1978	81	—
Braz. Tract	4½	1970	80	82
B.C. Elect	3¾	1969	87	—
B.C. Elect	5¼	1988	94	96
B.C. Elect.	5¾	1977	99	101
B.C. Elect	5½	1968	92¾	94¼
B.C. Telep	5¼	1983	94½	—
Cal. Pow.	3¾	1972	80	—
Canada Ele	4	1968	85	—
Can. W. Nt.	5¾	1963	94	96½
B.C. Elect	5¾	1977	86	83
Cons. Gas	5¾	1977	99½	102½
Con. Gas	5	1978	92½	95½
E. L. & P	4	1969	83	—
Gt. Lk. P	5¼	1977	98	—
Inla'd N.G.	6	1982	96	98
Marm. & A	5	1975	78	80
N. L-P	4½	1974	85	87
N. L&P	5½	1978	94½	—
N.Ont.N.G.	5¾	1982	93	95
North Te	5¾	1978	91	—
Powr Corp	5½	1977	94	—
Que Natur G	5¼	1968	80	82
Quebec Tel.	6	1977	99½	—
Shaw P.	3½	1970	84½	87½
Shaw. P.	4¼	1976	93	—
Union Gas	5	1977	93	—
CPR	4	1969	81½	83
Can Prina	4	1972	74½	77½
Can. Util	5¾	1977	101	104
IMMEUBLES				
Brant. C.	6	1978	90½	83½
Eaton Rlty	3½	1968	88½	90½
Eaton Rlty	5	1978	91½	94½
Lob. Lease	5½	1983	97	99
Steinberg's	6	1962	100	102

Aux Etats-Unis

Activité économique en juillet

L'économie de la nation américaine s'est tenue à un niveau élevé et il n'y a pas eu de changement inaccoutumé au cours de juillet, selon la Revue des affaires de la Banque de Montréal. La demande d'acier est restée faible et la production est descendue à 6.3 millions de tonnes, de 7.4 millions qu'elle était en juin, les usines ne produisant qu'à 50.3% de leur capacité normale. La production des autos est tombée de 613,100 unités en juin à 434,377; les ventes ont baissé également. Au cours du mois, le chômage a diminué de 406,000 et à la mi-juillet on compte 4,017,000 chômeurs, tandis que le nombre de personnes ayant des emplois s'est accru de 110,000 et s'établit à 68,689,000.

Les ventes au détail, facteurs saisonniers écartés, ont touché $18.3 milliards, soit 1% au-dessous du niveau de juin et à peu près autant qu'il y a un an. La construction nouvelle atteint le taux annuel de $55.5 milliards; c'est un recul de $72 millions sur le mois précédent. Les inventaires commerciaux ont augmenté de $200 millions en juin et s'élèvent, après correction saisonnière, à $93.4 milliards; c'est le plus faible gain jusqu'ici cette année.

Au cours du mois, le Federal Reserve Board a autorisé une baisse du taux de réescompte de 3½% à 3%; c'était la deuxième baisse cette année, la première s'étant faite en juin. Les bons du Trésor à 13 semaines se sont vendus le 15 août à un taux de rendement de 2.278%; la semaine précédente, ces bons avaient rapporté 2.215%. Pour les bons à 26 semaines, le taux a été de 2.621%, au lieu de 2.458% la semaine précédente.

Pacific Pete

Fusion approuvée avec deux autres cies pétrolières

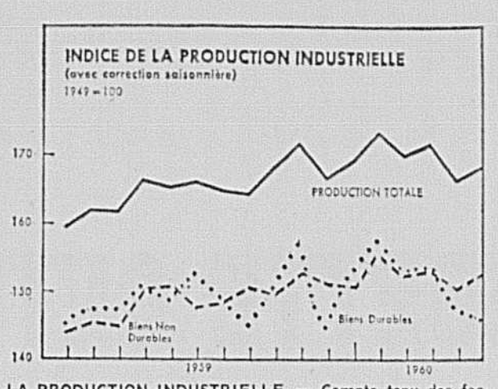
L'entente conclue le 15 juillet dernier, en vertu de laquelle les sociétés Phillips Petroleum Company et Sunray Mid-Continent Oil Company échangeraient toutes leurs propriétés pétrolifères et gazifères et autres intérêts au Canada contre des actions ordinaires de Pacific Petroleums Ltd., a été approuvée par le conseil d'administration de Pacific, sous réserve de l'approbation des actionnaires.

M. Frank M. McMahon, président du conseil de Phillips Pete, estime que la consolidation des opérations canadiennes des trois sociétés portera l'actif de Pacific Pete à plus de $315 millions, y compris ses propriétés vénézuéliennes et autres intérêts. Les actions de Pacific Pete seront détenues par Phillips dans la proportion de 39% et 5.8% par Sunray.

Chargements ferroviaires moins élevés

OTTAWA. — Les wagons de marchandises payantes au Canada, au cours de la semaine terminée le 21 août, se sont chiffrés par 76,289 au regard de 80,664 un an plus tôt, ce qui a fait baisser de 3.7 p. 100 le total du 1er janvier au 21 août (2,331,157 contre 2,420,108).

Les arrivages de l'étranger ont baissé au cours de la semaine terminée le 21 août (24,036 contre 24,465), mais les chargements du service rail-route ont augmenté de 2,578 à 3,050. Au cours de la période janvier-août, les arrivages de l'étranger ont augmenté de 903,067 à 914,012 et les chargements du service rail-route, de 80,796 à 99,100.



LA PRODUCTION INDUSTRIELLE. — Compte tenu des facteurs saisonniers, la production industrielle au Canada a atteint un sommet en janvier mais a eu tendance depuis à fléchir. En mai, l'indice corrigé de la production industrielle (1949 = 100) marquait trois pour cent de moins qu'en janvier et cette baisse fait contraste avec la hausse (bien qu'irrégulière) de huit pour cent enregistrée en 1959. Il y a eu des divergences sensibles entre les divers éléments composants de l'indice, mais la baisse peut être attribuée en entier à l'industrie manufacturière. Les reculs ont été plus particulièrement prononcés dans la production des industries, généralement plus instables, de biens durables que dans celles des biens périssables, où la tendance semble être encore à la hausse. La production des entreprises d'énergie électrique et de gaz a continué son expansion tandis que l'activité se maintenait bien dans les mines.

marché local

Bourse de Montréal

(Séance de jeudi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	1140	$ 40	39¼	40
Ac Atl A	z30	$ 19¼	19¼	19¼
Algoma	1630	$ 33	32¾	32¾
Alumin	3387	$ 30⅞	30¾	30⅞
Alumin p pr	125	$ 45½	45½	45½
Asbestos	305	$ 26⅜	26	26⅜
Atlas Steel	z25	$ 21½	21½	21½
Bail S 5¾p	100	$ 19½	19½	19½
Bank Mont	526	$ 58	57½	58
B N S pr	972	525	525	525
Bank N S	164	$ 63¼	63	63¼
Ban C N	575	$ 53	53	53
Ban P C	607	$ 36½	35¾	36½
Bath P A	125	$ 41¾	41¼	41¼
Bath P B	25	$ 31	31	31
Bell Pho	2515	$ 47	46⅝	47
Bow C 5p	200	$ 48	48	48
B CP 5½p	25	$ 51	51	51
Brazil	140	370	370	370
BA Oil	2110	$ 30¾	29¼	30½
BCE 4½p	50	$ 43½	43½	43½
BCE 5 pr	50	$ 50	50	50
BCE 5½ pr	5	$ 53½	53½	53½
BC Power	1800	$ 33¼	33	33⅓
BC Phone	65	$ 46¼	46¼	46¼
Build Prod	z20	$ 34	34	34
Bulolo	100	490	490	490
Cal Pow	900	$ 23½	23½	23½
Can Cem	55	$ 26¾	25¾	26¾
Can Cem p	25	$ 26½	26½	26½
Can Iron	455	$ 15½	15½	15½
Can Malt	100	$ 60	60	60
CSL	z5	$ 42	42	42
C Aviation	650	$ 20	19¾	20
C Bk Co	565	$ 58¼	57¾	58
C Brew	1450	$ 40¾	40½	40¾
C Can A	100	$ 13¾	13⅝	13¾
C Husky	100	610	610	610
CIL	565	$ 15⅞	15⅝	15⅞
C Int P p	z20	$ 42	42	42
C Oil	400	$ 22¼	22¼	22½
CPR	610	$ 23¼	23¼	23¼
C Pet pr	100	$ 8⅝	8⅝	8⅝
Cockshutt	z25	$ 14	14	14
Coghlin	100	300	300	300
Columbia C	z50	400	400	400
Com Ent	725	9	8¾	9
Con M S	475	$ 19⅞	19⅞	19⅞
Corby B	200	$ 16	16	16
Cr Zell A	100	$ 20	20	20
Dist Seag	495	$ 29½	29½	29½
D Bridge	250	$ 17	17	17
D Dairies	580	$ 13½	13½	13½
D Fndry	264	$ 43¾	43½	43¾
D Steel	600	$ 13	12	13
D Tar	z105	$ 13	12¾	12¾
D Text	z5	$ 9¼	9¼	9¼
Dohohue	150	$ 15¾	15¼	15¼
Electrolux	z25	$ 19¼	19¼	19¼
Fndation	205	$ 9¼	9¼	9¼
Fraser	300	$ 25	25	25
Fr Pete pr	40	350	350	350
Frosst A	100	$ 15¼	15¼	15¼
Gatineau	110	$ 36⅜	36¼	36⅜
G L Paper	200	$ 41½	41½	41½
H Oil A	1500	950	900	950
Horne Pitfd	100	360	360	360
Hud Bay	240	$ 47½	47	47½
Imp Bank	520	$ 63½	63	63½
Imp Inv A	100	$ 9¾	9¾	9¾
Imp Oil	1242	$ 35	34¼	35
Imp Tob	345	$ 12¼	12¼	12⅜
Ind Accep	600	$ 41½	41½	41½
Int Nickel	1415	$ 54¼	54	54
Int Paper	142	$ 92⅛	92⅜	92⅝
Int Util	140	$ 35	35	35
Int Util pr	100	$ 42½	42½	42½
Interprov.	1125	$ 58¼	57⅛	58
Irog Glass	300	$ 13¼	13	13
Labatt	z5	$ 29½	29½	29½
Loeb M	150	$ 8¼	8¼	8¼
MB & PR	1210	$ 15⅞	15⅜	15⅜
Mass Fer	z225	$ 9¾	9¾	9¾
Mass F 5½ p	30	$ 100¾	100¾	100¾
Molson A	1385	$ 23½	23½	23½
Mtl Loco	550	$ 14⅜	14	14
Nat Stl Car	z10	$ 13	13	13
Noranda	422	$ 40	39¾	40
N S Light	260	$ 14¼	14¼	14¼
Ogilvie	z30	$ 44	44	44
Pac Pete	3100	$ 12⅜	11¾	12
Pac Pet wt	200	655	655	655
Penmans	25	$ 29	29	29
Powr Corp	25	$ 50¼	50¼	50¼
Price Br	525	$ 39	39	39
Pr Trans	z230	$ 14¼	14¼	14¼
Q Nat Gas	125	$ 6¼	6¼	6¼
Q N Gas wt	160	150	150	150
Q N G Un	500	$ 52½	52½	52½
Que Pow	99	$ 38½	38½	38½
Reitmans	z25	$ 16	16	16
Reitm A	100	$ 15	15	15
Roe AV C	z25	$ 5⅜	5⅜	5⅜
Rolland A	550	$ 38	37	37
Royal Bk	450	$ 71¾	71¼	71¾
Royalite	800	640	640	640
St L Ce A	200	$ 12	12	12
St L Corp	1570	$ 17⅜	16⅞	17⅜
Salada S	100	$ 9¾	9¾	9¾
Shawin	2809	$ 27¾	26½	27¾
Shaw 4½ p	75	$ 47	47	47
Sher Will	175	$ 38	38	38
Sicard	2135	$ 6	6	6
Simon pr	125	$ 1	95	95
Simpsons	110	$ 28	28	28
Southam	550	$ 23½	22⅝	23½
Std Str Stl	z25	$ 8⅜	8⅜	8⅜
Steel Can	365	$ 67¼	67	67
Steinbg A	15	$ 19¼	19¼	19¼
Texaco Can	40	$ 51	51	51
To Do Bk	220	$ 57	57	57
Tr C Pip	4140	$ 21¼	20½

Bourse de Toronto

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	1395	$ 40	39¼	39¾
Acad Atl	100	$ 10¾	10¾	10¾
Acad Atl A	115	$ 20¼	19½	20¼
Alta Dst	2000	220	195	195
Alta Dst v	1350	175	170	175
Alta Gas	6914	$ 24⅛	23½	23⅝
Alta Gas pr	387	$107	105⅞	106¼
Alta G w	14600	710	640	685
Algoma	295	$ 32	32¾	32¾
Alumini	1248	$ 30⅝	30⅛	30
Alum 1 pr	100	$ 21⅜	21⅜	21⅜
Alum 2 pr	100	$ 45¾	45¾	45¾
Anthes A	25	$ 32	32	32
Argus	660	$ 32	31¾	32¼
Atlan Acc	100	$ 16½	16½	16½
Atlas Steel	560	$ 21¾	21½	21½
Bnk Mont	1024	$ 58¼	57½	58¼
Bnk NS	1186	$ 63	62¾	63
Bnk N r	1869	530	520	525
Bell Phone	3429	$ 47	46⅜	46⅞
Bowat pr	337	$ 48	48	48
Bowt 5½ pr	45	$ 50½	50½	50½
Brazil	438	375	375	375
Br Tnk pr	45	$ 47	47	47
BA Oil	7358	$ 30⅜	29¼	30¾
BC 4½ xd	10	$ 43	43	43
BCE 4¾ xd	73	$ 92	92	92
BCE 5 pr x	175	$ 50	49½	49½
BC 5½ xd	150	$ 52¼	52	52¼
BC Frst z	25	$ 11½	11½	11½
BC Pow	2308	$ 33¼	33	33¼
BC Phone	135	$ 46	46	46
Brown z	43	$ 13	12⅞	13
Bruck A z	25	215	215	215
Build Prd	50	$ 34	34	34
Burns	904	$ 13¾	13¼	13¼
Cal Pow	1980	$ 24	23½	24
Can Cem	205	$ 26¾	25¾	26¾
Cl Fndry	340	$ 15½	15½	15½
Can Malt	200	$ 60	59	59½
Cn Malt pr z	5	$ 23½	23½	23½
C Pack B	430	$ 48	47½	48
Can Perm z	15	$ 51	51	51
CSL	50	$ 42½	42½	42½
CSL pr	360	$ 12¼	12¼	12¼
C Bk Com	160	$ 58	58	58
Cd Brew	3333	$ 40¾	40¾	40¾
C Br Alum	z25	$ 10½	10½	10½
Cd Can A	225	$ 13¾	13¾	13¾
Cdn Celan	1550	$ 20	20	20
C Chem	150	$ 7	6½	6½
C Collierie	600	$ 7⅜	7⅜	7⅜
C Curt W	300	135	130	135
C Dredge	500	$ 13¼	13	13
C Fairb A	200	$ 10	10	10
CF Prod	500	450	445	450
CF Pro A	150	$ 13	13	13
CF Prod pr	85	$ 80¼	80	80¼
CG Sec A	100	$ 16⅜	16⅜	16⅜
C Hyd Car	100	$ 9⅛	9⅛	9⅛
CDN In G	100	400	400	400
CIL	875	$ 15⅛	15½	15⅝
Cdn Oil	510	$ 22½	22¼	22½
CPR	1405	$ 23⅜	23⅛	23⅜
Cdn Pet pr	z20	$ 8½	8½	8½
Cdn Tire	135	$ 37	36	37
Cdn Tire A	25	$ 35	35	35
C Util pr	z10	$ 87	87	87
CWN Gas	685	$ 16¾	16⅝	16¾
Cockshutt	z82	$ 14½	14½	14½
Col Cell	520	390	385	390
Comb Ent	250	$ 9	8⅞	9
Conduits	500	$ 12⅜	12⅜	12⅜
Con Baks	100	$ 8	8	8
Con Gas	5028	$ 15⅝	15¼	15½
Corby vt	101	$ 16¾	16¾	16¾
Corby B	200	$ 16⅛	16⅛	16⅛
Cohmos	300	$ 11¾	11¾	11¾
Crain RL	z75	$ 18	18	18
Creat Tel	2510	$ 10	9⅞	10
Crush Int	200	$ 7¼	7¼	7¼
Crush pr	z10	$101¾	101¾	101¾
Dist Seag	695	$ 29¾	29¾	29¾
D Bridge	315	$ 16¾	16¾	16¾
D Coal pr	z55	295	295	295
D Dairies	29800	$ 13¾	13	13
D Fndry	530	$ 43¾	43½	43½
D Fndry pr	60	$ 99	99	99
Dosco	325	$ 12½	12¼	12¼
Dom Stores	660	$ 62¾	62½	62½
Dom Tar	255	$ 13	13	13
Dom Text	625	$ 9⅞	9¾	9¾
Dover	235	$ 12	12	12
Econ Inv	z20	$ 34	34	34
Emco	z50	$ 9	9	9
Fam Play	275	$ 21⅜	21	21
Fanny F	350	$ 19	18⅞	19
Fleet Mfg	200	45	45	45
Fleetwood	100	$ 11	11	11
Ford US	25	$ 65	65	65
Fndtn	200	$ 9⅜	9⅛	9⅜
Gatineau	367	$ 36½	36¼	36½
Gat 5 p p	z5	$105	105	105
Gen Bake	z50	$ 7⅛	7⅛	7⅛
G Dev	z200	$ 14¼	13	14¼
GMC	26	$ 43¾	43¾	43¾
GP Drill	100	60	60	60
GS Wares	275	$ 9½	9½	9½
Globe A	235	$ 10½	10½	10½
Goodyear	11	$130	130	130
Goodyear p	80	$ 44⅛	44⅛	44⅛
GL Paper	180	$ 42	41⅝	42
GL Power	100	$ 24½	24½	24½
GL Pow w	z60	600	600	600
GN G 2.80p	z20	$ 42	42	42
GN Gas w	30	110	110	110
GN Gs B	100	120	120	120
Gr West	2500	325	295	300
Gr Wp G	1250	$ 11	10⅞	10⅞
G Wpg v	300	$ 10½	10½	10½
G Wpg 56	500	450	450	450
Greening	900	310	310	310
Greyhd	z35	$ 11½	11½	11½
Hahn	z30	$ 10	10	10
Hardee	340	$ 10¼	10¼	10¼
Ha Carpet	z5	$ 10⅝	10⅝	10⅝
Horne Pf	150	360	360	360
Hur Erie	44	$ 55	55	55
Imp Bank	190	$ 63½	63	63½
Imp Flo	50	$ 56	56	56
Imp Inv A	200	$ 9¾	9¾	9¾
Imp Oil	6075	$ 35	34½	34¾
Imp Tob	790	$ 12¼	12	12⅛
Ind Accep	1070	$ 41¾	41⅜	41½
I Ac 2.75 p	z20	$ 53½	53½	53½
I Ac wts	100	$ 16½	16½	16½
Inld C p	z17	$ 17¼	17¼	17¼
Inglis	550	450	435	450
Inld Gas	400	475	470	475
Inld Gas	6001	135	135	135
Int Util	515	$ 35¾	34⅞	35
Int Util pr	150	$ 42½	42	42
Inter PL	1975	$ 58	57⅛	58
Intp Stl	650	$ 5⅜	5	5
Inv Syn A	350	$ 31½	31¼	31¼
Iroq G pr	z50	$ 13	13	13
Jockey C	1060	215	210	210
Jock C pr	z30	$ 9	8½	9
Jock CB pr	z50	$ 9	9	9
Jock wts	1300	$ 27	25	25
Kelly DA	200	$ 6¼	6¼	6¼
Labatt	350	$ 29½	29¼	29½
Lakeld	100	215	215	215
Laura Sec	z40	$ 14½	14½	14½
Levy pr	z80	$ 20⅜	20⅜	20⅜
Lob Co A	415	$ 28½	28½	28½
Lob Co A	265	740	740	740
Lob Co B	575	$ 29⅜	29½	29⅜
Lob Co pr	190	$ 47	46½	46½
Lob G 1 pr	30	$ 30¼	30¼	30¼
Lob GB pr	175	$ 31¼	30½	31¼
Locana	200	$ 91	91	91
Loeb M	100	$ 8⅜	8⅜	8⅜
Lon Hos	z50	100	100	100
MB and P	2190	$ 15⅛	15¾	15⅞
Maher	50	$ 26½	26½	26½
M Leaf Mill	175	$ 15½	15½	15½
Mass F	2760	$ 9¾	9¾	9¾
Mass F 5½	30	$100¾	100¾	100¾
Maxwell	120	325	300	325
Mid-West	2000	180	175	180
Milt Brick	300	215	215	215
Molson A	z40	$ 22¾	22¾	23¼
Molson B	z50	$ 22⅞	22⅞	22⅞
Molson pr	25	$ 41	41	41
Mont Loco	180	$ 14	14	14
Moore	785	$ 47½	47	47½
Nat Drug	z25	$ 15	15	15
Nat Groc pr	z5	$ 27¼	27¼	27¼
Hos B	1505	370	300	300
N St Car	105	$ 13½	13½	13½
Nor Star pr	50	$ 48	48	48
NON Gas	720	$ 13¼	12¾	13⅛
Nor Phone	5436	415	400	410
Nor Phone	410	165	150	150
NW Util pr	z5	$ 79	79	79
Ocean Con	z75	$ 10	10	10
Overland p	500	$ 8⅛	8⅛	8⅛
Page-Hers	1180	$ 24½	24½	24½
Parker	200	355	355	355
Pembina	1742	$ 8	7¾	8
Photo Eng	100	$ 14½	14½	14½
P Pipe M	1700	350	325	325
QN Gas	5475	$ 6½	6¼	6½
QN Gas u	z20	$ 53	53	53
QN Gas w	585	185	155	185
Reichold	505	$ 19	18	19
Reitman	100	$ 16	16	16
Roe AV C	1275	$ 5¾	5¾	5½
Roe AV p	100	$ 82	82	82
Royal Bk	225	$ 71¾	71¾	71¾
Russell	925	$ 9¾	9¾	9¾
SIL Cem A	z25	$ 11½	11½	11½
SIL Corp	1700	$ 17⅜	16¾	17⅜
St-Maurice	1500	68	68	68
Salada-S	700	$ 9¾	9¾	9¾
Shawin	1620	$ 27¾	26¾	27¾
Silverd A	872	$ 11¾	10¾	10¾
Simpsons	500	$ 28	27¾	27¾
Spartan	2300	80	79	79
Spartan w	250	16	16	16
St Radio	100	$ 15	15	15
St Wire C	300	75	75	75
Steel Can	730	$ 67¼	67	67
Steinbg A	115	$ 19½	19½	19½
Ster Tr	100	$ 55	55	55
Stuart Oil	200	$ 22	22	22
S Prop w	100	275	275	275
Suptest ord	200	$ 14½	14½	14½
Switson	710	235	235	235
Tamblyn	25	$ 25¼	25¼	25¼
Texaco	210	$ 51	50½	50½
Thornclif	100	$ 7¾	7¾	7¾
T-Dom Bk	630	$ 57¾	56⅞	56⅞
Tor Elev	100	$ 11	11	11
Tor Iron A	100	$ 13¼	13¼	13¼
Tor Star p	z5	$ 58¼	58¼	58¼
T Fin A	1629	$ 39¾	39¼	39½
T Fin B	100	$ 38¾	38¾	38¾
T F 4½ pc	z25	$ 85½	85½	85½
T Fin w	56	100	26	26
T Fin w	57	695	400	375
T Can PL	16105	$ 21¾	20¾	21¼
Trans-Mt	1130	$ 9½	9¼	9½
Tw C Gas	425	400	400	400
Un Gas	1655	$ 15½	15¼	15½
U Gas A p	z10	$ 53	53	53
U Corp B	100	$2 21½	22½	22½
U Fuel A	340	$ 61⅜	61⅜	61⅜
U Fuel B	z20	$ 40	40	40
Un Steel	z50	$ 6	6	6
Walk GW	1034	$ 35⅞	35⅝	35⅞
Wat Equip	710	$ 5¼	5	5¼
Westeel	100	$ 11½	11½	11½
Weston A	885	$ 37	36½	37
Weston B	510	$ 37	36¾	36¾
West A w	1035	$ 15½	15⅛	15½
Woodwd A	100	$ 16	16	16
Zenith	100	255	255	255
Zenith r	22004	3	2½	3

Curb

Anglo-Nfld	700	$ 6¾	6½	6½
Asbestos	3175	$ 26⅜	26	26¼
CD Sug	825	$ 17½	17¼	17½
CG Inv	100	$ 31	31	31
C Marcon	3113	$ 6½	5¾	6½
C Paper	180	$ 41¾	41¼	41¼
D Oil Cloth	25	$ 28¾	28¾	28¾
Dupont	207	$ 21	21	21
Int Pap	z7	$ 92	92	92
Ogilvie	75	$ 44	43	43
Price Br	175	$ 39⅛	39	39⅛

Pétroles

Alminex	1300	170	165	166
Am Led	12300	7½	6½	6½
Bail SA	3000	610	580	605
Bail S pr	100	$ 17½	17½	17½
Bails 5¾p	z50	$ 19½	19½	19½
Britalta	1700	240	240	240
Cal Ed	1400	$ 16¾	16¾	16¾
C Oil Lds	1000	99	99	99
C Oil L w	600	13½	13	13½
CS Oil w	200	20	20	20
CS Creste	1700	350	340	350
C Chieftn	2850	90	86	90
Cdn Dev	6500	310	290	300
C Ex Gas	8400	185	175	184
Cliusky	4400	615	590	615
C Husk w	240	230	215	230
C Superior	200	$ 10	10	10
Cent Del	6535	550	525	550
Charter O	2000	94	90	94
C Dragon	1000	19	19	19
C East C	7000	33	33	33
C Mic Mac	850	210	201	210
Dev Pal	1200	51	51	51
Dome Pete	400	775	770	775
Duvex	2500	6½	6½	6½
Dynamic	15100	50	46	50
Fargo	2100	333	325	333
Fr Pe p	405	375	375	375
Gr Plains	3500	$10¾	10	10¾
Ho Oil A	2385	950	900	950
Ho Oil B	2465	880	825	880
H B Oil G	5730	995	975	985
Jump Pn	27000	23	20	23
Jupiter	4100	203	184	203
Ll Pete	1000	8	8	8
Marigold	2000	6	6	6
Medal	3170	174	165	174
Midcon	1000	35	33	35
Mill City	500	20	20	20
Na Pete	1000	200	195	195
Northcal	3000	7	7	7
NCO pr	300	$ 22	22	22
Northld	500	14	14	14
Pac Pete	16965	$ 12⅛	11¾	12⅛
P Pete w	8110	695	630	630
Permo pr	6300	55	54	55
Petrol	1400	66	64	66
Phillips	1800	55	55	55
Place	3300	45	44	44
Ponder	44200	53	50	52
Prair Oil	600	185	180	185
Provo G	19299	218	205	215
Quonto	1000	5½	5½	5½
Ranger	750	105	100	105
Royalite	700	645	640	640
Sapphire	3500	43	40	43
Sarcee	2600	75	69	75
Sec Free	4540	405	370	405
Spooner	5500	13½	12	13½
Stanwell	611	31	31	31
Submarine	500	50	50	50
Tidal	2226	48	46	46
Triad Oil	1300	235	223	235
U Canso v	850	104	104	104
Un Oils	33800	131	120	130
Wayne	1500	7½	7½	7½
W C Ed OG	1225	102	101	101
W C OGw	200	35	35	35
Wsburne	500	55	53	55
W Decal	2625	95	91	92
W Naco	11000	33	30	33

MINES

Abacus	14000	20	19	19
Advocate	1900	363	363	363
Agnico	800	65	65	65
Anacon	600	40	40	40
Anglo Hur	z35	765	765	765
Arcad wts	500	4	4	4
Area	1000	87	87	87
A Arcad	180800	48	42	43
Atl C Con	2560	176	172	172
Atlin-Ruf	1000	6	6	6
Aumaque	11000	7	6½	7
Aunor	150	263	263	263
Bankeno	4200	40	40	40
Bankfield	700	8½	8½	8½
Barnat	6400	146	145	145
Bary Expl	500	39	39	39
Base Metal	1900	11	10½	11
B-Duq	566	12½	12½	12½
Belcher	14400	70	59	64
Bevcon	1028	11	11	11
Bibis	2500	7	7	7
Bicroft	1000	43	43	43
Bidcop	291700	28	25½	26
Bouzan	4500	45	41	44
Boymar	500	5	5	5
Bralorne	2133	570	560	570
Broul Reef	500	33	33	33
Brunswick	200	335	330	335
Cadamet	1500	10	10	10
Ch Chib	5200	675	665	670
C Chib wt	3450	305	299	299
C Tungst	1900	193	190	193
D Cyno	1982	54	52	52
C Malart	3000	36	36	36
C N Inca	5700	13½	13	13
Candore	5000	12	12	12
Can-Erin	18800	70	67	70
Captain	1000	8½	8½	8½
Cassiar	770	$ 12½	12⅜	12½
Cent Pat	600	105	105	105
Chester	3000	29	28½	29
Chib M	700	60	60	60
Chimo	2000	42	42	42
Chrom	250	475	470	470
Coch Will	13200	380	330	345
Coin Lak	28500	16½	14½	16
Cmb Met	500	27	27	27
Comaxas	4600	53	53	53
C Callinn	6500	8	7	8
C Discovery	700	310	310	310
CG Arrow	3000	29	26	29
C Hallwll	10700	45	44	44
C Marbn	48000	76	72	74
C Marcus	3500	85	84	89
Cn M S	596	$ 19¾	19½	19¾
C Morrison	500	14	14	14
C Mosher	750	159	159	159
Con Negs	1000	14	14	14
C Nortld	3500	26	24½	24½
C Persh	1500	11	11	11
Con vst	3400	310	310	310
Con Crp	9000	22	21	21
Cop Man	2000	11	11	11
Coprand	1642	122	121	121
Coulee	14000	40	33	37
Cowich	2500	21	20	20
Craigmt	2000	525	525	525
Creatur	500	9	9	9
Crowat	25000	10½	10	10½
Daering	4600	10	10	10
D'Aragn	2000	24½	21	21
De Cour	2000	9	9	9
Deer Horn	1000	23	23	23
D'Eldona	33500	8½	8	8½
Delnite	3030	31	29	29
Denison	1245	950	935	935
Dome	115	$ 20	20	20
Donalda	3000	7	6½	6½
Duvan	5000	13	11½	11½
East Mal	300	136	136	136
East Sull	200	184	181	181
Elder	550	121	120	120
Eldrich	4000	14	13½	14
El Sol	3000	5	5	5
Falcon	1435	$ 34¼	33⅜	34
Faraday	1200	85	85	85
Fatima	9000	40	36	40
Firncoeur	500	5½	5½	5½
Frobisher	3960	10½	10	10
Gaitwin	4500	5½	5	5½
Geco M	250	$ 18¼	18¼	18¾
Genex	10800	16½	13	15
Giant YK	437	$ 19¾	10¼	10¼
Glacier	4500	20	19	20
GF Mng	3600	19	18¾	18½
Granduc	1600	135	130	132
Gunnar	1385	710	700	700
Gunnar wt	440	1½	1½	1½
Gwillim	4000	7½	7	7½
Hd Rock	71500	13½	12	13
Har-Min	1600	6	6	6
H of Lks	1500	6	6	6
Headway	50800	36	29	33
Heath	6500	6	5½	5½
Hollinger	535	21	20¾	20¾
Hoyle	125	460	460	460
Hud Bay	720	$ 47½	47¼	47½
Hydra Ex	1665	32	32	32
I Nickel	1985	$ 54¼	54	54
Irish Cop	4500	91	91	91
Iso	3500	38	37	38
Jacobus	4700	116	110	112
Jaye Exp	1000	15	15	15
Jellicoe	64500	13	11½	12
Johnrke	2000	8½	8½	8½
Joliet	500	24	24	24
Jensmith	2000	10	10	10
Jowsey	1625	29	29	29
Kenville	500	4	4	4
Kerr Add	1340	$ 13¼	13	13
Kirk Min	500	22	22	22
Kopan	13500	29	27	28
Labrador	1365	$ 18⅛	18	18
Lake Cin	1000	56	56	56
L Dufault	1320	48	48	48
Lake Lind	500	7½	7½	7½
L Osu	36000	19	14	17
L Shore	155	385	385	385
L Wasa	1100	19	19	19
Lamaque	200	325	325	325
Langis	5400	66	65	65
Latin Am	5600	43½	42½	42½
Leitch	1200	147	145	145
LL Lax	600	161	160	161
Lorado	12900	53	52	52
Lorado w	1400	7	6	7
Lynx	500	7½	7½	7½
Macdon	1500	18	18	18
Madsen	500	280	280	280
Magnet	25040	10	9½	10
Malartic	3100	72	72	72
Maralgo	4200	10	9	10
Maritime	1380	84	81	81
Martin	29400	42	40	42
Matagami	400	595	580	595
Maybrun	1000	9	9	9
McIntyre	1000	$ 27½	27¼	27½
McMar	3000	6	6	6
McWat	1000	25	23	25
Meta Ur	1000	7	7	7
Minda	2000	5	5	5
Min Corp	158	$ 11¼	11¼	11¼
Mt Wrig	61100	63	59	61
Murr M	37000	74	69	73
Nama Cr	2000	12	12	12
Nat Expl	1000	4	4	4
Nealon	2000	4½	4½	4½
N Alger	4000	4¼	4¼	4¼
New Ath	6000	28	27	27
New Cal	2000	36	36	36
N Delhi	23000	16	12	14
N Dicken	5500	298	292	298
New Harri	500	8½	8½	8½
N Hosco	106800	66	45	54
N Kelore	54200	11	9	10
Newlund	2000	14	13½	14
N Man	1500	23	23	23
N Myln	28425	62	59	62
New Taku	1000	15	15	15
Nick MS	1200	34	33	33
Nipissing	800	81	81	81
Nor-Acme	4000	14	14	14
Noranda	1021	$ 40½	39½	40½
Norlartic	2000	20	20	20
Normetal	310	285	285	285
Norpax	1000	8	7	7
N Colds	3300	105	100	102
Nrthgte	16600	35	35	35
N Goldcrt	3500	19	19	19
North Can	100	135	135	135
O'Brien	500	62	62	62
Oka Rare	1000	12	12	12
O'Leary	500	9½	9½	9½
Opemiska	2615	670	655	655
Orchan	9450	125	124	125
Ormsby	2000	25	25	25
Pamour	2200	62	61	61
Paramaq	4500	8	7	8
Pardee	500	20	20	20
Patino w	18000	36	30	34
Pato	1862	255	250	250
Paymast	500	16	16	16
Pce Expl	3333	13	11	13
Perron	1500	14	12	14
Pick Crow	z100	67	67	67
Placer	1400	$ 12⅜	12⅜	12⅜
Pow Rou	1000	35	35	35
Preston	100	475	475	475
Pros Air	500	45	45	45
Purdex	5000	4½	4½	4½
Que Ascot	4000	12	11	12
Que Chib	500	17½	17½	17½
Que Cop	3500	8	8	8
Que Lab	2500	4	4	4
Que Lith	475	250	250	250
Q Metal	2900	75	73	75
Quemont	1100	820	820	820
Radiore	5700	51	50	50
Rayrock	4800	50	49	50
Realm	500	23½	23½	23½
Rio Algom	2171	710	695	700
Rix Atha	13000	23	23	23
Rockwin	2000	20	18½	20
Rowan C	1500	8	8	8
Ryanor	311778	50	43	43
Satellite	31900	47	44	45
San Ant	10050	110	103	110
Sherritt	2735	298	291	298
Sil Miller	780	28	28	28
Siscoe	11800	101	97	97
Stanrck	1035	30	30	30
Steep R	2861	780	775	780
Sullivan	500	160	160	160
Sunburst	5000	23	22½	23
Sylvanite	2000	23½	23½	23½
Teck-H	1866	163	159	159
Temag	500	150	148	150
Territor	11200	20⅛	18	18
Tombill	1000	38	38	38
Trans Res	2000	12½	12	12½
U Asbestos	600	435	425	425
Un Keno	1360	705	700	705
Un Fort	13450	16½	16	16
Weedon	700	5	5	5
W Malar	1300	3	3	3
Willroy	2800	121	120	121
Willsey	28000	15	14	15
Wr Harg	200	108	108	108
Yale Lead	5500	13	12½	12½
Yk Bear	4000	104	100	104
Yong HG	3400	76	74	76
Zenmac	207900	21	18	20

Curb

Bulolo	1415	495	490	490
Pend Ore	300	245	245	245

Total des ventes : 2,954,000 actions.

En juillet, pour la 1ère fois depuis janvier...

La masse des exportations excède les importations

Ottawa. (DNC) — Une réduction de nos achats aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, en juillet, a fortement contribué à réduire nos importations au regard de juillet 1959.

D'autre part, durant ce même mois, nos exportations au Royaume-Uni ont fait un bond considérable. De l'ensem

A Venise

"Le Voyage en ballon", d'Albert Lamorisse

VENISE. (AFP) — Le cinéma français a obtenu un vif succès avec la présentation de son premier film en compétition, "Le Voyage en ballon", d'Albert Lamorisse, qui marque les débuts dans le long métrage du réalisateur de "Crin blanc" et de "Ballon rouge".

C'est un très beau documentaire en couleurs, romancé et poétique sur des paysages de France. Il a cette originalité d'avoir été presque entièrement tourné à bord d'un hélicoptère, suivant un procédé appelé "hélivision".

Le héros du film est à nouveau un ballon, mais un ballon jaune, dirigeable et sphérique, dans lequel a pris place en compagnie de son petit-fils un vieil aéronaute, convaincu que cette nouvelle forme de tapis volant est le mode de locomotion rêvé à l'époque du spoutnik.

Ils sont suivis par une voiture chargée de regonfler régulièrement leur engin.

Ce voyage du nord de la France à la Provence, de la Bretagne au Mont Blanc, nous vaut de magnifiques images : blandeur des blés s'inclinant sous la faucheuse, chasse à courre à travers la forêt automnale, trois-mâts évoquant d'immenses oiseaux, le bleu de la mer se confondant avec le bleu du ciel, paysages de Camargue avec ses chevaux blancs, ses taureaux noirs, ses flamants roses, vison inaccoutumée du château de Chenonceaux, de la cathédrale de Strasbourg, de la Place de la Concorde. Quelques incidents sont prétextes à des gags plus ou moins allègrement contés, comme celui de l'atterrissage imprévu dans une noce bretonne.

Pascal Lamorisse, fils de l'auteur, est, comme dans "Ballon rouge", la vedette du film, le fait qu'il ait quatre ans de plus et soit au bord de l'âge ingrat explique qu'il soit moins touchant. Maurice Baquet, conducteur de la voiture, est chargé de la partie comique. Le rôle de l'aéronaute a été confié à André Gille. Le film semble avoir de sérieuses chances de figurer au palmarès du Festival.

"Le Dialogue des Carmélites" primé

VENISE. (AFP) — Le Grand Prix 1960 de l'Office catholique du cinéma vient d'être décerné à Venise, au "Dialogue des Carmélites", du R. P. Bruckberger et de Philippe Agostini.

Le film primé devait être choisi parmi ceux déjà sélectionnés par des offices catholiques nationaux du cinéma et parmi les films déjà primés dans les festivals de 1960.

En couronnant "Le dialogue des Carmélites", le jury a motivé ainsi son choix : "Pour la profondeur et l'universalité de son thème exprimé en un langage accessible à tous."

Aux Invalides

Souvenirs de Napoléon

PARIS. — Une exposition intitulée "Napoléon 1er, l'Héritage", consacrée à Napoléon 1er et à Napoléon III, se tient actuellement, jusqu'au mois d'octobre, dans la salle d'Honneur de l'Hôtel national des Invalides. De nombreuses vitrines exposent divers documents (décrets, portraits, gravures, décorations) relatifs au Tribunal, au Conseil d'Etat, à l'organisation préfectorale, au rétablissement des cultes, à l'intégration dans la nation des protestants et des israélites, à la création de la Légion d'Honneur, de la Cour des Comptes, de la Banque de France, du Code Civil (fauteuil dans lequel Bonaparte présida sa rédaction) etc. Le "Pater Noster" imprimé en 150 langues pour le Concordat en présence du Pape Pie VII lors de son séjour à Paris, est également exposé. Deux vitrines sont consacrées à la Savoie et à Nice, à des vues de ces deux pays avant leur rattachement à la France et pendant cette manifestation; des souvenirs personnels de l'Empereur Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie ont été réunis, enfin, des souvenirs de Saint-Hélène (costumes, meubles, objets personnels) complètent l'exposition.

Cornel Wilde est blessé par un lion

ROME. (AFP) — Attaqué par un lion, alors qu'il tournait un film, l'acteur américain Cornel Wilde a été blessé au flanc et à un bras. Interprétant le rôle de l'empereur Constantin, l'acteur doit à la cuirasse qu'il portait de ne pas avoir été atteint plus gravement. Une grosse plaque de verre le séparait des trois lions qu'il était censé braver. Au début, les lions, accablés par la chaleur torride qui régnait dans le studio, ne semblaient pas faire trop attention à lui. Puis, brusquement, le plus jeune des lions se précipita contre la glace qui vola en éclats et il laboura de ses griffes le corps du malheureux acteur. Ce fut un sauve-qui-peut général parmi tous ceux qui assistaient au tournage. L'acteur put se soustraire à la bête qui, d'ailleurs, obéit sans trop de difficultés au dompteur promptement intervenu.

Spectacles et Concerts

Résolution de la Conférence de Stratford

Le compositeur canadien continuera-t-il longtemps d'être traité en indésirable?

Un article de Eugène Lapierre (Exclusif à LA PRESSE)

Le 24 juin 1880, une foule imposante remplissait le Pavillon des Patineurs, à Québec, et acclamait de ses vivats la première exécution publique de l' "O CANADA", oeuvre de Calixa Lavallée, musicien canadien alors âgé de trente-huit ans. Pourtant, six mois plus tard, le même musicien, frustré dans son rêve de s'établir dans son pays comme musicien-compositeur—au surplus incapable de se libérer de dettes injustes—s'enfuyait aux Etats-Unis pour ne jamais reparaître. Ainsi, l'auteur de notre hymne national a-t-il été le premier exilé culturel du Canada à se réfugier aux Etats-Unis.

Que s'est-il produit depuis quatre-vingts ans ? Le compositeur canadien a-t-il progressé dans l'estime du public ? A-t-il amélioré sa situation matérielle ? Ses efforts pour faire reconnaître son droit de cité ont-ils été fructueux ? Enfin, est-ce que ses droits les plus élémentaires ont été reconnus, garantis par les gouvernements ?

Un examen sommaire de la situation montre que, en général, des progrès substantiels ont été accomplis; si ce n'est que le compositeur de musique nouvelle se trouve toujours dans une situation précaire, traité en indésirable excepté dans les cas où l'industrie a besoin d'un tâcheron ! . . . Ses droits légaux, comme auteur, comme créateur, ne sont pas respectés. De fait, cette sorte de droits est loin d'avoir chez nous l'importance qu'on leur accorde dans les pays étrangers. Tout ceci vient d'être clairement établi lors des discussions qui ont fait le sujet de la récente Conférence Internationale des Compositeurs à Stratford, Ont.

Voici quelques traits de l'inquiétante situation qui est faite présentement à la musique canadienne.

A Ottawa, la capitale du pays, l'unique symphonie qui existait depuis plusieurs années vient de disparaître à cause principalement d'un manque de fonds.

Dans les récentes décisions des Gouverneurs de la Radio, on recommande d'utiliser en plus grand nombre des talents canadiens; mais il n'y a aucune recommandation d'un traitement de faveur à accorder aux oeuvres écrites au Canada, composées par les nôtres et lancées ici même. Le programme d'encouragement à l'art musical est là-dessus d'un mutisme complet.

Le pire, c'est encore l'inertie des autorités en tout ce qui touche la revision, la refonte et la modernisation de nos lois ayant trait aux droits d'auteur.

La loi actuelle du Droit d'Auteur au Canada date de 1921. Elle fut appliquée pour la première fois en 1924. C'est encore celle qui est observée aujourd'hui. Croirait-on qu'elle prive les compositeurs de leurs oeuvres chaque fois qu'elles sont exécutées en public par des moyens mécaniques comme le gramophone, le "juke-box" et autres appareils de transmission ?

Durant les années '20, notre loi régentait la petite boîte à musique pourvue d'écoutes manuelles. Ainsi, une personne qui désirait entendre une pièce et payait le jeton demandé, avait en quelque sorte une audition privée. Aujourd'hui, des machines gobe-sous à haut-parleur sont en usage dans les restaurants, les salles de danse, les plages et stations balnéaires où des foules nombreuses se donnent rendez-vous. L'exécution de disques dans de telles circonstances constitue vraiment une exécution publique et rapporte à son propriétaire des profits parfois fantastiques que partage d'ailleurs le tenancier du lieu. Pas un sou vaillant de ces profits ne va aux compositeurs ! . . .

La situation que nous venons d'esquisser a été décrite en détails à nos gouvernants d'Ottawa en 1957, lors des travaux de la Commission Royale d'Enquête sur le Droit d'Auteur au Canada, présidée par l'Honorable juge J. L. Ilsley. Cette commission fit rapport et voici l'une de ses plus catégoriques représentations :

"En nous basant sur les principes qui régissent partout les droits d'auteur, nous ne voyons pas comment les propriétaires de "juke - boxes" pourraient être autorisés à violer la propriété musicale alors que d'autres entrepreneurs ont à payer pour l'utiliser. Nous croyons que des machines qui contrecarrent sérieusement les intérêts des compositeurs, ne peuvent pas et ne doivent pas échapper à la taxation."

Qu'a-t-on fait de cette recommandation si juste et si longtemps désirée ? Absolument rien. Pour le Législateur d'Ottawa, nous en sommes toujours au temps de l'appareil à écoutes, au temps du petit radio à mica ! . . .

L'exemple de la France

Conscients de cette anomalie et des besoins nouveaux qui surgissent sans cesse dans une société en évolution, de nombreux pays ont revisé leur loi du droit d'auteur en ces dernières années afin de protéger adéquatement la propriété intellectuelle du compositeur, de l'auteur et de l'artiste. La France, pays imbu s'il en est de traditions artistiques et du progrès culturel, la France — qui eut une vraie loi du droit d'auteur dès 1810 — vient de donner au monde entier, un vigoureux exemple à suivre.

Le gouvernement français vient de poser le geste catégorique que voici pour l'application de sa politique officielle quant à la sauvegarde des droits de ses auteurs et compositeurs. Une lettre officielle a été adressée par le Ministre des Affaires Culturelles de France aux préfets de police de tous les départements français, exposant les données du Décret de 1957 et expliquant comment il doit être mis en pratique.

Les officiers de police doivent prêter leur support aux organisations d'auteurs et de compositeurs, "en vue de faciliter la perception des droits qu'ils sont autorisés à recevoir du fait de la loi". Le document précise que lesdites organisations peuvent nommer des représentants chargés de signaler les délits à l'attention de la police. Il y est statué que "toute exécution ou reproduction musicale, en tout ou en partie, donnée sans le consentement de l'auteur ou de son agent désigné, est illégale et constitue un délit".

Pour ce qui est des "juke-boxes" la situation est tout aussi claire : "L'utilisation coutumière ou accidentelle d'oeuvres protégées par la loi, que ce soit pour danser ou par simple agrément, par le moyen d'un instrument automatique ou mécanique, d'un gramophone, de rubans magnétiques ou de films, fait pareillement l'objet du consentement préalable des auteurs ou de leurs représentants."

La lettre du Ministère français mentionne spécifiquement que l'usage même accidentel de cette musique n'est une excuse pour personne. La police est instamment invitée "à renseigner les gérants de théâtres, de cinémas, de salles publiques, de restaurants permanents ou temporaires, les music-halls, les directeurs d'orchestre, les promoteurs de concerts, les bals publics ou occasionnels, les tournois sportifs, les fêtes de toutes sortes, fussent-elles de charité, les dirigeants de société musicales scolaires ou post-scolaires, les clubs, les sociétés artistiques . . . en un mot avertir les responsables des manifestations musicales de leur impérieux devoir de communiquer avec les sociétés d'auteurs et de compositeurs afin d'obtenir les permis nécessaires et de payer les droits d'auteur".

Un grave délit

De telles directives sont hélas ! de nature à surprendre une grande partie du public canadien. Cela ne fait que souligner davantage le manque de compréhension qui existe ici de la propriété intellectuelle. Il s'agit là d'une propriété aussi authentique que la possession d'une automobile, de meubles de maison ou d'autres objets matériels. En conséquence, la police a tout autant le droit d'intervenir et de sévir quand il se produit un vol de cette nature. L'exécution publique non autorisée d'une oeuvre musicale est bel et bien un délit, un vol pur et simple.

Le Canada a un grand besoin d'une législation aussi réaliste et sévère que celle de la France dans le domaine du droit d'auteur. Ceci ne peut se réaliser que par la refonte de nos lois actuelles. Le public peut faire beaucoup pour éveiller le gouvernement et le rappeler à la réalisation de ses responsabilités dans ce domaine. C'est là un sujet d'intérêt vital pour tous les canadiens qui s'intéressent aux arts ou qui . . . essayent d'en vivre !

Calixa Lavallée a eu, de son temps, la louable préoccupation de favoriser l'éclosion du talent canadien. Il s'est employé à susciter l'aide des gouvernants pour la fondation d'un Conservatoire National de Musique. Partout, il fut évincé ; si bien que, lassé de ne subir que des échecs et découragé, il s'exila de son pays pour aller enfin trouver la consécration et les honneurs aux Etats-Unis et jusqu'en Grande-Bretagne.

Il est franchement temps de faire machine arrière. Il est temps pour le gouvernement canadien et pour notre public, de montrer quelque sollicitude pour nos compositeurs. Le meilleur départ serait encore la refonte de notre loi du Droit d'Auteur, en ayant en vue la protection et l'encouragement de ceux qui s'enrichissent à de ceux qui s'enhichissent à leurs dépens . . .



A L'ECOLE NATIONALE DE THEATRE. — N'existant encore que sur le papier, l'Ecole Nationale de Théâtre sera d'ici deux mois une réalisation pratique intéressante pour la vie de l'art dramatique au pays. Ses trois têtes dirigeantes ont posé pour notre photographe aux bureaux provisoire de cette institution: ce sont de gauche à droite M. JAMES DOMVILLE, administrateur, M. JEAN GASCON, directeur de la section française et M. POWYS THOMAS, directeur de la section anglaise.

HORAIRE DU CINEMA

ALOUETTE : "Ben Hur" : tous les soirs à 8 h. ; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 1 h. 30.
AVENUE : "Upstairs and Downstairs" : 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.30.
BIJOU : "La Nuit des Suspects" : 12.15, 3.39, 6.43, 10.07; "Quand Sonnera Midi" : 1.41, 5.05, 8.29.
CAPITOL : "All The Fine Young Cannibals : 10, 12.20, 2.35, 4.55, 7.15, 9.30.
CHAMPLAIN et CREMAZIE : "Le Cirque fantastique" : 12.05, 3.24, 6.38, 9.57; "La Grande Epoque" : 1.57, 5.16, 8.30.
FRANCAIS : "Un vrai cinglé du Cinéma" : 12, 3.10, 6.25, 9.40; "Délinquant involontaire" : 1.35, 4.45, 8.
IMPERIAL : "This Is Cinerama" : tous les soirs de la semaine, à 8 h. 40; le dimanche à 7 h. 30. Matinées à 2 h.; mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche.
KENT : "Oscar Wilde" : 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.15.
LA SCALA : Sur semaine, ouverture des portes à 5.30. Samedi et dimanche : 11.30.
LOEW'S : "From the Terrace" : 10.35, 1.15, 3.55, 6.35, 9.15.
MERCIER : "Tonnerre sur l'Arizona" : 12.10, 2.57, 5.44, 8.31; "La Momie" : 1.28, 4.15, 7.02, 9.49.
ORPHEUM : "Porte des Lilas" : 10.35, 12.45, 3, 5.10, 7.25, 9.40.
PALACE : "Portrait In Black" : 9.55, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.
PLAZA : "Les Epoux terribles" : 1.35, 4.55, 8; "Leçon dangereuse" : 12.05, 3.25, 6.40, 10.
PRINCESS : "The Purple Gang" : 11.20, 2., 4.40, 7.20, 10.05; "The Atomic Submarine" : 10, 12.35, 3.15, 5.55, 8.40.
REGENT : "Don Giovanni" : 1.40, 5, 8.15.
RIVOLI : "Un vrai cinglé du cinéma" : 2.50, 6.10, 9.35; Délinquant involontaire" : 1.05, 4.30, 7.30.
SAINT-DENIS : "Quand sonnera midi" : 12.05, 3.29, 6.33, 9.57; "La Nuit des Suspects" : 1.43, 5.07, 8.31.
SEVILLE : "Can-Can" : 8:30; matinée à 2.30 mercredi, samedi et dimanche.
STRAND : "The Brides Of Dracula" : 10, 1, 4, 7, 10. "The Leech Woman" : 11.40, 2.40, 5.40, 8.40.
WESTMOUNT : "Don't Panic, Chaps" : 12.50, 3.50, 6.50, 9.50; "I Only Asked" : 2.25, 5.25, 8.25.

"Prix de la Genèse"

Le "Prix de la Genèse" a été décerné à Emmanuel Looten pour "Khaim ou la Première mort", théurgie poétique présentée dernièrement au théâtre d'essai de l'Alliance Française à Paris.

3e SEMAINE ! GRAND FESTIVAL DU RIRE !
JERRY LEWIS dans DELINQUANT INVOLONTAIRE
UNE VERITABLE EXPLOSION DE RIRE
AUX 2 CINES ! FRANÇAIS RIVOLI

Ce suspense puissant trace un portrait psychologique avec l'encre noire de la tromperie, le sang d'une victime, dans une atmosphère de passion chauffée à blanc.
LANA TURNER
ANTHONY QUINN
SANDRA DEE
JOHN SAXON
LLOYD NOLAN
RAY WALSTON
VIRGINIA GREY
ANNA MAY WONG
RICHARD BASEHART
A ROSS HUNTER PRODUCTION
Portrait in Black
IN EASTMAN COLOR
STATIONNEMENT Garage Peel-Windsor Lun. à sam. 6 p.m. à 12 p.m. Dim. 11 a.m. à 12 p.m.
Palace SALLE CLIMATISEE

LA SCALA Tél. RA. 1-5107
TROIS FILMS
Amedeo Nazzari - Yvonne Sanson "LE MENSONGE D'UNE MERE"
Vittorio de Sica "VACANCES A ISCHIA" (Cinemascope en couleurs)
Laurel et Hardy "TETE DE PIOCHE"

LAVAL AIR CLIMATISE
BRIGITTE BARDOT et Stephen Boyd dans "Les Bijoutiers du clair de lune" En couleur et CinémaScope, aussi EDDIE CONSTANTINE "Ces dames préfèrent le Mambo"

EXCITANT DYNAMIQUE ! "UN FILM PRIME EXTRAORDINAIRE ! . . . UN DRAME EMOUVANT!"
THE CRANES ARE FLYING
Un drame de l'amour jeune . . !
DEMAIN
REGENT CR. 7-0025
Dernier jour : "DON GIOVANNI"

Gagnant de 11 prix de l'Académie incl. MEILLEUR FILM
METRO-GOLDWYN-MAYER présente WILLIAM WYLER'S BEN-HUR
POUR TOUTE LA FAMILLE
en Technicolor
Matinée spéciale lundi 5 sept. à 1.30 h.
Commandes téléphoniques acceptées
SALLE CLIMATISEE UN FILM DE ALOUETTE
Guichets ouverts de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.

CRIME par CRIME, ils mirent la puissance d'Al Capone au défi !
L'histoire d'une bande dont la puissance devint si grande qu'elle tenait toute une ville à la gorge et finit par écraser la bande rivale de CAPONE.
BARRY SULLIVAN IN THE PURPLE GANG
AUTHENTIC!
Co-starring ROBERT BLAKE
Autre bon film
THE ATOMIC SUBMARINE
A L'AFFICHE Salle climatisée PRINCESS

FE. 4-0410
Auditorium HOTEL-DIEU — 3860, St-Urbain
FESTIVAL 3 DERNIERS JOURS
JOURNAL D'ANNE FRANK Cinémascope
EN PROGRAMME DOUBLE
TONNERE SOUS L'ATLANTIQUE Couleurs
2 GRANDS FILMS remarquables pour toute la famille

HER MAJESTY'S
UNE SEULE SEMAINE
COM. LUNDI 5 SEPT.
Matinées : mer. et sam., 2 h. 30
Directement du Broadway après 2 saisons sensationnelles
"SUSIE EST UN GRAND SUCCES DEBORDANT DE SENTIMENT !"
THE WORLD OF SUSIE WONG
BILLETS MAINTENANT EN VENTE
Soirée, lun. à jeudi $4.50 $3.38 $2.82 $2.25
Soirée, ven. et sam. $5.07 $3.94 $3.38 $2.82
Mat., mer. et sam. $3.38 $2.82 $2.25 $1.69

Il suffit d'une soirée de bal musette, d'un clair de lune pour qu'une fille tombe amoureuse . . .
RENÉ CLAIR
PORTE DES LILAS
PIERRE BRASSEUR HENRI VIDAL DANY CARREL GEORGES BRASSENS le célèbre chansonnier-guitariste français
GAGNANT DE 7 PRIX EUROPÉENS
ORPHEUM air climatisé

PAUL NEWMAN JOANNE WOODWARD JOHN O'HARA'S FROM THE TERRACE
Le roman d'amour le plus osé dans et en dehors du mariage
MYRNA LOY MARK ROBSON ERNEST LEHMAN
CINEMASCOPE COLOR by DE LUXE
3e SEMAINE ★ SALLE CLIMATISEE ★ LOEW'S
Facilités de STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor depuis 6 h. p.m.

"Si tu te refuses à moi . . . je vais te blesser!"
GARDE A L'AFFICHE !
Natalie WOOD · Robert WAGNER in AN AVON Production
"ALL THE FINE YOUNG CANNIBALS" CINEMASCOPE COLOR
co-starring Susan KOHNER · George HAMILTON and Pearl BAILEY AS "RUBY" with JACK MULLANEY ONSLOW STEVENS
SALLE CLIMATISEE ★ STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.
CAPITOL

LA SAISON SE TERMINE LE SOIR DE LA FÊTE DU TRAVAIL!
ON S'AMUSE!
Spectacle Gratuit 5 & 11 p.m.
• ROYAUME DES ENFANTS •
• 12 JOYEUX MANÈGES •
AU PAVILLON DE DANSE week-end, en soirée
"Le nouveau tempo" avec Dean Morgan & son Combo
SALLE À MANGER — REPAS COMPLETS
en après-midi et en soirée, sauf le lundi à compter de 7 p.m.
PARC BELMONT

Courrier Confidences

Argent, liberté, agitation, mauvais succédanés de l'amour !

Q. — Agé de dix-huit ans, j'entrerai bientôt comme interne, en philosophie première, dans un collège des environs. Je suis le fils aîné de parents en moyens, qui ont auto de l'année et chalet. Comme mon problème se répète en plusieurs familles, il fera peut-être réfléchir certains parents.

Mes parents ont tenu à me donner une instruction soignée, certainement au prix de sacrifices parfois pénibles. Je jouis, à la maison, avec ma soeur et mon frère, d'une liberté totale en ce qui concerne mes sorties, avec argent de poche gagné à des travaux occasionnels. Avec ma soeur d'un an plus jeune que moi, je vais dans les clubs; avec des copains, dans les tavernes. Je n'hésite pas à qualifier ces sorties de stupides en plus d'être nocives à brève échéance. Toutefois, je m'occupe régulièrement en vacances et surtout au collège de mouvements et d'oeuvres sociaux.

Pourquoi une telle liberté pour de jeunes adolescents sans maturité qui sont encore des enfants? Cette liberté est un moyen pour mes parents (surtout père) d'avoir la paix. Nos projets, nos ambitions, nos difficultés les intéressent fort peu. (La situation est devenue la même, vice-versa.) Notre présence, pour ne pas être regrettable, est certainement gênante. Alors la solution . . . Dans un tel climat familial, les sorties sont des évasions du foyer pour goûter la paix et à un peu de joie.

Je ne puis m'empêcher de déplorer cette situation sans la prendre au tragique. Heureusement que les éducateurs du collège, grâce à mes parents, sont là pour me mettre du plomb dans la tête. Je ne veux blâmer personne car qui sait si, malgré tout, je n'élèverai pas mes enfants plus mal? Je ne puis cependant continuellement taire ce sentiment de révolte qui monte en moi depuis nombre d'années. — REVOLTE SANS RANCUNE.

P.-S. — J'ai écrit cette lettre dans un état d'esprit serein, après une absence de trois jours de la maison. Inutile d'ajouter que le problème familial est toujours pour moi le problème numéro un. Souvent, j'ai été plongé dans un désespoire marrant d'adolescent mais j'ai contourné le problème, cet été, par l'évasion, sans le résoudre. Que faire de mieux?

R. — Votre lettre est, en même temps qu'un cri d'appel, une terrible accusation portée contre l'égoisme de certains parents. Il n'est que trop vrai que la liberté excessive et dangereuse dont jouissent les adolescents n'est souvent qu'un moyen, pour les parents, de se débarrasser d'eux afin de vivre "leur vie". Ils croient avoir accompli tout leur devoir envers leurs enfants en leur donnant le gîte et le pain, en les faisant instruire quand leurs moyens le leur permettent. Je ne nie pas, certes, que ce puisse être là une forme d'amour, mais combien rapetissé à la matérialité de la vie, combien insuffisant, froid et sans couleur.

L'amour réel auquel votre soif aspire, l'amour qu'on peut sentir sans besoin de l'analyser pour savoir s'il existe, et qui se manifeste, comme vous le dites, par l'intérêt qu'on porte à l'être aimé, à ses projets, ses difficultés, ses rêves, par l'attention soutenue, **quotidienne** à sa vie, où est-il dans cette conception étriquée de l'affection des parents aux enfants qui consiste à les bien nourir, les vêtir, à subvenir à leurs besoins, à "payer", quoi!

Quand on a donné son argent, on pense parfois avoir donné son coeur. Selon un prêtre québecois, M. l'abbé Armand Croteau, la criminalité juvénile "nait d'une faim d'amour". Toutes les autres cause, (lectures nocives, télévision, cinéma, ménages désunis, lacunes des parents et des éducateurs) se ramènent, toujours selon M. Croteau, à cette seule faim. Je serais tentée de lui donner raison. Vous aussi, je suppose?

Vous avez la chance d'être intelligent et lucide. Et singulièrement compréhensif pour votre père et votre mère. Aussi, avez-vous moins d'excuses que d'autres jeunes gens, moins favorisés, pour fréquenter les clubs et les tavernes. Il existe des passe-temps plus intéressants et sans danger pour occuper vos loisirs. Les oeuvres et mouvements sociaux comblent une part de votre temps; je vous en félicite. Mais, comme détente, il me semble que vous pourriez trouver sans peine des occupations non seulement moins pernicieuses mais encore formatrices, et qui enrichiraient une personnalité déjà très forte. Vous vous devez d'aider votre frère, votre jeune soeur, de les protéger.

Vous pourriez aussi, au lieu de laisser tomber les bras, de découragement, tenter de combler le fossé qui vous sépare de vos parents. Peut-être, au fond, souffrent-ils de votre indifférence, sans pouvoir en analyser les causes, sans savoir que leur apparent désintéressement vous éloigne d'eux. Dans une série de réactions en chaine, il est difficile de retrouver le coup de pouce initial qui a déclenché la succession des faits. "Reconquérir" vos parents serait une oeuvre de tact et de patience; mais à votre mesure.

Je ne crois pas à votre sérénité. Votre révolte gronde toujours et vous meurtrit encore. Et cette révolte, au fond, est amour. Ne vous détournez pas de la tâche: faites face et luttez . Vous êtes de taille à remporter la victoire.

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7, rue St-Jacques ouest, Montréal

Q.—Aujourd'hui, je lisais les conseils que vous donniez à une jeune fille timide. J'ai moi-même longtemps souffert de timidité, de manque de confiance en moi. Je m'en suis beaucoup guérie en m'occupant plus des autres et en m'oubliant un peu plus. Lorsque j'avais quelque chose à faire ou à dire devant les autres, je ne pensais pas à moi-même mais à ce que j'avais à faire ou à dire et je m'imposais d'aller jusqu'au bout. Comme mon physique laissait beaucoup à désirer, j'ai commencé à faire de la culture physique, surtout avec poids et haltères. J'ai surveillé mon alimentation. J'ai fait beaucoup de progrès. Ma santé est meilleure, mes intestins fonctionnent mieux, ce qui améliore mon teint.

Je surveille aussi beaucoup mon caractère. Tout ceci, je le pratique encore et même plus depuis que je suis mariée, (depuis deux ans). J'ai un excellent mari et nous sommes heureux en ménage. Quoique cela nous peine beaucoup, nous n'avons pas encore d'enfants mais nous espérons toujours. Si dans un an ou deux nous n'en avons pas encore, nous nous proposons d'en adopter. Nous ne sommes pas très riches mais nous avons le nécessaire et nous savons apprécier ce que nous avons. Les Cours de Préparation au Mariage nous ont beaucoup aidés. — Heureuse en ménage

R.—Le courage, la volonté viennent à bout de nombreuses difficultés. Mais le courage ne court pas les rues ! Je vous souhaite tout le bonheur que vous méritez !

J'ai répondu à vos autres questions sous la rubrique "Etiquette et mode".

ETIQUETTE et MODE

R.— A **"D.G.M.C."** — Il est de tradition que les invités du marié soient placés dans l'église, à droite, ceux de la mariée, à gauche.

La mariée est toujours au bras droit de son témoin, à l'entrée, de son époux, à la sortie. Forcément, elle se trouve alors du côté de l'allée opposé à celui où elle se trouvait en entrant. Les hommes donnent toujours le bras droit. Alors, il n'y a pas d'erreur.

R.—A **"Rendez-vous"** — C'est le supérieur qui tend la main à l'inférieur, la dame âgée à la jeune fille, la femme à l'homme, même s'il s'agit d'un homme âgé ou important.

R.—A **"Les Joyeuses Commères"** — Ce que vous vous proposez de faire est parfait.

On n'est pas tenu d'apporter un cadeau lorsqu'on est invité à prendre la crémaillère.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

R.—A **"Une qui aime votre courrier"** — Voici l'adresse de l'orphelinat des Soeurs Grises de Montréal, pour garçons de 6 à 12 ans : Orphelinat catholique de Montréal, 4434, boul. Décarie, Montréal-28. J'espère que le renseignement n'arrivera pas trop tard.

Q.—Quel jour était le 7 août 1954 ?

R.—Un samedi.

R.—A **"Une qui veut savoir"** — En écrivant à l'attaché commercial de France, 1980, rue Sherbrooke, ouest, Montréal, on vous dirait si ces compagnies françaises de fil à broderie ont des représentants dans notre pays.

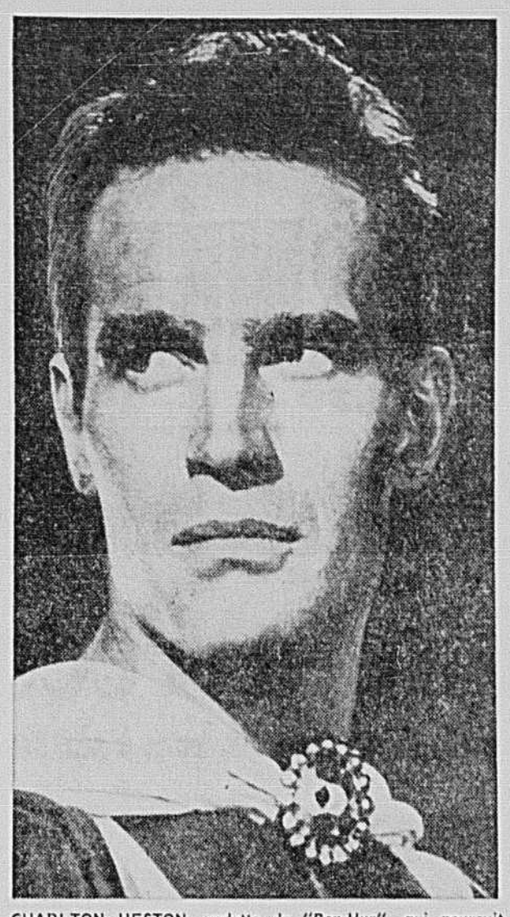
UNE FAMILLE

SUITE DE LA PAGE 5

été bien reçus au Canada. Les officiers d'immigration et de douanes de Blackpool ont été gentils.

"Compréhensif aussi ce policier canadien qui nous arrêta peu de temps après notre arrivée au pays. Nous n'avions pas vu une enseigne d'arrêt. En s'approchant de nous, il dit : "Je vous ai vu quelque part, ces jours-ci. Dans un journal. C'est donc vous les voyageurs. Alors bienvenue et surveillez bien la route et les enseignes d'arrêt". Ce journal montréalais avait en effet reproduit la veille, une photo des voyageurs prise à New-York.

M. Bravo Ferrer et sa famille comptent passer trois mois environ au pays, visiter le Québec et l'ouest du pays, avant de reprendre la route du sud.



CHARLTON HESTON, vedette de "Ben-Hur", qui poursuit son succès à l'écran de l'Alouette.

Adjoint à M. Langham

STRATFORD, 1er—M. Michael Langham, directeur artistique du Festival de Stratford, annonce la nomination du jeune metteur en scène canadien Léon Major comme son assistant pour la saison 1961. M. Major a mis récemment en scène "The Teacher", au théâtre Avon, à Stratford. On lui doit aussi la mise en scène de la pièce de Patricia Joudry, "Noon Has No Shadows" à Londres, et à Toronto, de "The Hamlet of Stepney Green" et "Legend of Lovers". M. Major est membre de l'école d'opéra du Conservatoire Royal de Toronto.

Le No 5 pour Lana !

HOLLYWOOD. — (PA) — Lana Turner est pourvue d'un cinquième mari. Son nom ? Fred May, un sportif. Le couple a obtenu un permis de mariage à Santa Ana en route pour les courses hippiques de Del Mar. La cérémonie du mariage aura lieu plus tard.

Lana a donné comme âge, 39 ans, et Fred, 43.

Exposition Picasso

PARIS. — Une exposition d'oeuvres de Picasso se tient actuellement, et jusqu'au 20 septembre, au musée Réattu, à Arles. Le thème en est la tauromachie, illustré par des dessins, aquarelles, lithographhies et céramiques; citons en particulier l'Illustration du "Pepe III", présentée pour la première fois en France.

Prix à M. Steacie

LONDRES. (PC) — La Société royale des arts annonce que M. E. W. R. Steacie, président du Conseil de Recherche du Canada, est le lauréat du prix R. B. Bennett du Commonwealth pour 1960.

Le prix, qui est de 105 livres sterling, est attribué à tous les trois ans à une personne qui s'est distinguée dans les arts, l'agriculture, l'industrie ou le commerce.

Trophée mérité par Doris Day

HOLLYWOOD. (UPI) — Doris Day est gagnante du titre de l'étoile de l'année", accordé par les propriétaires de salles à l'acteur ou l'actrice de cinéma qui a été responsable des plus grosses recettes et qui a fait le plus pour l'avancement de l'industrie du cinéma.

Doris Day recevra son trophée le 16 septembre. Dans le passé, ce trophée a été décerné à Deborah Kerr, Jerry Lewis, Rock Hudson, William Holden, James Stewart et Danny Kaye.

Amherst
Angle Amherst et Ste-Catherine
UN. 6-6851
LA FEMME ET LE RODEUR
Technicolor — ROD STEIGER
LE FAUCON D'OR
Technicolor — STERLING HAYDEN
BATAILLON DE LA NUIT
JOHN PAYNE

POUR TOUTE LA FAMILLE
Auj. à 2h. & 8h. 40
LA VERSION ORIGINALE
THIS IS CINERAMA
TECHNICOLOR et CINERAMASOUND
RESERVATIONS AV. 8-5603
AIR CLIMATISÉ
IMPERIAL
1430 BLEURY — AV. 8-7102
FOYER CANADIEN DU CINERAMA

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
- CLIMATISE PAR REFRIGERATION -
"LE TEMPS DE LA PEUR", CinémaScope couleurs, Robert WAGNER, Dana WYNTER. "LE BRAVE ET LA BELLE", CinémaScope couleurs, Maureen O'HARA, Anthony QUINN. "LE MIROIR A 2 FACES", Michelle MORGAN, BOURVIL.



Pour plaire à tous ! . . . Hilarante comédie . . . histoire célèbre romanesque
TOUS LES SIEGES RESERVES
Cole Porter's CAN-CAN Technicolor
FRANK SINATRA SHIRLEY MacLAINE MAURICE CHEVALIER LOUIS JOURDAN
SEVILLE
Ste-Cath. près du Forum
Salle climatisée
Matinées à 2 h. 30 Mercredi $1.50 Sam., dim. et jours de fête $2.00
Soirées à 8 h. 30 Lundi à vendredi $2.00 Sam., dim. et jours de fête $2.50
Le guichet est ouvert de 11 a.m. à 10 p.m.
EXECUTION DES COMMANDES TELEPHONIQUES WE. 2-1139
19e SEMAINE !

POUR TOUTE LA FAMILLE !
UNIVERSELLEMENT APPLAUDI
JANE WYMAN · RICHARD EGAN
KEVIN CORCORAN
présentant HAYLEY MILLS
in
WALT DISNEY'S
Pollyanna
TECHNICOLOR
Les portes ouvrent à 12.15 p.m.
MONKLAND
HU. 4-9711
Aussi : "MYSTERIES OF THE DEEP" En couleurs
SAVOY
CONDITIONNE — PO. 9-7372

Gagnant d'un "OSCAR"
BLACK ORPHEUS
LE MEILLEUR FILM ETRANGER DE L'ANNEE !
en couleurs
GAGNANT DU FESTIVAL DE CANNES '59
7e SEMAINE A MONTREAL
Spectacle à : 1.15-3.15 5.15-7.20-9.20. Dernier spectacle complet. — 9.05 p.m.
OUTREMONT
CR. 7-3233 — CLIMATISE

CENTRE
2334, rue CENTRE
Commençant samedi et pour 4 jours seulement
POUR TOUTE LA FAMILLE
Triomphal Succès !
PARAMOUNT PRÉSENTE L'ŒUVRE MONUMENTALE DE
Cecil B. DeMille
les Dix Commandements

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED !
Ahuntsic — Air conditionné. "ME AND THE COLONEL", Danny Kaye, Curt Jurgens, Nicole Maurey. "THE BURGLAR", avec Jane Mansfield.
Château — Aujourd'hui ! "THE UNFORGIVEN", Technicolor, Burt Lancaster, Audrey Hepburn. "THE LAST MILE", Mickey Rooney. "HOUSE ON THE HAUNTED HILL", Vincent Price.
Empress — Air rafraichi. "ENEMY BELOW", CinémaScope et couleurs, Robert Mitchum, Curt Jurgens. "FROM HELL TO TEXAS", CinémaScope et couleurs, Don Murray, Diane Varsi.
Granada — "ANATOMY OF A MURDER", James Stewart, Kathryn Grant et Eve Arden. "BEST OF EVERYTHING", CinemaScope et couleurs, Hope Lange, Stephen Boyd.
Lucerne — "THE 39 STEPS", Kenneth More, Taina Elg. "THE GYPSY AND THE GENTLEMAN" en couleurs, Melina Marcouri, Keith Mitchell.
Papineau — "THEY CAME TO CORDURA", CinémaScope, couleurs, Gary Cooper, Rita Hayworth. "IT HAPPENED TO JANE", en couleurs, Doris Day, Jack Lemmon.
Rialto — Aujourd'hui ! "SUDDENLY LAST SUMMER", Elizabeth Taylor, Montgomery Clift. "THE UNFORGIVEN" en Technicolor, Burt Lancaster, Audrey Hepburn.
Rosemount — "PLEASE DON'T EAT THE DAISIES", CinemaScope et couleurs, Doris Day, David Niven. "HELLER IN PINK TIGHTS", en Technicolor, Sophia Loren, Anthony Quinn.
York — Air climatisé ! — Van Horne — "THE STORY OF RUTH", CinémaScope & Couleur, Stuart Withman, Viveca Lindfords. "CRACK IN THE MIRROR" en CinémaScope, Orson Welles, Juliette Greco.
Le soir dès 6 h., STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — TARIF : 25¢ pour 5 heures

LA NOUVELLE SAISON TROUVE ODEON TOUJOURS EN TÊTE !
CHAMPLAIN — LA. 4-7585
CREMAZIE — DU. 6-2210
MERCIER — CL. 5-6334
VILLERAY — DU. 8-9977
ELECTRA — LA. 2-9177
BEAUBIEN — DU. 1-8080
Verdun — PALACE — PO. 8-2092
LE CIRQUE FANTASTIQUE — LA GRANDE ÉPOQUE — POUR TOUTE LA FAMILLE
LA MOMIE — LA MALÉDICTION DES PHARAONS
TONNERRE SUR L'ARIZONA
LE VOYAGE DE SINBAD — LA MISSION DU CAPITAINE BENSON — Rauchleigh SCOTT
'RACINES DU CIEL' — 'DUEL DANS LA BOUE'

COMMENÇANT DEMAIN
ST-DENIS et BIJOU
Pourquoi les criminels ne sont-ils pas toujours condamnés ?
Amedeo NAZZARI
Silvana PAMPANINI
Franco INTERLENGHI
LES COUPABLES
Primé aux Festivals de Locarno et de Berlin
EGALEMENT A L'AFFICHE
Michel SERRAULT
Jean POIRET
Sylva KOSCINA
DARRY COWL
...Si vous croyez que c'est facile d'éduquer les enfants... Venez-y voir !!
le NAIF aux 40 ENFANTS
Aujourd'hui, dernier jour : "Quand sonnera midi", "La Nuit des suspectes"

Commençant DEMAIN
En Grande primeur mondiale française
Volare
Ton amour est toute ma vie
UNE PASSIONNANTE HISTOIRE D'AMOUR DANS UNE AMBIANCE DE RÊVE DE MUSIQUE ET DE CHANSONS
Ne m'oublie pas !
sélection Michael Costom
La beauté des mélodies, des scènes et des couleurs forme un cadre majestueux à ce touchant récit sur l'éternel triangle
"Les adieux" de Schubert
EN SUPERBES COULEURS
"Son Seul Amour"
FERRUCCIO TAGLIAVINI — SABINE BETHMAN — MASSIMO GIULIANI
aussi à l'affiche
Le premier film comique de la "nouvelle vague"
A REBROUSSE-POIL
Air climatisé POUR VOTRE CONFORT
Canadien — PLAZA
coin St-Hubert et Beaubien

LE MAGASIN DU SOUS-SOL EST AGRANDI ET CLIMATISÉ CHEZ EATON
MAGASINEZ CE SOIR CHEZ EATON JUSQU'A 9 HEURES ET SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE DE 9 HEURES A 5 HEURES 30
FERMÉ LUNDI, FÊTE DU TRAVAIL

Chandails 'Bar-E-Lon'
Prix du magasin du sous-sol
chacun 4.49
Chandails "Bar-E-Lon" (texture fil de nylon). Modèle boutonnant jusqu'au cou, à bandes de tricot à côtes nouveautés à l'encolure, taille et poignets. Tailles 14 à 20. Noir, blanc, beige, vert loden, bleu royal, bleu moyen(ton or, brun foncé et lilas.
COMPOSEZ VI. 2-9211 (946)

Manteaux d'hiver pour fillettes !
Achat spécial ! Tailles 7-8-10-12 ans
Tissus tout laine. Chaudes doublures matelassées et cols de mouton (agneau rasé et teint). Modèle ajustant et ample dans une variété de nouveaux coloris pré-hiver.
SPECIAL SAMEDI 12.99
PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES OU POSTALES, S.V.P. SUR CES MANTEAUX. (911)

Popeline de coton ! 2 coloris !
Prix du magasin du sous-sol
15.99
Imperméables pour hommes, modèle à manches raglan, doublure en pareil. Fermeture glissière. Bleu marine et beige, en tailles : 36 à 44, pour statures courante, courte et grande.
CONFECTIONNE EN ANGLETERRE
COMPOSEZ VI. 2-9211 (929)

Vêtements de nuit
Imparfaits, solde de fabricant de séries de prix plus élevés : pyjamas courts, pyjamas toréador et combinaisons-jupons dans le lot. Couleurs et tailles variées dans le groupe.
SPECIAL SAMEDI 1.99
PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES OU POSTALES SUR CES ARTICLES, S.V.P. (909)

Bottines et oxfords
Pour hommes et jeunes gens. Empeignes de cuir velu en modèles bout uni à semelles et talons en caoutchouc mousse. Tailles : 7 à 11, y compris demi-pointures. Largeurs moyennes.
a) OXFORD en brun, vert, noir et gris.
b) BOTTINES DESERT en vert ou brun.
PRIX AU MAGASIN DU SOUS-SOL La paire 5.99
COMPOSEZ VI. 2-9211 (937)

Chemises pour hommes !
De séries de prix plus élevés. Quelques imparfaites, coton manches longues, poignets boutonnants, cols à pointes courtes. 14 à 17½ dans le lot en blanc, quadrilles et rayés. (928)
SPECIAL SAMEDI CHACUNE 1.99

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

EATON FERMÉ LUNDI, FÊTE DU TRAVAIL

OUVERT TOUTE LA JOURNÉE LE SAMEDI

HEURES D'AFFAIRES 9 H. À 5.30

OUVERT CE SOIR (vendredi) JUSQU'À 9 H.

D'abord chez EATON, ensuite à l'école

Vêtements indispensables pour les jeunes pour la nouvelle saison et pour la rentrée des classes. Le magasin déborde de marchandises, toutes à prix avantageux!

COMPOSEZ
VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques



⅓ DE RABAIS — REG. 9.98

COSTUMES 2 PIECES

SPECIAL SAMEDI chacun **6.66**

Costume laine-et-"Acrilan" très pratique pour l'école. Elégante veste, modèle droit, jupe plissée. Motif à carreaux, en nuances de gris seulement. Tailles : 8, 10, 12, 14, pour fillettes de 7 à 12 ans. Fin de série.

PALETOTS DOUBLES!

SPECIAL SAMEDI chacun **6.66**

Paletots d'auto en velours Bedford de coton, doublés de rayonne assortie. Vert loden, aqua, antilope et rouge. Tailles : 8-10-12-14 dans le lot, pour fillettes 7 à 12 ans.

Commandes postales acceptées jusqu'à épuisement des quantités
COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques

RAYON 211, AU TROISIEME



SOULIERS *Eatonia* QUALITE SUPERIEURE!

Des souliers pour enfants, élégants et robustes. Fabriqués spécialement pour EATON. Ils sont "Sanitized" pour plus de confort. Pointures : 8½ à 12, 12½ à 3.

A. Modèle à deux lanières, poids d'usage, en noir ou brun à semelles "Neolite". Largeurs B-C-D. **6.50**

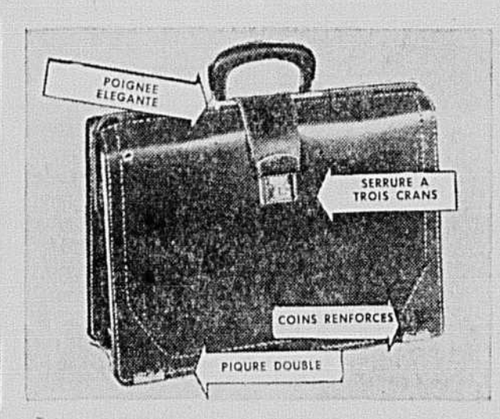
B. Vernis noir classiques à semelles durables "Neolite". Largeurs B-D. **5.98**

C. Oxfords brun à pointe qui ne s'éraflera pas, semelles "Neolite". Largeurs B à E. **6.50**

D. **(Non représenté).** Oxfords à empeignes mocassin à semelles cuir, talons caoutchouc. Largeurs B-E. **6.50**

COMPOSEZ VI. 2-9211

CHAUSSURES POUR ENFANTS, RAYON 239, AU DEUXIEME



GRANDE SERVIETTE BEAU CUIR MOULE!

Un achat spécial nous permet de vous offrir des économies opportunes sur cette serviette, pour le retour à l'école! Pleine longueur 17".

- Divisions de fibre épais et fond rigide • Epais panneaux de cuir 6 oz • Goussets flexibles de cuir robuste • Robuste serrure de métal à 3 crans • Poignée pratique et élégante • Doubles piqûres à fil de lin irlandais. • En ton cuivré seulement.

SPECIAL SAMEDI **5.49**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 208, AU REZ-DE-CHAUSSEE

Costumes de neige imperméables



POUR GARÇONNETS ET FILLETTES

SPECIAL SAMEDI **7.00**

Un achat spécial pré-automne vous fera faire des économies appréciables sur ces costumes de popeline de coton imperméable. Doublure rayonne matelassée 7 lb, capuchon à glissière, glissière 7/8, taille élastifiée, poignets et chevilles laine ajustables, genoux doubles robustes. Rouge, brun, marine et vert loden. Tailles : 2-3-4-5-6-6x ans.

Commandes téléphoniques acceptées jusqu'à épuisement du stock.

COMPOSEZ VI. 2-9211

Non représenté : D'autres costumes de neige mélange coton-nylon et gabardine de coton à ce bas prix spécial. Tailles : 2 à 6x dans le lot.

RAYON 210 AU TROISIEME

SAMEDI CHEZ EATON — UNE REVUE DE MODES DE VÊTEMENTS BUDGET-SPORT

présentée par 4 jeunes conseillères EATON

Venez voir le côté pratique des vêtements sports et classiques pour la Rentrée des Classes, que vous présenteront 4 jeunes conseillères Eaton, au Rayon des Vêtements Budget-Sport, au troisième étage, chez Eaton.

HORAIRE : 11 h. 30 à 12 h. 30 P.M. — 1 h. 30 à 3 h. 30 P.M.

Qualité, vaste choix, bas prix... chez EATON!



FOAMTREADS

4 modèles!

Modèles récents pour dames et jeunes filles. Semelles cuir vulcanisé flexibles et coussinées.

A. DUET — Velours de nylon avec fil ton or. Noir, bleu roi, bleu ou rouge. **3.98**

B. FANTASY — Pantoufles en velours, talons bas, garniture ton or et nœud. Noir, rouge, turquoise, dessins cachemire. **3.98**

C. CO-ED — Bottillon de velours côtelé avec soufflet élastique sur les côtés. Vert Loden ou noir. **3.98**

D. CHATELAINE — Pantoufles en talons compensés moyens. Soufflets élastiques sur les côtés. Noir, bleu ou rouge. **4.98**

Pointures : 5 à 10 et ½ pointures.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 238, AU DEUXIEME

VELOURS D'AUTOMNE!

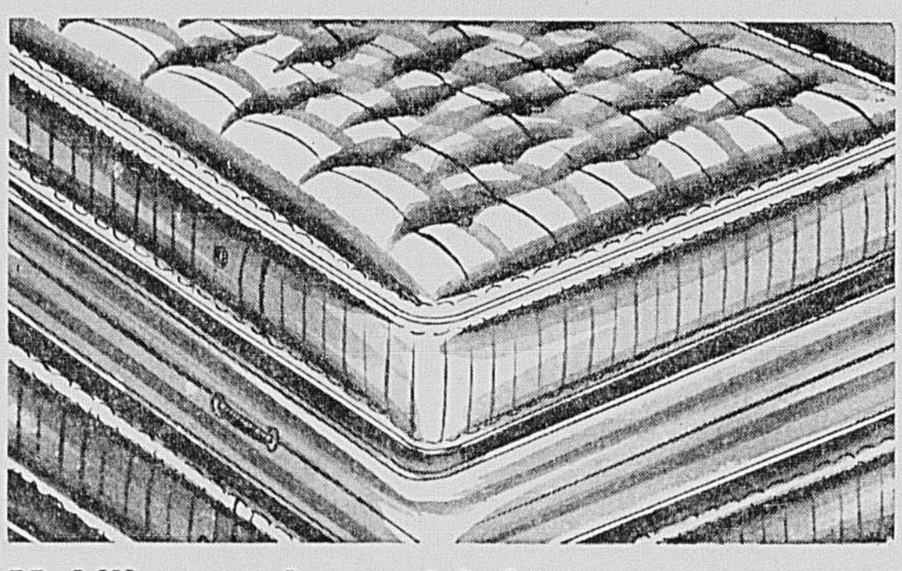
Grand choix de modèles

SPECIAL SAMEDI **8.98**

Un achat spécial saisonnier rend possible ces offres économiques. Velours soyeux en coloris vibrants pour l'automne de même qu'en beige, brun, gris et noir. Quatre modèles seulement sont représentés ici, pris dans cette collection élégante de modèles à calotte haute, turbans, profilés et tambourins pour n'en mentionner que quelques-uns.

CHAPEAUX, RAYON 304, ANNEXE DU REZ-DE-CHAUSSEE

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL



Matelas et sommiers Rég. 24.95 à 69.00

Grand choix! Marques diverses!
A PRIX DE SOLDE SAMEDI

16.63 à 46.00

Grand choix, fabrications diverses, nombre de ressorts variés, prix suivant les qualités... CHACUN EST UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE. Echantillons d'exposition, séries discontinuées, certains légèrement défraîchis. Grand choix de recouvrements coutil. Dimensions 2'6" à 4'6" dans le lot.

Egalement dans le groupe : Lits continentaux assortis
Rég. 59.99 à 129.00
A ⅓ DE RABAIS — 39.99 à 86.00

RAYON 271, AU SEPTIEME

Mobilier style suédois, dimensions compactes!

Chaque meuble à prix économique, samedi!

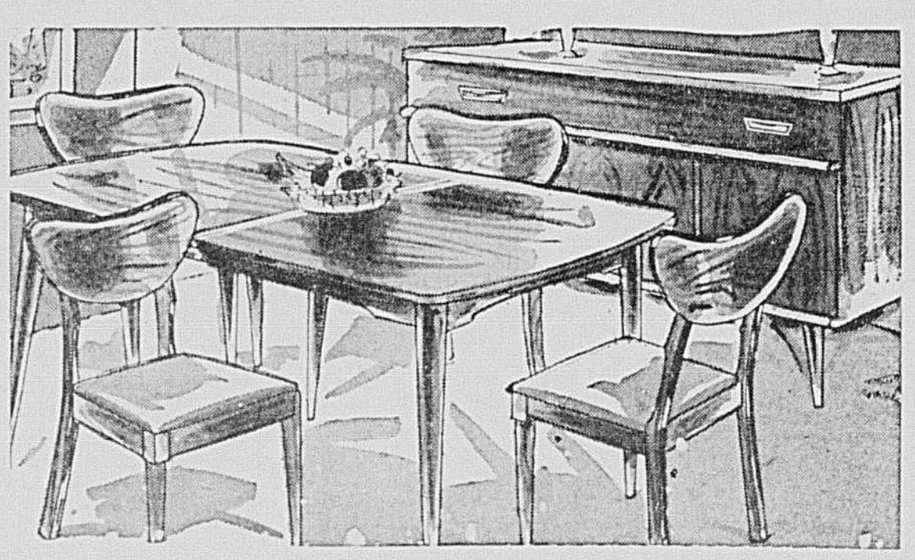
Solde de fin de série de meubles individuels, tous à grands rabais. Style de ligne sobre, de dimensions convenant aux pièces de grandeur moyenne. Façon noyer mouchetée.

BUFFET *Rég. 85.00*
Avec plateau à coutellerie doublé et coulissant. Environ 48" x 17" x 31". SPECIAL SAMEDI **69.50**

TABLE A RALLONGE *Rég. 65.00*
Environ 38" x 50" avec rallonge à 62". SPECIAL SAMEDI **55.00**

CHAISES *Rég. 18.95*
Avec sièges mobiles capitonnés en tissu genre homespun. SPECIAL SAMEDI **16.95**

RAYON 270, AU CINQUIEME



RAPPELEZ-VOUS L'IMMUABLE GARANTIE EATON: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

CAHIER No 2 — 76e ANNEE — No 271

QUEBEC SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MONTREAL, VENDREDI 2 SEPTEMBRE 1960

MAURICIE CANTONS DE L'EST

PAGES 21-36

Québec

Fait sans précédent au parlement

Ouverture de 275 soumissions au cours d'une même séance

QUEBEC, (par J. M.) — Pour la première fois dans les annales du parlement provincial, on a pu voir, au cours d'une même séance, l'ouverture de quelque 275 enveloppes contenant un nombre presque aussi considérable de soumissions.

La cérémonie a constitué une attraction telle que plus de 200 curieux, principalement des entrepreneurs, se sont assemblés pour en être les témoins dans la salle des délibérations du "comité des bills privés" de l'Assemblée législative.

M. Hervé Gauvin, sous-ministre des Travaux publics, qui était entré en fonctions le matin même, présidait.

Les soumissions avaient été demandées publiquement par M. René Lévesque en vue de faire exécuter au plus bas prix possible la construction de quinze nouveaux ponts à travers la province.

En voici la liste par régions :

1. Nord de Montréal.

a) Argenteuil : pont Lamont, sur la "décharge" du lac Grémont, dans le canton Howard.

b) Joliette : pont Lépine-Mascotte, sur la rivière Blanche, à Ste-Marcelline.

c) Labelle: pont du village de la Macaza sur le cours d'eau du même nom.

d) Terrebonne: pont sur le Bras-est à Ste-Marguerite-du-Lac-Masson.

2 Sud de Montréal:

a) Chambly: pont du petit rocher sur la riviere des Etangs à St-Bruno.

b) Huntingdon: pont Coulter à Hinchinbrook sur le cours d'eau du même nom.

c) Laprairie : pont sur la St-Régis à Ste-Catherine-d'Alexandrie.

3. Cantons de l'Est :

a) Bagot : pont Rodier sur l'affluent de la rivière Noire à St-Liboire.

b) Rouville: pont Lacaille sur la rivière des Hurons à St-Jean-Baptiste.

4 — Région de Québec :

a) Beauce : pont du Domaine sur la Chassé à Ste-Marie.

b) Montmorency: sur le cours d'eau des chenaux à St-Tite-des-Caps.

5 — Région du Lac-St-Jean:

a) Circonscription du Lac-St-Jean : pont no 2 sur la rivière des Aulnaies dans le village d'Hébertville.

6 — Bas du Fleuve :

Voir SOUMISSIONS en page 22



UN FAIT INSOLITE DANS LES ANNALES DU PARLEMENT — Pour la première fois depuis la fondation du parlement de Québec, on a assisté hier à l'ouverture en une seu'e fois, de quelque 275 enveloppes contenant un nombre légèrement inférieur de soumissions en vue de la construction d'une quinzaine de ponts. L'événement a constitué une attraction telle que plus de deux cents curieux se sont assemblés à la salle des délibérations du "comité des bills privés" de l'Assemblée législative. M. Hervé Gauvin, sous-ministre des Travaux publics, qui était entré en fonctions le matin même, présidait. L'instantané pris au début de la séance nous montre de gauche à droite: M. Ludovic Deschênes ; M. Bernard Bibeau, secrétaire administratif ; M. Marc Picard, conseiller technique ; M. Hervé Gauvin ; M. René Dupuis, secrétaire du sous-ministre des Travaux publics ; et M. P.-A. Dupuis, ingénieur en chef.



DELEGATION AU PARLEMENT — M. Jean Lesage, chef du gouvernement, assisté de trois de ses principaux collaborateurs MM. G.-E. Lapalme, procureur général, Gérard Cournoyer, ministre des Transports et Communications, et J.-Alphonse Couturier, ministre de la Santé publique, a reçu hier matin à Québec une délégation de la ligue de sécurité de la province. La photo nous montre M. Lesage, ses ministres, et les délégués sous la présidence de M. Philippe Hurteau.

Le Dr J.-S. Sirois est nommé à l'assurance-hospitalisation

QUEBEC. (par J.M.) — A la suggestion du ministre de la Santé publique, le gouvernement provincial vient de nommer le Dr J.-Sarto Sirois, médecin hygiéniste, au poste d'assistant du directeur général de l'assurance-hospitalisation.

M. Alphonse Couturier a annoncé la nouvelle hier après-midi.

Fonctionnaire au ministère de la Santé depuis 1935, diplômé en hygiène publique de l'Université de Toronto (1936), médecin hygiéniste et directeur de l'"Unité sanitaire de Rivière-du-Loup de 1936 à 1955, chef de district et conseiller technique du département depuis 1955, le Dr Sarto Sirois connait à fond tous les problèmes d'assistance publique ; et il a une vaste expérience du fonctionnement des hôpitaux comme des besoins de la collectivité dans ce domaine. La compétence avec laquelle il a rempli jusqu'à ce jour les fonctions diverses qu'il a occupées dans l'administration le désignait à l'attention des autorités.

"Il est fort bien préparé à l'exercice de ses nouvelles responsabilités, déclare M. Couturier. C'est pourquoi nous l'avons choisi pour seconder le Dr Jules Gilbert à la tête de l'organisme qui mettra en vigueur l'assurance-hospitalisation dans la province."

Né le 4 octobre 1903 à Lévis, le Dr Sirois a fait ses études au séminaire de Nicolet et au collège de Lévis, ses études médicales à la faculté de Médecine de l'université Laval. En 1931, il recevait le titre de docteur en médecine et était admis à l'exercice de la profession. Pendant quatre ans (1931-35), il pratiqua à Drummondville, puis il passa au service de la province en qualité d'hygiéniste. Marié en 1933 à Mlle Noëlla Letellier, il a une fille, Lise, qui poursuit en ce moment des études de garde-malade.

L'échevin Moisan maire suppléant

QUEBEC.— L'échevin Gérard Moisan a été élu hier maire suppléant pour une période de trois mois à compter d'aujourd'hui. Il succède à M. Ulderic Bédard, échevin du quartier St-Jean-Baptiste.

La Ligue de sécurité chez M. Jean Lesage

QUEBEC, (par J. M.) — La Ligue de sécurité de la province de Québec, le plus vieil organisme s'occupant de prévention des accidents au Canada puisqu'il a été fondé en 1913, a présenté un mémoire à M. Jean Lesage et "salue avec enthousiasme et espoir l'avènement d'un régime nouveau qui s'est donné pour mission de réformer et de renforcer nos institutions, et qui entend gouverner la province sous le signe du respect de la dignité humaine".

La délégation a dit au premier ministre :

—Nous nous sommes réjouis de constater que votre programme, dont vous avez entrepris l'exécution avec ardeur et célérité, met un accent aussi prononcé sur les besoins de la famille et de la communauté".

Le groupe comprenait : MM. Philippe Hurteau, président, Armand Drapeau, 2ième vice-président, A. T. Muir, 3ième vice-président, Lionel-J. St-Jean, secrétaire-trésorier, Jean Allard, H. T. Findlay, Alfred Hamel, Sarto Nadeau, J. G. G. Reilly, Martin Vaillancourt, André-F. Verdy, Paul Leboeuf et André Langlois.

Il y avait aussi les dirigeants honoraires de l'association, dont MM. Charles Dumais, N.-A. Fournier, C. Laurier, Pierre Major, Eudore Vaillancourt.

M. Lapalme: Le travail éducatif devrait être confié à des organismes privés

QUEBEC (par J.M.) — M. Jean Lesage, chef du gouvernement, s'est montré très intéressé par le mémoire que lui a soumis la Ligue de sécurité de la province. Toutes les demandes seront examinées avec soin. Les autorités provinciales ont déjà commencé à réaliser certaines des suggestions, notamment dans le domaine de la surveillance des routes.

Trois autres membres du cabinet étaient présents: M. G.-E. Lapalme, procureur général; M. Gérard Cournoyer, ministre des Transports et Communications; et M. J.-Alphonse Couturier, ministre de la Santé publique. On remarquait aussi M. Jacques Verreault, sous-ministre des Transports et Communications.

Le député d'Outremont a pris la parole pour faire observer que, dans le domaine de la sécurité routière, le travail éducatif devrait être confié à des organismes privés et non pas à des organismes dépendant de l'Etat.

M. Lesage a félicité la Ligue de son oeuvre.

La troupe de "Fiesta" reçue à l'hôtel de ville

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Les membres de la troupe de "Fiesta", accompagnés des directeurs et impressarios, ont été reçus hier à l'hôtel de ville par le maire Wilfrid Hamel.

Dans notre ville depuis deux jours, où ils s'entraînent pour le grand spectacle de l'exposition, qui débute ce soir, les danseurs espagnols sont montés à l'hôtel de ville en grande parade, dans des automobiles découvertes. La diligence du carnaval suivant le défilé, avec, à son bord, les jeunes majorettes du groupe fleur de lys de Québec.

La plus grande partie des membres de la troupe sont originaires d'Espagne, selon l'une d'entre elles. Les autres viennent de plusieurs pays de l'Amérique du Sud, principalement de l'Argentine.

La première de "Fiesta" aura lieu ce soir au Colisée en présence d'un grand nombre d'invités de la Commission de l'exposition. Les représentations se continueront par la suite en matinée et en soirée jusqu'à la clôture de la semaine de l'Exposition.

Le Québec aura son code du travail

QUEBEC. — (par Jacques Monnier) — M. René Hamel, ministre du Travail, a invité hier matin le Conseil supérieur du Travail, sous la présidence de Me Paul Lebel, et son comité permanent, dirigé par M. Jean-Marie Martin, à reprendre l'étude du "code du travail", réclamé si souvent tant dans les milieux ouvriers que patronaux.

— "Ce serait, sans doute, être trop optimiste que de tenter d'obtenir un projet de code qui pourrait être soumis au Parlement durant la prochaine session, a fait observer M. Hamel. Nous nous rendons compte de l'immensité de la tâche et de la nécessité d'harmoniser les points de vue qui peuvent être parfois parallèles, mais qui sont souvent divergents . . . J'ai la conviction profonde que vous pourrez trouver des formules satisfaisantes pour tous les hommes de bonne volonté."

M. Hamel a tenu à signaler à l'attention du Conseil supérieur du Travail certains problèmes urgents auxquels il faudrait apporter des solutions assez rapidement;

1 — L'accréditation des unions ou des syndicats pour fins de représentation des ouvriers du bâtiment qui, actuellement, crée des problèmes difficiles. L'accréditation doit-elle se faire pour un chantier déterminé ou pour tous les chantiers d'un même employeur? A quel moment l'accréditation doit-elle être demandée, surtout s'il s'agit d'un chantier déterminé ? La Commission de Relations ouvrières y a trouvé des difficultés, au point que le service de conciliation et d'arbitrage a été obligé d'intervenir pour régler les difficultés et prévenir des grèves et des menaces de grève. Le régime actuel d'accréditation dans le bâtiment ne se fait plus dans la légalité, mais seulement dans le cadre des exigences pratiques d'une paix sociale nécessaire.

2—Législation ouvrière programme; A) création de tribunaux du travail, B) réforme de la loi des Accidents de travail; C) publication et motivation des décisions de la Commission des Relations ouvrières; D) création d'un fonds de retraite; E) problème du travail à domicile dans certaines industries.

Le Conseil supérieur du Travail siégerait spécialement pour rencontrer M. Hamel en tant que nouveau ministre avec qui il doit collaborer.

Le président de l'organisme, M. Lebel, a promis que les membres consacreront toutes leurs énergies a améliorer les conditions de la vie ouvrière dans la province.

Cinq ans de sommeil

C'était la deuxième séance du conseil depuis sa résurrection, en mars dernier. On se rappelle que M. Duplessis avait "boudé" pendant cinq longues années cette institution, après la présentation d'un projet de code du travail.

M. Hamel a insisté sur l'importance de l'organisme, dont la mission est de résoudre favorablement les questions relatives à la protection des salariés.

Le ministre, en donnant ses directives, a souligné toutefois que le gouvernement actuel n'a pas l'intention de faire retomber sur les épaules des autres les responsabilités que l'électorat lui a confiées.

Démocratie partout

M. Hamel n'a pas discuté du contenu du projet de code de 1953. Il a simplement fait remarquer que le document "comporte des dispositions dont plusieurs sont excellentes en principe", mais qu'il faut le réexaminer en tenant compte des besoins du temps présent et de l'expérience acquise depuis lors.

Le ministre du Travail a terminé en disant :

"Nous vivons dans une société de démocratie industrielle, où la promotion de l'entreprise privée doit garder ses droits, en tenant compte des lois existantes ; où la promotion du travailleur doit continuer d'être un objectif non seulement de la classe laborieuse, mais de toute la nation. Il faut viser à un sage équilibre des droits et des devoirs de tous.

Le projet d'une escouade de la jeunesse au sein de la police encore irréalisable

QUEBEC. (par J.-L. L.) — L'échevin Gérard Moisan est revenu à la charge hier au comité administratif avec son projet d'une escouade de la jeunesse au sein de la police municipale. Les fonctions de cette escouade consisteraient essentiellement à s'occuper des jeunes et à les surveiller.

Le maire Wilfrid Hamel a fait remarquer que les autorités policières auraient besoin de 60 hommes de plus pour former une telle brigade, mais que la ville n'a présentement pas l'argent voulu pour les engager. Cependant, le premier magistrat a donné son entière approbation au projet et il a promis d'en discuter avec le chef de police.

Au cours du même débat, les membres du comité ont accepté la demande d'emploi de trois policiers à la retraite comme brigadiers scolaires. Ils seront payés $18 par semaine, en plus de leur pension de $15, et comme la ville n'a aucun budget de prévu pour ces dépenses, les sommes seront prises à même le contingent, c'est-à-dire le fonds spécial pour dépenses imprévues.

A ce sujet, le maire a signalé que la ville devra nécessairement avoir un budget à l'avenir pour cette brigade, car on ne sait plus ou prendre l'argent.

Gagnants de l'Ordre du mérite du défricheur chez les colons

QUEBEC. (par J.M.) — L'Ordre du mérite du défricheur, chez les colons, a trois nouveaux commandeurs : M. Henri Abitibi-Est, dans la section de la médaille d'or; M. Jérémie Villeneuve, de St-Janvier de Chazel, Abitibi-Ouest, dans la section de la médaille d'argent; M. Gérard Bouchard, de Villemontel, Abitibi-Est, dans la section de la médaille de bronze.

La nouvelle est annoncée par M. Alcide Courcy, ministre de la Colonisation et de l'Agriculture.

Quatorze concurrents se sont disputé les honneurs dans la section "or"; 15, dans la section "argent"; et 27, dans la section "bronze".

Le concours de l'Ordre du mérite du défricheur a eu lieu cette année, dans les comtés d'Abitibi-Est, — d'Abitibi-Ouest ainsi que de Rouyn-Noranda et du Témiscamingue.

Il y a dix ans que l'ordre existe et que le concours est organisé. Cette année, les juges étaient M. Maurice Dumont, agro., M. Cyrice Ouellet et M. Roger Michaud, agr., qui agissait en même temps comme secrétaire.

Autorisation de transférer un permis de taxi refusée

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Le comité administratif a rejeté hier une recommandation du chef de police Roger Lemire et a refusé d'autoriser le transfert d'un permis de taxi de M. Napoléon Roberge à Mlle Evangéline Cloutier, téléphoniste à la compagnie de taxis CO-OP.

Le règlement 1068 qui réglemente ces permis se lit pourtant comme suit; "Une licence ou un permis de taxi ne sera accordé qu'à une personne de sexe masculin, qui sera un chauffeur ou un conducteur compétent, qui aura atteint l'âge de 21 ans, et qui n'aura pas été convaincue d'une offense prévue au code criminel ou d'une infraction à la loi des liqueurs de la province de Québec; mais rien dans le présent article n'empêchera une personne du sexe féminin d'obtenir une licence de propriétaire pourvu que son vécule sera conduit par une personne de sexe masculin."

Le chef Lemire, considérant que les deux personnes intéressées avaient satisfait aux exigences du règlement, recommandait ce transfert.

Cependant, l'échevin Jos. Matte s'est élevé contre ce qu'il a qualifie une "anomalie". Selon lui, il n'est pas du tout normal qu'une femme possede une licence de taxi qu'elle fait exploiter par un homme. Plusieurs échevins ont exprimé le même avis, et le transfert n'a pas été autorisé.

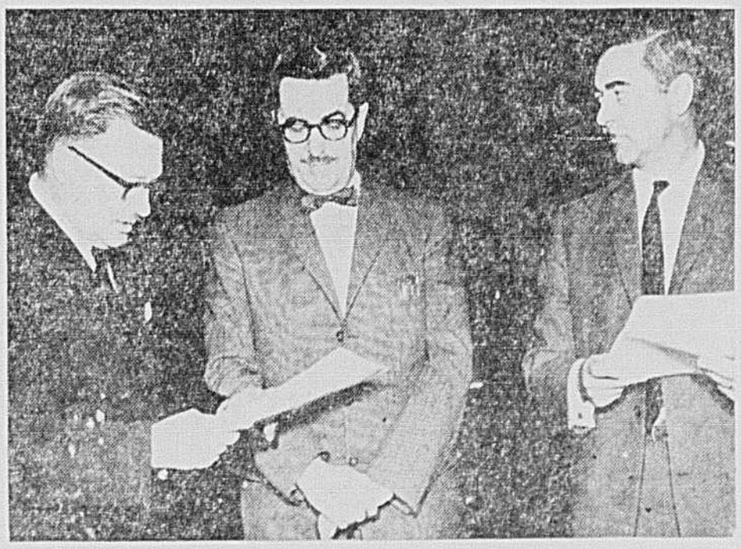
Le maire Hamel déplore que la Fête du Travail soit assombrie par le chômage

QUEBEC — (par J.L.L.) — Dans ses voeux aux travailleurs à l'occasion de la Fête du Travail, S. H. le maire de Québec, l'hon. Wilfrid Hamel, déplore que cette année encore l'éclat de cette grande fête se trouve quelque peu amoindri chez nous par les effets du chômage, qui affectent bon nombre de foyers.

"Avec les autres pouvoirs publics, affirme M. Hamel, nous nous efforçons de remédier à cette situation en espérant faire renaître bientôt des conditions plus favorables pour tous les travailleurs".

Le premier magistrat souligne également que la Fête du Travail est toujours une heureuse occasion de prendre contact avec les travailleurs de notre ville et de leur offrir les voeux que nous formons pour leur bien-être et leur prospérité.

Après avoir fait remarquer que la célébration du travail est une des rares fêtes à caractère international et qu'il n'est pas de pays où le travail ne soit honoré ce jour-là et où l'artisan ne reçoive les hommages qui lui sont dus, M. Hamel conclut: "C'est dans cet esprit que je souhaite que chacun retrouve, avec un travail stable et bien rémunéré, tous les éléments d'une vie heureuse et prospère, qui soit un gage de progrès pour notre ville".



UN CODE DU TRAVAIL — Rencontrant pour la première fois les membres du Conseil supérieur du travail, M. René Hamel leur a demandé hier de commencer l'étude du code que les milieux ouvriers et patronaux réclament depuis des années. Le député du St-Maurice a fait observer qu'il s'agit d'une tâche considérable et qu'elle ne sera certainement pas terminée pour la prochaine session du parlement provincial. La photographie ci-dessus prise au début de l'entrevue nous montre M. Hamel, M. Paul Lebel, président du Conseil supérieur, et M. Gaston Cholette, secrétaire de l'organisme et professeur à l'université Laval.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI OU FILTRE

Val Royal

CARTIERVILLE
MONTREAL-NORD

C'EST LE TEMPS DE RENOVER VOTRE HOME
et VAL ROYAL est en mesure de satisfaire tous vos besoins

CIMENT PLASTIQUE pour remplir fissures de solages et cheminées
FILTRES A AIR pour fournaises
MATERIAUX D'ISOLATION
CALFEUTRAGE pour portes et fenetres
TUILES A PLAFONDS ET A PLANCHERS
ASPHALTE DE PAVAGE "INSTANT-PAVE" prêt à poser
CIMENT ET MORTIER "CIMEX" tout préparé
RECUPERATEUR DE CHALEUR "PLU-CHO"
VENTILATEURS Eventails "NU-TONE"
PEINTURE A CIMENT "RESILACRETE" enraye la poussière
ECRANS DE FOYER 'THERMORITE'



Rien n'apportera tant de gaieté à votre salle de jeu qu'un foyer "ACORN". Aucune maçonnerie requise. S'installe comme un poêle ordinaire. Prix à partir de $41.95

POUR REFINIR ET MODERNISER VOS PIECES
PLYWOOD ACAJOU 'LAUAN'
PANNEAU 4' x 8' x 3/16"
Le pied carré 14¢
Le panneau $4.68

Prévalez-vous de notre PLAN BUDGETAIRE
AUCUN DEPOT
Jusqu'a 36 MOIS pour payer

Val Royal
BUILDING MATERIALS LIMITEE
MATERIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
12200 Boul. REED, Cartierville — FE. 4-5320
Montreal-Nord : 11,401 Boul. PIE IX — DA. 2-7341
*Une Division des Entreprises P.H. Desrosiers Ltée
OUVERTS JUSQU'A 5.30 P.M. — LE SAMEDI 5.00 P.M.

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487

Carnet mondain

Le monde officiel

Le gouverneur général et Mme Vanier ont reçu à déjeuner vendredi.

Le gouverneur général a reçu M. Loren Carroll, consul général des Etats-Unis, jeudi avant-midi.

Leurs exc. le gouverneur général et Mme Vanier, accompagnés de Mme Louis Berger, dame d'honneur, et du capt. Jean Lajeunesse, aide-de-camp, ont assisté jeudi soir à Bois de Coulonge à un dîner donné en leur honneur par Son Exc. le lieutenant-gouverneur et Mme Gagnon.

Réceptions

A l'occasion du congrès du Barreau canadien qui sera tenu la semaine prochaine à Québec, Me Maurice Gagné, C.R., et Mme Gagné ainsi que M. et Mme Elliot-M. Little recevront un groupe de délégués de l'extérieur, lundi soir, à la résidence de M. et Mme Little, avenue de Laune.

Me J.-P.-A. Gravel, c.r., et Mme Gravel offriront une réception-buffet, lundi soir prochain, à leur résidence, chemin St-Louis, en l'honneur d'un groupe de délégués de l'extérieur au congrès du Barreau canadien.

Un groupe de délégués inscrits au congrès national du Barreau seront reçus, lundi soir, à la résidence de Me Ross Drouin, c.r., et de Mme Drouin.

A leur résidence de Sillery Gardens, Me et Mme Lawrence Corriveau recevront un groupe de délégués au congrès du Barreau canadien, lundi soir prochain.

Thé - Modes

Le comité d'organisation du thé-modes qui sera présenté le mardi 13 septembre à 3 h., à la Bastogne, au profit de la Société canadienne du cancer, est composé de Mme Simon Parent, présidente ; Mme J. W. Kirkwood, vice-présidente; Mme V. Tessier, présidente du comité des billets, et Mme Jean Sénécal, présidente du comité de réception.

Mariage Hunter-Dugal

En l'église St-Félix de Cap-Rouge décorée de glaïeuls blancs, Mgr Edgar Lemay a béni samedi dernier à 10 h. le mariage de sa nièce, Mlle Elizabeth Dugal, fille de M. et de Mme Joseph Dugal, avec M. Ross Hunter, fils de Mme J. T.A. Hunter, de Québec. Pendant la messe, le programme musical fut interprété par Mme Louise Boisvert-Gosselin.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de poult-de-soie blanc givre de lignes classiques à encolure carrée ; la jupe, soulignée à la taille de doubles plis, accusait léger mouvement de traîne. Son voile long à effet bouffant était retenu par un noeud drapé en même tissu que la robe. Elle tenait un bouquet de pétales d'oeillets et de pois de senteur blancs retombant en cascade. Mlle Louise Dugal, soeur de la mariée, demoiselle d'honneur, était vêtue d'une robe courte de poult-de-soie cognac de style identique à celle de la mariée. Une fantaisie de poult-de-soie lui servait de coiffure et son bouquet de pois de senteur corail était entouré de feuilles de philodenderons.

M. Bill Hunter servait de témoin à son frère et M. Tony Lemay agissait comme garçon d'honneur.

Les invités étaient placés par MM. Georges Dugal et Mike McQuate. Mme Joseph Dugal, mère de la mariée, avait choisi une robe de crêpe brun moka à corsage drapé, des accessoires de même ton et un chapeau de plumes de tons dégradés ; une étole de vison piquée d'un glaïeul blanc complétait sa toilette. La mère du marié, Mme J. T. A. Hunter, était vêtue d'une robe de dentelle française bleu Dior avec chapeau de plumes bleues et cape de vison ; son bouquet de corsage était composé de glaïeuls.

A l'issue de la cérémonie, il y eut réception à la résidence d'été des parents de la mariée, à Cap-Rouge. Les nouveaux époux partirent ensuite pour voyage. Au départ, la mariée portait un costume de fin lainage gris anthracite de style channel, et des accessoires de daim de même nuance.

A leur retour, M. et Mme Hunter résideront à Québec.

Déplacements

M. et Mme Guy des Rivières sont de retour d'un voyage d'une dizaine de jours à Boston et Cape Cod.

Après avoir passé trois mois et demi dans la Vieille Capitale, Mlle Jane Pickersgill a quitté Québec pour rejoindre ses parents l'hon. et Mme John Pickersgill à Terreneuve, avant de retourner à Ottawa.

M. et Mme Jacques St-Laurent sont de retour de Kingston, Ont., où ils ont fait un séjour d'études de trois mois.

Le Dr et Mme Yves Cossette, de Shawinigan ont passé la fin de semaine à Québec, les invités de leurs parents, le major et Mme J.-Théo Lamontagne, de l'avenue Brown.

Le Dr et Mme Gilles Bélanger, de Chicoutimi, se sont embarqués récemment à bord de l'Homéric à destination de l'Europe, où le Dr Bélanger poursuivra des études médicales.

Mme Albert Mathieu et Mlle Etiennette Mathieu ont passé la fin de semaine dernière à Rivière-du-Loup, les invitées de M. et Mme Louis Monsarrat, à leur villa Mon Foyer.

Mlle Colette Couture, de Québec, s'est embarquée à Montréal, récemment pour une croisière de plusieurs semaines en Italie.

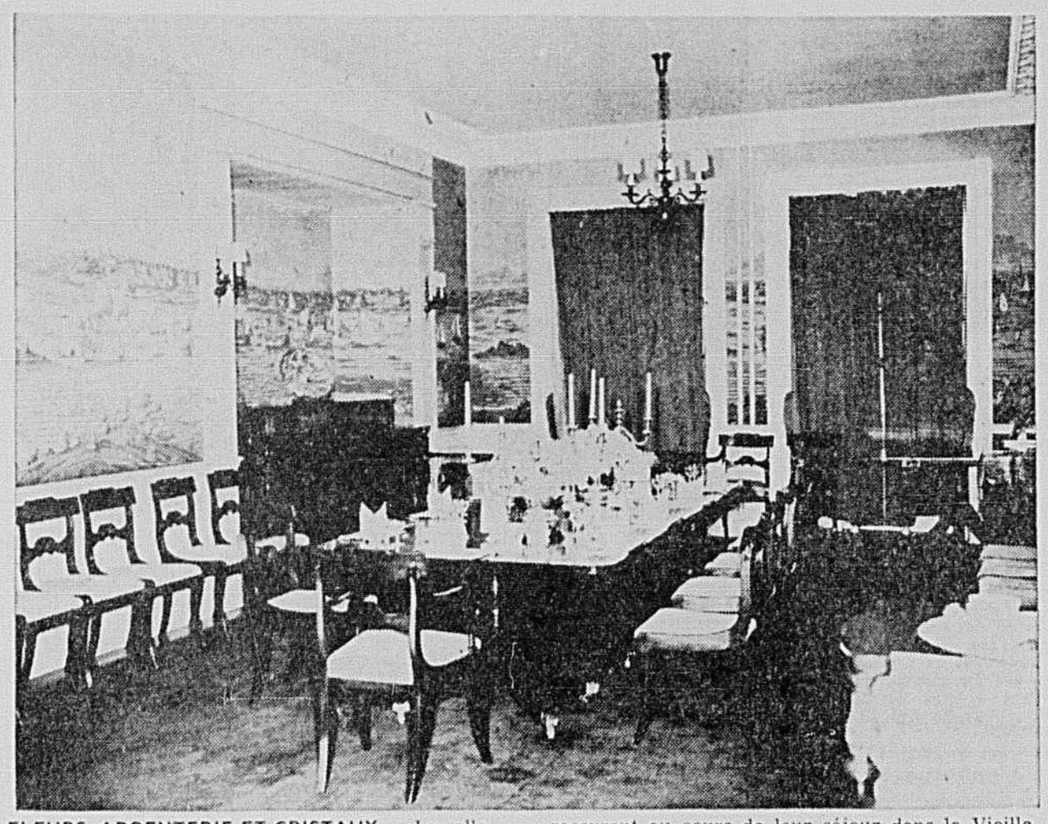
Naissance

Le Dr et Mme Robert Poivin (Françoise Plamondon) font part de la naissance de leur fille, Diane, baptisée récemment en l'église du Très-Saint-Sacrement. Parrain et marraine, M. et Mme Bertrand Lemieux, oncle et tante de l'enfant. Mlle Mathilde Marchand portait sa nièce sur les fonts baptismaux.

L'armement du John-A. Macdonald

LAUZON. (PC). — Le plus grand et le plus puissant brise-glaces du Canada, le "John-A. Macdonald", sera officiellement armé à Lauzon, le 7 septembre prochain, en présence de S.E. le gouverneur-général du Canada, le major-général Georges-P. Vanier, et de plusieurs autres personnalités du gouvernement.

Le John-A. Macdonald, navire à propulsion électrique par diésel, équipé de trois hélices, peut parcourir environ 20,000 milles sans ravitaillement en carburant à une vitesse de croisière de 10 noeuds à l'heure. Sa mise en service marquera une nouvelle étape importante dans la mise en valeur des régions du nord canadien.



FLEURS, ARGENTERIE ET CRISTAUX — La salle à dîner de la résidence vice-royale est prête pour les centaines d'invités que leurs excellences y recevront au cours de leur séjour dans la Vieille Capitale.

Les origines d'une résidence pour le gouverneur général à Québec remontent au début de la colonie

QUEBEC. (par A. SIROIS) — Arrivé mardi soir, à l'Anse-au-Foulon, le gouverneur général du Canada, S.E. le major-général Georges-P. Vanier, passera, avec S.E. Mme Vanier, un mois dans sa résidence de la Citadelle de Québec.

Il respectera ainsi une tradition vieille de quelques centaines d'années voulant que le gouverneur du Canada fasse un séjour plus ou moins long dans la Vieille Capitale.

En effet, les origines d'une résidence québécoise pour le gouverneur général remontent aux premiers temps de la colonie.

Peu après la découverte de la Nouvelle-France, les gouverneurs français commencèrent à résider dans l'ancien château Saint-Louis, qui s'élevait alors sur l'emplacement du Château Frontenac actuel.

Le dernier gouverneur français à résider dans ce château fut le marquis de Vaudreuil, 18e gouverneur de la Nouvelle-France.

A la suite de la victoire des Anglais sur les Français, en 1759, le général Murray fut nommé gouverneur général de la nouvelle colonie avec comme lieu de résidence, l'ancien château Saint-Louis.

Il fut suivi dans cette demeure par le colonel Guy Carleton, qui revint ensuite pour un autre terme avec le titre de Lord Dorchester.

Ses successeurs furent tour à tour le général sir Frederick Haldimand, le général Prescott, sir James Craig, sir George Prévost, sir John Sherbrooke, le duc de Richmond, le comte de Dalhousie ,le baron Aylmer, le comte de Gosford, Lord Durham, sir John Colborne, Lord Sydenham, sir Charles Bagot, Lord Metcalfe, Lord Cathcart, Lord Elgin, sir Edmund Head et le vicomte Monck.

Ce dernier devint le premier gouverneur général du Canada, le premier juillet 1867, et il fut suivi à ce poste par Lord Lisgar et le comte de Dufferin.

En novembre 1871, le dernier détachement de l'armée britannique quitta la Citadelle et une certaine partie des édifices là-bas connue sous la dénomination de "barraques des officiers" fut rénovée pour servir de quartiers aux gouverneurs généraux.

Lord Dufferin fut le premier à occuper ces quartiers. Depuis ce temps, tous les vice-rois du Canada qui lui ont succédé ont passé annuellement une période plus ou moins longue dans cette résidence de la Citadelle.

Depuis quelque temps déjà, le gouverneur général séjourne pendant un mois, généralement septembre, dans cette demeure vice-royale officielle où il remplit une longue liste de devoirs sociaux et mondains.

Le Royal 22e Régiment monte garde autour de cette résidence de la Citadelle tant que son Excellence y demeure.

Le bastion de la reine est la plus vieille partie des fortifications de la Citadelle; il a été terminé aux environs de 1850 et sept canons y ont été installés peu de temps après.

Ce bastion se trouve à environ 300 pieds au-dessus du niveau du fleuve Saint-Laurent. Un édifice à la gauche de cette redoute a été d'abord construit en 1693. Il a été réédifié sur son emplacement original au cours du régime anglais.

L'intérieur

L'intérieur de tous les quartiers généraux du gouverneur général est d'un style anglais du 19e siècle très sobre, même sévère. Tout le mobilier dégage une idée de confortabilité d'un luxe massif.

Afin de donner un cachet plus intime et plus familial à la maison, les murs ont été décorés de diverses gravures rares concernant différentes époques et divers points de Québec.

Quand leurs excellences sont ici, on décore tout l'intérieur des fleurs provenant des serres vice-royales d'Ottawa et tout est fait afin qu'ils puissent être le plus à l'aise possible même si leur séjour n'est que temporaire.

Nous continuerons à veiller aux meilleurs intérêts de LA CLASSE OUVRIERE

- M. Antonio Barrette

QUEBEC. (par J. M.) — M. Antonio Barrette, chef de l'opposition, ancien ministre du Travail, adresse ses voeux à la population du Québec à l'occasion de la fête du Travail :

"Avec l'aggravation singulière du chômage estival, l'année 1960 paraît marquer un temps d'arrêt après une époque d'expansion continue, qui a fait du Québec un véritable géant industriel.

"La fête du Travail nous fournit une excellente occasion de faire le point, de réfléchir sur les expériences passées en vue d'orienter l'avenir.

"Rendons d'abord un hommage bien mérité à l'immense armée des travailleurs à qui il faut attribuer pour une bonne partie le relèvement du niveau de vie de notre population.

"Le travail quotidien producteur et efficace a permis à chacun dans sa sphère particulière d'acquérir plus de biens durables, de faire des épargnes comme l'indiquent les rapports des compagnies d'assurances et des banques, de jouir de plus de loisirs par suite de la diminution des heures de travail, et d'obtenir une plus grande sécurité sociale.

"C'est avec plaisir que nous avons vu se développer cet admirable esprit de solidarité entre patrons et ouvriers et s'accroître la productivité de tous les travailleurs, conscients de l'interdépendance entre le capital et le travail, sous le régime de la libre entreprise.

"Nous nous réjouissons du fait que, au cours de cette période de progrès, nous ayons pu contribuer à améliorer nos lois ouvrières à un tel point qu'elles font aujourd'hui l'envie des autres provinces du pays.

"Mais si cet appareil législatif a grandement favorisé de meilleures relations industrielles et l'expansion de notre économie, il reste cependant perfectible.

"C'est la raison pour laquelle le gouvernement précédant avait cru bon de réformer de façon très représentative le conseil supérieur du travail, avec mission précise de mettre au point notre projet de code du travail, en l'adaptant aux exigences présentes. Nous voulons avoir confiance que ce travail pourra bientôt être complété.

"Soyez par ailleurs assurés que, dans le nouveau rôle qui nous est dévolu, mes collègues et moi continuerons à veiller aux meilleurs intérêts de la classe ouvrière et de toute la population.

"Car, nous ne voulons pas voir se détériorer une situation qui, sans être parfaite, assurait, tout de même, en plus de relations ouvrières-patronales paisibles, des emplois rémunérateurs à la grande majorité des travailleurs manuels de la province.

"Grâce à une politique économique agressive, durant les 15 dernières années, le gouvernement précédent avait réussi à créer quelque 500,000 nouveaux emplois pour absorber la main-d'oeuvre sans cesse croissante. Et l'année 1959 qui vient de se terminer s'inscrit, au point de vue économique parmi les meilleures, comme le souligne "Québec 1959", publication du bureau provincial de la statistique, préparée par l'ancien, mais distribuée par le présent gouvernement, en précisant que l'emploi s'est maintenu à un niveau élevé, l'année dernière.

"Parmi tous les dirigeants qui s'intéressent au sort des travailleurs, nous sommes de ceux qui s'inquiètent peut-être le plus de la détérioration soudaine de l'embauchage au cours du mois de juillet dernier.

"Nous l'espérons passagère et nous attribuons plutôt le blâme de cette situation pénible à la hâte du nouveau gouvernement

Voir M. BARRETTE en page 31

L'ARC va tenter de conserver le trophée Guynemer

METZ, France. (PC) — Un porte-parole de l'Aviation royale canadienne a fait connaître, hier, les noms des cinq pilotes qui prendront part aux concours d'artillerie aérienne qui se dérouleront dans le ciel de Cazaux, en France.

Ces rencontres de championnat, qui débuteront lundi prochain et dureront deux semaines, ont toujours été gagnées par des pilotes canadiens depuis leur institution en 1958. Les Canadiens ont donc remporté deux fois de suite le trophée Guynemer, emblème du championnat d'artillerie aérienne dans les pays européens de l'OTAN.

Les pilotes qui monteront des réactés "Sabre" sont : le lieutenant Richard Spencer, 28 ans, de Minto, N.-B., et les officiers d'aviation Gérard Tremblay, 26 ans, de Montréal, Falan Mcmullan, 22 ans, de Vancouver, William Mcarthur, d'Auckland, N.-Z., et Neil Granley, 23 ans, d'Edmonton.

Rentrée des tribunaux fixée au 9 septembre

QUEBEC. (M.F.) — L'honorable juge Frédéric Dorion, de la Cour supérieure du district de Québec, a annoncé hier midi le programme officiel de la journée de la rentrée des tribunaux qui aura lieu cette année le 9 septembre.

Cette tradition revêtira cette année un cachet tout particulier puisqu'elle coïncidera avec la présence en nos murs des délégués de toutes les parties du Canada venus à Québec pour assister au congrès de l'Association du Barreau canadien. En effet, nous a déclaré le juge Dorion, à la suggestion du bâtonnier de la région de Québec, Me Ls.-Philippe Pigeon, il a été décidé de tenir cette cérémonie quelques jours plus tôt que dans les années antérieures pour permettre à tous les délégués d'y assister.

Plusieurs invités de marque participeront à cette cérémonie. En effet, les hôtes d'honneur seront leur excellences le gouverneur-général du Canada M. Vanier et Mme Vanier et S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec qui célébrera la messe du Saint-Esprit et prononcera le sermon. De plus trois invités spéciaux rehausseront cette cérémonie de leur présence, M. Paul Arrighi, bâtonnier de l'Ordre des avocats à la Cour de Paris, M. John D. Randall, président de l'American Bar Association, et le très honorable Sir Jocelyn Simon, solliciteur général de Sa Majesté.

Voici le programme détaillé des différents événements de cette journée. Le défilé partira du Palais de Justice à 9.15 a.m. pour la messe du Saint-Esprit qui sera chantée à 9.30 a.m. Après la messe, les invités se rendront à la salle des assises au Palais de Justice ou se tiendra la cérémonie proprement dite de la rentrée des tribunaux. A 10.30 a.m., il y aura une allocution donnée par le juge Eugène Marquis qui remplacera le juge en chef de la Cour supérieure. Me Pigeon, bâtonnier de Québec, prendra ensuite la parole et finalement le gouverneur général M. Vanier.

Cette cérémonie sera suivie ensuite d'une courte réception au bureau du juge en chef, l'honorable Sévigny. Finalement il y aura à 12.30 un déjeûner offert par le Barreau de Québec à tous les invités au Château Frontenac.

Les gens de l'ave. Holland et la circulation lourde

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Les contribuables de l'avenue Holland ont fait parvenir une requête aux autorités municipales pour se plaindre du fait que la circulation lourde continue à emprunter cette artère en dépit du fait que le boulevard Charest ait maintenant un débouché sur l'avenue Myrand-Nord, à Ste-Foy.

L'échevin Henri Beaupré, qui a présenté la requête, a souligné que ces personnes sont dérangées toutes les nuits dans leur sommeil par le bruit des camions lourdement chargés.

1ère réception officielle à la Citadelle

Les premières paroles du gouverneur général étaient pour les journalistes

QUEBEC. (G.P.) — Fait autement symbolique, le gouverneur général du canada, S. exc. le major-général Georges-P. Vanier et S. Exc. Mme Vanier ont réservé leur premiers réception officielle depuis leur retour d'Europe aux journalistes qui étaient leurs hôtes hier après-midi à la résidence vice-royale officielle de la Citadelle.

Il ne s'agit d'ailleurs pas là du seul trait distinctif du séjour d'un mois que le gouverneur général et S.E. Mme Vanier doivent passer dans la Vieille Capitale.

Arrivé mardi soir à Québec, par le sentier des Anglais, l'Anse-au-Foulon, le premier gouverneur général canadien-français du Canada a été accueilli avec une chaleur bien compréhensible qui ne pouvait que lui être réservée ; tout d'abord parce qu'il est le fondateur du Royal 22e régiment, dont il est fier.

Le major-général a confié hier après-midi aux journalistes réunis dans la salle de bal de la résidence campée dans un style bien anglais du 19e siècle, qu'il est très heureux de se retrouver à Québec. Il poursuit ainsi une tradition remontant au tout début de la colonie, voulant que le gouverneur général du Canada passe un mois dans la Vieille Capitale pour remplir une liste de devoirs sociaux et mondains dont il a voulu faire le premier de la réception aux journalistes.

Après les présentations officielles dans la salle de bal, la réception s'est poursuivie sur le belvédère près de la résidence et surplombant le Saint-Laurent de 300 pieds. Regardant le fleuve d'un oeil vif, le gouverneur général a dit aux journalistes : "Ce que vous avez devant les yeux, c'est unique".

Le panorama est en effet un des plus beaux du monde, mais ce n'est pas encore sa richesse qui rend le séjour du major-général Vanier dans la Vieille Capitale si précieux. Des paysages d'une beauté imposant le silence, il en a admiré tout autour du globe, mais ce n'est qu'à Québec qu'il peut retrouver sa vieille garde.

Pendant le mois qu'il passera à la Citadelle, le gouverneur général sera entouré de ses tuniques rouges. Parmi les militaires du Royal 22e Régiment, unité qu'il a fondée, le major-général Vanier se sent parmi les siens.

Aussi ne cache-t-il pas sa joie de pouvoir vivre un mois, surtout le mois de septembre, dans cette demeure vice-royale officielle, faisant partie du bastion de la reine, la plus vieille partie des fortifications de la Citadelle. Elle a été terminée aux environs de 1850 et sept canons y ont été installés peu après.

C'est dans cette atmosphère lourde de souvenirs que le gouverneur général s. exc. Georges-P. Vanier et s. exc Mme Vanier passeront le mois de septembre.



PREMIERE RECEPTION — Le gouverneur général du Canada, S. Exc. le major-général Georges-P. Vanier et S. Exc. Mme Vanier ont consacré leur première réception officielle depuis leur retour d'Europe aux journalistes. On voit ici leurs excellences recevant M. Jean-Paul Quinty, chef de l'information au bureau de LA PRESSE à Québec.

Nécrologie

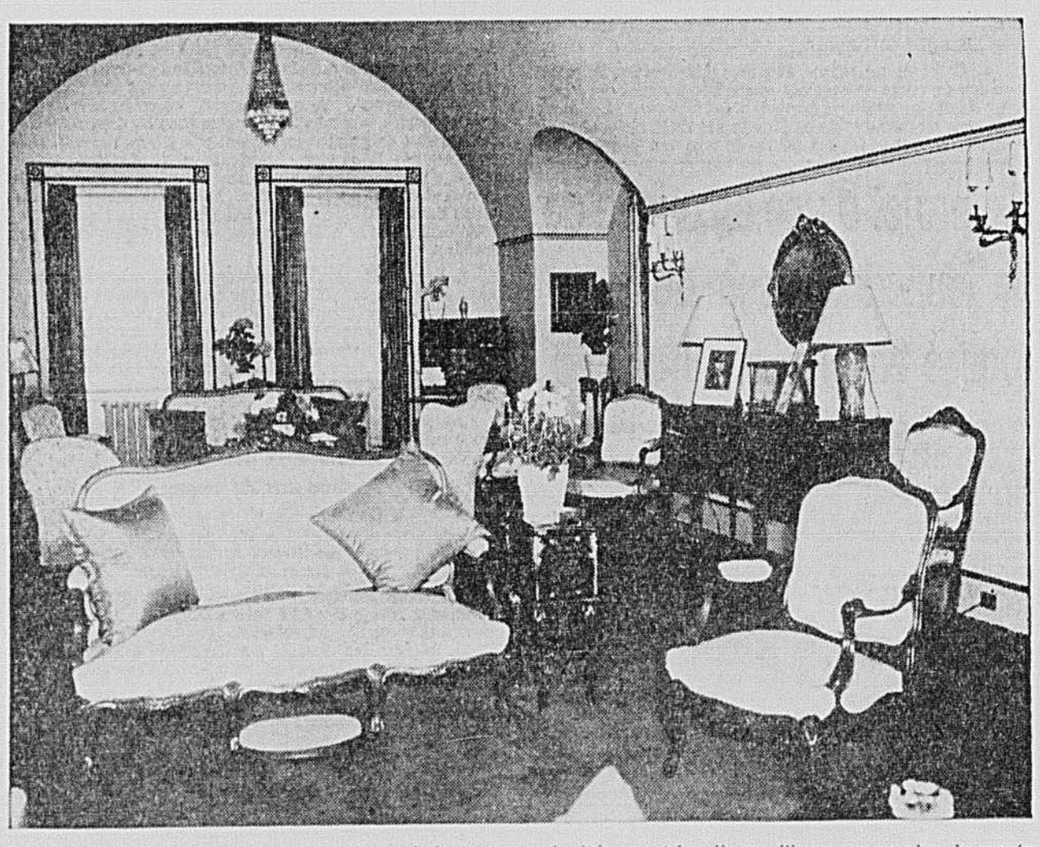
Mme J.-A.-N. Chabot

Mme Annie Lagueux est décédée hier matin à la résidence de son époux le Dr J.-A.-N. Chabot à Ste-Claire de Dorchester à la suite d'une longue maladie. Elle était âgée de 78 ans.

Outre son époux, Mme Annie Lagueux laisse dans le deuil ses filles : Daisy, du couvent des Ursulines, rue du Parloir, à Québec, la R. Sr Marie-Emmanuel; Véronique, épouse du juge Eugène Marquis de la Cour supérieure de Québec; Mlle Jacqueline Chabot; Justine, épouse de M. Antonin Marquis, B. Ph., ancien député de Québec-Est; Pauline, épouse de Me Laval Langlois, N.P., de Ste-Claire ; Chalotte, épouse de Me Gérard Corriveau, C.R., de Québec ; son fils, le Dr Charles Chabot de Ste-Rose-du-Dégelé, comté de Témiscouata.

De plus Mme Lagueux laisse ses gendres, M. le juge Eugène Marquis, M. Antonin Marquis, Me Laval Langlois, Me Gérard Corriveau, ses belles-filles, Mme Charles Chabot et Mme Valère Audet de Québec et son beau-fils, M. Valère Audet, sa soeur, Mme Philias Bernier de Québec, sa belle-soeur, Mme Edouard Lagueux, d'Harlaka dans le comté de Lévis et son beau-frère, le Dr J.-Eudore Dumas, de St-Romuald. Neuf petits-fils et petites-filles survivent à Mme Lagueux ainsi que de nombreux neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence du Dr J.-A.-N. Chabot à Ste-Claire de Dorchester. Les funérailles auront lieu lundi à l'église de la paroisse. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de Ste-Claire de Dorchester.



Situés près du bureau du gouverneur général et de la salle de bal, ce grand vivoir accueillera les invités avant les dîners d'honneur en plus de servir régulièrement à leurs excellences.

SOUMISSIONS

SUITE DE LA PAGE 21

L'Islet : sur le cours d'eau du Moulin à Ste-Louise.

7 — Gaspésie :

Matane : pont no 5 sur la Tartigou entre la Baie des Sables et St-Ulric.

8 — Côte Nord :

Saguenay : pont no 1 sur la Romaine à St-Paul-du-Nord.

Le sous-ministre Hervé Gauvin était accompagné de plusieurs collaborateurs de son département lors de la publication des soumissions, notamment M. Bernard Bibeau, secrétaire administratif ; M. Marc Picard, conseiller technique ; M. P.-A. Dupuis, ingénieur-en-chef ; M. René Dupuis, et M. Ludovic Deschênes.

Au début de la séance, M. Hervé Gauvin a tenu à souligner que le soumissionnaire proposant le plus bas prix n'est pas nécessairement celui qui sera choisi pour tel ou tel travail. En effet, a expliqué le haut fonctionnaire, il faut tenir compte de la solvabilité, de la compétence, de l'expérience, des moyens matériels.

C'est pourquoi aucune décision n'a été prise hier au sujet des entrepreneurs qui seront chargés de l'édification des quinze ponts. L'examen des offres durera quelques jours ; après quoi, M. René Lévesque, ministre des Travaux publics, sera en mesure de faire connaître les noms sélectionnés.

Un journaliste a demandé à un porte-parole du service ministériel comment expliquer l'extraordinaire diversité des sommes exigées par les chefs d'entreprise pour réaliser un même projet. Plusieurs facteurs entrent en jeu, a-t-on répondu : D'abord, des soumissionnaires habitués au manque de concurrence jusqu'en juillet dernier seraient portés à majorer la facture ; par ailleurs, des entrepreneurs, n'ayant pas l'expérience de travaux publics et ne disposant pas de l'aide d'ingénieurs, se tromperaient dans leurs estimations préliminaires.

ANNONCE

Le Martini-Master Seagram est des plus commode

MONTREAL.—L'ingénieux **Martini-Master**, nouveau contenant du **Seagram's Golden Gin**, simplifie la préparation des martinis.

Offert dans le Québec, ce shaker à tout usage contient 25 onces de **Seagram's Golden Gin**, extra sec et extra doux. Les martinis qui ont le plus de succès sont toujours préparés évidemment avec le **Seagram's Golden Gin**, le gin d'une saveur particulière; sec et doux comme nul autre. Il possède une teinte dorée naturelle, parce qu'il a été vieilli dans les fûts de chêne, jusqu'au point de maturité idéal.

En plus de servir à la préparation des martinis, le sensationnel **Martini-Master de Seagram** peut être employé comme shaker pour tout genre de cocktails. Pour vos réceptions, par exemple, vous pouvez préparer et conserver vos cocktails dans plusieurs shakers différents. Le **Martini-Master** rehaussera l'apparence de votre table, si vous vous en servez pour les jus de fruits, le thé ou le café glacé. Fait de verre antique et muni d'un bouchon plaqué or, le **Martini-Master** deviendra un accessoire merveilleux pour le bar; son étiquette s'enlève facilement. La prochaine fois, exigez le **Seagram's Golden Gin**—le seul gin offert dans le **Martini-Master**.

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

par Jean POULIOT

L'ARENA NE RESTERA PAS VIDE

A la suite de l'imbroglio, qui a marqué la fin de la saison du hockey dans la ligue Intermédiaire le printemps dernier, on pouvait se demander si la ligue ressusciterait et si les travaux d'agrandissement, qui s'effectuent présentement à l'aréna du parc Victoria, n'étaient pas prématurés. Une assemblée tenue mercredi soir pour jeter les bases d'un nouveau circuit combiné laisse prévoir au contraire que ça bourdonnera de nouveau d'activité dans quelques semaines.

Même si les derniers détails de la nouvelle organisation ne sont pas encore réglés, les grandes lignes ont été tirées et on aura un circuit combiné junior — intermédiaire spécial avec quatre organisations soutenant une équipe dans chaque ligue. La ligue Junior comprendra deux équipes du circuit Cloutier de l'an dernier, soit le Montcalm et les Castors de l'Ancienne-Lorette, qui se sont déclarés non intéressés au nouveau groupement provincial, dont feront partie les As juniors et les Citadelles. Pierre Tardif, qui a englouti des milliers de dollars pour s'assurer le trophée Vachon l'an dernier, estime pouvoir facilement approvisionner deux équipes, junior et intermédiaire, de St-Pascal pour un montant moindre. Enfin l'armée compléterait les cadres des deux ligues, non plus cette fois avec une unité de réserve, mais bien avec le royal 22ème Régiment, qui pratiquerait en même temps pour le championnat militaire canadien.

Les programmes de semaine comporteraient une joute junior et une autre intermédiaire, alors que les dimanches seraient réservés aux quatre clubs de la catégorie supérieure, qui ont toujours constitué une forte attraction dominicale. Si nous avons parlé d'intermédiaire spécial, c'est que ce circuit aurait une limite d'âge de 21 ans, éliminant ainsi pour les proprios le mal de tête répété des vedettes trop exigeantes. Seule l'armée n'aurait pas de limite d'âge, mais devrait se limiter aux athlètes membres de l'armée active un mois avant l'ouverture de la saison. Comme un militaire ne peut signer dans l'active sans s'engager pour trois ans, on éliminera la critique soulevée par le recrutement privilégié de la 2ème colonne d'intendance.

L'expérience de l'an dernier doit servir aux promoteurs de la nouvelle ligue, qui sont sûrement des mieux intentionnés. Le président doit être un homme de hockey et il doit avoir des pouvoirs quasi illimités, une fois la saison commencée. A un moment donné l'an dernier, chaque club avait un nombre différent de cartes à sa disposition et des clubs se présentaient à l'assemblée en déclarant : "Laissez-moi signer X ou Y, ou bien je me retire".

Deux des quatre clubs juniors ont déjà à leur disposition une bonne liste protégée de l'an dernier, et le St-Pascal n'est pas à plaindre avec son juvénile comme mine principale de joueurs. Dans l'Intermédiaire, les promus de la junior forment un bon noyau. Le circuit combiné peut donc être un succès, s'il est bien administré.

Ici et là

Cinq programmes de courses seront présentés d'ici lundi soir pour marquer le début de la semaine de l'Exposition. La principale attraction de la fin de semaine sera le trot invitation, présenté dimanche soir qui groupera Dark Yankee, Famous Cardinal, The Bethel Boy, Real Son, Newport Bruce, Empire Song, Bob et Jewel's Hiram . . . Les concours interuniversitaires de ski seront présentés sous les auspices de l'Université Laval, les 3 et 4 février 1961 . . . L'école de football Nap. Côté va bon train et Pete Brown se dit assuré de pouvoir présenter au moins douze équipes, si ce n'est pas seize . . . La ligue junior dirigée par le président Chief Cloutier n'aurait eu qu'à envoyer à la Q.A.H.A. copie des procès-verbaux de l'assemblée où le Montcalm et les Castors ont annoncé qu'ils suspendaient leur activité pour un an, pour que tous leurs joueurs deviennent agents libres. Maintenant ce sera plus compliqué . . . Les propriétaires Labranche et Bérubé veulent intenter une poursuite de $100,000 aux quatre juges de la piste de Québec et à la Canadian Trotting Association pour l'expulsion de leurs huit coursiers. Il y aura sûrement des nouvelles à sensation, quand la gendarmerie royale enquêtera sur l'usage des stimulants et stupéfiants par certains entraîneurs . . . Le Colisée sera occupé toute la semaine par le spectacle Fiesta après quoi, on commencera à faire de la glace pour l'entrainement prochain des As.

Les As se départissent de cinq joueurs et acquièrent C. Dufour

Dans le but de rajeunir le club et de commencer à construire pour l'avenir, les As de Québec ont acquis des Bears de Hershey les services du gardien de buts "Claude "Baba" Dufour en échange pour le vétéran Al Millar et l'ailer Myron Stankiewicz. Natif de Trois-Rivières, Dufour a déjà gardé 39 parties pour les As de la défunte ligue du Québec en 1957-58. L'an dernier, il agissait comme substitut de Robert "Miche" Perrault avec les Bears. Sa moyenne est sensiblement la même que Millar. Il a accordé 32 points en 7 joutes pour 4.57 alors que l'ex-cerbère des As avait donné 273 buts en 61 rencontres avec 4.48. Cependant, Dufour est âgé de 24 ans et Millar aura 31 ans au début de l'entraînement. Stankiewicz est un ailier droit qui n'a obtenu que 10 buts et 11 aides en 62 parties.

De plus, pour faire de la place sur leur alignement aux nouvelles acquisitions de la saison estivale, les As ont assigné Bob Robertson, Chuck Blair et Gordie Wilson aux Wolves de Sudbury de la ligue Professionnelle de l'Est. Le joueur de défense, Robertson qui a reçu une publicité monstre à son arrivée, en tant que le policier dont les As avaient besoin, a été le désappointement numéro un de l'équipe locale. Ancien fier-à-bras du circuit Canning où il avait établi un record de punitions, le vétéran de 33 ans avait perdu toute sa fougue et il n'obtint que 14 punitions mineures en 37 joutes.

Le vétéran Chuck Blair a rendu quelques services à l'équipe en accumulant huit buts et douze aides pour 20 points en 48 joutes. Travaillant et courageux, l'athlète d'origine écossaise devait cependant ressentir dans ses jambes le poids de ses 32 ans. Enfin, Gordie Wilson acquis à la fin de la saison n'a pas eu l'heur de plaire aux amateurs avec son jeu nonchalant qui donnait parfois l'impression de la crainte. Il a marqué un seul but en 15 joutes.

Pour la troisième fois consécutive

A. Bédard est choisi le conducteur du mois

QUEBEC, 2. — Adrien Bédard vient d'accomplir un tour du chapeau à sa propre façon, à la piste de courses du parc de l'Exposition, en remportant le championnat de conducteur du mois pour une troisième fois consécutive. Il se mérite donc à nouveau le "prix Sportsman".

Bédard, qui avait triomphé en juin et juillet vient de remporter les honneurs du mois d'août avec une moyenne de .388. En 34 départs, il a accumulé 132 points, grâce à huit premières, deux deuxièmes et 10 troisièmes.

On sait que l'on accorde dix points pour une première position, six pour une deuxième et quatre pour une troisième. Une moyenne d'au moins un départ par programme est nécessaire pour devenir éligible au titre. Il y eut 21 programmes en août.

Yvon Catellier et Campbell Wannamaker, qui se livraient une lutte serrée pour la première moitié du mois, ont faibli pour prendre les deuxième et troisième positions au classement final du mois d'août. Catellier a eu .348 et Wannamaker .322. Ils furent suivis de Paul Grenier .330, Léon St-Jacques .318, Marcel Cournoyer .316 et Victor Larose .312.

Parmi ceux qui n'ont pas eu 21 départs mais qui ont très bien figuré, mentionnons J.-A. Verret avec .477 en 18 départs et Henri Fillion avec .378 en 19 épreuves.

Comme d'habitude, Marcel Cournoyer a eu le plus de gagnants 14, et le plus de points 294, mais n'a pas eu le plus de départs. Alexandre Pagé est celui qui a été le plus affairé avec 98 partants. Cournoyer a eu également le plus de deuxièmes positions 19, tandis que Victor Larose et Pagé ont eu le plus de troisièmes, soit 11 chacun.

Voici le classement final pour le mois d'août :

21 départs et plus

	Dép.	1er	2e	3e	Pts	Moy.
Vadrien Bédard	34	8	2	10	132	.388
Yvon Catellier	39	8	4	8	136	.348
C. Wannamaker	42	9	3	8	140	.333
Paul Grenier	49	9	6	9	162	.330
Léon St-Jacques	22	2	7	2	70	.318
Marcel Cournoyer	93	14	19	10	294	.316
Victor Larose	55	11	3	11	172	.312
Claude St-Jacques	29	3	7	3	84	.289
Gordon Kitchen	23	4	4	2	72	.288
Jos. Lemay	27	7	1	0	76	.281
Robert Pagé	30	3	3	9	84	.280
Denis Larochelle	30	5	3	3	80	.266
Robert Bélanger	43	4	5	10	110	.255
Claude Denault	52	8	5	5	130	.250
Laurier Bergeron	28	5	2	2	70	.250

Programme d'envergure

QUEBEC. (par **A. S.**) — Parmi les projets d'envergure, qui seront vraisemblablement inscrits au programme de la nouvelle Fédération, on souligne :

L'organisation sur une plus grande échelle d'un cours de solfège et de direction musicale, inauguré l'an dernier grâce à la collaboration conjointe du Centre de culture populaire, qui en fut l'instigateur et l'Ecole de musique de Laval ;

L'organisation de concerts en plein air, qui ont débuté d'ailleurs cet été sur la terrasse Dufferin, à la grande satisfaction des touristes et promeneurs ;

L'organisation éventuelle d'un festival de chant choral où tous les ensembles vocaux de Québec et la région, voire même d'ailleurs, seraient invités à se faire entendre, d'un camp musical d'été où l'activité serait centrée sur le chant choral, d'un concert conjoint groupant tous les ensembles vocaux, de rencontres inter-chorales à diverses occasions pour favoriser un échange culturel et la connaissance mutuelle des membres.

Dans le secteur alimentaire

Les détaillants craignent les entreprises à chaîne

QUEBEC (par **Jacques Monnier**) — Les détaillants de la province, particulièrement dans le secteur de l'alimentation, tremblent devant la concurrence que leur imposent les puissantes entreprises à succursales multiples ; et ils n'ont pas tort puisque, nous dit-on, dans une ville comme Montréal, ces derniers établissements auraient, par exemple, accaparé la moitié du commerce d'épicerie . . .

A première vue, les seules statistiques qui existent actuellement, semblent faites pour calmer les craintes; en effet, elles nous apprennent que les ventes, effectuées par les grandes entreprises à succursales en 1951, correspondaient à 14.3 pour cent de toutes les ventes au détail du Québec et que le pourcentage s'est élevé à 17.5 pour cent en 1959. La différence de 3.2 pour cent parait infime.

Mais ces chiffres globaux sont trompeurs pour les raisons suivantes :

1—D'une part, la situation est plus alarmante dans certaines branche du sommerce comme l'alimentation, où les magasins à succursales multiples ont progressé beaucoup plus rapidement qu'ailleurs et se sont emparé de plus de 30 pour cent du marché de la province (à comparer avec 20

2—D'autre part, les statistipour cent en 1951) ;

ques qui ne sont établies que pour l'ensemble du Québec, cachent, à cause de leur caractère général, la gravité de la conjoncture à certains points névralgiques, dans la métropole ou dans la Vieille Capitale. C'est ainsi qu'à Montréal les "petits épiciers du coin" n'auraient peut-être même plus, pour clientèle, la moitié des consommateurs par suite de la concurrence des "supermarchés".

Toutefois, actuellement, il est impossible aux propriétaires de petites épiceries de faire exactement le point, faute de chiffres. Faire le point permettrait de prendre les mesures qui s'imposent pour éviter la catastrophe.

C'est pourquoi les associations de détaillants de la métropole et de la Vieille Capitale ont appris avec un grand intérêt la nouvelle publiée dans LA PRESSE : Au ministère de l'Industrie et du Commerce, que dirige M. André Rousseau, un économiste fait des préparatifs en vue de recherches suivies et approfondies sur le commerce de détail au Québec, surtout dans les grandes agglomérations.

Il s'agit là d'un travail de longue haleine qui exigera des mois, étant donné la multitude de renseignements à recueillir, puis à compiler; mais on attend beaucoup de l'initiative qui apportera une réponse aux demandes d'information des groupements professionnels et du nouveau conseil d'orientation économique.

On comprendra mieux l'utilité de chiffres précis pour illustrer la situation si l'on fait, par exemple, des réflexions de ce genre :

Nombre de petits épiciers ne parviennent à "tenir le coup" que grâce à la permission spéle qu'ils ont de vendre de la bière. Mais combien de temps cette vente reculera-t-elle l'échéance à laquelle ils devront fermer leur porte devant la concurrence des entreprises à succursales multiples? Pour faire face à ce danger, ne doivent-ils pas en prendre nettement conscience afin de tenter de lutter à armes égales . . ., en modernisant étalages, comptoirs . . ., en se groupant pour acheter de grandes quantités de marchandises à prix réduit . . .

Cette réflexion, les dirigeants des sociations de détaillants de la province l'ont faites maintes fois, mais il leur manquait la documentation officielle nécessaire pour faire partager leurs vues aux simples membres. D'ici un an ou deux, ces hommes de bonne volonté auront en main les renseignements désirés, sous forme de statistiques établies par les économistes du ministère de l'Industrie et du Commerce.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

3:30—Mire et musique
4:30—Caravane
5:30—Les boucaniers
6:56—Court métrage
6:00—Les aventures de Jackie
6:30—Les manchettes int.
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Côté jardin
7:45—Pour Elle
8:00—Découvertes
8:30—Chasse au crime
9:00—Les beaux films
10:30—Frontière
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaires
11:30—La boîte aux images
1:00—Fin des émissions.

DEMAIN

1:00—Mire et musique
2:00—Big Four Football
4:30—Film
5:00—Walt Disney présente
6:00—Face au danger
6:30—Les manchettes int.
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—La météo
7:15—Côté Jardin
7:45—Dialogue
8:00—Le dernier des Mohicans
8:30—La clé de sol
9:00—Billets de faveur
10:30—Le théâtre des étoiles
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:21—Cinéma du samedi soir
1:00—Fin des émissions

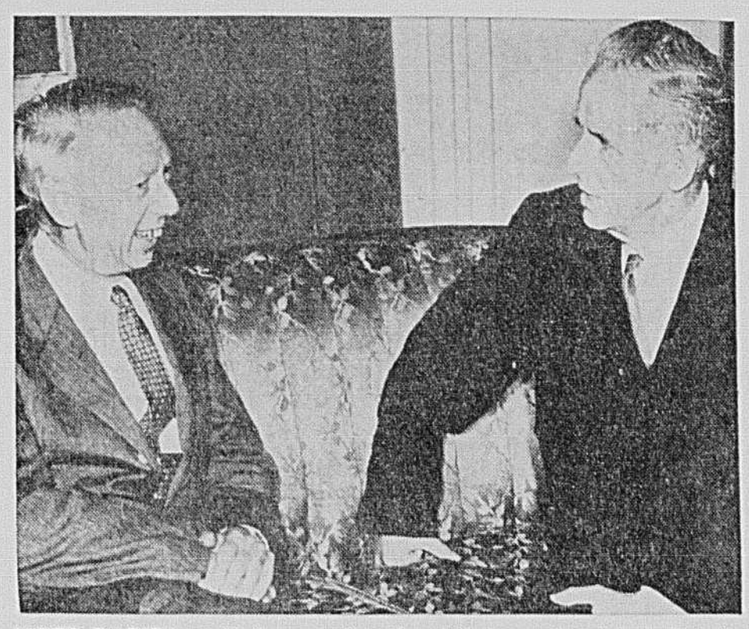
CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

4:25—Opening
4:30—Caravan
5:30—Fury
6:00—Cartoon Corner
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & Sports
7:01—Tabloid
7:30—Flight
8:00—Red River Jamboree
8:30—Four Just Men
9:00—Flying Doctor
9:30—Not for Hire
10:00—Perry Mason
11:00—CBC News
11:15—Film (T.B.A.)
11:30—Summer Olympic Reports
12:00—Late Show : T.B.A.
1:15—Sign off

DEMAIN

4:58—Opening
5:00—The St. Lawrence North
5:30—Cartoon Party
6:00—Ranch Party
6:30—Cartoons
6:46—News & Sports
7:00—Dennis the menace
7:30—The Californians
8:00—Susie
8:30—Turnpoat Annie
9:00—Great movies : "The Seventh Cross"
10:30—Twilight zone
11:00—CBC News
11:10—Sports score highlights
11:15—Summer olympic reports
11:45—Late Show : T.B.A.
12:50—Sign Off.



VISITE D'ADIEU — M. Laureen Carroll, qui était consul américain dans la Vieille Capitale depuis quatre ans, a rendu visite hier à S. H. le maire Wilfrid Hamel quelques heures avant son départ pour la ville de Palerme, en Italie, où il exercera désormais des fonctions identiques.

Joe Setlakwe s'alignera avec les Athlétiques de Springfield

L'équipe des Athlétiques de Springfield, qui a terminé en deuxième position de la ligue semi-professionnelle Tri-County, arrivera à Québec cet après-midi en vue de disputer une série de trois joutes aux Indiens de Québec, champions de la cédule régulière de la ligue Provinciale. Il est assuré que les trois rencontres se disputeront d'ici lundi soir, avec le concours du beau temps, mais l'heure exacte de chacune dépendra du calendrier des Indiens dans leur finale avec les Royaux de Drummondville.

Cette équipe américaine est dirigée par Joe Morrisino, assistant de l'éclaireur Lenos, avec qui il visita Québec en juillet lors de l'école de baseball des Athlétiques de Kansas City. Même si l'alignement complet a été fourni par les visiteurs, on y décèle très peu de noms connus, si ce n'est le voltigeur des Mineurs de Thetford Mines, Joe Setlakwe, qui s'alignera pour les Athlétiques.

On sait que Setlakwe a signé une formule avec le Kansas City et que, tout comme René Ouzilleau des Indiens de Québec, il se rapportera au Sanford, de la ligue de l'Etat de la Floride, à Pensacola le printemps prochain. Setlakwe détient l'honneur d'être le seul joueur à avoir réussi un coup de circuit au stade local cette saison, et il a accompli l'exploit à deux reprises, tout d'abord lors d'une joute régulière de la ligue provinciale, puis à l'occasion de la joute d'étoiles de l'école de baseball des As.

Tous les joueurs du Springfield sont encore aux études dans des écoles supérieures, des collèges ou des universités. Deux portent un nom d'origine française, soit l'instructeur Léon Roy et le joueur de troisième-but Ronnie Lamontagne. Il y a également un joueur de couleur qui fait partie du groupe, soit le voltigeur Willie Williams. Voici l'alignement complet de l'équipe américaine:

ATHLETIQUES DE SPRINGFIELD

Ligue semi-professionnelle TRI-COUNTY

ALIGNEMENT

LANCEURS:—
Tony Przybycies: Un. du Connecticut.
Ken Rainey: Collège de Springfield.
Fred Kenney: Coll. de l'Etat de Floride.
Pat O'Connor: E. S. Springfield.
Bill Lynch: Coll. Sainte-Croix.

RECEVEURS:—
Dick Bailey: Coll. Int. Américain.
Buzz Connery: Coll. Int. Américain

INTERIEURS:—
1B—Dick Siska: Coll. Villanova.
2B—Bill Swenor: Coll. Springfield
AC—Dick Golden: Coll. de l'Etat du Michigan.
3B—Ronnie Lamontange: Collège Villanova.

VOLTIGEURS:—
Joe Setlakwe: Thetford-Mines.
Carlos Daniele: E.S. Springfield.
Ray Fitzgerald: E.S. Springfield.
Willie Williams: E.S. Springfield.
Secrétaire: John Canavan.
Instructeur: Léon Roy.
Gérant: Joe Morrisino.

Je suis jeune, il est vrai : mais aux âmes bien nées
La valeur n'attend point le nombre des années.

Pierre Corneille

Nombreux visiteurs attendus au Jardin zoologique

QUEBEC, (**G.P.**) — Si la température est clémente, de 30,000 à 35,000 personnes visiteront le Jardin zoologique de Québec à l'occasion de la fin de semaine de la fête du travail.

L'année dernière, quelques ondées avaient réduit le nombre de visiteurs à 20,000. Cette année, il se pourrait bien toutefois que les routes conduisant au jardin soient fermées si ces chiffres sont dépassés.

Le directeur du jardin, le Dr J.-A. Brassard, a tenu à lancer un appel à la propreté à l'occasion de cette fin de semaine de la fête du Travail.

Cinéma

CAPITOL — Ce soir, à 7 h. 30, première québecoise de "Ben-Hur"; sortie à 11 h. 20. Demain: matinée à 1 h. 30.

CARTIER — Nouvelles : 3.06, 7.07 h. "Une poignée de neige" : 3.15, 7.16 h. Sujet court : 1.00, 5.01, 9.02 h. Annonces : 1.18, 5.19, 9.20 h. "Le barbare et la geisha" : 1.24, 5.25, 9.26 h. Fin : 11 h. 08.

CINEMA DE PARIS — "Arène joyeuse" : 12.30, 4.25, 8.25 h. "Nos plus belles années" : 2.10, 6.10 10.05 h. Actualités : 3.50, 8.15 h.

CLASSIC — "Incognito" : 12.45, 3.45, 6.35, 9.40 h. "Chéri, fais-moi peur" : 2.25, 5.15, 8.20 h. Fin : 11 h.

EMPIRE — Sujet : 1.00, 4.26, 7.52 h. "Sur la piste des Comanches" : 1.09, 4.35 7.54 h. "L'Ange et le bandit" : 2.38, 6.04, 9.23 h.

IMPERIAL — "La fille du fouve" : 12.40, 3.42, 6.44, 9.46 h. Sujet : 2.09, 5.11, 8.13 h. "Les freres Rico" : 2.12, 5.14, 8.16 h.

LAIRET — Nouvelles : 3.06, 7.07 h. "Une poignée de neige" : 3.15, 7.16 h. Sujet court : 1.00, 5.01, 9.02 h. Annonces : 1.18, 5.19, 9.20 h. "Le barbare et la geisha" : 1.24, 5.25, 9.26 h. Fin : 11.08 h.

LAURIER — "A Paris tous les deux" : 1.15, 5.10, 9.25 h. Nouvelles : 2.55, 6.50, 9 h. "Diane de Poitiers" : 3.20, 7.10 h. Fin: 11.05 h.

PIGALLE — "Une balle suffit" : 12.25, 4.25, 8.31 h. "Dangereuses fréquentations" : 1.52, 5.55, 9.58 h. Actualités : 3.49, 8.21 h.

PRINCESSE — Sujet : 1.00, 4.29, 7.48 h. "A 23 pas du mystère", (cinémaScope) : 1.16, 4.35, 7.54 h. "La forêt interdite" : 2.57, 6.16, 9.35 h.

RIALTO — Nouvelles : 1 h., 4.20, 7.43 h. "L'Ange du ring" : 1.05, 4.30, 7.50 h. "Les amours d'Omar Khayyam" : 2.40, 6 h., 9.25 h. Fin : 11.05 h.

VICTORIA — "La ronde de l'aube", (CinémaScope) : 12.45, 3.50, 6.45, 9.50 h. "Les bolides de l'enfer", (couleurs) : 2.25, 5.20, 8.25 h. Continuel de 12.45 à 11.25 h.

SILLERY — "La ronde de l'aube", (cinémaScope) : 6.45, 9.50 h. "Les bolides de l'enfer", (couleurs) : 8 h. 25. Fin : 11.25 h.

BIENVILLE — "Jicob le proscrit" : 6.30, 9.35 h. Nouvelles : 7.55 h. "La route de l'ivoire" : 8.10 h. Fin : 11 h.

CINEMA DE LEVIS — "Trois heures pour tuer", (cinémaScope) : 6.00, 9.30 h. Actualités : 7.45 h. "Tu seras un homme mon fils", (cinémaScope) : 8 h.

ETCHEMIN — "Les commandos passent à l'attaque" : 7.30 h. "Si le roi savait ça", couleurs : 9.30 h.

Dans quelques heures... L'Exposition provinciale!

QUEBEC, (par **J.-L.L.**) — La fête va commencer . . . le manège s'apprête à tourner . . . joie délirante pour les jeunes et souvenirs attendris pour les plus vieux, c'est ce soir que s'ouvre, dans son fracas habituel, cette grande foire annuelle que l'on appelle l'Exposition provinciale.

Une activité incessante a régné jusqu'au dernier moment sur le grand terrain de l'exposition, alors que l'on s'activait à préparer l'ouverture officielle de ce soir. La cérémonie débutera à 8 h. 30 et se déroulera en la salle des banquets du Palais Central. Elle groupera plusieurs personnalités éminentes, dont le ministre provincial des Terres et Forêts, représentant le premier ministre de la province, l'hon. Jean Lesage, et S.H. le maire Wilfrid Hamel, président de la Commission de l'exposition.

Plusieurs invités représentant tous les éléments de la population de Québec assisteront à la cérémonie d'ouverture de cette 49e exposition provinciale, qui attirera cette année le chiffre sans précédent d'un demi-million de visiteurs. L'entrée sur le parc est d'ailleurs libre ce soir.

Les milliers de visiteurs attendus auront le choix entre des activités les plus diverses présentées à un rythme soutenu. De samedi à lundi inclusivement, jour de la fête du Travail, jugements et concours se dérouleront au Palais de l'Agriculture et l'on pourra également visiter tous les exhibits sans exception. Palais et pavillons renovés seront ouverts dès 10 h. 30 le matin, à l'exception du dimanche 4 septembre, où l'ouverture se fera à 1 h. p.m.

Au cours de cette fin de semaine de la fête du Travail, il se donnera pas moins de six représentations et l'ébouissante "Fiesta 60", comprenant revue musicale, revue de danse espagnole, musique, "dancing waters", comédie, vaudeville et acrobatie aérienne. Il y a choix entre deux matinées, dimanche et lundi à 3 h. et quatre soirées, commençant vendredi, à 9 h., après l'ouverture officielle.

Chaque jour également, il y aura concert et démonstrations militaires en face du Palais Central. La première manifestation débutera à 8 h. 30 vendredi soir, et chacun des jours suivants, ces attractions auront lieu à compter de 3 h. l'après-midi et 8 h. 30 le soir.

Lundi après-midi, à 3 h., les fulgurants "Golden Hawks" de l'Aviation royale du Canada donneront un autre de leurs spectacles aériens qui ont conquis les foules à travers tout le pays. Ce groupe, formé des six meilleurs aviateurs acrobates de l'A.R.C., offrira un spectacle électrisant d'une demi-heure au dessus du parc de l'Exposition. Des milliers de visiteurs ont été émerveillés l'an dernier par les prouesses de ces as, dont l'audace et la précision se révèlent tant dans les mouvements d'ensemble que dans les exécutions en solo.

Attractions continuelles pour tous les âges et tous les goûts sont au programme pendant cette première fin de semaine de l'exposition.

Il est à signaler que lundi, fête du Travail, tous les membres des forces armées en uniforme seront admis gratuitement sur le terrain. Samedi 3 septembre, les enfants de 8 à 15 ans seront également admis sans frais à l'exposition.

Le 5 septembre, la Journée de la solidarité syndicale

QUEBEC. (par **J.-L. L.**) — Le maire de Québec a émis hier une proclamation déclarant la journée du 5 septembre "la Journée de la solidarité syndicale" et engageant la population de la ville à l'observer par une ferme résolution de faire tout ce qui dépend de nous pour que les travailleurs soient heureux et prospères.

Voici d'ailleurs le texte de la proclamation de l'hon. Wilfrid Hamel :

"Grâce à l'initiative conjointe du Conseil central des syndicats catholiques de Québec et du Conseil du travail de Québec et du district, la population de Québec est invitée à observer la journée du 5 septembre comme "la Journée de la solidarité syndicale".

"C'est une très heureuse idée qu'ont eue les deux groupements ouvriers de notre ville de faire coincider ainsi avec la Fête du Travail cette journée de "La solidarité syndicale". En honorant le travail et les travailleurs, il est bien à propos d'attirer l'attention de la population sur la nécessité de traduire par des actes la dépendance mutuelle qui doit exister entre les divers organismes ouvriers et le public en général. Les travailleurs constituant l'immense majorité, la population tout entière est solidaire de leur bien-être et de leur prospérité. Or, le vrai moyen de les aider efficacement est de savoir en toute occasion donner la préférence aux produits de chez nous afin d'encourager notre industrie et de permettre à tous de pouvoir jouir d'un travail stable et bien rémunéré.

"C'est avec plaisir que je proclame la journée du 5 septembre comme "La journée de la solidarité syndicale" en engageant la population de Québec à l'observer par une ferme résolution de faire tout ce qui dépend de nous pour que les travailleurs soient heureux et prospères."

Une victoire de 13-7 des Indiens

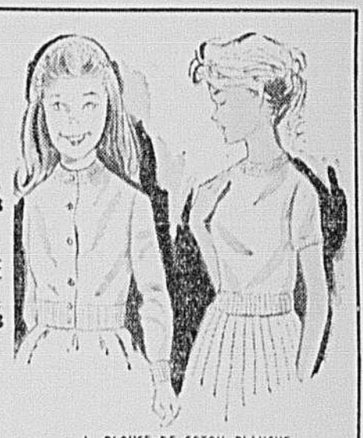
Les Indiens de Québec ont pris une avance rapide de 6-1 dans les deux premières manches et se sont acheminés à une victoire facile de 13-7 contre les Royaux de Drummondville, hier soir pour prendre l'avance 3-2 dans la série finale 4 de 7 de la ligue provinciale.

Whiteaways CHEZ WOODHOUSE

SPECIAUX "RETOUR A L'ECOLE"

PULLOVER — ORLON ENTRETISSE
Lavable. Disponible dans un choix de 4 teintes. Tailles : 8 à 14 inclusivement. Rég. 2.98 **1.88**

CHANDAIL D'ORLON ENTRETISSE
Poignets, tailles et encolure côtelés. Choix de 4 teintes. Tailles : 8 à 14 inclusivement. Rég. 3.98 **2.88**

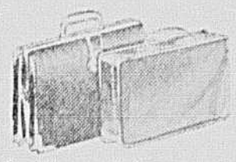


GRATIS



L'UN OU L'AUTRE DE CES JOLIS CADEAUX AVEC ACHAT

Montres pour garçon et fille
Boîtier de couleur or avec bracelet en cuir. GRATUITES avec tout achat de $75 et plus.



Serviette ou mallette
Plastique vinyle réfractaire aux éraflures. GRATUITE avec tout achat de $25 et plus.



A. BLOUSE DE COTON BLANCHE
Collet en "V" ou rond, genre Peter Pan. Pochette à la poitrine et manches longues. Tailles : 6 à 14 inclusivement. Rég. 2.98 **1.98**

B. BLOUSE A MANCHES COURTES
Confection de qualité, coton à tissure serrée. Choix de 3 collets. Pochette à la poitrine. Blanc seul. Tailles : 7 à 16 inclusivement. Rég. 2.49 **1.66**

C. TUNIQUE A ENCOLURE EN "V"
Tissu durable de rayonne et viscose bleu marine. Tailles : 7 à 16. Rég. 4.98 **3.98**

D. TUNIQUE A COLLET CARRE
Tissure croisée bleu marin. Ceinture à boutons, poche sur le côté. Tailles : 6 à 14. Rég. 4.98 **3.98**

BAS NYLON SANS COUTURE
Avec talon et bout du pied renforcés. Beige seulement.
Rég. 79¢ 6 à 7½ incl. **69¢**
Rég. 99¢ 8 à 10½ incl. **89¢**



OUVERT CE SOIR JUSQU'A 10 HEURES

PALETOT REVERSIBLE
Rég. 19.98 SPECIAL **15.88**
Epaules "Raglan", confection de "tweed" tout laine. Paletot à revers imperméable. Poches à angle oblique. Devant à boutons. Tailles : 24 à 32 incl.



"BLAZER" DE LAINE ANGLAISE
Fait de flanelle, dans styles à devant simple ou double. Poches appliquées. Revers pointus. Tailles : 24 à 34.
Rég. 5.98 **4.88**

PANTALON 80% LAINE
Confection de flanelle de laine anglaise importée. Siège et genoux doublés pour plus de résistance à l'usure. Tailles 24 à 34 inclusivement. Rég. 5.98 **4.88**

CHEMISE EN FINETTE
Rég. 1.98 Spécial **1.29**
Confection de coton peigné. Choix de couleurs et motifs. Encolures : 8 à 16 inclusivement.



CHEMISE "LAVEZ ET PORTEZ"
Rég. 2.49 Spécial **1.88**
Confection de coton à tissure serrée. Collet "fused" manchettes à bouton. Blanc seul. Encolures : 8 à 16 incl.

Whiteaways CHEZ WOODHOUSE

Une division de Great Universal Stores of Canada, Limited
105 ouest, rue Ste-Catherine VI. 5-9101
coin St-Urbain . . . avoisinant l'emplacement de la future salle de concert

STATIONNEMENT GRATUIT
Au Town Parking, Ltd., sur la rue Clark au sud de Ste-Catherine. Présentez votre reçu de stationnement à l'un de nos vendeurs.

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 117-1051 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 460

$250 d'amende pour du beurre falsifié

CHICOUTIMI — (A. F.) — Un fabricant de beurre, de Chicoutimi, M. Edgar Laberge, a été condamné à payer $250 d'amende, pour avoir mis sur le marché un produit falsifié.

La cause a été présentée, hier au palais de justice de Chicoutimi, devant le juge Gérard Simard. Celui-ci a dû se montrer assez sévère, vu que le fabricant avait déjà été pris dans une affaire semblable, à deux reprises auparavant.

Cette fois-ci, le prévenu, en plus de payer l'amende, s'est vu confisquer 550 livres de beurre, représentant pour lui une perte d'environ $250.

Encore Marcel Lapierre

Marcel Lapierre, faisait encore partie d'un trio complété de Maurice Tremblay et d'Yvon Cormier. Les trois complices étaient accusés d'avoir pénétré par effraction au bureau de M. J.-Antoine Bergeron, de Kénogami, dans l'intention d'y commettre un acte criminel et d'avoir détérioré le coffre-fort pour une valeur de $500.

Lapierre, a choisi d'être jugé devant un juge et douze jurés, tandis que les deux comparses ont admis leur culpabilité. Ces derniers devaient connaître leur sort ce matin.

Non coupable . . . coupable

Une petite enquête a été conduite dans l'affaire Germain Ouellette. Celui-ci a comparu pour avoir été trouvé en état d'ébriété, après que son auto eut capoté dans un fossé, sur la route 16A, allant du rond-point à Jonquière.

Des constables de la police de la route ont déposé leurs témoignages, qui incriminaient davantage le prévenu. Finalement, le juge Gérard Simard, a coupé court aux débats, laissant entendre que le cas "était clair". Il condamna le prévenu à $50 d'amende. De plus, celui-ci s'est vu enlever son permis de conduire pour une période de six mois.

"Il aurait été plus sage pour votre client d'admettre sa culpabilité tout de suite, de dire le magistrat à l'avocat de la défense, qui "aurait eu encore quelque chose à dire" . . .

Pas de feu de forêt dans Chicoutimi

CHICOUTIMI — (A.J.) — Il n'y a pas actuellement de feux de forêt dans la région. Il y a bien eu une cinquantaine d'acres de bois en feu à environ un mille de Saint-Fulgence, presque en bordure du Saguenay, mais tout est bien maîtrisé. Une vingtaine d'hommes du ministère des Terres et Forêts du district de Chicoutimi s'y sont employés et ont protégé les chalets installés dans les environs.

On demande cependant à la population d'aider à la protection de nos forêts, d'abord en étant bien prudents dans les chalets ou dans les excursions dans les bois; puis en signalant rapidement à qui de droit tout feu qui semblerait vouloir prendre quelque ampleur.

A Chicoutimi

Le tourisme mis de l'avant par la Chambre de Commerce

CHICOUTIMI. (A.T.) — Si les membres du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Chicoutimi voient d'un bon oeil le projet mis de l'avant, hier soir, par le président de cet organisme, M. Joseph-Eugène Houde, le tourisme constituera le noyau des activités pour la prochaine saison. M. Houde a exprimé l'opinion, au cours d'une assemblée régulière des directeurs, hier soir, que le tourisme constituait un excellent "cheval de bataille" parce qu'il permettait de joindre d'un même coup tous les points névralgiques de la vie économique d'une région comme la nôtre.

Les directeurs présents ont semblé tous unanimes à reconnaître qu'un travail positif s'imposait au domaine du tourisme. On a rendu hommage aux mouvements qui consacrent actuellement toutes leurs activités à cette importante question qu'est le tourisme, mais, par ailleurs, certains ont reconnu qu'un mouvement de coordination était nécessaire.

Dans le court exposé qu'il a présenté devant ses confrères du conseil d'administration, M. Houde a expliqué que le commerce chicoutimien, son hôtellerie et toute la population a tout à gagner. Il a rattaché à la question du tourisme, la nécessité de lancer des campagnes d'éducation, de s'intéresser de près aux accommodations offertes de même qu'au comportement des personnes susceptibles de toucher de près les personnes de l'extérieur.

S'attaquant au côté pratique du problème, M. Houde a parlé de la création possible d'une école de guides, de l'impression et de la distribution massive de cartes touristiques à l'étranger, de même qu'à l'instauration d'un service adéquat de renseignements dans la Vieille Capitale, carrefour du trafic touristique dans la province de Québec. Tout le long de son exposé, M. Houde a fait un parallèle avec l'organisation qui prévaut dans les provinces maritimes et en Gaspésie.

Après que les directeurs eurent élaboré divers projets visant à l'organisation d'une saine saison touristique, la séance prit fin sous une promesse d'étude complète de cette possibilité.

Soyez prudents

Drôle de fête du Travail pour nos policiers !

CHICOUTIMI-NORD. (A. F.) — La fin de semaine de la fête du Travail ne sera pas un pique-nique pour les policiers, surtout pour les agents de la circulation de Chicoutimi-Nord, de prédire le chef Jérémie Perron.

"La fête du travail signifie un surcroit de travail pour nous, souligne le chef, cela ne nous ennuie pas d'être de service ; les policiers le sont toujours. Mais des congés comme le prochain peuvent être un cauchemar pour ceux qui ont à dénombrer les morts et les blessés, parmi les masses de métal tordu de la dernière longue fin de semaine de l'été."

Il ajoute que la prévention des accidents est devenue une des principales préoccupations des forces policières. "Presque tous les accidents de la circulation pourraient s'éviter", affirme le chef.

Voici les recommandations du chef sur la façon de conduire et de rester "en vie" : "N'allez nulle part à moins que votre auto ne soit en parfait état de fonctionnement ; attendez-vous à tout de la part des autres automobiles ; au cours des longs voyages, accordez-vous un arrêt au moins toutes les deux heures pour prendre un peu d'exercice et une tasse de café ; soyez courtois envers les piétons et les autres automobilistes et respectez tous les règlements de la circulation".

Projet de l'OTJ de St-Philippe d'Arvida

ARVIDA. (A. H.) — L'OTJ St-Philippe d'Arvida a l'intention d'organiser une association de hockey mineur à Arvida, en groupant toutes les autres OTJ de la ville. On prévoit former 5 ligues de hockey pour les jeunes, dont les âges varient entre 8 et 16 ans. La réunion principale aura lieu à l'école St-Philippe, mardi le 6, et les inscriptions seront acceptées vendredi, le 9.

Mardi soir, les parents, ainsi que tous les intéressés à la cause du sport chez les jeunes, sont invités à se rendre à cette assemblée.

Mourir pour le pays n'est pas un triste sort,
C'est s'immortaliser par une belle mort.

Pierre Corneille

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitol : (du 27 au 2 sept. incl.) Drôle de phénomène; Les aventuriers du Mekong.
Cartier : (du 31, 1, 2, 3 sept.) Colorado saloon; Les lâches meurent aussi.
Impérial : (du 27 au 2 sept. incl.), Carrefour de l'enfer; Mirage de la vie.
Saguenay : (du 30, 31, 1, 2 incl.), Commando sur le Yang-Tsé; Feux de l'été.

JONQUIERE

Centre : Quelle vie de chien; Colorado Saloon (du 27 au 2 sept.).
Bellevue : Le bossu; les Vendanges (du 27 au 2 sept.).

KENOGAMI

Princess : Tempête sur le Bengale; Sombrero (3), 1, 2).

ALMA

Alma : Mon oncle; La femme aux deux visages (3), 1, 2, 3 sept.).
Canadien : Port Afrique; A l'heure zéro (1, 2, 3).
Diane : Faiseur de pluie; Traversée de l'Antarctique (1, 2, 3).

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



Arvida est doté de nouvelles armoiries

ARVIDA. (J.P.) — Les autorités de la ville, de concert avec le fondateur de la Société historique du Saguenay, Mgr Victor Tremblay, ont adopté de nouvelles armoiries pour la ville d'Arvida.

Le dessin du blason se compose de gueules à trois anneaux entrelacés d'argent et à la corne du même en sautoir, placés à senestre en vis : "Artificio et Mente", sur listel de sinople. Description : armoiries d'Arvida: 1—L'écu a la forme et les proportions de l'écu en usage au Canada.

2—Son champ est plain, sans divisions, ce qui convient bien à une municipalité, qui est une unité civile et sociale autant qu'administrative, où doit régner l'union de tous en vue d'un bien commun dont tous sont bénéficiaires. — Dans les armoiries, cette simplicité est une note de perfection; chez les familles nobles, elle indiquait l'appartenance immédiate ou directe aux origines. Elle a ici cette raison d'être, Arvida ayant été érigée en cité dès son origine et demeurant associée à la même industrie qui lui a donné naissance.

3—La couleur du champ est de gueules. — "Gueules" vient du mot turc gh'ul, qui vient lui-même du persan gul et veut dire "rouge". — Cette couleur symbolise le sacrifice, le dévouement, la vitalité : qualités qui font le bon citoyen. De cette façon elle est inspiratrice de civisme.

4—Deux des meubles sont formés d'emblèmes associés. Le premier représente spécifiquement la Cité sous l'idée de communauté civile complète représentée par deux éléments symboliques : une trinité d'anneaux et un livre ouvert.

L'anneau est le signe de la fidélité. Cette vertu est celle qu'on attend des citoyens et plus particulièrement de ceux qui ont accepté la charge de veiller au bien commun de tous. Les anneaux sont au nombre de trois. Cette trinité, qui forme un cycle complet des nombres, a une double signification : elle représente les individus et les groupes de diverses provenances qui composent la population de la Cité, et elle rappelle en même temps les trois domaines ou s'exerce le service des intérêts supérieurs des citoyens : le civil, le religieux et l'économique. De plus, les anneaux sont entrelacés, pour signifier vigoureusement le fait que ces trois domaines sont intimement associés, se compénétrent pratiquement dans l'activité de la vie communautaire de la Cité et pour indiquer aussi que les citoyens sont tous solidaires.

B Le livre, qui est le symbole traditionnel de l'instruction, du développement intellectuel et plus largement de l'éducation, représente l'effort particulier d'Arvida pour former des citoyens renseignés et cultivés. Il est ouvert pour signifier que l'enseignement n'est pas réservé à des privilégiés, mais qu'il est largement mis à la disposition de tous. Il est un élément distinct de l'autre — qui représente plus spécialement la Cité comme entité civile, parce que le système éducationnel a son organisation propre. Il est posé sur l'autre clément et il est de même couleur pour indiquer l'association intime des deux, quant à l'esprit et à l'action et quant à la population en cause.

Le deuxième meuble associe la foudre, qui symbolise la source d'énergie électrique que la cité possède chez elle et qui joue un rôle vital dans l'exercice de son activité, avec la cornue qui évoque l'idée de la science, sur laquelle est basée cette activité. La prospérité d'Arvida repose sur l'électricité et sur la connaissance technique dans tous les domaines.

5 — Ces meubles sont d'argent. Dans les armoiries, l'argent est symbole de modestie et de pureté, ce qui pourrait se résumer par le mot "Droiture". Par sa signification, cet émail héraldique convient bien à tous les éléments de ces meubles; la modestie est la note du bon citoyen et du vrai savant. La droiture est la clé de l'ordre public, de la saine éducation, du succès industriel, et on ne triche pas avec l'électricité.

6—Le meuble naturel, le lingot, précise la raison d'être d'Arvida, où est la production de l'aluminium. Il est la comme indicateur de ce trait distinctif de la localité.

7—Le chef, lui, marque par un signe solennel, le drapeau, la localisation géographique d'Arvida et affirme de façon expressive que la Cité s'honore d'appartenir au royaume du Saguenay.

8—La devise : Artificio et Mente, peut se traduire librement ainsi : "Par le travail et la pensée". L'activité des membres et du cerveau, la perfection de l'outil avec l'habileté technique, l'effort combiné des moyens matériels et de l'esprit: c'est l'homme complet donnant son plein rendement. Camper cet idéal comme objectif, comme but à atteindre, est sûrement donner une belle orientation et une saine ambition à la populaiton d'une cité.

En adoptant le vert, par choix special, comme couleur du listel, on évoque opportunément un des traits caractéristiques d'Arvida : ses gazons, ses fleurs et ses arbres, et cela fait un heureux pendant au vert drapeau saguenéen qui orne le sommet de l'écu.

Entente chez les instituteurs de Bagotville

BAGOTVILLE — (R.P.) — L'Association des instituteurs et institutrices de Bagotville a accepté, hier après-midi les dernières offres soumises par l'Association des commissions scolaires du diocèse de Chicoutimi.

Le groupement syndical de Bagotville s'est toutefois réservé le droit de négocier avec sa propre commission scolaire. Une clause ayant trait au fonds de pension avant de signer l'entente collective. Rien en effet dans la présente convention n'oblige la Commission scolaire à défrayer en tout ou en partie, la prime versée au fonds de pension du personnel enseignant.

Cependant, la Commission scolaire reste libre dy participer après entente avec l'association.

Le mouvement local a aussi autorisé sa présidente, Mlle Louise Haddad, ainsi que la Fédération des instituteurs et institutrices catholiques du diocèse de Chicoutimi à signer le nouveau contrat de travail d'une durée de deux ans.

Les instituteurs de Rivière-du-Moulin ont gain de cause

CHICOUTIMI. (A.T.) — Un tribunal d'arbitrage présidé par le juge Victor Trépanier et composé de Marius Bergeron, arbitre syndical et de Me Georges Gendron, arbitre patronal, a rendu récemment une sentence arbitrale pour les institutrices et les instituteurs de la Rivière-du-Moulin.

Par cette sentence arbitrale rétroactive à l'année dernière, les institutrices ont obtenu un salaire de base de $1,750, et les instituteurs ont obtenu un salaire de base de $3,150 avec une augmentation annuelle de $125 et le statut marital variant de $300 à $700 par année.

De plus, le tribunal a ordonné à la Commission scolaire le paiement à 100 pour cent du fonds de pension des institutrices et à 50 pour cent du fonds de pension des instituteurs et le paiement de 50 pour cent de la prime d'assurance-groupe.

Le tribunal a également ordonné une nouvelle formule de sécurité syndicale.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

3.00—Mire et 1000 cycles
4.00—Red River Jamboree
4.30—Caravane
5.30—Ciné-feuilleton
6.00—Les aventures de Jackie
6.27—Tour à tour
6.45—Nouvelles locales
6.50—Bulletin météorologique
6.55—Les sports
7.00—Jungle
7.15—Liberace
7.45—Pour elle
8.00—Découverte
8.30—Dans tous les cantons
9.00—Les beaux films
10.30—Une étoile m'a dit
11.00—Téléjournal
11.14—Résultats sportifs
11.15—Nouvelles sportives
11.22—Commentaire
11.30—Ciné-vedette
"Alla Jeannine"
1.00—Nouvelles anglaises
1.10—Fin des émissions.

DEMAIN

4.30—Mire et 1000 cycles
5.00—Walt Disney présente
6.00—Scénario
6.30—La petite Lulu
6.45—Nouvelles locales
6.50—Bulletin météorologique
6.55—Les sports
7.00—Film
7.15—Le choix de . . .
7.45—Dialogue
8.00—Noir et blanc
8.30—La clé de sol
9.00—Billet de faveur
10.30—Théâtre des étoiles
11.00—Téléjournal
11.14—Résultats sportifs
11.15—Nouvelles sportives
11.22—Silence, on tourne !
"La fille de la Steppe"
12.50—Nouvelles anglaises
1.00—Fin des émissions.

Le juge Gérard Simard fustige les témoins qui se parjurent

CHICOUTIMI. (A.F.) — Marcel Lapierre, âgé de 17 ans, de Kénogami, était accusé d'avoir pénétré par effraction, à la salle de billard, "Star", de Jonquière, et d'y avoir de l'argent au montant de $150, et des chèques d'une valeur de plus de $300.

Son enquête a eu lieu hier, au palais de justice de Chicoutimi, devant le juge Gérard Simard. Un témoin a été déclaré hostile, tandis que le magistrat, au terme de l'instruction, a déclaré : "Il y a eu certainement des parjures : et cela sans conteste. Contre mon gré, je suis obligé de renvoyer la cause" . . .

L'accusation mentionnait que le vol a été perpétré en compagnie de deux complices, Marcel Robichaud et Julien Tremblay, tous deux également âgés de 17 ans. Ils ont comparu comme témoins. Tremblay, tout de suite au début de l'interrogatoire, a été déclaré hostile. "Dites donc la vérité", de clamer le président du tribunal, dans une pointe de colère. Le témoin a déclaré, à plusieurs reprises, que Lapierre n'était pas présent au moment du vol. Cependant, la cour a été mise devant le fait que Julien Tremblay avait signé une déclaration, auparavant, à la police de Jonquière, à l'effet que le prévenu était bien en compagnie de Robichaud, dans la nuit du 20 au 21 août, lors de l'effraction. "J'ai signé parce que la police ne voulait pas nous laisser aller", d'affirmer le témoin.

A ce moment, le juge interrogea : "Savez-vous ce qu'est un serment ?" Le témoin affirma que oui. Mais il ne put dire exactement en quoi ça consistait. Le procureur de la Couronne le mit en garde, lui faisant remarquer qu'un faux serment est plus grave que le vol commis.

Marcel Robichaud, à son tour, s'est présenté à la barre. Il a obtenu la protection de la Cour, "à condition qu'il n'y ait pas de parjure", de spécifier le magistrat. Robichaud, avait, auparavant, nié sa culpabilité à l'accusation de vol, portée contre lui. Il affirma, lui aussi, que Lapierre n'était pas avec eux lors du délit.

Dans son témoignage, le complice a affirmé, avoir pénétré dans l'établissement en enfonçant "le bas de la porte", et y avoir dérobé l'argent.

Certaines parties des dépositions concordaient plus ou moins, et dénotaient parfois plusieurs irrégularités commises cette nuit-là. Par exemple, les deux complices ont déclaré être allés danser et avoir obtenu de la bière au lac Labonté, une fois le vol commis, après minuit, et avoir fait le plein d'essence, également à une heure tardive.

Cinq autres témoins ont été entendus, dont le propriétaire de la salle "Star", M. Jean-Marc Tremblay, et un employé M. Origène Tremblay. Ceux-ci ont pris connaissance de l'effraction et du vol vers 2 heures du matin, le 21 août.

Marcel Robichaud est revenu devant la cour comme accusé. Cette fois-là, il a avoué sa culpabilité. Le juge l'a condamné à 6 mois de prison.

Quant à Marcel Lapierre, sa cause, naturellement a été renvoyée. Cependant, le procureur de la couronne, Me Richard Dufour a déclaré qu'il y avait matière à procès. Quatre autres chefs d'accusation pèsent contre le prévenu. Le magistrat lui a refusé tout cautionnement. Il sera gardé en prison.

Décision de la Chambre de Chicoutimi

CHICOUTIMI. (A. T.) — La Chambre de commerce de Chicoutimi, qui déjà avait accepté d'offrir un souvenir aux délégués du congrès provincial de la Chambre de commerce junior, qui aura lieu dans cette ville au début du mois de septembre ,a décidé, hier soir, de procéder à l'aménagement d'un kiosque et de distribuer de main à main ce souvenir lors de l'inspection des délégués, le 9 septembre.

Chaque membre recevra des mains d'un directeur de la Chambre ainée, un magnifique petit cendrier, oeuvre de Mme Claude Coîteux, céramiste réputée à Chicoutimi-Nord. De formes diverses et comportant de jolis motifs, ces bibelots constitueront un excellent souvenir.

Cours secondaire d'assurance-vie

CHICOUTIMI. (A.J.) — M. Lucien Saucier, C.L.U., président de l'Association des assureurs-vie du Saguenay-Lac-St-Jean, nous apprend que le groupement lance un cours secondaire de formation pour ses membres.

Les assureurs qui ont subi avec succès leur examen de première année ont pratiquement tous donné leur adhésion au deuxième cours. Par ailleurs, plusieurs candidats se sont inscrits aux leçons de première année et il s'en présente encore, car la date ultime des inscriptions approche.

Le président du comité pour la région est M. Roland Labonté, gérant de la compagnie Canada Life. Les modérateurs nommés jusqu'ici sont M. Lucien Saucier, C.L.U., pour le cours de deuxième année, et M. Laurent Aumais, C.L.U., gérant de la compagnie Metropolitan Life, pour les cours de première.

La prochaine assemblée mensuelle de l'association aura lieu le 8 de ce mois, à l'hôtel Chicoutimi, à 8h. 30. Il y aura conférence éclair, par M. A. Hubert, film et discussion, par R. De Coster, gérant de la Royal Trust Company, enfin, coquetel amical.

Magasins ouverts le samedi après-midi

CHICOUTIMI — (A.J.) — Le comité paritaire du commerce de détail de Chicoutimi nous prie de faire remarquer au public de la région qu'à partir de cette semaine, les magasins de Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, St-Jean-Eudes et Rivière-du-Moulin ouvriront le samedi après-midi, comme d'habitude.

Il n'est pas trop tard pour organiser l'école normale

— Me Paul Bouchard

JONQUIERE. (M. T.) — "Il n'est pas trop tard pour organiser les cours d'école normale de garçons. Ces cours s'ouvriront à Jonquière le 12 septembre pour la première année du brevet "A" et du brevet "B" et seront officiellement reconnus par le département de l'Instruction publique.

Me Paul Bouchard, secrétaire des Educateurs du Saguenay Inc., a fait cette déclaration, hier, à la suite de commentaires formulés après que cette corporation eut annoncé que l'école normale de garçons ouvrirait ses portes à Jonquière, le 12 septembre, au 58 de la rue St-Dominique, dans les locaux qui ont déjà servi de classes à la commission scolaire et au collège de Jonquière, à ses débuts.

On sait que les Educateurs du Saguenay ont procédé à une enquête rapide dans la région pour savoir combien de jeunes avaient l'intention de suivre les cours d'école normale de garçons. Quelque 75 jeunes gens ayant répondu à l'appel, on calcule qu'il y en a suffisamment pour ouvrir une telle école normale dans la région.

Port-Alfred

Un noviciat sera terminé en 1962

PORT-ALFRED. (R. P.) — Le juvénat-noviciat de la communauté des Soeurs Sainte-Marie-de-la-Présentation de Grande-Baie serait terminé vers la fin du mois de janvier 1962, nous confiait hier, M. Jean Foly, surintendant général des travaux.

De l'ordre de $300,000 ce projet de construction occupe présentement 50 personnes. Ce juvénat aura une façade de 135 pieds par 46 pieds de profondeur et comprendra aussi une chapelle attenante, située à l'arrière, dont les dimensions atteindront 50 pieds de profondeur et 32 de largeur.

Si, au cours des années futures, l'espace actuel s'averait trop restreint, la communauté a prévu des agrandissements par étapes. Ce projet prévoit, en effet, un agrandissement maximum de 80 pieds, qui donnera une façade de 215 pieds, sur trois étages.

L'exécution des travaux de construction est confiée à Traconge Enrg., de l'Isle-Maligne dont l'ingénieur est M. J.-H. Marquer. On prévoit que les travaux de béton seront terminés vers le 10 octobre 1960.

Nouvelle directrice

KENOGAMI. (L. B.) — Mlle Céline Fortin vient d'être nommée directrice de l'école St-François-Xavier de Kénogami.

C'est le directeur des études, M. Wilfrid Raymond, qui a annoncé cette nomination. La nouvelle directrice compte 10 années d'expérience dans l'enseignement à l'emploi de la commission scolaire de Kénogami.

Bagotville

Le secrétaire de la paroisse est absent

BAGOTVILLE. (R. P.) — M. Napoléon-Alfred Tremblay, secrétaire-trésorier de la paroisse de Bagotville, mis en demeure, mercredi, d'avoir à se présenter hier matin, à 10 h. à la salle paroissiale St-Alphonse, avec les documents requis et de tenir l'assemblée de votation, devant permettre aux électeurs-propriétaires de se prononcer sur un projet d'annexion des rangs St-Anicet et St-Pierre, brillait par son absence, hier matin.

Rejoint par téléphone, hier soir, M. Tremblay, nous a tout simplement répondu qu'il n'avait pas donné suite à la mise en demeure, pour la simple raison qu'il n'était pas un employé de la municipalité de Bagotville et que, de plus, il devait s'en tenir à la résolution adoptée par le conseil de la paroisse.

Après une attente de plus d'une demi-heure, une quinzaine de propriétaires intéressés, et le représentant du maire Edgar Tremblay, le conseiller Jean-Baptiste Larouche, durent se rendre à l'évidence et s'en retourner chez eux, vers 10 h. 30.

Son honneur le maire Joseph-C. Lévesque, de la municipalité de Bagotville, s'était rendu pour l'heure convenue, de même que le secrétaire-trésorier, M. Joseph-Eugène Tremblay, Me A. B. Thomson, représentant de la compagnie du chemin de fer Roberval Saguenay et Me Paul Goderre, de l'étude Talbot, Landry, Goderre et Prévost. Un peu offusqué de ce contretemps, le premier magistrat de la municipalité de Bagotville a remis le communiqué suivant aux représentants de **La Presse.**

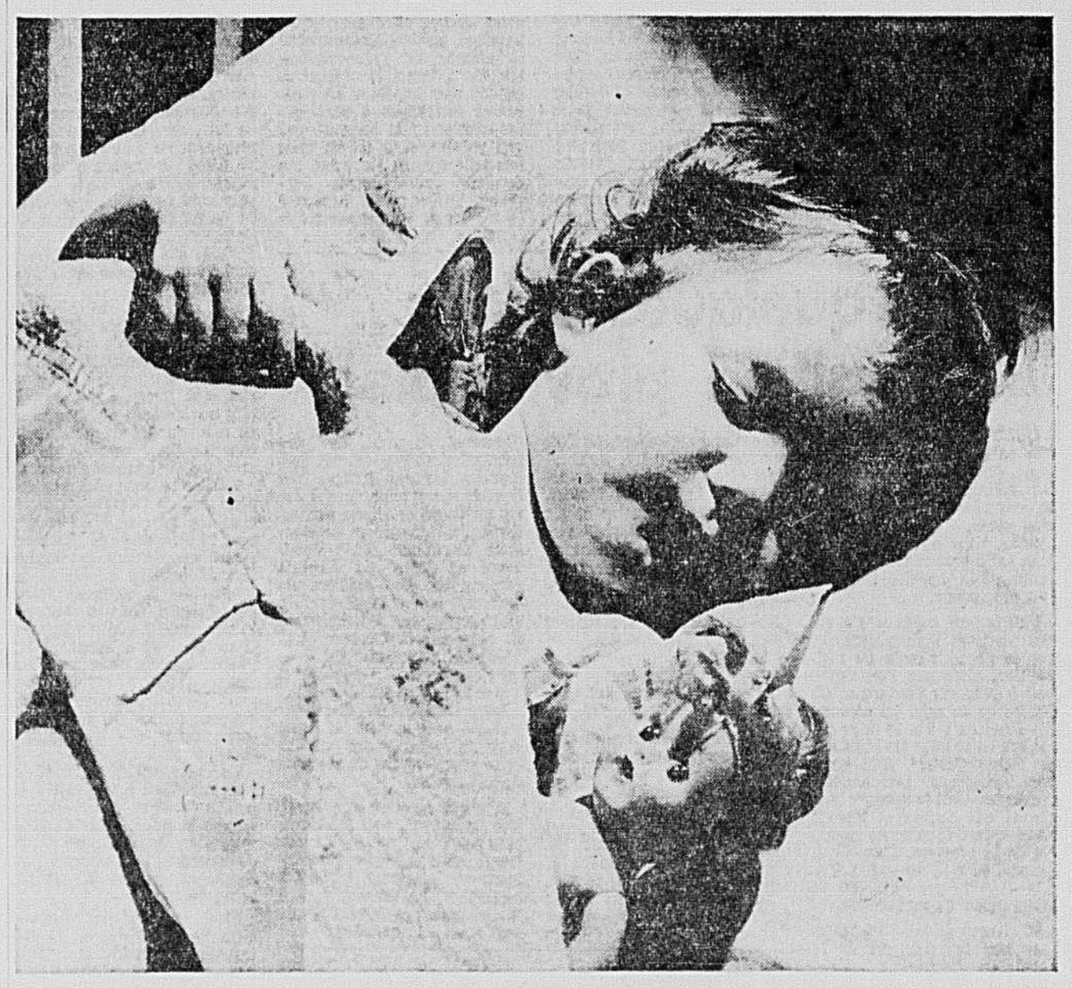
"Par son règlement 327, la ville de Bagotville demande l'annexion d'un certain territoire de la paroisse du même nom et met en branle le processus légal entre les deux conseils municipaux. Le 22 août, le maire de la paroisse annonce que le 1er septembre, à 10 h. a.m., une assemblée sera tenue, afin de connaître l'opinion des électeurs propriétaires du territoire à être annexé et prendre le vote, si demandé par 5 contribuables.

"Le 29 août, le conseil de la paroisse cancelle l'assemblée de votation du 1er septembre. Le 31 du même mois, le conseil de la ville fait servir une mise en demeure au secrétaire du conseil de la paroisse, l'obligeant de tenir l'assemblée de votation du 1er septembre. Le secrétaire refuse de se conformer à la mise en demeure de la ville et, de ce fait, prive plus de 100 contribuables, payeurs de taxes, propriétaires depuis de nombreuses années et presque tous fils de ceux qui ont défriché cette partie de la paroisse.

"L'an 1960, pendant que l'on passe une loi des droits de l'homme, un conseil municipal prive un groupe de contribuables d'exercer leur droit de suffrage et on nous dit que nous sommes dans un pays démocratique.

"Le conseil de la ville de Bagotville, procédera immédiatement à continuer les procédures de l'annexion par voie de requête et nous demandons aux intéressés de la signer, puisqu'on ne leur permet de s'exprimer librement."

Les merveilles du chauffage moderne



CONFORT ET SÉCURITÉ

Un moyen de chauffage sur lequel vous pouvez compter pour assurer à votre foyer confort et sécurité, même par les froids les plus rigoureux . . . tel est le chauffage à l'huile Esso.

Le coeur de ce système de chauffage—le plus sûr au monde—est l'équipement de chauffage Esso, silencieux et fiable. Cet équipement a été conçu pour assurer un confort moderne et pour s'adapter à toutes les exigences en matière de chauffage. De plus, il porte la garantie la plus réputée qui soit et il peut s'acheter par faibles mensualités étalées sur 5 ans, à un faible taux d'intérêt.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au plus proche bureau de vente Imperial Oil.

...grâce au CHAUFFAGE À L'HUILE Esso

QUI S'Y CONNAÎT EXIGE IMPERIAL

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 117-1051 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 460

"Shorts" trop courts

Trois filles paient l'amende

JONQUIERE. (M. T.) — Le juge municipal René Boudreault a condamné, hier après-midi, trois jeunes filles à $10 d'amende et $10.55 de frais pour avoir porté des "shorts" trop courts.

Les inculpées, deux de Kénogami et une de Jonquière et âgées de 17, 18 et 19 ans, avaient été arrêtées la veille par la police, alors qu'elles déambulaient sur la rue Principale. Elles ont avoué leur culpabilité toutes les trois.

Pour rendre jugement, Me Boudreault s'est prévalu du règlement municipal 323, article 2, qui stipule qu'il est défendu de porter des vêtements indécents sur la rue ou chemin publics de la ville.

En marge de cette cause, le capitaine Edmond Bouchard tient à avertir le public de voir à ne pas obliger la police à mettre sous arrêt d'autres personnes pour avoir porté des vêtements indécents et, selon lui, le seul moyen c'est de se vêtir convenablement.

Rivière-du-Moulin

On évite une conflagration

RIVIERE-DU-MOULIN. (A. J.) — "Avec le vent qui régnait alors, nous déclare le chef de la police de la municipalité, M. Charles-Eugène Pelletier, nous aurions pu sûrement avoir une conflagration, nous aussi". Cela, à la suite d'un "petit incendie de forêt", si l'on peut dire, alors que plusieurs arbres ont brûlé, sur un terrain appartenant à M. Euclide Perron, au boulevard Renaud. Il est assez communément appelé "Le Cap" et se trouve à l'arrière de propriétés appartenant à M. J.-B. Renaud, M. Thomas Jalbert et à proximité de celle de M. Augustin Tremblay, qui eussent toutes pu devenir la proie des flammes, si les pompiers de la localité, sous la direction de leur chef, n'y eussent déployé l'ardeur voulue. Il a tout de même duré de 2 heures environ à 6 heures, hier soir.

Le chef de police, à ce propos, tient à faire remarquer que le feu s'est déclaré là, par suite d'allumettes non éteintes jetées par des enfants qui faisaient éclater des pétards. Il se permet d'ajouter que la vente de ces engins dangereux (de ce fait) ne saurait être tolérée plus longtemps.

L'important dans la vie ce n'est pas d'avoir de l'argent mais que les autres en aient.

Sacha Guitry

Ouverture des classes à Jonquière et Kénogami bientôt

JONQUIERE. (L.B.) — Les écoles des villes de Jonquière et de Kénogami auront ouvert leurs portes d'ici une dizaine de jours pour accueillir plus de 11,000 élèves, garçons et filles.

A Jonquière, la Commission scolaire accommodera cette année 7,600 jeunes qui se répartiront dans toutes les classes comprises entre la première et la douzième année inclusivement. Les filles ne recevront cependant pas à Jonquière de cours de 12e année; on sait en effet, qu'à la suite d'un accord intervenu entre les commissions scolaires de Jonquière et d'Arvida, six jeunes filles de Jonquière devront se rendre à Arvida pour compléter leur 12e année.

Selon les statistiques de M. Wilfrid Raymond, directeur des études à Kénogami, 3,500 élèves s'inscriront la semaine prochaine dans les écoles placées sous sa juridiction. Il faut dire ici qu'une partie de ces élèves ne sont pas des résidents de Kénogami, puisqu'ils proviennent de Jonquière-Nord. Par contre, les cours de 12e année ne seront pas dispensés à Kénogami.



A SA PENSION — M. Auguste Huard, de Kénogami, reçoit de M. Achille Dumont, surveillant du personnel, une montre souvenir au moment de prendre sa retraite après 37 ans de service. Il était surveillant au moulin de Kénogami. Il y a un an, M. Huard avait été décoré de l'Ordre de long service. A droite, M. A. J. McClaren, assistant-gérant du moulin.

Le comptoir artisanal d'Hébertville

Nous formulons le voeu qu'il soit le début d'une industrie permanente des arts domestiques -- M. Maurice Côté

N.-D. D'HEBERTVILLE. — "Nous formulons le voeu que le comptoir artisanal d'Hébertville soit le début d'une industrie permanente des arts domestiques". Voilà le souhait que M. Maurice Côté, président de la société St-Jean-Baptiste régionale du Saguenay adressait à Mme Jean-Marie Fortin, d'Hébertville, directrice du comptoir artisanal.

Le président de la société régionale a également félicité les initiatrices de ce mouvement à Hébertville et les a encouragé à continuer cette belle oeuvre d'éducation. Il a également invité d'autres centres de la région à mettre en valeur les travaux d'artisanat, soulignant que les dames fermières et les dames de l'U.C.F. de notre région n'avaient rien à envier aux autres cercles de la province puisque leurs travaux d'arts domestiques se comparaient avantageusement avec ceux des autres régions.

La réalisation du comptoir artisanal d'Hébertville a été rendu possible grâce à la collaboration de nombreuses dames qui ont placé en consignation des travaux tels que: mosaïque, céramique, sculpture, cuir repoussé, tricot, tapis, couverture, coquillage, pyrogravure, gouache, catalogne, etc. au cours de l'été, de nombreux visiteurs de la région et de l'extérieur ont visité le comptoir artisanal d'Hébertville et ont aidé les promoteurs de cette initiative en achetant pour plusieurs centaines de dollars de marchandises.

Le comptoir artisanal fermera le 6 septembre, à Hébertville et la directrice, Mme Jean-Marie Fortin, en annonçant cette nouvelle, a profité de l'occasion pour remercier toutes celles qui ont contribué au succès de l'entreprise. Mme Fortin a adressé des remerciements spéciaux à la caisse populaire de l'endroit qui a fourni gratuitement un local dans le centre sportif Laurentien.

Nous invitons donc toute la population à profiter de cette dernière fin de semaine pour visiter le comptoir artisanal d'Hébertville.

375 élèves à l'Institut de Technologie

CHICOUTIMI, (A. J.)—Après les récents examens d'inscription à l'Institut de Technologie de notre ville, les autorités constatent que le nombre d'élèves que recevra l'établissement, cette année, dépassera probablement 375.

L'entrée des anciens est fixée au 8 septembre ; tandis que celle des nouveaux étudiants se fera le 12 au matin.

Il y aura environ 125 élèves aux cours de métiers et 250 aux études techniques. Fait notoire, les finissants seront plus de 75 répartis en trois classes. Il s'en est déjà inscrit de par toute la province, du Saguenay, évidemment, mais aussi de l'Abitibi, de la Gaspésie et autres lieux éloignés.

A Chicoutimi

Initiatives touristiques appréciées

CHICOUTIMI — (A.T.) — Les services du syndicat d'initiatives touristiques de Chicoutimi semblent avoir été particulièrement appréciés par les dirigeants et les membres du club des vedettes de la Société des Artisans. Dans une lettre adressée au syndicat, M. Emile Froment, directeur du département de la vente chez les Artisans, a loué l'initiative prise lors d'un récent congrès.

M. Emile Froment dit : "Nous avons eu à notre disposition des cartes routières du Royaume du Saguenay et de la ville de Chicoutimi : cette intéressante documentation, transmise par votre organisme, a eu l'heur de plaire à nos congressistes qui, pour la plupart, venaient dans votre région pour la première fois".

Pas d'accidents à la Price Brothers

RIVERBEND. (P. T.) — La sécurité est toujours à l'honneur à l'usine de Price Brothers, à Riverbend, et les records établis dans ce domaine par les employés sont très enviables et ont valu plusieurs trophées et citations pour la sécurité industrielle.

Les 790 employés de l'usine de Riverbend, de la compagnie Brothers, viennent de compléter une autre année de travail sans aucun accident avec perte de temps, ce qui représente un nombre total d'heures de 1,700,000.

Ce magnifique résultat a été obtenu grâce à la surveillance constante dans la prévention des accidents, les programmes de sécurité et l'excellente manière avec laquelle tous les employés concernés ont accompli les efforts nécessaires pour réussir une aussi longue période de temps sans accident.

Pour ceux qui décrochent leur "mousquet" trop tôt

Les gardes-chasse ont l'oeil vigilant du chasseur à l'affût

ALMA, (P. T.) — A l'approche de la saison de la chasse, les gardes-chasse redoublent de surveillance afin de protéger le gibier pour les chasseurs sportifs et éviter la destruction de notre faune.

D'ailleurs, les gardes-chasse ont reçu des instructions très sévères du département de la Chasse et de la Pêche et ne tolèrent aucune infraction à la loi; ils sont sur le qui-vive vingt-quatre heures par jour.

Le garde-chasse Castule Fradette, d'Alma, soulignait cette semaine que cette surveillance étroite, dans les comtés de Roberval et Lac-St-Jean, lui avait permis de préparer une trentaine d'offenses pour des infractions à la loi de la pêche ou de la chasse. Tous les accusés ont été condamnés ou ont payé les amendes sur arrangements.

Les infractions à la loi de la pêche avaient trait à la pêche sans permis, à l'achat ou la vente de ouananiche et à la pose de filets dans le lac St-Jean; quant aux infractions à la loi de la chasse, il s'agissait dans chaque cas d'orignaux mâles et femelles ou d'avoir vendu ou acheté de la viande d'orignal.

M. Fradette a déclaré que le travail des gardes-chasse se continuait avec encore plus de surveillance à l'approche de la saison de chasse à l'orignal, alors que ce dernier vient à l'appel. M. Fradette a loué la collaboration précieuse des aides-gardes-chasse fournis par l'Association de chasse et de pêche Lac-St-Jean-Roberval, "qui, selon M. Fradette, rendent de précieux services aux chasseurs et pêcheurs sportifs en protégeant le gibier et assistent d'une façon efficace les gardes-chasse dans leur travail".

Le garde-chasse Castule Fradette a invité la population à se conformer rigoureusement aux lois de la chasse et de la pêche et de ne pas avoir peur de dénoncer les braconniers, puisqu'il s'agissait là d'un acte de civisme.

La paroisse de Bagotville veut construire un système d'aqueduc

BAGOTVILLE. (R. P.) — La municipalité de la paroisse de Bagotville vient de retenir les services de M. Camille Gagné, I. P. de Jonquière, pour préparer l'évaluation préliminaire d'un projet d'aqueduc, avec prise d'eau dans les limites de la paroisse.

Cette proposition, formulée par le conseiller Jean-Baptiste Larouche, a rencontré l'unanimité de tous les membres du conseil, lors d'une réunion spéciale.

L'ingénieur aura aussi à déterminer le genre de système d'aqueduc répondant le mieux aux exigences, de même que le tracé.

Au cours de la prochaine année, les contribuables de la paroisse paieront une taxe spéciale de $1, pour les services d'eau. L'imposition touchera les propriétaires et les locataires.

Le conseil de la paroisse étudie sérieusement la possibilité de prévoir un trottoir sur un côté du boulevard St-Anicet, afin de permettre aux enfants de circuler sans danger les jours de classe.

Ce trottoir s'étendrait des limites de la municipalité de Bagotville, jusqu'à la laiterie Ha'ha.

Le maire Edgar Tremblay s'est élevé contre l'attitude du conseil de la municipalité de Bagotville.

De l'avis du maire la municipalité de Bagotville serait en grande partie responsable de l'état actuel du tuyau d'égout de la paroisse.

Le président du conseil a rappelé que la paroisse avait déjà demandé à la ville de Bagotville de se servir de quatre borne-fontaines pour permettre de laver le tuyau d'égouts et que celle-ci avait refusé de se rendre à la demande. Le maire a soutenu que la ville n'avait pas le droit de refuser une telle demande, vu que la paroisse exécutait le travail à ses frais.

M. Joseph-Alfred Tremblay, secrétaire-trésorier de la municipalité de la paroisse a, pour sa part, admis que le conseil avait manqué en n'informant pas les autorités provinciales concernées.

Délégué de la Chambre de Chicoutimi

CHICOUTIMI. (A.T.) — M. Antoine Dubuc, ex-président de la Chambre de commerce de Chicoutimi, représentera cet organisme au congrès national des Chambres de commerce du Canada, qui se tiendra à Calgary, les 4, 5 et 6 octobre.

M. Dubuc a demandé hier aux directeurs de la Chambre chicoutimienne, la permission de les représenter lors de ce congrès, ce qui a été accepté à l'unanimité.

Quelques minutes plus tard, M. Dubuc faisait part à ses collègues de la Chambre de commerce de Chicoutimi, qu'il avait adressé une demande auprès des Chambres de Port-Alfred, et Arvida, pour que ces dernières soient aussi représentées lors de ce congrès national.

Les nominations ecclésiastiques à Chicoutimi

CHICOUTIMI, (A.F.) — De nombreuses nominations viennent d'avoir lieu parmi le clergé diocésain.

De l'évêché de Chicoutimi, nous apprenons que, par décision de S. Exc. Mgr Melançon :

—M. l'abbé Adrien Bluteau a été nommé supérieur au collège classique d'Alma.

—Ont été nommés prêtres auxiliaires —

—Au petit séminaire de Chicoutimi : M. l'abbé Gaston Blackburn, auparavant aumônier à l'Hôtel-Dieu St-Vallier ; MM. les abbés Louis-Philippe Savard, Gilles Potvin et Raymond Lebel, nouveaux prêtres.

—Au séminaire Marie-Reine-du-Clergé, St-Jérôme : M. l'abbé Gilles Dion, auparavant du petit séminaire de Chicoutimi ; M. l'abbé Jean-Eudes Lévesque, vicaire à St-Georges, a été nommé vicaire à Saint-Alphonse de Bagotville ; M. l'abbé Adrien Lavoie, vicaire à St-Alphonse, a été nommé vicaire à St-Jean-de-Brébeuf, de Dorval ; M. l'abbé Jean-Guy Falardeau, vicaire à St-Jean-de-Brébeuf, a été nommé vicaire à St-Jacques d'Arvida ; M. l'abbé Isidore Taillon, vicaire à St-Jean, a été nommé aumônier à l'école supérieure Guillaume Tremblay, d'Arvida ; M. l'abbé Clément Martel, aumônier à l'HHôtel-Dieu St-Vallier a été nommé vicaire à St-Dominique de Jonquière ; M. l'abbé Maurice Larouche, vicaire à St-Dominique, a été nommé vicaire à l'Ascension. M. l'abbé Eugène Turcotte, aumônier à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, a été nommé vicaire à Notre-Dame, de Roberval ; M. l'abbé Théodore Lebeuf, vicaire à N.-D. de Roberval, a été nommé vicaire à St-Georges de Jonquière.

M. l'abbé Edmour Lajoie, aumônier à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, a été nommé vicaire à St-Laurent de Jonquière ; M. l'abbé Louis-Georges Bolduc, vicaire à St-Laurent, a été nommé vicaire à Albanel ; M. l'abbé Rémi Picard, vicaire à Albanel, a été nommé vicaire à St-Jude, Alma ; M. l'abbé Hervé Duchesne, vicaire à St-Jude, a été nommé vicaire à St-Luc de Chicoutimi-Nord ; M. l'abbé Grégoire Bouchard, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Laterrière ; M. l'abbé Emilien Dufour, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à St-Joachim, de Chicoutimi.

Tous ces changements se feront le 5 septembre.

—M. l'abbé Paul Tremblay, nouveau prêtre : aux études à Rome.

Sur présentations de leurs supérieurs :

—Les RR. PP. Conrad Brunet, Xavier Caron et Marcel Simard, missionnaires du Sacré-Coeur, ont été nommés aumôniers à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi ; les RR. PP. Lucien Gagné, Guy Leclerc, Gilbert Travers et Guy Bélanger, de la congrégation des Pères Maristes, ont été nommés à l'Institut St-Georges de Chicoutimi ; les RR. PP. Sylvain, Raymond, Théophane et Eric, de la congrégation des Pères des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie ont été nommés à la Maison Pie IX, de St-Jérôme.

Prochaines cliniques

CHICOUTIMI — Les cliniques de la semaine finissant le 10 septembre seront les suivantes:

Mardi: à Ste-Rose-du-Nord, de 10 h. 30 à 11 h.; à la Coopérative du Sacré-Coeur, de 2 h. à 3 h., et à St-Joachim, au sous-sol de l'église, de 2 h. à 3 h.

Mercredi: au Foyer Notre-Dame de 2 h. à 2 h. 30; au quartier Murdock, de 3 h. à 3 h. 30 et au chemin St-Paul, à l'école Ste-Thérèse, de 2 h. à 2 h. 30; à l'école St-André, de 2 h. 30 à 3 h.

Jeudi: à St-David de Falardeau, de 2 h. à 3 h.

Vendredi: à Port-Alfred, de 2 h. à 3 h. 30.

Lors de la Huitaine de gaieté

Le Jeune commerce est primé pour la meilleure initiative

ROBERVAL. (G.P.) — Comme on l'avait prévu, en plusieurs milieux, c'est le Jeune commerce d'Alma, qui a remporté le prix de la meilleure initiative, à l'occasion de la "Huitaine de gaieté", qui entourait la récente traversée du lac St-Jean à la nage. Le montant de $200, qui avait été prévu, par le club aquatique du Lac-St-Jean Inc., pour cette initiative, a été remis, lundi soir, par l'entremise du conseil régional.

La remise du chèque a été faite au président Paul Auprix, lors de l'assemblée régionale mensuelle, qui se tenait lundi soir, à Roberval. Par ailleurs, un trophée sera remis, au Jeune commerce d'Alma, au cours de la prochaine assemblée régionale des présidents. Pour la circonstance, on s'attend à ce que le président du club aquatique, M. Albert Dupéré se rende lui-même à Alma, pour présenter le trophée. La prochaine assemblée régionale du Jeune commerce se tiendra au début d'octobre, à Alma.

Les juges, qui avaient été désignés, par le conseil régional du Jeune commerce, pour déterminer la meilleure initiative, ont déclaré que la prime était attribuée à l'organisation d'Alma pour son travail magnifique du 30 juillet et du 4 août. On se rappellera que, dans le premier cas le Jeune commerce d'Alma avait été chargé d'organiser le couronnement de Mlle Lac-St-Jean, et qu'il en avait profité pour lancer l'idée des olympiades des jeunes d'Alma, Naudville, Riverbend et Isle-Maligne. L'initiative avait remporté un succès retentissant.

Par ailleurs, le 4 août, le Jeune commerce d'Alma organisait un grand souper-causerie, où le conférencier invité était Mgr Victor Tremblay, président de la Société historique du Saguenay. Ce dernier avait alors retracé, pour ses auditeurs, les grandes lignes de l'histoire du lac St-Jean. Le souper-causerie était suivi d'une soirée populaire, à la belle étoile, soirée qui attira plus de 2,000 personnes.

Soixante agriculteurs à la journée agro-forestière

CHICOUTIMI — (A.T.) — Une soixantaine de cultivateurs ont suivi avec intérêt, les manifestations diverses qui ont souligné la journée agro-forestière, organisée par le comité des cultivateurs de l'organisation centrale de l'opération C.P. du Saguenay, à Chicoutimi. Cette journée s'est déroulée sur la ferme de M. Aimé Potvin, à Laterrière-Bassin.

Destinée à renseigner les cultivateurs sur les activités que l'on poursuit dans une région comme la nôtre, lors d'opération de con ervation et de protection, sur la nécessité pour le cultivateur de disposer d'une boisée de ferme, de même que des moyens pratiques de le conserver et de la protéger, cette journée a surtout consisté en la visite d'un boisé de ferme bien organisé. M. Maurice Hamel, agronome, président du comité des cultivateurs au sein de l'opération C.P., a profité de cette visite pour donner une foule de détails concernant l'entretien de ces boisés. En plus d'insister sur leur nécessité, il a demandé aux cultivateurs d'en prendre un soin jaloux.

M. Lucien Morais, président de l'opération CP, a repris ce theme quelques minutes plus tard, pour exposer devant les cultivateurs que le boisé de ferme répond à un besoin immédiat. Selon lui, il est le seul moyen afficace d'utilisation des sols non cultivables; il assure la rétention de l'eau et diminue considérablement les dangers d'érosion. M. Maurice Kirouack, ingénieur forestier, a également fait part de ses observations aux participants de cette journée.

Un dîner champêtre, offert par l'opération CP du Saguenay, préparé par les dames fermières de Laterrière, fut servi aux cultivateurs présents, tandis que l'ours "Smokey" répétait inlassablement son message de protection.

La "journee" s'est terminée, en fin d'après-midi, par une visite à la pépinière provinciale de Laterrière où, là encore, les cultivateurs ont été à même de réaliser sur place ce que le gouvernement leur offrait pour assurer le reboisement de leurs sols.

A Isle-Maligne

Le plan de suggestions de l'usine est très apprécié

ISLE-MALIGNE. (P.T.) — Le journal "Notre Usine", un bulletin publié sous la direction du service du personnel pour les employés de l'usine d'Isle-Maligne, signale dans sa dernière édition que :

"Depuis le 1er juillet, date de la mise en vigueur des nouveaux règlements du plan de suggestions, les employés de l'usine ont manifesté un intérêt accru pour le plan de suggestion. Au cours des six premiers mois de l'année, le comité avait recueilli 44 nouvelles suggestions. Durant les mois de juillet et août, 24 employés ont présenté des suggestions au comité.

Il se peut donc qu'à ce rythme le plan de suggestions connaisse une année-record en 1960, non seulement quant au nombre de suggestions reçues mais aussi quant au nombre de suggestions acceptées. En effet, au rythme de 8 suggestions en moyenne par mois, il se peut fort bien que le cap de cent suggestions pour une seule année soit dépassé en 1960. De plus, le nombre de suggestions acceptées est plus élevé qu'à l'ordinaire puisque présentement près de 40 pour cent des suggestions étudiées ont été primées."

A St-Georges de Jonquière

M. Lionel Salesse est élu président de l'OTJ

JONQUIERE. (M. T.) — M. Lionel Salesse vient d'être porté à la présidence de l'Oeuvre des terrains de jeux de St-Georges, organisme qui a tenu dernièrement son assemblée annuelle, en présence d'une cinquantaine de pères de famille intéressés à la question des loisirs dans cette paroisse.

Le conseil d'administration de l'OTJ de St-Georges se compose également de MM. Cyrille Asselin, vice-président ; Théogène Larouche, secrétaire-archiviste ; Jacques Girard, secrétaire-trésorier, et de sept directeurs : MM. Gérard Bergeron, Dollard Cloutier, Maurice Simard, Yvon Tremblay, Omer Gilbert, Raymond Gagnon et Alfred Landry.

Les sept directeurs du conseil d'administration sont d'office présidents de chacun des comités suivants : quilles, OTJ, piscine, tennis, finances, bibliothèque et élaboration.

Une des principales mesures adoptées au cours de l'assemblée annuelle de cet organisme, c'est de tenir des assemblées mensuelles régulièrement pour renseigner les paroissiens sur les activités de l'OTJ. Dans le programme de l'année, les membres de l'OTJ de St-Georges, comme principales activités, ont l'intention de tout mettre en oeuvre pour voir à la réalisation d'importants projets : l'établissement de courts de tennis et la construction d'une piscine dans la paroisse.

Entreprise de métallisation au sana Saint-Michel de Roberval

JONQUIERE. (L. B.) — Les pensionnaires du sanatorium St-Michel de Roberval ne se résignent pas facilement à l'oisiveté. Pour occuper leurs loisirs et se procurer quelques revenus, certains ont ainsi mis à contribution leur esprit d'initiative et leur habileté en jetant les bases d'une petite entreprise.

Dans un atelier spécialement aménagé à cette fin, cinq à six malades effectuent des travaux de métallisation à l'intention des clients qui veulent bien les encourager. La métallisation consiste à recouvrir d'une fine couche métallique les objets que l'on veut conserver. La couche métallique assure ainsi une protection durable aux objets. A Roberval, on applique le procédé principalement aux appareils électriques, aux chaussures d'enfants, aux articles de sport, aux objets de valeur sentimentale. Les malades confectionnent également des fleurs métallisées qu'ils peuvent même revêtir d'un poli couleur cuivre.

L'équipe actuelle travaille sous la direction d'un expert diplômé de métallisation. Les résultats encourageants obtenus à date permettent aux fondateurs de l'atelier d'anticiper pour l'avenir d'étendre leur activité à une échelle plus large. Un des membres du groupe présent, M. Henri Lessard de Kénogami, nous déclarait qu'il envisageait de poursuivre éventuellement ces activités sur une base professionnelle.

Quoiqu'il en soit, l'entreprise est maintenant officiellement lancée, et ses fondateurs lui ont même procuré un statut juridique d'enregistrement. Celle-ci opère en effet sous la raison sociale de "Métallisation Enrg." Pour plus de renseignements, les personnes soucieuses du sort des malades du sanatorium de Roberval, pourront appeler à LI. 7-0682.



NOCES D'OR — M. et Mme Antonio Tremblay, de la rue Smith, à Chicoutimi, ont célébré, le cinquantième anniversaire de leur vie conjugale. Mme Tremblay est âgée de 69 ans, tandis que son mari en compte 76. Les 9 enfants des jubilaires, ainsi que les quelque 30 petits-enfants, ont participé à la fête en compagnie d'une foule de parents et d'amis. La cérémonie religieuse a eu lieu à l'église du Christ-Roi. Un banquet a suivi, à l'hôtel Mont Valin.



Un seul appel suffit pour vous assurer les merveilles du chauffage moderne

POUR CONNAÎTRE LE NOM DU PLUS PROCHE VENDEUR D'APPAREILS DE CHAUFFAGE

ESSO

APPELEZ

Montréal

WE. 3-8671

Ailleurs, appelez le plus proche bureau de vente Imperial Oil

Conçus pour assurer un confort moderne

•

Léger versement comptant

•

Versements mensuels faciles

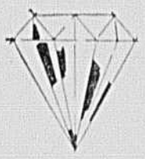
•

5 ans pour payer

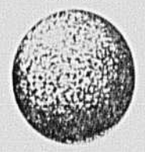
•

Garantie Imperial Oil

PRODUITS ESSO IMPERIAL



De la poussière de diamant est maintenant incorporée à la bille



LA POUSSIÈRE DE DIAMANT est le SECRET d'une écriture ultra-douce

Le NOUVEAU PARKER T-BALL JOTTER



Garantit une écriture régulière

Vous n'avez jamais écrit avec un stylo avec poussière de diamant incorporée à la bille, n'est-ce pas? Et bien, essayez le nouveau Parker T-Ball Jotter. Il est sensationnel!

Grâce à la bille de composition spéciale, il écrit instantanément, et avec une douceur merveilleuse, même sur les papiers les plus lisses. De plus, il est pratiquement inusable.

Parker garantit une écriture régulière, sans panne sèche, pour une durée intégrale d'une année entière avec le Jotter.

Vous pouvez choisir entre 4 billes à poussière de diamant, selon votre écriture — extra-fine, fine, moyenne et grosse. Également, 4 belles couleurs de stylos et 4 couleurs d'encre.

Le nouveau Parker Jotter est élégant et la fameuse flèche Parker y ajoute son symbole de qualité.

C'est là un achat merveilleux.

PRIX, TOUJOURS $1.98*

*Prix suggéré au détail

UN PRODUIT DE PARKER PEN CO., LTD.

60-16F

TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 117-1051 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 460

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

"A bâtons rompus"

par Gérard Potvin

Avec un peu plus d'audace . . .

Le Rouge et Or d'Alma a inauguré sa saison locale, dimanche, devant une assistance record, estimée à plus de 1,500 personnes. Les Lions de Jonquière-Kénogami, qui étaient les visiteurs pour la circonstance, ont quelque peu gêné les débuts de nos porte-couleurs en leur infligeant une défaite de 18 à 6. Sans vouloir minimiser le mérite des protégés de Russell McGrath, nous croyons qu'ils ont eu de la chance de s'en tirer à si bon compte.

Nous basons cet avancé sur le fait que plusieurs facteurs ont joué en leur faveur. On dira que la chance favorise les plus forts, c'est vrai. Cependant, il nous est d'avis que, pour la partie de dimanche dernier, il faut user de ce dicton populaire avec réserve. Les spectateurs qui ont vu le match se souviennent de ce qu'il en a coûté de courage et d'efforts aux porte-couleurs du Rouge et Or pour terminer la partie.

On se rappelle que les protégés de Raoul Harvey ont tenu le coup, en dépit de l'absence de leur instructeur, Johnny Murray, qui fut victime d'un malheureux accident, au tout début de la joute, a été transporté à l'hôpital, où on nous confirmait, quelques moments plus tard, que le pilote du Rouge et Or avait subi une séparation de l'épaule. On comprendra facilement que cette nouvelle a produit un effet psychologique sur le moral de l'équipe.

Pete Yeomans, lui-même expulsé de la partie quelques minutes auparavant pour avoir "discuté" avec l'arbitre, fut appelé, de toute urgence, à prendre le commandement. Yeomans s'est très bien acquitté de son nouveau "travail", et son club prenait même l'initiative, dans le pointage, en enregistrant le premier touché, résultat d'un jeu superbe du jeune Laval Pelletier. A la mi-temps, le compte était égal, 6 à 6.

Les choses commencèrent à se gâter dans le troisième quart, à la suite d'une erreur commise par le champ-arrière Lindsay, et ce fut le commencement de la fin pour les nôtres. Sur le jeu, les représentants de Jonquière-Kénogami comptèrent un autre touché, prenant l'avance dans le match. Il n'en fallait pas plus pour épuiser complètement le moral, déjà passablement bas, des porte-couleurs du Rouge et Or.

Les Lions enregistraient un touché d'assurance, dans le quatrième et dernier quart, scellant l'issue de la partie 18 à 6. Le résultat n'a rien de décevant, si l'on tient compte des nombreuses difficultés qu'ont eu à surmonter les protégés de Raoul Harvey. On pourrait encore parler des punitions qui ont coûté plusieurs pertes de terrain au Rouge et Or, mais on en sait déjà suffisamment pour porter un raisonnement qui n'atténuera en rien le mérite des vainqueurs comme des vaincus.

Nous nous permettons, en terminant, de suggérer aux hommes de Johnny Murray un peu plus d'audace sur les jeux aériens. En se reportant à la partie de dimanche, nous avons remarqué le magnifique travail du quart-arrière Vandal, des Lions. Il a tenté la longue passe, à plusieurs reprises, ce qui a permis à son club de gagner plusieurs verges dans les airs.

Le Goderre évite l'élimination par un gain de 10-6

KENOGAMI. (A.H.) — Le Goderre d'Alma a évité l'élimination, hier soir, au stade municipal de Kénogami, en triomphant du club Jonquière au compte de 10 à 6 dans la finale régionale de la ligue saguenéenne de balle-molle.

Les porte-couleurs du Lac-St-Jean ont effectué un superbe ralliement en dernière heure alors que Jonquière menait 5 à 4. Jules Savard, lanceur gagnant, et Albert Breault, le perdant, se sont livrés un duel très intéressant au monticule.

Claude Fournier, du Jonquière et Marcel Fleury ont frappé chacun un coup de 4 buts.

La série 3 de 5 étant maintenant 2 à 2, la 5e et décisive rencontre se jouera dimanche à une heure sur le terrain de balle-molle de Naudville. Une forte délégation de Jonquière et de Kénogami accompagnera le club local commandité par Emilien "Ti-Caye" Raymond. Le titre régional sera alors en jeu et décidement cette fois-ci, nous connaîtrons les monarques 1960 dans la balle-molle régionale.

CANADA
MINISTERE
DE L'AGRICULTURE
SERVICE
DES RECHERCHES

Des soumissions cachetées et portant sur l'enveloppe la mention "Deux abris à foin, Ferme expérimentale, Normandin, P.Q.", seront reçues jusqu'à 4 heures (heure avancée de l'est), le 15 septembre 1960, au bureau du Régisseur, Ferme expérimentale, Normandin, Qué.

On peut se procurer les plans et devis, ainsi que la formule de soumission sur dépôt de $10.00, en s'adressant au Régisseur, Ferme expérimentale, Normandin, P.Q. Ce dépôt sera remboursé si les plans et devis sont retournés avant le 15 septembre 1960.

Afin d'être considérée, chaque soumission doit :

1) être préparée sur les formules fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées;

2) être accompagnée d'un dépôt de cautionnement sous forme de chèque visé ou d'obligation comme il est spécifié à la formule de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ADHEMAR BELZILE,
Régisseur.

FERME EXPERIMENTALE,
NORMANDIN,
COMTE ROBERVAL, P.Q.

Réunion de la ligue Senior de baseball

ARVIDA. (A.H.) — Le président de la ligue Senior de baseball du Saguenay, M. Armand Simard, a tenu une importante réunion des représentants des 4 clubs du circuit senior régional qui prendront part avec leur équipe, aux prochaines séries de détail. Le but de l'assemblée était naturellement de fixer les dates des prochaines joutes pour les séries "A" et "B".

Nous invitons les lecteurs à conserver le programme des prochaines joutes pour référence future... Dans la série "A", les Braves de Jonquière, champions de la saison régulière s'opposeront aux Chevaliers de Kénogami qui ont terminé la saison au 4e rang. Les deux séries sont des 4 de 7. Dans la semi-finale "B", les Buandiers d'Arvida rivaliseront avec les porte-couleurs de Chicoutimi à la suite de leur victoire remportée par défaut hier soir à Alma.

Série "A", Jonquière-Kénogami

Mardi le 6 septembre : Kénogami à Jonquière.

Jeudi le 8 septembre : Jonquière à Kénogami.

Dimanche le 11 septembre : Kénogami à Jonquière.

Mardi le 13 septembre : Jonquière à Kénogami.

Samedi le 17 septembre : Kénogami à Jonquière (si nécessaire).

Dimanche le 18 septembre : Jonquière à Kénogami (si nécessaire).

Mardi le 20 septembre : Kénogami à Jonquière (si nécessaire).

Série "B" Arvida-Chicoutimi

Mercredi le 7 septembre : Arvida à Chicoutimi.

Samedi le 10 septembre : Chicoutimi à Arvida.

Dimanche le 11 septembre : Arvida à Chicoutimi.

Mardi le 13 septembre : Chicoutimi à Arvida.

Jeudi, le 15 septembre : Arvida à Chicoutimi (si nécessaire).

Dimanche le 18 septembre : Chicoutimi à Arvida (si nécessaire).

Lundi le 19 septembre : Arvida à Chicoutimi (si nécessaire).

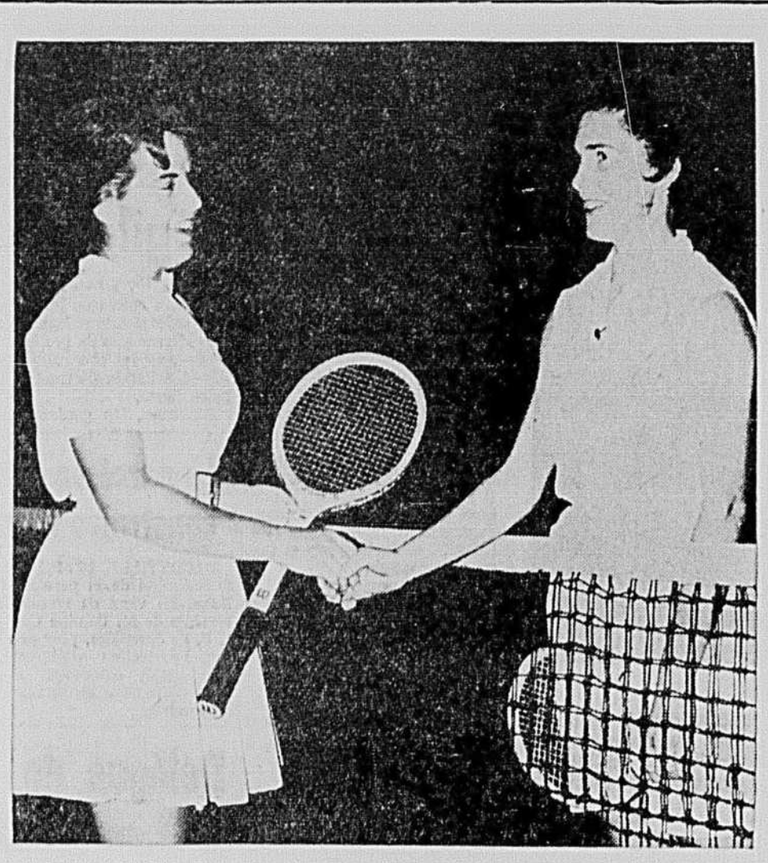
Dans le but d'éviter des critiques plutôt destructives, le président de la ligue a proposé que seulement quatre arbitres officient derrière le marbre au cours des joutes de détail. Les noms n'ont pas été divulgués pour le moment. De plus, quatre arbitres seront sur le losange au lieu de 3 comme c'est le cas au cours de la saison régulière.

Promotion de M. Armstrong au ministère de la Défense

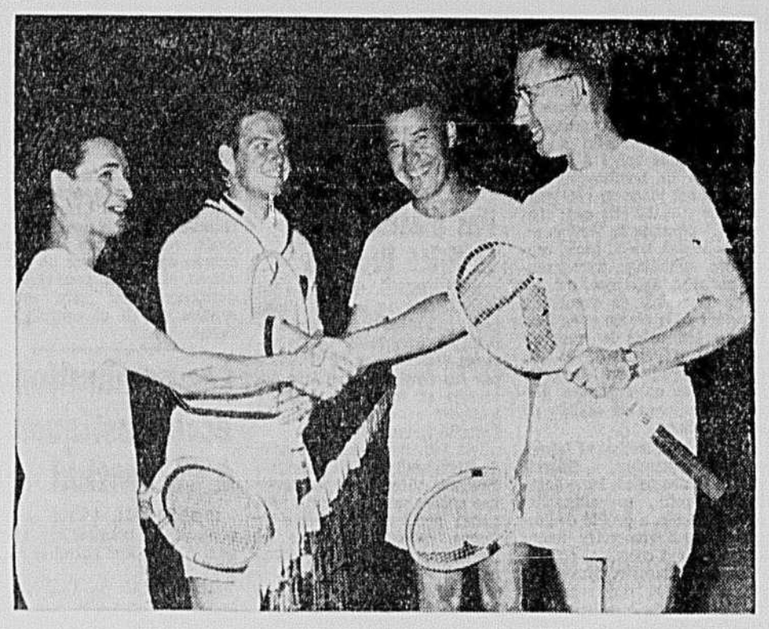
De notre édition finale d'hier

OTTAWA. (PCI) — M. Elgin Armstrong a été nommé sous-ministre de la Défense. Le premier ministre a annoncé la nouvelle aujourd'hui.

M. Armstrong était jusqu'ici sous-ministre adjoint de la Défense. Il s'occupait surtout du budget de ce ministère.



LE SOURIRE EST DE RIGUEUR — Dans la victoire comme dans la défaite, il faut savoir sourire... semblent se dire Andrée Tremblay, de St-Jérôme, et Raymonde Ouellet, d'Hébertville-Station. Mlle Tremblay, qui apparaît à gauche, a remporté les grands honneurs du simple féminin, à l'Omnium de tennis Lac St-Jean-Roberval, en disposant de Mlle Ouellet, 4-6, 6-2 et 6-2, dans la finale.



QUAND DES CHAMPIONS SE RENCONTRENT — Jacques Couture, d'Hébertville-Station, et Jean Thibeault, de Roberval, reçoivent les félicitations de leurs adversaires, Boris Grécoff et Guy Bergeron, après avoir disposé de ces derniers, dans la finale du double senior masculin, l'Omnium de tennis Lac St-Jean-Roberval, disputé sur les courts de Riverbend.

Le championnat du patro revient à l'Odina Simard

BAGOTVILLE. (W. G.) — L'Odina Simard a remporté le championnat de la ligue de balle-molle du patro Notre-Dame de la Baie par un quatrième triomphe d'affilée, sur la plomberie J.-H. Duchesne, au pointage de 11 à 8, hier soir, devant une centaine de personnes. En plus de connaître une saison parfaite, ce club a balayé les séries semi-finales et finales avec un éclatant record de sept gains sans aucun revers. Cette marque, entrée dans les annales du circuit du Dr Charles-Elzéar-Simard, constitue un exploit qui sera difficile à égaler ou dépasser.

La rencontre d'hier fut la plus contestée et les gars de la plomberie J.-H. Duchesne livrèrent une lutte ardente jusqu'au dernier retrait effectué à la sixième manche.

Les vainqueurs débutèrent lentement: mais, à la quatrième reprise, les joueurs du capitaine Raymond Bouchard effectuèrent un ralliement pour niveler le compte 6 à 6. Toutefois, un magistral coup de circuit de Maurice Tremblay, son deuxième de la soirée, produisit deux points et ses compagnons en ajoutèrent un autre. Toujours dans la lutte, le J.-H. Duchesne diminua la marge. Toutefois, l'Odina Simard revint à la charge et s'assura à la fois les honneurs, la partie, et le titre, avec deux marques supplémentaires à l'engagement final.

Marcel Côté et Benoit Tremblay lancèrent toute la joute. Pour Tremblay, c'était sa dix-huitième victoire.

Maurice Tremblay et Yvon-Maurice Bouchard, respectivement de l'Odina Simard et du J.-H. Duchesne, s'avérèrent les étoiles à l'offensive. Le premier cogna deux circuits, bons pour quatre points, et le second y alla de deux doubles faisant croiser le marbre à trois de ses coéquipiers.

Odina Simard 113 132—11 12
J.-H. Duchesne 011 420— 8 9

Benoit Tremblay et Arthur Tremblay; M. Côté et L.-M. Lalancette.

Driscoll et Basque champions au tennis

CHICOUTIMI. (R. L.) — Paul Driscoll et Claude Basque ont remporté, hier, le championnat en double du tournoi régional de tennis en défaisant avec une relative facilité Tony Lavoie et Jean Delisle, de Bagotville.

Driscoll et Basque ont dominé facilement leurs adversaires, dans le premier set qu'ils ont remporté 6-1. Mais Tony Lavoie et Jean Delisle ont présenté du beau jeu dans le second pour avoir le meilleur par 6-4.

Basque et Driscoll se sont alors repris et ont conservé en général l'initiative du jeu. Ils ont remporté les troisième et quatrième sets par 6-4 et 6-3.

Les vainqueurs ont affiché une meilleure tenue d'ensemble et joué avec plus de maîtrise et sûreté que leurs adversaires. Une température de fin d'automne n'a pas empêché quelque 600 personnes d'assister au match.

Cette rencontre fut précédée de la finale du double féminin remportée par Christiane Raymond et Lucie Gobeil, par 6-0, et 6-1, devant Michèle Dallaire et Louise Fradette.

Les membres du duo victorieux, blondes comme les blés aux moissons, ont dominé constamment et leur victoire semblait assurée dès les premières parties. Mlles Gobeil et Raymond remportent le trophée du Dr Gilles Tremblay. Celui-ci a d'ailleurs accepté d'arbitrer le match de finale du double senior.

Y. Charbonneau est champion de tennis à Chicoutimi-Nord

CHICOUTIMI. (R. L.) — Yvon Charbonneau a remporté avec beaucoup de difficultés le championnat de tennis senior de Chicoutimi-Nord, lors de la finale présentée hier soir, en disposant d'Adéodat Fillion.

Charbonneau a d'abord gagné assez facilement les deux premiers sets par 6-0 et 6-2. Mais son adversaire s'est ressaisi de façon spectaculaire pour gagner les deux sets suivants par 7-5 et 7-5. Charbonneau a réussi à gagner le dernier set par 7-5.

Ce soir, à Chicoutimi-Nord, sera disputée la semi-finale des doubles masculins. Yvon Charbonneau et Jean-Louis Hébert affronteront Ronald Perron et Alain Rinfret. Le vainqueur de ce match jouera en finale contre Gilles Patry et André Fillion.

Bonne saison de la ligue Kiwanis

CHICOUTIMI. (R. L.) — La petite ligue de baseball du Kiwanis de Chicoutimi a connu une très excellente première saison de ce circuit de baseball qui groupait des jeunes de Chicoutimi afin de meubler les loisirs des jeunes, pendant la saison des vacances.

Les Giants de Chicoutimi-ouest ont remporté le championnat de la saison régulière et aussi raflé les honneurs de la finale. Les victimes furent les Yankees, humiliés par des comptes de 10-7 et 14-9.

C'est cependant un joueur des Yankees qui a remporté le championnat des frappeurs. Denis Tremblay a termine la saison avec une impressionnante moyenne de 791. Quatre joueurs des Giants le suivent.

Voici le classement des équipes :

	Gagnées	perdues	Diff.
Giants	9	2	—
Yankees	9	3	½
Dodgers	3	9	6
Braves	2	9	6½

Le président de la ligue, Léo Favre, était le responsable des Giants, les grands champions. L'instructeur en était Claude Morais. Le secrétaire de la ligue Yvon Delwaide avait charge des Yankees dont l'instructeur était M. Breton.

Voici le classement des meilleurs frappeurs :

	AB	C2	Moy.
Denis Tremblay, Yankees	27	19	791
G. Gagnon, Giants	27	12	631
J. R. Gagnon, Giants	39	17	515
G. Gaudreault, Giants	21	10	500
A. Gauthier, Giants	26	12	460

M. Simard n'avait pas été consulté

ARVIDA — (V. A. H.) — Le président de la ligue Senior de baseball du Saguenay, M. Armand Simard, a été surpris d'apprendre que la joute Arvida d'Alma n'avait pas été présentée telle que prévue sur le calendrier régulier hier. Il a précisé qu'il avait passé la soirée à composer l'horaire des prochaines rencontres et qu'il n'avait pas été mis au courant de cette affaire. "Je tâcherai de connaître les raisons précises des dirigeants des Athlétiques au cours de la journée de vendredi avant d'annoncer quoi que ce soit", a déclaré M. Armand Simard, au représentant de LA PRESSE à Jonquière.

Les honneurs au Jos. Tremblay

CHICOUTIMI, (R.L.) — Le Jos Tremblay a remporté les honneurs de la finale de la ligue de balle-molle du Jeune commerce de Chicoutimi hier soir, en défaisant le Simard Express au compte de 5-4. Un coups de circuit d'Edouard Lalancette a fait compter deux points, à la fin de la joute, et permis cette victoire au Jos. Tremblay.

Réal Gagnon a été le lanceur gagnant et Marcel Tremblay a subi l'échec. Les vainqueurs remportent la série par trois victoires contre aucune défaite.

Les représentants du Jeune commerce de Chicoutimi joueront maintenant, en finale régionale, contre le clubs de Jonquière-Kénogami. Cette série en sera une trois de cinq.

Marathon de la "trépigneuse"

L'équipe Laval Tremblay témoigne de l'endurance

ALMA. (G.P.) — L'équipe Laval Tremblay est en train de réussir un impressionnant record d'endurance, dans le marathon de la "trépigneuse", inauguré, lundi matin, par M. Maurice Gagnon de l'hôtel Villa Saguenay, d'Alma. Les hommes de Raymond Guay avaient accompli, à 3 h., hier après-midi, quelque 10,000 "tours", soit environ une quarantaine de milles, sur le mécanisme, anciennement connu sous le nom de "Haspor".

Les Jean-Heudes Guay, Normand et Robert Couture ont commencé leur marathon, à 1 h., mercredi matin, et à 3 h., hier après-midi, ils avaient battu tous les records, établis antécédemment, ayant marché sur la "trépigneuse", pendant plus de 14 heures. Ils ambitionnent maintenant de rendre leur propre record aussi à l'abri que possible, en visant comme objectif les 20 heures.

La première équipe, à inaugurer le marathon de la "trépigneuse", était celle de Jean-Baptiste Maltais, qui avait tenu le coup pendant 6 heures et demie, ayant effectué quelque 5,080 tours, soit environ 19 milles. Cette première équipe était composée de Claude Villeneuve, Rémi Maltais et Jean-Gérard Côté.

La suivante, celle de l'Atelier Germain Simard, s'était rendue à 9 heures, tandis que l'équipe d'Antoine Couture, qui détenait le record précédent, avait résisté pendant 12 heures et 5 minutes. Selon les calculs qui ont été effectués, l'équipe de l'atelier Germain Simard aurait fait 6,639 tours, représentant environ 26 milles, alors que celle d'Antoine Couture aurait complété 33 milles, soit 8,627 tours.

L'équipe de M. Antoine Couture était composée de Gérard Filion, Marc et Yvon Simard. Ces derniers se proposent d'ailleurs de revenir à la charge, pour tenter d'abaisser le record qui sera établi par l'équipe Laval Tremblay, la dernière en lice, dans le présent marathon.

Quoi qu'il en soit, aucune autre tentative ne sera faite, avant lundi prochain, confirmait hier, M. Maurice Gagnon. Ce dernier a également laissé entendre qu'il était très possible qu'une autre compétition ait lieu, la semaine prochaine. Toutefois une confirmation officielle sera apportée, d'ici la fin de semaine.

Buandiers assurés de la 3e position

ALMA. (G.P.) — Les Buandiers d'Arvida sont maintenant assurés de terminer la saison en 3e position dans la Ligue Senior de baseball du Saguenay. L'affaire s'est réglée hier soir alors que les protégés d'Alarie Rivard ont remporté une victoire par défaut aux dépens des Athlétiques d'Alma.

La partie qui devait avoir lieu au stade local n'a pas été jouée pour la bonne et simple raison que les Athlétiques n'étaient pas en nombre suffisant pour affronter l'adversaire. Seulement 6 joueurs se sont rapportés sur le terrain à l'heure prévue et, comme le prévoit les règlements de la ligue en pareille circonstance, la victoire a été accordée aux représentants d'Arvida.

Les Buandiers se voient donc gratifiés d'une précieuse victoire sans trop d'effort. Quant aux Athlétiques, ils se pourrait bien qu'on leur "colle" une sanction pour avoir négligé de remplir leurs obligations. Quoi qu'il en soit, on en saura d'avantage sur la question au cours des prochaines heures, l'exécutif de la ligue devant se prononcer sur cette affaire; mais il reste que c'est une aubaine formidable pour les Buandiers.

Invitation aux joueuses de dards

ARVIDA — (A.H.) — Mme Elisabeth Tremblay, d'Arvida, a été élue, récemment, présidente de la ligue senior féminine de dards du Saguenay. Elle succède à Mme Yvette Trudeau, d'Arvida également.

La nouvelle élue n'a pas tardé à annoncer qu'elle avait l'intention d'élargir les cadres du circuit féminin, et c'est pourquoi elle invite les dames des autres villes du Saguenay à communiquer avec elle au cours des prochains jours à LI. : 6-4833.

Succès du tournoi de golf du JC du Saguenay

PORT-ALFRED. — Samedi le 27 août dernier, au terrain de golf de Port-Alfred, plus d'une trentaine d'amateurs de golf, tous membres du Jeune commerce des différentes chambres de la région s'affrontaient à l'occasion du tournoi annuel de la Chambre de commerce des jeunes du Saguenay.

Ayant débuté à 11 h. 30 de l'avant-midi, les joueurs terminaient leur 18e trou en fin d'après-midi et se régalaient ensuite d'un succulent repas servi au chalet de golf de Port-Alfred.

Soirée dansante

Le soir, au même endroit, une soirée dansante groupait les joueurs ainsi que leurs épouses de même que quelques invités d'honneur. Parmi ces derniers, on remarquait M. J. B. Sweeney, gérant de division de la Consolidated Paper Corp. Ltd., et son épouse; M. R. Bourgon, président de la Chambre de commerce de Port-Alfred, et son épouse; M. Georges-H. Simard, président honoraire du Jeune commerce d'Arvida, et Mme Simard, ainsi que M. Laurent Ricard, secrétaire du club de golf de Port-Alfred.

Les trophées

A l'ouverture de la soirée, plusieurs trophées furent présentés aux participants. Le trophée "Dow", décerné à la chambre des jeunes dont les 5 meilleurs joueurs totalisaient le meilleur pointage brut, fut remporté par les représentants de Chicoutimi. Il fut présenté par M. J.-B. Sweeney.

Le trophée offert également par la brasserie "Dow" au meilleur score brut individuel de la classe "A" fut décerné par M. Noël Laforge, vice-président régional, à M. Pierre Poliquin de Chicoutimi qui avait réussi des rondes de 40 et de 37 pour un total de 79.

L'administrateur régional J.-C., M. Robert-G. Larouche, présenta le trophée Michaud et Perron à M. Paul-H. Bergeron, président du Jeune Commerce de Jonquière dont les cinq meilleurs joueurs avaient obtenu le meilleur score net de la journée.

M. Yvan Hachey de Port-Alfred se mérita une paire de souliers de golf, don de la maison Abel Chaussures de Chicoutimi. R. Reynald Tremblay, président du Jeune Commerce de Chicoutimi et gérant de la maison Abel Chaussures en fit la présentation à M. Hachey, qui avait réussi le meilleur score net de la classe "A".

M. Bernard Chrétien, de Jonquière, meilleur score net, classe "B", obtint des mitaines de golf ainsi que des balles, don de Gaétan Gagné Inc., de Jonquière.

M. Paul-H. Bergeron, de Jonquière, meilleur score net, classe "C", se vit décerner un parapluie de golf, don de Nap. Côté Sport, de Chicoutimi.

M. Henri Mongeon, d'Arvida, reçut un gilet, don de Lessard, d'Arvida, pour avoir réussi le meilleur score brut de sa chambre.

Me Marcel Robert, de Jonquière, recevait un emballage de trois balles, don de Gaétan Gagné Inc., de Jonquière également, pour avoir été le joueur à perdre le plus de balles au cours du tournoi.

Enfin, M. A.-Emile Girard, secrétaire du Jeune Commerce de Chicoutimi, gardera un souvenir tangible de sa première expérience au golf, s'étant vu décerner le trophée du joueur le plus honnête du tournoi. Ce trophée était offert par l'administrateur régional, M. Larouche.

Prix de présence

Au cours de la soirée, Mme Charles Allard, de Chicoutimi, gagnait un panier de provisions, don de la maison JAT. Un cendrier, don du restaurant Chez Pierre, de Jonquière, un calendrier automatique, don de Roland Desbiens, de Jonquière, et deux disques, dons de Musique Moderne, de Jonquière également, étaient aussi décernés en prix de présence.

Le comité

Présidé par M. Réal Goderre, de Jonquière, le comité d'organisation de ce tournoi annuel était sous la responsabilité de M. Noël Laforge, vice-président régional. MM. Denis Drouin et Maurice Tremblay, de Chicoutimi, en étaient membres actifs tandis que M. Roger Boivin, d'Arvida, agissait comme publiciste.

A l'égard de celui qui vous prend votre femme, il n'est de pire vengeance que de la lui laisser.

Sacha Guitry

Les résultats à Jonquière

JONQUIERE, (A. H.) — Le temps le plus rapide de la saison a été enregistré lors du dernier programme de courses à Jonquière. Dans l'épreuve principale, le cheval Frisco Elkington a connu le mille en 2.07 et 4/5, pour baisser sa propre marque de 1/5.

Au pari double, la combinaison 3-2 a remboursé $87,10 aux parieurs de Davey Purdue, qui courait pour la première fois dans le trot, a gagné en 2.15 contre les Cyril's Key, Winnie Win, Happy Pegasus et Succes Silk.

Voici les résultats officiels :

Course 1 — Bourse $125

1—Royal Will, B. Tremblay	12.60	8.00	3.80
2—Pal Direct		12.20	7.70
3—Vernon's Baby			4.00

Temps de l'épreuve : 2.14-2/5.

Course 2 — Bourse $125

Pari double : $87.10

1—Golden Chief, J. E. Pilote	10.10	7.20	4.90
2—June Axworthy C		8.40	7.10
3—Count Ferland			6.00

Temps de l'épreuve : 2.12-4/5.

Course 3 — Bourse $100

Quinella : $80.40

1—Royal Breeze, M. Bousseau	85.90	6.90	3.50
2—W.a Fuller		22.70	6.30
3—Arnold Direct			3.60

Temps de l'épreuve : 2.14-1/5.

Course 4 — Bourse $100

1—Davey Purdue, 2—Success Silk		4.20	3.80
R. Maltais	8.20	5.90	4.10
3—Debutant Hi Lee			4.80

Temps de l'épreuve : 2.13.

Course 5 8 — Bourse $275

Quinella : $11.40

1—Dan Jester, Jérôme Pilotte	7.00	3.00	2.70
2—Potemkin Trust		33.60	3.40
3—Captain X			4.30

Temps de l'épreuve : 2.13-3/5.

Course 6/9 — Bourse $300

1—Frisco Elkington, A. Jean	7.70	4.70	2.90
2—Royal Kitty		3.70	2.50
3—Gypsy Chief			2.70

Course 7/10 — Bourse $275

Quinella : $26.70

1—Miss Royal Patch M. Brousseau	8.60	5.60	2.90
2—Gay Wave		5.10	3.20
3—Imogene Bridge			3.70

Temps de l'épreuve : 2.12-3/5.

Course 8 — Bourse $275

1—Dan Jester, Jérôme Pilotte	4.10	3.10	2.70
2—Fisher Clay		8.80	4.90
3—Captain X			3.10

Temps de l'épreuve : 2.13-4/5.

Course 9 — Bourse $300

1—Frisco Elkington, A. Jean	3.80	3.10	2.70
2—Indian Jester		6.70	6.30
3—Gypsy Chief			3.20

Temps de l'épreuve : 2.08/5.

Course 10 — Bourse $275

1—Iowa Bales, J.-J. Gilbert	15.70	5.80	3.70
2—Gay Wave		5.70	3.50
3—Gail Baker			4.50

Temps de l'épreuve : 2.12 1/5.

Dès le 1er oct., nouveaux bas prix d'AIR CANADA pour l'EUROPE: aller-retour

$338.60

MONTRÉAL-PARIS – EXCURSION DE 17 JOURS

ALLER-RETOUR (CLASSE ÉCONOMIQUE) PAR AVION À HÉLICES

MONTRÉAL — SHANNON $269 — GLASGOW $272 — LONDRES $299 — PARIS $338.60 — ZURICH $374.60

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LE 'PLAN BUDGÉTAIRE' D'AIR CANADA

A compter du 1er octobre, il vous en coûtera moins que jamais pour aller en Europe: le nouveau tarif économique "Excursion de 17 jours" d'Air Canada n'est que de $338.60 par avion à hélices et $368.60 par avion à réaction, ce qui représente jusqu'à $122 de réduction sur le tarif actuel.

Belle aubaine, mais — pensez-vous — n'est-ce pas un peu tard, en automne, pour passer des vacances en Europe? Pas le moins du monde! La *bousculade* touristique est terminée, mais une merveilleuse saison ne fait que commencer: vous avez le choix des meilleurs spectacles nouveaux, des meilleures chambres d'hôtel. Et le temps est idéal pour voyager dans des paysages que parent les teintes dorées de l'automne.

Voyez au plus tôt une agence de voyages — ou Air Canada. Grand choix de destinations: Paris, Bruxelles, Zurich, Dusseldorf, Vienne, Shannon, Glasgow ou Londres sans changer d'avion. Également service quotidien AIR CANADA-BOAC par avions à réaction, via Londres. Tarifs réduits d'excursion applicables à toute l'Europe!

Adressez-vous à une agence de voyages ou à

TELEPHONE : HUnter 9-3411

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

Détentrice du record officiel de vitesse Canada - Grande-Bretagne

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
RÉDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

LA MAURICIE

Les $80,000 du tremplin

Le comité des Trois promet de dire où ils se trouvent

(par Guy BOURDON)

TROIS-RIVIERES. — Grâce à LA PRESSE, la population trifluvienne ainsi que toutes les personnes intéressées au sport du ski dans la Mauricie apprendront bientôt ce qu'on a fait des $80,000 remis par feu Maurice Duplessis à trois membres d'un comité incorporé pour réaliser le projet de construire un tremplin pour sauts en skis à Trois-Rivières. Il s'agit simplement d'attendre le retour de vacances de M. Henri Ferron, soit l'un des trois récipiendaires de cette somme. Et nous avons appris hier que M. Ferron sera de retour à Trois-Rivières dès ce soir.

Deux des membres de ce comité de trois hommes, MM. J.-A.-M. Langlois et Roland Bourdon, en ont donné l'assurance à notre journal, hier, en répondant à des télégrammes qu'ils avaient reçus la veille, leur demandant certaines précisions sur le mystère qui entoure toujours cette somme d'argent déboursée par un philanthrope montréalais.

Un article publié le 18 août dans les pages mauriciennes de LA PRESSE situait d'ailleurs le sujet et résumait les données du problème que les journalistes n'avaient pu encore solutionner après plusieurs mois de recherches.

On y relatait que feu Paul Sauvé avait éventé le secret de l'existence des $80,000 remis un an auparavant à MM. Roland Bourdon, Henri Ferron et J.-A.-M. Langlois, au nom du club de ski de Trois-Rivières.

Notre article expliquait de plus que le club de ski avait dû attendre la déclaration de M. Sauvé pour apprendre l'existence de cette somme puisqu'il n'en avait pas été mis au courant par ses trois fondés de pouvoir auprès de l'autorité provinciale. Enfin, on pouvait y prendre connaissance des démarches entreprises par les journalistes pour percer le mystère et pour jeter un peu de lumière sur cette affaire qui semblait ténébreuse.

Il faut aussi se souvenir qu'il y a plus de huit mois, MM. Bourdon, Ferron et Langlois avaient demandé quelques jours de délai avant d'informer les journalistes de la façon dont ils projetaient d'utiliser cette somme. Après cette attente prolongée, il a semblé à un représentant de LA PRESSE qu'il fallait découvrir le pot aux roses dans l'intérêt principalement du trio sur lequel des soupçons commençaient de peser.

Il y avait en effet près de deux ans que cette somme avait été remise avec l'intention spécifique qu'elle serve à la construction d'un tremplin pour sauts en skis à Trois-Rivières et que personne ne pouvait savoir entre quelles mains elle se trouvait alors.

Notre nouvelle du 18 août remettait le sujet en pleine actualité, mais malgré notre attente, elle n'a provoqué aucun écho de source officielle, bien que le public se soit montré très intéressé à découvrir la vérité dans toute cette affaire.

Nos questions

C'est pourquoi, après deux semaines, le chef des bureaux de LA PRESSE dans la Mauricie a fait parvenir le télégramme suivant à MM. Roland Bourdon, Henri Ferron et J.-A.-M. Langlois :

"Pourriez-vous informer LA Presse, en répondant, dans l'ordre, aux questions suivantes :

1)—A quelle date exactement avez-vous reçu $80,000 de l'honorable Maurice Duplessis, ou de toute autre personne, pour la construction d'un tremplin pour sauts en skis, à Trois-Rivières ?

2)—Avez-vous reçu cette somme par versements, d'une seule tranche, ou de quelque autre manière ?

3)—Avez-vous déjà informé le club de ski de Trois-Rivières que cette somme était disponible pour la construction d'un tremplin ?

4)—Quelles sont les raisons pour lesquelles les travaux de construction du tremplin ne sont pas encore en chantier ?

5)—Où les $80,000 ont-ils été déposés en attendant de les affecter à la construction du tremplin, et au nom de qui ?

Réponse, s.v.p., d'ici 48 heures, par télégramme, frais virés, à LA PRESSE, 452, rue Des Forges, trois-Rivières.

Guy Bourdon, chef
des bureaux de la Mauricie".

Réponse de M. Langlois

En réponse à ce message, un premier télégramme est parvenu hier matin à nos bureaux, et se lit comme suit :

"Cher monsieur Bourdon, j'ai bien reçu votre télégramme en date du 30 août 1960, lequel était adressé à mon bureau à 1172 Terrasse Turcotte, Trois-Rivières, Qué. Ce télégramme important me posait certaines questions intéressantes au sujet de la construction d'un tremplin pour saut de ski aux Trois-Rivières et exigeait une réponse dans les quarante-huit heures. Vous comprendrez, je l'espère, monsieur Bourdon, que je ne puis répondre personnellement à ces importantes questions avant d'avoir consulté mes collègues du comité de construction du saut de ski des Trois-Rivières incorporé. Or, M. Henri Ferron, membre important de notre comité dont la réputation de probité et de dévouement est reconnue dans toute la province de Québec est actuellement en repos bien mérité à l'étranger. Nous sommes donc dans l'impossibilité de convoquer une assemblée pour préparer une réponse adéquate à vos questions dans les limites de temps que nous avez fixées. Lors de notre prochaine réunion, nous préparerons une réponse satisfaisante, je l'espère, à vos questions. Soyez assuré, cher monsieur Bourdon, que j'apprécie à sa juste valeur l'intérêt que vous et votre journal portez à la cause du ski à Trois-Rivières et je demeure votre dévoué, J.-A. Langlois, ing. P."

De M. Bourdon

Quelques heures plus tard un deuxième télégramme parvenait à nos bureaux, se lisant comme suit:

"Monsieur, j'ai bien reçu votre télégramme en date du 30 août 1960. Il est regrettable qu'un des trois membres de la corporation du saut en ski des Trois-Rivières soit actuellement en voyage de vacances. Je crois qu'à son retour, il sera possible qu'une assemblée soit convoquée et je présume qu'alors cet organisme légalement constitué voudra bien répondre de bonne grâce à votre questionnaire qui m'a été personnellement adressé. Votre bien dévoué, Roland Bourdon".

Au Club Richelieu

L'industrie canadienne de la chaussure demande une majoration douanière

TROIS-RIVIERES. — M. Arthur Tebbutt, président de Tebbutt Shoe & Leather Co., était le conférencier invité du Club Richelieu de Trois-Rivières hier midi.

M. Tebbutt, qui dirige une des plus vieilles industries trifluviennes, a donné un aperçu de la situation actuelle de l'industrie de la chaussure au Canada.

Selon M. Tebbutt, contrairement à ce que beaucoup de gens croient encore aujourd'hui, il est reconnu que la chaussure canadienne est de plus en plus recherchée. En général de beaucoup supérieure à la chaussure importée d'Angleterre et d'Italie, la chaussure canadienne souffre par contre dans tout le pays d'une concurrence injuste des autres pays, comme le Japon, qui, tout en offrant un produit de beaucoup inférieur, sait le fabriquer à un coût moindre.

M. Tebbutt affirme que le gouvernement fédéral se doit d'exiger des tarifs douaniers plus élevés à l'égard des chaussures importées, dans le but de sauvegarder l'industrie canadienne.

"Il suffit de considérer le volume canadien des importations pour se rendre compte de la situation présente dans le commerce, surtout quand on songe que plus de la moitié des ventes de chaussures au Canada proviennent de pays étrangers, dont le Japon retire une grande part.

Le conférencier fut présenté par le Dr Gérard-L. Bellavance, et remercié par M. Edgar St-Yves.

1ère et 2e rues à sens unique, à Shawinigan

SHAWINIGAN. — Les automobilistes sont priés de prendre bonne note que les première et deuxième rues ont été décrétées à sens unique ; le stationnement des véhicules doit donc se faire sur un même sens des deux côtés de chacune des rues précitées.

Les conducteurs des véhicules sont priés de bien observer les enseignes indiquant dans quel sens il est permis de circuler sur ces rues. Pour une période de quinze jours, les policiers remettront des billets d'avertissement aux automobilistes pour leur permettre de s'habituer au changement.

Trois-Rivières

Association de professeurs fondée à l'école normale

TROIS-RIVIERES. — Une réunion tenue à l'école normale Maurice-L. Duplessis rassemblait récemment le personnel enseignant pour l'année 1960-61.

Plusieurs changements ont été effectués à cette jeune institution de haut savoir. L'an dernier, neuf professeurs laïques et quatre religieux composaient le personnel enseignant. Cependant, à cause du grand nombre d'élèves inscrits pour l'année qui vient, le groupe a dû être enrichi de cinq nouveaux professeurs laïques. Il s'agit de MM. Maurice Borduas, Henri-Paul McGee, Jean-Claude Thibeault, André Lacombe et Paul Deschênes.

M. Raynald Lacerte, qui était professeur à l'école l'an dernier, occupera cette année le poste de directeur des études. L'abbé Louis Massicotte demeure toujours le principal tandis que l'abbé Marcel Girard continuera d'être l'aumônier de l'institution.

Devant l'importance que prend l'école après une année seulement, la direction songe déjà à trouver les moyens de donner à tous ceux qui fréquentent l'école une meilleure formation par une technique d'enseignement améliorée.

Election

Profitant de cette réunion, on a procédé à l'élection de l'Association des professeurs de l'école. A cette occasion, M. Robert Champagne a été élu président tandis que la vice-présidence échouait à M. Aquila Ouellette. Comme secrétaire-trésorier de l'association, les professeurs ont choisi M. Denis Vaugeois.

La rentrée des classes se fera probablement le 7 septembre. La date définitive n'a cependant pas été fixée mais le principal de l'école, l'abbé Louis Massicotte, a déclaré hier que tout sera mis en oeuvre pour que la rentrée se fasse comme il avait été prévu.

Pèlerinage de Gardes au Sanctuaire du Cap

CAP-DE-LA-MADELEINE. — Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, célébrera une messe spéciale à 11 heures, dimanche matin, et prononcera le sermon de circonstance à l'occasion du grand pèlerinage, au Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, des Gardes d'honneur du Coeur Immaculé de Marie.

Les gens bien renseignés lisent "LA PRESSE".

Tout Champlain rend hommage à son curé

CHAMPLAIN. — Les paroissiens de Champlain se rendront en grand nombre à l'église paroissiale demain après-midi, samedi, à deux heures, pour saluer une dernière fois leur pasteur, le curé Josaphat Baril, v.f., appelé par son Exc. Mgr G.-Léon Pelletier, à succéder à feu Mgr Donat Baril, curé de Louiseville.

Par leur assistance en grand nombre à cette cérémonie les paroissiens de Champlain témoigneront leur reconnaissance et leur attachement à celui qui fut leur dévoué pasteur pendant dix-sept ans. Il laissera un souvenir ému dans le coeur de ses paroissiens, qui garderont à la mémoire son dévouement inlassable voué aux intérêts de la communauté, tant au point de vue spirituel et social que matériel. Il prit une grande part à l'entretien et à l'amélioration de l'église paroissiale, la réfection du cimetière et la construction d'écoles modernes. Le curé Baril avait le bonheur d'annoncer, au prône de dimanche dernier. Les paroissiens se feront le projet avait été mis de l'avant par lui le printemps dernier. Les paroissien se feront donc un devoir d'assister à la cérémonie, demain après-midi, afin de recevoir une dernière bénédiction collective du bon pasteur que le devoir appelle ailleurs.



NOUVEAU DEPLIANT A GRAND'MERE—Grâce à l'initiative du Jeune Commerce de Grand'Mère, un dépliant touristique vient d'être publié, avec la collaboration de la ville. Les principaux responsables, MM. Jean-Claude Gagnon, président du comité touristique; Robert Matteau, président du Jeune Commerce de Grand'Mère et Maurice Calille, président ex-officio, y jettent ici un dernier coup d'oeil au moment où la publication sort des presses.

Candidat à l'échevinage

M. Charles Rocheleau préconise des réformes administratives

TROIS-RIVIERES — (J.B.) — Un ancien échevin de Trois-Rivières, M. Charles Rocheleau, qui siégea au conseil de 1945 à 1951, a annoncé hier qu'il briguera les suffrages au siège no 1 du quartier St-Louis, lors des élections municipales du 19 septembre.

En annonçant sa candidature, M. Rocheleau a fait part aux journalistes de ce qu'il entend promouvoir à l'hôtel de ville, de même qu'il a commenté la présente administration. Le candidat recommande particulièrement une administration plus rigide et une plus grande



M. CHARLES ROCHELEAU

part d'autorité aux spécialistes, chargés de mettre en pratique les recommandations et règlements adoptés par le conseil.

Il va même jusqu'à préciser qu'il est opportun pour une saine administration de cesser de contrecarrer continuellement les techniciens dans leurs mesures administratives.

Parlant précisément de l'urbanisme, M. Rocheleau affirme qu'il est temps qu'on adopte une politique définitive vis-à-vis l'aménagement urbaniste de la ville.

Selon lui, une fois que les plans de l'urbaniste sont acceptés par le conseil, il est inconvenant que par des influences néfastes on réussisse à y apporter constamment des amendements.

M. Rocheleau a donné les grandes lignes des principaux projets qu'il entend défendre à l'hôtel de ville.

Pont sur le fleuve

Il n'est plus besoin de se demander si un pont sur le fleuve est nécessaire, a-t-il dit, mais il est grandement temps de mettre tout en oeuvre pour amener sa réalisation à plus brève échéance. Il affirme que l'administration municipale se doit elle-même d'entreprendre les démarches nécessaires, puisqu'il s'agit de sa propre affaire.

"Si le comité, qui s'est occupé de ce projet jusqu'à maintenant, ne peut aller plus loin dans la réalisation de ce projet, de dire M. Rocheleau, le conseil se doit de procéder le plus tôt possible.

"Avec l'aide du gouvernement provincial, alors que l'hon. Jean Lesage en a fait une promesse formelle lors de la dernière campagne électorale, la ville doit de concert avec les gouvernants fédéral et provincial s'embarquer à fond dans ce projet, d'affirmer le candidat dans St-Louis".

Marché aux denrées

Sur ce sujet de discussion, qui a fait couler beaucoup d'encre au cours de ces derniers mois, M. Rocheleau préconise à la place du marché public, "un vaste immeuble commercial moderne, dont les vitrines donneraient sur les rues Des Forges, St-Antoine et Badeaux, avec terminus d'autobus à l'intérieur, et places de stationnement aux deuxième et troisième étages".

M. Rocheleau précise que construction d'un autre marché qui prendrait place près de la rue St-Philippe et le fleuve. Ce nouveau marché devrait, selon lui, limiter les affaires aux cultivateurs reconnus.

Il a ajouté à ce sujet : "Puisque comme toujours et de l'avis de l'Union catholique des Cultivateurs, il convient de faire bénéficier la population trifluvienne des produits provenant directement des fermiers, et non pas des sous-vendeurs".

Annexion

MM. Rocheleau précise que l'annexion d'une partie des territoires étrangers à la ville est devenue une nécessité urgente, et à mesure que le projet d'annexion est retardé, plus il en coûtera.

"A tous maux il y a un remède, de dire M. Rocheleau, et en ce qui a trait à l'annexion, tous conviennent qu'il n'y a

Voir CANDIDAT en page 28

Au stade Roosevelt

28,000 spectateurs ont applaudi les Majorettes de Shawinigan à Jersey City

SHAWINIGAN. (J. L.) — Les majorettes de Shawinigan viennent d'effectuer aux Etats-Unis un long voyage qui les a conduites à New-York, et principalement à Jersey City, où elles ont défilé devant une foule de 28,241 spectateurs payants.

Les responsables de la randonnée avaient organisé ce voyage pour récompenser ces jeunes filles qui à l'année longue sont soumises à une discipline sévère qui en fait un des corps musicaux les plus représentatifs de Shawinigan.

Ce voyage épuisant davantage pour les adultes qui ont accompagné les jeunes filles que pour celles-ci, qui semblaient en aussi bonne forme en arrivant à Shawinigan qu'au moment du départ, leur a procuré l'occasion de visiter le jardin zoologique de la ville de New-York, dans le Bronx, le Times Square, Radio-City Hall où elles ont assisté à la revue musicale et la ville de Jersey, en plus des panoramas intéressants tout le long du voyage.

Les jeunes filles ont été certes frappées par les dimensions de la ville de New York. Elles n'ont toutefois pas été émerveillées outre mesure pour s'être formé déjà une opinion proche de la réalité.

Toutes ont été particulièrement intéressées par le concours national des corps de clairons et tambours qui avait lieu le 28, au stade Roosevelt de Jersey City. Elles avaient été invitées par les organisateurs du concours à défiler devant une foule de plus de 30,000 personnes.

Dix corps ont participé à ce concours qui est l'un des plus importants du genre aux Etats-Unis. Parmi les concurrents, on remarquait les fameux Hawthorne Caballeros qu'on a tenté à plusieurs reprises de faire venir à Shawinigan. Il y avait aussi la troupe du lieutenant Norman Prince qui sera justement à Shawinigan cette fin de semaine lors des festivités musicales qui entoureront le festival des fanfares et le concours international des corps de clairons et tambours.

Ces cours sont particulièrement épuisants pour les participants. Après le spectacle de 20 minutes que chaque groupe donnait, de quatre à sept musiciens perdaient connaissance après le dernier coup de tambour.

Ce voyage trop court sera certes répété à nouveau l'an prochain. Les directeurs des majorettes ont en effet l'intention d'amener leurs protégées à un endroit qui ne sera divulgué que plus tard.

Entre temps, les activités ne manqueront certainement pas. Les majorettes auront entre temps à s'occuper d'un kiosque à l'exposition commerciale, industrielle et artisanale bientôt à Shawinigan: Ce kiosque a été loué par le poste de radio CKSM, et mis gracieusement à leur disposition.

Deux messes lors de la soirée mariale

CAP-DE-LA-MADELEINE. — La grande soirée mariale du premier samedi du mois, le 3, sera rehaussée par la célébration de deux messes, à 9 h. du soir, au Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap.

Dès 8 h., plusieurs groupes organisés viendront se joindre aux pèlerins du rosaire perpétuel. Après la célébration de la messe, il y aura procession aux flambeaux, tenant lieu d'action de grâces.

L'heure mariale, qui suivra à 11 h., sera dirigée par le R. P. Charles Lambert, O.M.I., d'Ottawa.

"LA PRESSE", le plus grand quotidien français d'Amérique.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

CKTM — TV (13)

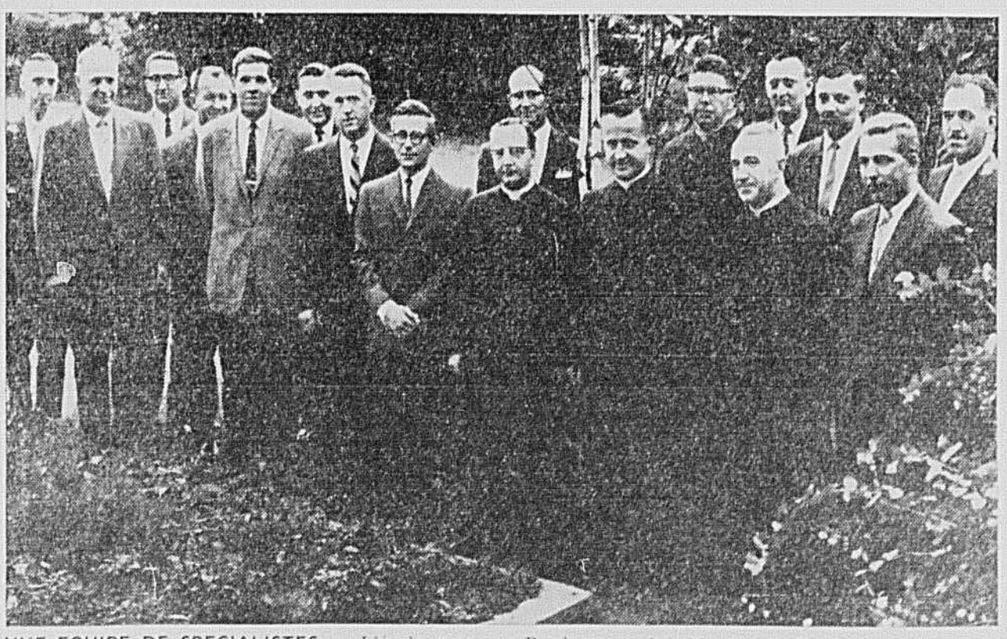
AUJOURD'HUI

3:00—Pour vous, Madame
3:45—Ciné matinée : "La vérité nue"
5:30—Dessins animés
6:00—Caméra 13
6:40—Nouvelles
6:50—Caméra 13
7:05—Météo
7:08—Sports
7:15—Caméra 13
7:45—Pour elle
8:00—Découvertes
8:30—Dans tous les cantons
9:00—Les beaux films
10:30—Une étoile m'a dit
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—CBC TV News
11:35—Ciné-soir : "Singapour"
1:00—Fin des émissions

DEMAIN

12:30—Long métrage : "Le pont des soupirs"
2:00—Football du Big Four Montréal vs Ottawa
4:30—Film
5:00—Walt Disney présente
6:05—Caméra 13
6:40—Nouvelles
6:50—Caméra 13
7:05—Météo
7:08—Sports
7:15—Caméra 13
7:45—Dialogue
8:00—Noir et blanc
8:30—La clé de sol
9:00—Billet de faveur
10:30—Théâtre des étoiles
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Errol Flynn
12:04—CBC TV News
12:14—Ciné soir : "Demain nous divorçons"
3:00—Fin des émissions





UNE EQUIPE DE SPECIALISTES — L'école normale Maurice-L. Duplessis, de Trois-Rivières, entreprendra sa deuxième année d'enseignement avec une équipe de professeurs spécialisés. Le groupe a été enrichi de cinq nouveaux professeurs pour cette deuxième année. On voit ci-haut le personnel enseignant pour l'année 1960-61. Apparaissent dans l'ordre habituel, MM. Gilles Dufresne, Maurice Borduas, André Marchand, Rolland Roux, Denis Vaugeois, Henri-Paul McGee, Aquila Ouellette, Robert Champagne, l'abbé Louis Massicotte, principal; Georges-Antoine Gauvin, l'abbé Marcel Girard, aumônier; l'abbé Lévis Martin, l'abbé Gérard Saint-Pierre, Jean-Claude Thibeault, Emilien Girard, Raynald Lacerte, directeur des études; André Lacombe. M. Paul Duchesnes n'apparait pas sur la photo.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Mort du président de la ligue rurale

Sportif ardent, M. Philippe Fortin est décédé à 56 ans

TROIS-RIVIERES. — La ligue rurale Albert-Gaucher, le plut important circuit de baseball amateur au monde, est de nouveau en deuil. En effet, M. Philippe Fortin, âgé de 56 ans, qui en était le président depuis 1955 à la suite de la démission de M. Armand Martel, est décédé hier matin vers 11 h. 30 à l'hôpital Ste-Marie de notre ville, après une courte maladie.



Feu PHILIPPE FORTIN

C'est d'ailleurs à la suite d'un surcroit de travail dans le but d'activer la vente des billets pour le choix d'une reine de la Rurale, durant la semaine de l'exposition régionale de Trois-Rivières, que M. Fortin était transporté d'urgence à l'hôpital vendredi matin, souffrant d'une thrombose coronaire.

Sportif par excellence, ne ménageant ni son temps ni son argent et prenant même sa propre santé pour la survivance des sports qu'il adorait, M. Fortin laissera des regrets amers surtout chez les organisations, qui progressaient selon ses directives.

Ses sports

Depuis sa tendre enfance, Philippe s'était occupé des sports. Reconnu comme un "musher" par excellence, il a gagné nombre de courses de chiens pour ensuite devenir promoteur de ce sport. Il fut aussi président de ligues de baseball et de balle-molle et il s'est surtout fait connaître par son métier d'arbitre. Durant au-delà de 30 ans, il agissait surtout derrière le marbre.

Que de fois on a eu affaire à lui pour organiser un spectacle ou un tirage pour aider une organisation.

Il a été demandé à arbitrer quelques fois dans la défunte ligue provinciale et aussi dans la Canado-américaine.

Il n'a jamais ménagé son temps pour accomplir un travail pressant.

Organisateur émérite, il a contribué à tenir sur pied la ligue rurale Albert-Gaucher par un concours annuel du choix d'une reine, de la joute d'étoiles, et une soirée récréative sans pareille pour réunir tous les joueurs et dirigeants d'équipes en plus d'invités d'honneur à la distribution des trophées.

M. Fortin a aussi accompli un exploit, qui ne sera certainement jamais abaissé, celui d'obtenir au-delà de 50 trophées de toutes dimensions pour récompenser ses joueurs.

Durant son séjour à la tête de la Rurale, il a dû surmonter nombre de difficultés et résoudre nombre de problèmes épineux. Il n'allait jamais par quatre chemins pour mener sa barque au succès.

C'était un gars de caractère, un travailleur infatigable et un gentilhomme.

Son successeur

C'est M. Herman Poisson, le vice-président de la ligue, qui devient président pro tempore. M. Poisson sera aidé de MM. Léo Côté et Claude Mongrain, ainsi que des membres du comité d'arbitres.

Les clubs seront convoqués à une assemblée générale sous peu, afin de choisir un président pour terminer la saison.

On parle de la nomination de M. Ubald Lachapelle, président de la ligue industrielle de balle molle ou encore de M. Claude Mongrain, moniteur en chef de l'OTJ de Trois-Rivières.

Une fusion

Mais il se pourrait aussi que la ligue intermédiaire et la ligue rurale Albert-Gaucher se fusionnent dans un avenir prochain. D'ailleurs les clubs seraient tous prêts à jouer dans leur section respective au lieu de voyager au loin inutilement. On dit que M. Camille Lebon, qui a accompli un magnifique travail dans l'intermédiaire, pourrait bien être élu président de ces deux circuits.

Les funérailles

Les funérailles auront lieu lundi matin à l'église St-Philippe de Trois-Rivières. Toutes les équipes de la ligue rurale Albert-Gaucher seront largement représentées et les représentants de toutes les organisations sportives de notre ville et de la Mauricie assisteront en grand nombre, afin de rendre un ultime hommage à ce vaillant président, qui s'est dévoué pour la cause rurale jusqu'à la fin.

CANDIDAT
SUITE DE LA PAGE 27

qu'un seul remède, celui d'étendre le territoire de la ville de façon à permettre son développement normal".

Industries

A ce sujet, M. Rocheleau a une opinion bien définie. "Ne boudons plus le progrès et donnons à Trois-Rivières l'expansion dont elle a besoin".

A son avis, le maire doit être en mesure d'assurer la venue de nouvelles industries dans la ville. Il précise : "A mon avis c'est bien à lui que revient le devoir d'être le commissaire industriel, soutenu par le conseil municipal". A ce sujet, il ajoute : "une étude approfondie du système de taxation devrait être revisée, afin d'inciter de nouvelles industries à venir s'établir chez-nous".

Stationnement

En regard du stationnement, il s'est montré en partie opposé au règlement du problème par la pose des parcomètres. Pour lui, le problème du stationnement est éternel et le public est très réticent à se conformer, sachant bien qu'il ne s'agit enfin que d'un manège à gobe-sous, tandis que les échevins semblent vouloir ignorer ou passer outre les recommandations des spécialistes en la matière.

Il déclare, de plus, insensé le fait que les parcs de stationnement soient payants.

Exposition

M. Rocheleau déclare qu'il en faut de peu pour jeter l'exposition régionale de Trois-Rivières dans le néant. Le piètre succès de cette année en est selon lui, un avertissement sévère.

Lui-même ancien commissaire de l'exposition, M. Rocheleau déclare que l'exposition demande une attention particulière et que tout esprit de favoritisme ou patronage doit cesser le plus tôt possible.

M. Rocheleau a préconisé des bâtisses aux fins propres de l'exposition et des dérivatifs, non pas de garage municipal. De tels convertissements ne coûtent que trop cher à la municipalité et les mettre à point pour le temps de l'exposition va à l'encontre du principe même, en plus d'entrainer des dépenses inutiles".

Il poursuit en disant : "Il n'y a pas de raison pour que ces bâtisses et ce parc ne soient pas exploités à l'année longue. Je suis persuadé que beaucoup d'activité pourrait y avoir lieu durant les quatre saisons".

Ile St-Quentin

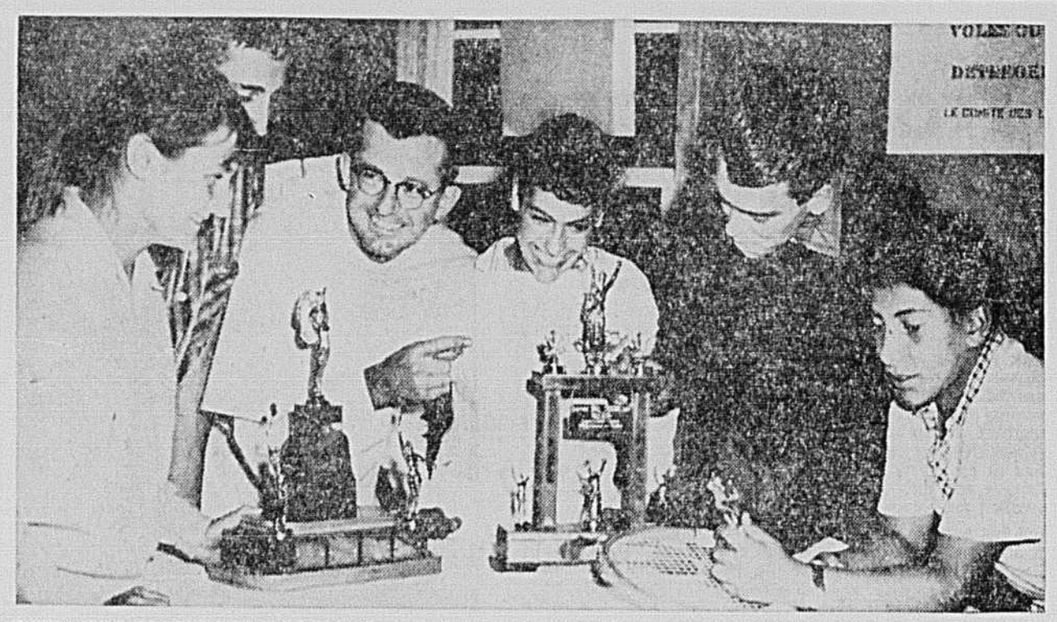
M. Rocheleau déplore le fait que la ville de Trois-Rivières, presque entourée d'eau, est tout à fait dépourvue de plages propres à la famille trifluvienne.

"Il n'y a aucune raison pour le conseil municipal de ne pas mettre en plan un vaste projet d'aménagement de cette île à l'intention des familles nombreuses et souvent peu fortunées de Trois-Riviere. L'île St-Quentin serait pour elles le seul endroit où se procurer un peu de fraicheur et de détente durant la chaude saison", de dire le candidat de St-Louis.

Piscine-exposition

Là non plus M. Rocheleau n'y va pas par quatre chemins. Il avance que cette piscine devrait être ouverte au public, dès le début du mois de juin pour se continuer jusqu'à la fin de septembre, contrairement à ce qui se pratique actuellement, alors qu'elle ouvre seulement à la St-Jean-Baptiste pour ne rester ouverte que durant quelques semaines.

Dans la prochaine campagne électorale, M. Charles Rocheleau fera la lutte à MM. Aimé Lefrançois, échevin sortant, et M. André-O. Dumas.



TROPHEES CONVOITES—A la banlieue de Trois-Rivières, l'O.T.J. de Ste-Catherine-de-Sienne conduit un tournoi de tennis dont les finales sont prévues pour lundi soir. De magnifiques trophées comme on en voit ici et d'autres cadeaux seront accordés aux vainqueurs. Le trophée Del Dugré ira au champion senior masculin; le trophée Michel Barakatt, au simple féminin et le trophée Gauthier Sports, au junior masculin. D'intéressantes parties sont disputées tous les soirs et en fin de semaine.

A St-Louis-de-France

Le tournoi de lutte maintenant en finale

ST-LOUIS-DE-FRANCE — Les semi-finales du tournoi de lutte, en vue de l'obtention du titre de champion amateur de la province, se sont poursuivies hier soir, à St-Louis-de-France. Le promoteur Jean-Claude Lefebvre avait organisé six combats de semi-finales, mais cependant deux d'entre eux ne devaient pas avoir lieu parce qu'un des lutteurs en cause perdait par défaut en ne se présentant pas dans l'arène.

Un rude lutteur du Cap-de-la-Madeleine, Rocky Graziano, s'est affirmé un bon disciple de Johnny Rougeau et triomphant de Kid Durand, de Trois-Rivières, dans le premier combat à l'affiche, grâce à une application savante de la clef de bras japonaise.

La deuxième rencontre prévue n'a pas été présentée et Henri Gagnon, de Trois-Rivières, a gagné par défaut sur Tiger Dupuis, du Cap-de-la-Madeleine, ce dernier ne s'étant pas rendu.

Le troisième combat s'est fait très rude et à coups de tactiques illégales de part et d'autre. Hervé Fréchette, de St-Louis-de-France, a cependant eu le dessus sur Danny Rodgers, de Montréal, grâce à la prise du casse-rein.

Tiger Tasker, de Grand' Mère, a réussi à effrayer la Terreur Noire de Montréal. Il a même réussi à l'endormir à force de prises d'étouffements appliquées à la dérobée. Tasker a pris 13 minutes à vaincre la Terreur Noire.

Dans le cinquième combat à l'affiche, Ray Desaulniers, de Shawinigan, s'est mérité la victoire par défaut sur Larry Dontigny du Cap-de-la-Madeleine, ce dernier ne s'étant pas présenté.

Le champion des Cantons de l'Est, Bob Zabisco, devait remporter le dernier combat après 31 minutes d'hostilité. Zabisco a triomphé de Red Devil grâce à la clef de jambe en forme de 4, prise favorite de Buddy Rogers.

Une foule d'amateurs friands de rudesse et d'action s'était massée sur les terrains avoisinants l'arène de St-Louis-de-France afin de suivre les combats enlevants qui s'y déroulaient. La grande finale de ce tournoi sera à ne pas manquer. Cette finale se tiendra dimanche le 11 septembre, à 2 h. 30 de l'après-midi. Le promoteur a décidé de présenter la finale un après-midi, parce que les soirées deviennent maintenant assez fraiches et que lutteurs comme amateurs s'en plaignent.

Entre temps, les amateurs pourront encore assister à une autre soirée de lutte demain soir. Quatre bons combats seront à l'affiche, opposant huit rudes lutteurs.

Trois équipes encore en lice

Fin du 5e tournoi provincial de balle-molle, dimanche, au Cap

CAP-DE-LA-MADELEINE. — Les semi-finales et la grande finale du tournoi provincial de balle-molle se tiendront dimanche après-midi au terrain Rochefort du Cap-de-la-Madeleine, alors que seulement trois équipes de la région demeurent encore en lice.

Quatre équipes devaient faire les frais des deux semi-finales mais le club d'Asbestos a décidé de se retirer à la dernière minute en constatant ses faibles chances de l'emporter.

Ce tournoi est le cinquième du genre à être organisé dans la province. Les trois équipes encore dans la lutte sont le salon Philibert de Trois-Rivières, les ameublements Ste-Madeleine, du Cap-de-la-Madeleine et les Black Dogs de Trois-Rivières.

Pour les semi-finales, vu qu'il ne reste que trois équipes, on tirera au sort pour savoir quelles seront les deux équipes qui devront débuter. Ces deux équipes disputeront leur joute et le gagnant rencontrera celle qui aura eu la chance de ne disputer qu'une seule joute au lieu de deux.

La première partie débutera à 1 h. 30 précise et la deuxième sera disputée immédiatement après la première. On accordera toutefois quelques moments de répit à l'équipe qui ayant terminé la première joute devra en entreprendre une autre immédiatement après.

Le vainqueur de la finale se verra décerner le trophée Apple Leaf, qui est l'enjeu de ce grand tournoi. Ce trophée sera considéré comme l'emblème de la suprématie provinciale à la balle-molle.

Ce tournoi est dû au travail actif de trois grands sportifs de la région, M. Alphonse Dauphinais, président de l'organisation, M. Jean-Guy Richard, vice-président et M. Gilles Laplante, secrétaire-trésorier.

Epreuve de natation : endurance et vitesse

ALMA. (G. P.) — La piscine d'Alma sera le théâtre d'un important concours de vitesse et d'endurance, samedi après-midi. L'épreuve ne comporte aucune limite, quant au nombre de tours à effectuer. Les gagnants seront désignés par la vitesse et le temps qu'ils auront passé dans la piscine.

Pour la circonstance, le poste radiophonique local attribuera un magnifique trophée. Par ailleurs, Louis-Paul Simard, le moniteur attitré de la piscine de l'OTJ, qui organise le concours, conjointement avec M. Dollard Jean, a fait savoir que

Voir EPREUVES en page 29

Dans les séries finales

Gain précieux de La Victoire; le Westinghouse est déclassé

TROIS-RIVIERES. — Les séries finales vont bon train dans les ligues de balle-molle de Trois-Rivières, celle de la ligue Dow se continuait hier soir après avoir débuté mercredi tandis que dans la ligue Industrielle, elle débutait hier.

Ligue Dow

La taverne de la Victoire s'est vengé de l'humiliation subie mercredi en essuyant un blanchissage de la part de la taverne de Trois-Rivières. La Victoire a fait subir le même sort à la taverne de Trois-Rivières lors de la deuxième joute disputée hier au terrain Guilmour. Jeannot Beauchemin qui prenait place au monticule, a fait très belle figure pour blanchir la taverne de Trois-Rivieres au compte de 4-0. Beauchemin a d'ailleurs reçu la première étoile de la joute. Il n'a accordé que quatre coups surs à l'adversaire et retiré deux frappeurs au bâton, tous deux à la quatrième manche. Il avait tout d'abord forcé Gosselin à frapper dans un jeu force.

Steve Leroux s'est également signalé au bâton en cognant un double et un simple en deux apparitions au bâton, tandis que Caron s'accaparait lui aussi un peu du mérite de la victoire en frappant deux simples en trois apparitions également.

Pour la taverne de Trois-Rivieres, H.-P. Gosselin a vraiment tenté d'aider son club à remonter la pente, mais son double et son simple n'auront servi à rien puisque personne ne put ensuite appuyer son effort de coups sérieux, grâce à l'oeil vigilant de Jeannot Beauchemin.

Avec ce gain de la taverne de la Victoire, les deux équipes seront maintenant sur un pied d'égalité quand débutera la troisième joute mardi au lieu de jeudi comme il avait été annoncé antérieurement.

Ligue Industrielle

Dans la ligue Industrielle, le Sirois Auto a totalement déclassé le Westinghouse au compte de 12-3, pour prendre les devants 1-0 dans cette série de 3 de 5.

La grande vedette de la joute a été tant au monticule qu'à l'offensive, l'infatigable Claude Béchard, qui en plus de restreindre le Westinghouse à deux coups sûrs seulement, a lui-même frappé deux fois en quatre apparitions au bâton.

Dès la première manche de jeu, le Sirois Auto prenait les devants en marquant un point, après avoir tenu le Westinghouse à l'inaction. Dans la deuxième manche, le Westinghouse ne réussit pas encore à marquer et le Sirois Auto prenait une avance quasi insurmontable de sept en faisant croiser le marbre à six hommes au cours de cette deuxième manche. Devant l'assaut foudroyant du Sirois, le Westinghouse retira Noël St-Louis du monticule pour le remplacer par Gaston Grenier. Ceci n'empêcha toutefois pas le Sirois de marquer encore deux points à la quatrième manche et trois autres à la cinquième.

La défaite du Westinghouse fut imputée à St-Louis.

La prochaine joute entre le Westinghouse et le Sirois Auto sera disputée lundi soir au terrain Quebec Wires, à 6h. 30. Le Westinghouse se devra de l'emporter dans cette joute s'il ne veut pas faire face à l'élimination dès mardi alors que se disputera la troisième joute.

Tout est calme palais de justice

TROIS-RIVIERES. (L.R.) — La tranquilité est de rigueur depuis quelque temps à la Cour des Sessions de la Paix de Trois-Rivières. La population ne s'en trouve certes pas plus mal et le juge n'a qu'un travail restreint à accomplir.

Hier matin, seulement deux causes de peu d'importance étaient portées au jugement du juge Léon Girard.

Dans la première, un individu de Champlain s'est vu condamné à payer une amende de $50 plus les frais ou à défaut d'aller séjourner à l'ombre pour une période de 30 jours. Fernand Houde était accusé d'avoir eu en sa possession et d'avoir vendu illegalement des boissons alcooliques. Le juge ordonna la confiscations des liqueurs au profit de la couronne.

Dans la seule autre cause, Paul Laroche, accusé d'avoir vendu du matériel d'exploitation forestière qu'il avait trouvé flottant à la dérive, a vu sa sentence suspendue. Le juge l'a de plus invité à souscrire $200 pour garder la paix pendant les deux prochaines années. La valeur du matériel que Laroche s'était approprié s'élevait à $1,900 et ce dernier s'en était départi pour la somme ridicule de $95.

Nécrologie

G. DESSUREAULT

A Shawinigan le 31 août est décédé accidentellement à l'âge de 5 ans, Gilles Dessureault fils de M. Jean Dessureault et de Mme Dessureault née, Claudette Garand, demeurant à 407, rue Lambert à Shawinigan.

Il laisse outre ses parents, son frère, Guy, 3 ans; une soeur Joanne, 6 ans; ses grands-parents, M. et Mme Alfred Garand, de St-Elie et M. et Mme Joachin Dessureault, de Shawinigan. La cérémonie des anges se fera à l'église St-Marc à 3 heures de l'après-midi, vendredi le 2 septembre, et l'inhumation au cimetière St-Michel.

Mme G. Hardy est en deuil

SHAWINIGAN — Mme Gaston Hardy, épouse de l'ex-maire de Shawinigan et candidat de l'Union Nationale, lors ces deux dernières élections provinciales, vient d'être plongée dans le deuil par suite du décès de son frère, M. Gaston Demontigny. Celui-ci est décédé après une longue maladie, à l'âge de 53 ans.

La dépouille mortelle est exposée au 741 de la rue des Cèdres; les obsèques auront lieu samedi à 10 h. 30 en l'église St-Marc de Shawinigan et l'inhumation se fera au cimetière St-Joseph.

Malgré une organisation tardive

Trois-Rivières fera sa part dans le cadre de la 27e classique de canots

TROIS-RIVIERES — (G. B.) — Des manifestations populaires souligneront la dernière étape de la 27e classique internationale de canots sur la rivière St-Maurice. Le secrétaire de la Commission touristique de la Mauricie, Me Pierre Garceau, a confirmé hier que les membres trifluviens de cet organisme ont fait la jonction avec la direction du club de football local pour assurer le succès des festivités. Bien que tardive, l'organisation n'en semble pas moins complète, grâce aux $400 octroyés par la commission en plus d'une autre somme de $1,000 de la part de La Brasserie Molson et de son représentant local, M. Adélard "Del" Dugré.

Comme on le sait, les paletteurs fourniront leur dernier effort de la course à leur arrivée à Trois-Rivières, après une randonnée d'une centaine de milles sur la rivière, à partir de La Tuque. Leur arrivée est attendue lundi après-midi en face du club de canotage Radisson. On s'attend à la présence d'une foule immense au débarcadère, comme ce fut d'ailleurs le cas au cours des années passées.

Ce spectacle de l'arrivée des concurrents sera suivi de grandes manifestations dans la ville et au stade de baseball. Après une réception au chalet du club Radisson, pour les invités d'honneur, les organisateurs, les concurrents et les avironneurs, la foule se rassemblera à la place du marché vers 7 heures. Plusieurs corps de musique, de cadets et de majorettes locaux et étrangers se joindront à la masse pour se ranger en ligne de parade.

Le cortège joyeux se mettra ensuite en branle pour circuler à travers les rues de la ville avant de se rendre au stade Duplessis, au terrain de l'exposition. On précise que l'entrée à cet amphithéâtre sera gratuite pour tous les Trifluviens et les visiteurs.

Une démonstration a été préparée au stade à cette occasion, à laquelle prendront part les corps de cadets et majorettes de Trois-Rivières et de la région.

Au cours de la soirée, on procédera à la distribution des prix et des trophées aux vainqueurs de la compétition, et la fête se continuera par une grande farandole populaire, sous la direction de l'Ordre de Bon Temps. Enfin, un feu d'artifice mettra fin à cette journée bien remplie.

Les détails de cette organisation monstre seront annoncés dans notre édition de demain.

Début des festivités à La Tuque

Ghislaine Verreault élue reine du nord mauricien

LA TUQUE. (G.-O.R.) — Une foule d'environ 2,000 personnes a ovationné longtemps hier soir la nouvelle reine du nord mauricien, Mlle Ghislaine Verreault, qui sera particulièrement chargée aujourd'hui de présider la 27ème classique internationale de canots sur le St-Maurice.

Le vote a favorisé Mlle Verreault sur ses deux concurrentes pour ce titre annuel et un défilé s'est aussitôt mis en branle en direction du Community Club, où la nouvelle souveraine a été couronnée. Dans une autre automobile suivait Mlle Elizabeth Renald, élue princesse pour s'être classée au deuxième rang du suffrage populaire.

Cette cérémonie a suivi de quelques heures la lecture de la proclamation des festivités entourant la course de canots de cent milles entre La Tuque et Trois-Rivières. Les sujets de Sa Majesté ont ensuite envahi en grand nombre les salles luxueuses du Community Club pour assister au couronnement.

Le défilé dans les rues de la ville comprenait d'abord la force policière de cette ville de la Haute-Mauricie, l'Harmonie de La Tuque, les dirigeants, la reine et son prince consort, M. Paul Aubut; les fameux cadets de Shawinigan qui, sous la direction de M. Jacques Thomassin, avaient suscité l'admiration lors d'un spectacle musical et aquatique dans la matinée; la princesse, Elisabeth Renald et son régent, M. Guy Arcand. Enfin un nombre impressionnant d'automobiles fermaient le défilé.

Un spectacle, auquel participaient des artistes connus, était ensuite présenté au club et le tout allait se terminer par une danse au son de l'orchestre de Roger Frechette.

Les festivités sont donc commencées dans la capitale du nord de la Mauricie. Elles se poursuivront aujourd'hui par une réception civique à l'hôtel de ville, à 4 h. 30 et la pesée des canots, entre 5 et 7 heures. Le soir, l'Harmonie de La Tuque présentera un concert sous la direction de son chef attitré, M. Aubert Mongrain. Le signal du départ de la course ne sera donné que samedi à 10 h. 30, en présence du député à l'Assemblée législative, Me Romulus Ducharme, du maire de La Tuque, M. J.-O. Dallaire et de nombreuses sommités de la région.

A la balle-mode mardi

Equipe de quatre joueurs contre les policiers de Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. — Une joute de balle molle qui devrait attirer une nombreuse assistance, se tiendra mardi soir à 8 h. au stade Duplessis. A cette occasion, l'équipe des policiers de Trois-Rivières jouera contre le club des "Blacks" composé de quatre joueurs venant de Ste-Angèle-de-Laval.

On reverra avec plaisir le fameux Ben Deshaies et son frère ainsi que les deux Blackburn.

Pierre Rochefort, l'un des meilleurs artilleurs de la ligue Dow, officiera au monticule pour les policiers.

Les profits de cette joute seront versés à l'Association sportive des policiers et pompiers de Trois-Rivieres.

Les courses sous harnais

Une écurie de 4 coursiers quitte les lieux; conducteurs suspendus

TROIS - RIVIERES — Les conducteurs qui manquent de sérieux ou veulent dévier des règlements des courses sous harnais commencent à trouver le temps long.

D'ailleurs le juge en chef des courses à Trois-Rivières, M. Léo Gauthier, de Terrebonne, et ses acolytes, Me Léopold Pinsonneault et Marcel Bouillé, n'ont pas aimé la façon d'agir de certains conducteurs au cours des courses sous harnais présentées durant la grande semaine de l'exposition régionale et surtout dimanche dernier. Ils ont alors commencé une enquête approfondie pour découvrir les coupables.

Même si leur enquête est loin d'être complétée, ils ont tout de même imposé des suspensions à quatre conducteurs et au moins quatre autres le seront d'ici peu.

Suspension

Roger Blais et Ken McElroy ont écopé chacun d'une suspension de 5 jours, à compter d'hier, le premier pour une infraction commise mardi de la semaine de l'exposition, et le second, lors de la fameuse 7e course de dimanche dernier.

Denis Beauchemin a attrapé une suspension de 5 jours à compter du 3 septembre, pour avoir causé une interférence, samedi soir.

Enfin, Maurice Carpentier, qui conduisait Atmore Grattan dans cette 6e course, a été suspendu pour une période de 10 jours, à compter du 3 septembre.

Départ

L'écurie de Maurice Carpentier, impliqué dans l'enquête des juges sur les récentes courses, a décidé de quitter la piste locale. Il est parti avec les coursiers suivants : Storm Bumpas, Atmore Grattan, Highlawn Guy et Maxwell Armstrong.

L'enquête se poursuit toujours et nous devrions en connaitre le dénouement d'ici la fin de semaine. De toute façon, les juges ne sont pas satisfaits de la tenue de plusieurs vétérans du Sulky. Ces derniers sont surveillés de près et des sanctions sévères leur seront imposées à la moindre infraction.

Le sport des rois doit être nettoyé de tous ceux qui tentent de le salir par de petites manies peu scrupuleuses.

Contrat accordé à Champlain

CHAMPLAIN — M. Roland Béchard, entrepreneur du Cap-de-la-Madeleine, s'est vu accorder le contrat de construction de la nouvelle école pour garçons, qui comprendra sept classes, sans résidence. La soumission de M. Béchard était de $67,740. Une fois la construction terminée, en ajoutant les travaux de terrassement, les clôtures, l'ameublement et autres dépenses connexes le coût global de l'immeuble s'élèvera approximativement à $78,625. La nouvelle école sera construite en arrière de la coopérative, et aura front sur la route nationale.

La Commission scolaire a donc mis en vente l'école du rang St-Pierre, au prix de $400. M. Albert Tessier est le président de la Commission scolaire. Les autre membres sont MM. Léon Bailly, Jos. Pintal, Henri Gélinas et Alfred Chorel, commissaires et Pierre Marchand, secrétaire.

Le "Rock and Roll" : monnaie d'espion ?

MOSCOU. — (PA) — Mlle Joan Bart, un des guides à l'exposition américaine tenue à Moscou, cet été, a été accusée d'être une espionne qui aurait tenté d'inciter de jeunes Soviétiques à donner des renseignements confidentiels en échange de gomme à mâcher et de disques de "Rock and Roll".

L'article du journal de la Ligue des jeunes communistes, dit que la jeune fille s'occupait de faire la démonstration pratique des réfrigerateurs.

Cette jeune fille, dit le journal, "longue comme une tige de haricot" était étudiante en sciences politiques à l'université Harvard ou elle se spécialisait dans les affaires soviétiques.

Programme des festivités de la course de canots

Depuis hier, la ville de La Tuque est en liesse alors que se préparait la classique internationale de canots et dans cette ville de la Haute Mauricie, tout comme à Shawinigan, les festivités ne manquent pas, afin de marquer comme il se doit cet événement annuel par excellence.

Voici d'ailleurs le programme officiel de ces manifestations:

Aujourd'hui

4 h. 30 p.m. — Réception civique à l'hôtel de ville de La Tuque ;

5 h. 00 p.m. — Pesée des canots au quartier général de la classique, à l'hôtel Royal de La Tuque (heure limite 7 heures) ;

7 h. 30 p.m. — Concert par l'harmonie de La Tuque au Community Club ;

9 h. 00 p.m. — Danse et spectacle de variétés au Community Club.

Demain

10 h. 00 a.m. — Ralliement au quai St-Maurice et bénédiction des canots ;

10 h. 30 a.m. — Signal du départ par le maire J.-O. Dallaire ;

3 h. 00 p.m. — Parade des corps de tambours et clairons à Shawinigan-Sud ;

4 h. 30 p.m. — Arrivée des premiers canotiers à St-Roch-de-Mékinac ;

7 h. 30 p.m. — Parade des corps de clairons et tambours à Shawinigan ;

8 h. 00 p.m. — Concours international pour le championnat senior de la province des corps de clairons et tambours.

Dimanche

9 h. 00 a.m. — Messe à l'église de St-Roch-de-Mékinac pour les canotiers ;

9 h. 30 a.m. — Ralliement des fanfares à Shawinigan ;

10 h. 00 a.m. — Parade d'église des fanfares à Shawinigan ;

10 h. 30 a.m. — Départ des canotiers à St-Roch-de-Méginac ;

2 h. 15 p.m. — Parade de fanfares à Shawinigan avec arrêt sur le boul. St-Maurice pour l'arrivée des canotiers ;

2 h. 30 p.m. — Arrivée des premiers canotiers à Shawinigan ;

4 h. 30 p.m. — Réception civique à l'hôtel de ville de Shawinigan ;

7 h. 30 p.m. — Gala du Festival des fanfares à l'aréna de Shawinigan.

Lundi

12 h. 30 p.m. — Départ de la troisième étape en face du club Nautique de Shawinigan ;

4 h. 30 p.m. — Arrivée des canotiers à Trois-Rivières ;

8 h. 00 p.m. — Parade et remise des prix aux gagnants à Trois-Rivières.

LA CORPORATION DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE

MET EN VENTE

UNE GRANDE VARIETE DE SURPLUS, COMPRENANT:

Véhicules à moteur, outillage de construction et pièces de rechange, matériel de manutention pour entrepôts, pneus, articles de plomberie, fournitures électriques et matériaux de construction, appareils électroniques, outils et quincaillerie, fournitures médicales et photographiques, meubles et machines de bureau, vêtements, fournitures de baraquements, lits et literie, barils en acier, pièces d'avion, ferraille et objets divers.

SITUES A :

La base aérienne américaine de Pepperell, St-Jean, Terre-Neuve.
La base aérienne américaine Ernest Harmon,
Corps du génie américain, base du C.A.R.C., Goose Bay, Labralor.
La base navale américaine, Argentia, Terre-Neuve.
Egalement aux terrains de l'aviation américaine de Cartwright, St. Anthony, Saglek et Frobisher Bay.

Période d'inspection : du 12 septembre au 30 septembre

Les intéressés sont invités à faire l'inspection de ces surplus pendant la période précitée, soit

DU 12 SEPTEMBRE AU 30 SEPTEMBRE INCLUSIVEMENT.

On peut obtenir des formules d'offres et des listes détaillées en s'adressant au représentant de la Corporation : M. W. Meath, ou à M. G. H. Winter au centre de disposition de la base aérienne de Pepperell, St-Jean, Terre-Neuve.

Date limite de réception des offres : le 30 sept. 1960

Les offres pour l'achat de tous articles d'outillage ou lots individuels — tels qu'ils sont et là où ils se trouvent — seront examinées conformément aux conditions de vente stipulées dans nos formules d'offres, remises directement ou adressées à : M. W. Meath, Corporation de Disposition des Biens de la Couronne, Hôtel Newfoundland, St-Jean, Terre-Neuve, le ou avant

LE 30 SEPTEMBRE 1960.

L'offre la plus élevée ou toute autre offre ne sera pas nécessairement acceptée.
AD. NO. 2255

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

LA MAURICIE

Demain, 10 h. 30: une autre classique internationale de canots va débuter

par MICHEL LORRAIN

Au moins vingt-trois équipes de canotiers devraient prendre le départ à La Tuque, demain matin à 10 h. 30, alors que le maire J.-O. Dollaire fera entendre le signal qui marquera le début de la 27ème classique internationale de canots sur le St-Maurice, longue de cent vingt milles et qui se terminera à Trois-Rivières, lundi après-midi.

Ceci marquera alors le début d'une épreuve d'endurance, disputée en trois étapes et dont l'enjeu principal est une bourse de $1,200 offerte par la brasserie Molson's avec en plus deux trophées, dons de la brasserie montréalaise et de Cataracts Sporting Goods.

Au total, près de $5,000 seront distribués en prix à l'issue de cette classique dont la première remonte à 1934, lors du troisième centenaire de la ville de Trois-Rivières.

En plus de la bourse de $1,200 à la première équipe, voici la liste des autres prix qui seront décernés : $600, don de la cité de Trois-Rivières à la deuxième équipe; $450, don de la ville de Shawinigan à la troisième ; $300, don du club nautique de Shawinigan à la quatrième équipe; $200, don de la ville de La Tuque à la cinquième; $150, don de l'hôtel Chez Champoux à la sixième; $100 don de la ville de Grand'Mère à la septième et $75, don de la brasserie Molson's à la huitième équipe; sept autres prix de $50 seront remis aux équipes qui se classeront de la neuvième à la quinzième place; quatre de ces prix sont de Molson's, un d'Henri-Paul Chevalier, agent de cette brasserie à Shawinigan et les autres de Gélinas Auto et de la Chambre de commerce de Shawinigan.

Chacune des équipes qui terminera la course à compter de la seizième place se verra remettre également un prix de $50, don du Club nautique de Shawinigan et de généreux donateurs.

Deux cents dollars iront également aux équipes des canotiers de la région du Grand Shawinigan; cette somme, don du conseil central des Syndicats nationaux de Shawinigan, sera distribuée aux équipes de la région qui se seront le plus signalées, à raison de $100, $50, $30 et $20.

La Canadian International Paper accorde aussi $200 en prix pour les gagnants de la première étape, soit $100 et un trophée à la première équipe et $50, $35 et $15 pour les équipes suivantes.

Enfin, la brasserie Molson's accorde $200 en prix pour le "sprint" de Shawinigan et $300 pour le "Tour des îles" à Trois-Rivières.

A tout cela vient également s'ajouter le trophée "Ann McCormick" pour l'équipe de la Mauricie qui se classera au meilleur rang.

Equipes favorites

Sept équipes plus particulièrement seront à surveiller lors de cette classique internationale de canots mais personne à Shawinigan ou ailleurs ne semble prêt à faire des prévisions et s'il y avait tout le long du parcours des preneurs aux livres, la majeure partie des vingt-trois équipes seraient à armes égales.

Trois équipes ont déjà des victoires à leur crédit, soit celle de Tom Estes avec six et Eugène Jensen avec deux qu'on verra à l'oeuvre dans le canot no 5; celle d'Ovila Denommé avec quatre qui fera équipe avec Georges Adams dans le canot no 9 et celle d'Irwin Peterson avec quatre également dans le canot no 1 avec Gil Tinkler.

A ces trois équipes, il faut ajouter celle d'Armand Cantin, un vétéran de la classique qui n'a pas été chanceux jusqu'ici, et de Martial Pronovost, équipe qui s'était classée au deuxième rang l'an dernier, moins de dix minutes après les vainqueurs. Cantin et Pronovost seront dans le canot no 4.

Les yeux des milliers de spectateurs seront aussi braqués sur deux équipes à sensation en provenance de Flin Flon, Manitoba, celle de Roger Laliberté et Roger Carrière, dans le canot no 17, et celle de Walter Ariko et Rom Morasty dans le canot no 12.

Une dernière équipe à surveiller est encore celle de Karl L. Ketter qui avec son fils de quinze ans, Karl N., le disputera aux meilleurs dans le canot no 11.

Ces sept équipes à première vue semblent les favorites, mais les parieurs se font rares quand il s'agit de miser sur les chances de l'une ou de l'autre; ce qui est certain, c'est qu'à moins de malchances ces équipes feront belle figure.

Points stratégiques

Pour la Mauricie, c'est l'événement touristique par excellence et plusieurs milliers de visiteurs sont attendus pour la circonstance, notamment aux points stratégiques — termes des différentes étapes — l'hôtel Chez Champoux à St-Roch de Mékinac, le boulevard St-Maurice à Shawinigan et les abords du club Radisson à Trois-Rivières.

Des milliers de spectateurs attentifs suivront les canotiers tout le long du parcours afin de ne rien manquer des péripéties de la course; de La Tuque à St-Roch, le samedi, on peut facilement suivre les canotiers en automobile sans presque jamais les perdre de vue en suivant le boulevard Ducharme; le dimanche, en plus d'assister au départ à St-Roch, on peut les revoir à St-Jacques des Piles et à nouveau au pont de Grand'Mère où les canotiers doivent mettre pied à terre pour franchir le premier portage; le spectacle est également de toute beauté aux abords du rapide des Hêtres ainsi qu'à l'arrivée à Shawinigan, en face du boulevard St-Maurice.

Quant à la journée de lundi, on peut voir les canotiers à l'oeuvre au départ à Shawinigan, puis à St-Etienne des Grès, à la Gabelle, en face du domaine des scouts à St-Louis-de-France et finalement à l'arrivée à Trois-Rivières.



ILS SERONT A SURVEILLER ! — Roger Carrière et Baptiste Laliberté (canot de droite) ainsi que Tom Morasty et Walter Ariko, tous de Flin Flon, Manitoba, seront à surveiller de près lors de la classique internationale de canots sur le St-Maurice. Ils sont photographiés ici alors qu'ils recevaient quelques conseils de John Nikil, président de la classique de Flin Flon, et de René Bellemare qui s'est chargé d'eux depuis leur arrivée en Mauricie et qui surveille leur entraînement.

La course de canots à la portée de tous

Les péripéties de l'épreuve décrites du haut des airs par nos reporters

TROIS-RIVIERES — Un hydravion nolisé par LA PRESSE, le poste C.K.T.R. et la brasserie Molson survolera les participants de la 27ème course de canots entre La Tuque et Trois-Rivières pour le bénéfice de tous ceux qui ne manqueront pas d'être intéressés par cette épreuve sportive de grande envergure.

Notre reporter des nouvelles sportives, Kid Martel, aussi commentateur au poste CKTR, sera à bord de l'appareil muni de deux hauts-parleurs de 30 watts, pour informer les spectateurs échelonnés le long du St-Maurice du progrès des coureurs, de leur position respective et pour décrire les péripéties de la course.

Un photographe de La Presse, René Ricard, prendra place également dans l'appareil et pourra prendre des photos exclusives à paraitre dans notre édition de mardi.

Le service conjoint assumé par les deux organismes d'information et la brasserie Molson pourra même à l'occasion être un auxiliaire à toute embarcation en péril. L'appareil pouvant se poser sur l'eau, il lui sera possible de secourir tout canoteur en difficulté.

L'avion survolera spécialement les passages difficiles d'accès aux spectateurs, comme à Mattawin, à La Gabelle, aux Rapides des Forges, au Portage des Hêtres, où la foule "perd contact" avec les équipes concurrentes. Le reporter communiquera alors ce qu'il verra à une tour de contrôle reliée au radio de l'appareil et ces informations seront aussitôt relayées aux stations radiophoniques CKTR de Trois-Rivières et CFLM, de La Tuque.

De plus, environ trois milles avant le fil d'arrivée de chaque étape, l'hydravion décrira des cercles au-dessus des palettes et reviendra survoler les foules à basse altitude pour leur communiquer au moyen de hauts-parleurs la position des équipes et autres faits saillants de la course.

Les envolées de l'hydravion de Cardinal Air Service, du Lac-à-la-Tortue dureront une heure et demie chaque fois.

Nos lecteurs peuvent être assurés qu'ils ne manqueront aucun des faits saillants de la course et que La Presse n'entend rien ménager pour bien couvrir cet événement sportif.

MAURICIE SPORTS



MARTEL en tête

avec Kid Martel

Trois-Rivières ne tirera pas de l'arrière cette année dans l'organisation d'une réception à l'arrivée des avironneurs qui termineront lundi après-midi une épuisante randonnée de 100 milles sur la rivière St-Maurice entre La Tuque et notre ville . . . Nous avons appris hier soir que la Commission touristique de la Mauricie aidée de Molson et de Del Dugré, prépare une grande fête au stade Duplessis . . . Un programme intéressant est actuellement à l'étude afin que rien ne cloche et que visiteurs et Trifluviens passent d'agréables moments... Le club de canotage Radisson, à qui l'on a reproché peut-être à tort de ne pas s'occuper de la réorganisation de pareille manifestation ne sait plus maintenant où donner de la tête...

En effet, ce club s'occupe de la partie principale, soit la protection du public et des concurrents entre Les Vieilles Forges et le quai du Radisson . . . En plus, des renseignements précis seront donnés durant les neuf derniers milles . . . Maintenant que la Commission touristique de la Mauricie a fait connaitre sa participation à la réception des canotiers, nous pouvons être plus heureux car Trois-Rivières saura tenir le coup avantageusement et prouver aux autres villes importantes de la Mauricie qui sont sur le parcours, que tout marche bien non seulement à La Tuque où des fêtes grandioses sont organisées depuis hier soir jusqu'en fin de semaine, et également à Shawinigan où une grande journée de réjouissance se déroulera samedi, mais que la cité de Laviolette a également emboité le pas et verra à ce que tout le monde soit heureux . . .

La classique de canots promet d'attirer cette année une foule-record, du fait que les équipes sont mieux balancées et qu'il se pourrait que les fameux Américains Estes et Jensen qui ont déjà gagné deux fois le titre, trouvent enfin chaussures à leurs pieds en fin de semaine . . . Le duo Fortin-Beaumier aura son mot à dire dans cette randonnée audacieuse . . . Pour la première depuis ses débuts, soit depuis 26 ans, la classique sera couverte en hydravion par un journaliste . . . Le poste de radio C.K.T.R. en collaboration avec le quotidien La Presse et la brasserie Molson ont nolisé un hydravion de Cardinal Air Services Enrg. du Lac-A-La-Tortue avec toutes les commodités nécessaires afin de renseigner les sportifs sur terre et du haut des airs . . .

Celui qui scribouille ces quelques lignes s'occupera de suivre la course du haut des airs et aura même un micro à sa disposition dans la carlingue pour donner des détails inédits sur la poussée de chacun des concurrents . . . L'innovation mérite d'être soulignée et c'est tout à l'honneur de ceux qui ont eu l'idée géniale de pareilles communications . . . Ce sont les Jacques Hébert, Jean Denis, Charlie Couture et Fernand Rufiange de C.K.T.R., Jean Trépanier et T. Gareau de CFLM de La Tuque ainsi que Guy Bourdon, gérant de la rédaction à Trois-Rivières pour le quotidien La Presse . . . De plus ,nous aurons le photographe René Picard à nos côtés pour prendre des instantanés sur le vif des incidents ou d'autres faits saillants qui se dérouleront au cours de la classique . . .

Pour ne rien manquer des à-côtés parfois intéressants et des plus utiles, Réal Lamothe, un sportsman avantageusement connu, Yvon St-Pierre, opérateur et un annonceur, Raymond Thivierge, ces deux derniers de CKTR, ont bien voulu nous suivre et nous aider à prendre note de tout ce qui pourrait survenir . . . Deux automobiles et un hydravion seront donc à la disposition de notre groupe qui saura faire honneur et donner des renseignements exacts et bien vivants sur le travail de ces hardis avironneurs . . . Il serait bon de souligner ici l'effort gigantesque déployé par les membres du club nautique de Shawinigan et du club de canotage Radisson pour que le succès couronne une autre fois cette classique de canots . . .

Et sur ce, à la prochaine.

EPREUVE

SUITE DE LA PAGE 28

de nombreux prix seront également attribués.

Tous les nageurs de la région du Lac-St-Jean peuvent s'inscrire à ce concours qui débutera à 2 heures, samedi après-midi. Pour obtenir des informations supplémentaires, ou encore pour donner son inscription, on s'adresse aux organisateurs, MM. Simard ou Jean, à la piscine d'Alma. On peut aussi communiquer par téléphone en composant NO. 2-7887.

Courses sous harnais

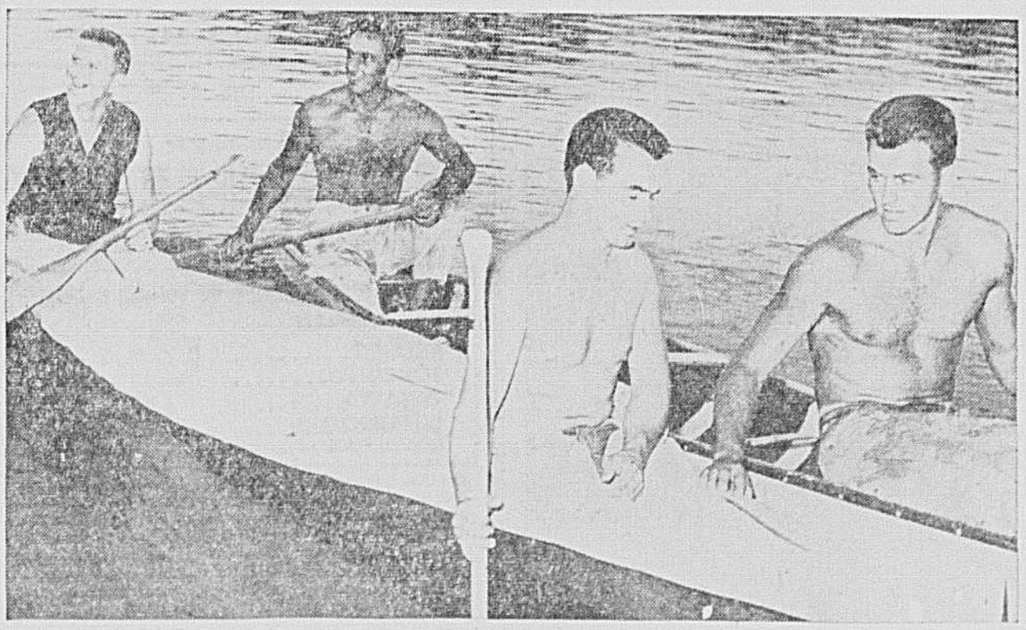
Paul Hébert s'avère le meilleur conducteur

TROIS-RIVIERES. — Alors que 50 séances de courses ont été présentées à date à la piste du parc de l'Exposition, Paul Hébert est le meneur chez les conducteurs avec une moyenne de .485, ayant totalisé 329 points en 132 départs. Fernand Turenne est deuxième avec une moyenne de .472, suivi de Jean-Claude Martineau .466 et de Wilmer Plourde .447.

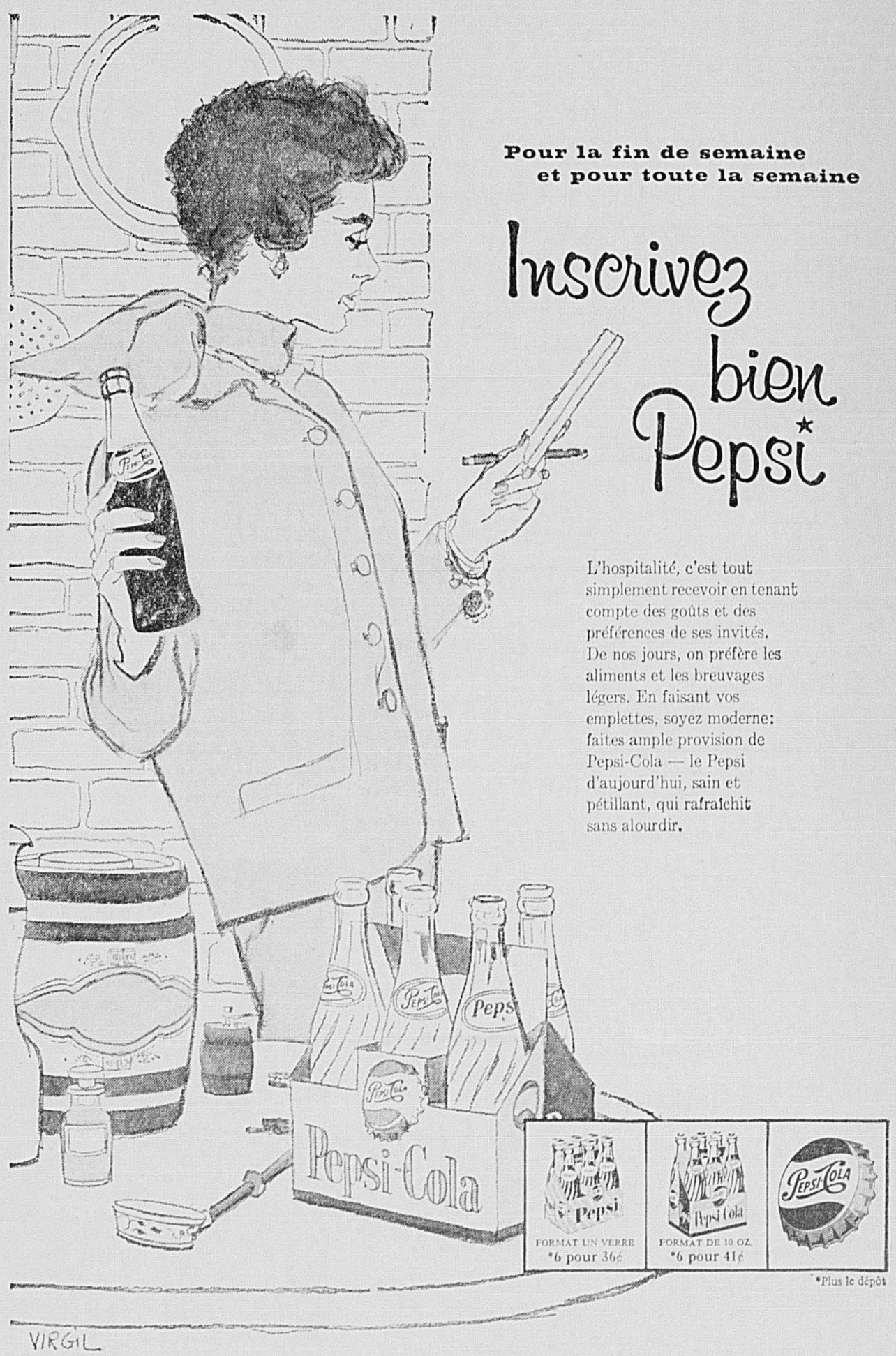
André Boucher a obtenu le plus de départs soit 196 et le plus de points, 413, pendant que Rogatien Savignac a paradé le plus souvent dans le cercle des gagnants, soit 37 fois.

Voici ces statistiques y compris la séance du 31 août dernier, compilées par Armand Martel.

Noms	Départs	1	2	3	4	5	Pts	Moy.
Hébert, Paul	132	27	18	22	15	17	320	.485
Turenne, Fern.	117	22	17	16	13	18	276	.472
Martineau, J.-C.	83	15	16	11	10	13	205	.466
Plourde, Wilmer	97	15	13	17	13	15	217	.447
Hauver, Jacques	91	8	14	17	18	13	193	.424
Savignac, Rog.	174	37	18	16	24	15	367	.422
Trahan, Gabriel	144	19	21	26	15	15	304	.422
Boucher, André	196	34	19	27	25	34	413	.421
Martineau, J.-J.	83	11	11	11	13	14	172	.414
Boucher, Arthur	77	12	12	10	10	5	159	.413
Rivard, Rhéo	119	17	17	14	17	9	236	.397
Quessy, Jules	97	8	13	14	13	15	175	.360
Bellemare, René	70	6	10	8	5	13	117	.334
Blouin, Jos	100	8	14	11	9	10	158	.316
Gagné, J.	83	8	5	8	15	12	128	.308
René, Maurille	81	4	9	8	14	16	124	.306



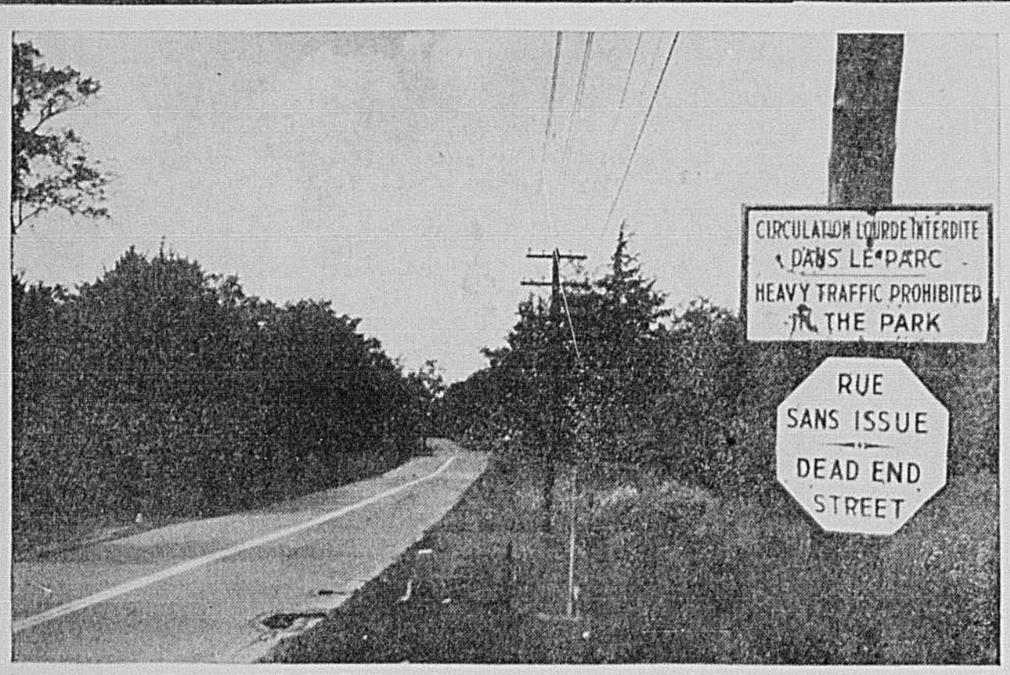
HARDIS AVIRONNEURS — Cette photographie nous montre deux autres équipes qui prendront, demain matin, le départ à La Tuque dans le cadre de la classique internationale de canots. Au premier plan, Gérald Gélinas et Roger Blais, de St-Mathieu, qui seront à l'oeuvre dans le canot no 3, et à l'arrière, André Jacques et Raymond Tremblay, qui défendront les couleurs de la ville de Shawinigan dans le canot no 6.



SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580
Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656



RUE SANS ISSUE . . . AVEC ISSUE — En dépit du grand nombre de personnes qui se rendent à l'exposition de Sherbrooke, la rue Parc n'est presque pas encombrée à son extrémité nord, probablement à cause de cette enseigne indiquant qu'elle est sans issue. Le contraire est cependant la vérité, parce que la rue Fortier constitue une rapide porte de sortie.

10,000 visiteurs attendus, en fin de semaine, à Danville

SHERBROOKE. — Une affluence de 10,000 personnes est attendue en fin de semaine à Danville alors que des manifestations spéciales marqueront la clôture des fêtes du centenaire.

Un grand concours de chiens et les olympiades du centenaire doivent avoir lieu au cours de la journée d'aujourd'hui. La remise des trophées sera faite ce soir.

Les manifestations seront ensuite ajournées à demain soir alors qu'il y aura danse dans les rues de la ville de 8 h. 30 à 11 h. de la soirée.

Les véritables fêtes de clôture commenceront le lundi, 5 septembre.

La journée débutera à 10 h. de l'avant-midi par une démonstration du Sokokie Indian Bugle Band au carré de Danville, suivie par un buffet froid offert par la Women's Association of Trinity United Church.

Le chariot, qui sera arrivé d'un voyage de 130 milles, ouvrira une parade à laquelle prendront part plusieurs chars allégoriques et notamment ceux des Oddfellows et Rebecca Community Welfare Committee, la Société St-Jean-Baptiste, le Cercle des fermière, la Légion canadienne, les Chevaliers de Colomb, Women's Institute, etc.

Au nombre des organismes qui prendront part à la parade, il y a la garde d'honneur des Filles d'Isabelle, les scouts d'Asbestos, le club juvénile masculin et féminin de Danville, les majorettes de Drummondville, les Gardes paroissiales de Sokokie Indian Bugle Band, les louveteaux et les guides, l'Harmonie de Richmond, les Frontiersmen et les Ambulanciers St-Jean.

La parade suivra un parcours de deux milles dans les rues Academy, Water, Commonwealth, Pine, Grove, Principale, Depôt et Hébert.

Au terme de la parade, le maire de Danville, Que., fera la présentation de cadeaux-souvenirs au premier magistrat de Danville, Vt.

Un comité formé de dames de Danville sera ensuite appelé à juger les gagnants de concours de barbes du centenaire.

Le banquet de clôture des fêtes du centenaire aura lieu à 6 h. de l'après-midi, à la salle de l'académie Mgr Thibault. On remarquera au nombre des invités, l'hon. J.-Emilien Lafrance, député, M. Florent Dubois et possiblement l'hon. Jean Lesage.



LES PIONNIERS DE DANVILLE A SHERBROOKE—M. et Mme Hertel Boisvert, de Danville, au moment où ils signaient hier matin le livre d'or de Sherbrooke en présence du maire Armand Nadeau. Ils doivent reprendre la route cet après-midi pour arriver à Danville le 5, pour la clôture des fêtes du Centenaire. Le chariot est arrivé à l'hôtel de ville, précédant une parade des mieux réussies par les Majorettes de Drummondville. S'étaient aussi rendus à Sherbrooke pour l'occasion MM. George Olney et Bertrand Desharnais, respectivement président et vice-président du comité du centenaire. La journée d'hier en a été une de repos pour le couple Boisvert, parti depuis quelques jours de Danville, au Vermont, lieu d'origine des pionniers de la ville centenaire.

Le mode d'élection à Sherbrooke

Les arguments défavorables au changement, plus nombreux

par Jules LAGUE

Voici le neuvième article d'une série en marge de la consultation qui doit être tenue le 7 courant auprès de la population de Sherbrooke sur le mode d'élections de l'administration municipale.

SHERBROOKE. — Si la compilation du vote du référendum du 7 courant ne devait se faire que d'après la somme des arguments invoqués de part et d'autres, l'administration municipale en aurait encore longtemps à être élue selon le mode actuel, c'est-à-dire par rotation.

En effet, dans les rares opinions qu'on a pu obtenir sur la question, on trouve plus d'arguments contre les élections en bloc qu'en leur faveur.

La quantité ne faisant évidemment pas foi de tout, ces arguments seront jugés à leur valeur par le public, qui se rendra aux urnes le 7. Le silence pratiquement complet qui entoure la question permet difficilement de dire de quel côté penchera la balance.

Réalité plutôt qu'argument, ce silence est interprété contradictoirement par les observateurs, de sorte qu'on peut en tirer un argument pour chacun des systèmes qui apparaîtront sur les 15,391 bulletins de vote. La majorité dans ce silence est un indice favorable au maintien du statu quo. Ils estiment qu'un changement prochain occupe toujours les conversations. Moins nombreux, d'autres voient le vent virer justement à cause de ce silence.

Peur

Le premier argument invoqué à l'appui du système d'élections en bloc est celui du programme défini que la population se verrait offrir par l'équipe qui sollicite son vote. Une fois élue, elle s'y trouve liée.

Corrolairement, l'équipe élue en bloc a de l'administration de la chose publique une responsabilité conjointe. Tous doivent songer qu'ils affronteront ensemble l'électorat au terme de leur mandat. Ce qui amène à un argument secondaire invoqué par quelques personnes qui ont été interrogées: un conseil élu en bloc offre une meilleure cible au mécontentement populaire plutôt que de transformer en boucs émissaires ceux qui doivent retourner devant le peuple, alors que leurs collègues demeurés en place peuvent voir leur mandat renouvelé une fois l'orage passé.

Pour sa part, la Ligue des propriétaires est convaincue qu'une administration élue en bloc trouverait le moyen d'instaurer l'économie à l'hôtel de ville.

Enfin, au tout début, le maire Armand Nadeau voyait dans l'élection en bloc le moyen de briser la tradition de l'alternance des maires de langue française et de langue anglaise, système qui lui paraissait un danger de stagnation pour l'administration municipale.

Contre

Depuis la rupture de l'alternance et son élection à la mairie, Me Nadeau voit pour Sherbrooke le besoin de l'adoption du système d'élection en bloc. Il aime à rappeler que feu le premier ministre Duplessis ne prisait pas tellement ce mode d'élection des édiles. Il ne manquait pas de souligner aux villes qui lui présentaient des demandes en ce sens que leur système était le meilleur et que maintes villes qui avaient obtenu le scrutin global souhaiteraient bien pouvoir y retourner.

Mais les deux principaux arguments invoqués sont les dangers d'ingérence politique et de rupture de continuité dans l'administration municipale.

Sur le premier, on n'a pas manqué de dire que les équipes s'affrontant devant l'électorat ne pouvaient que devenir des clans autour de la table du conseil. Des clans qui ne manqueraient pas de tomber sous le contrôle des deux grands partis politiques. A moins d'un balayage complet, il se trouverait donc des quartiers "dans l'opposition" et des projets de groupe minoritaire voués à l'échec dès le départ indépendamment de leur mérite. Enfin, toujours selon les arguments invoqués, le patronage de l'électoralisme finirait par s'installer à l'hôtel de ville. On a même exprimé la crainte que le budget de la dernière année du mandat d'une administration ne soit surchargé de travaux davantage destinés à la réélection du conseil.

On craint aussi que la venue d'une équipe experimentée à l'hôtel de ville n'entraîne un excès du bureaucratie, les fonctionnaires devant assurer la continuité pour au moins les premiers mois.

Enfin, en ce qui regarde un meilleur contrôle des contribuables sur la question des deniers publics par une administration élue en bloc, on répond que l'argument ne tient pas, puisque tous les règlements d'emprunt peuvent faire l'objet de référendum sur la demande de 50 contribuables.

Coaticook demande l'aide des "grands" contre le feu

COATICOOK. — Le maire Léger Cameron, de Coaticook, s'est fait le proposeur, à Montréal, d'une résolution visant à faire simplifier les procédures en ce qui regarde la façon de répondre aux petites municipalités par une aide plus importante en cas d'incendie. Cette résolution proposée au congrès annuel de l'Union des municipalités de la province, a été acceptée et fera partie du mémoire que l'organisation présentera au ministère concerné.

Il y a déjà longtemps que le conseil de Coaticook avait songé à demander un amendement à la loi en ce sens, et les explications ont été maintes fois répétées. Les grosses municipalités et les villes qui possèdent plus d'une unité pour la protection des incendies seraient en mesure de se prévaloir d'une telle amélioration à la loi actuelle et d'aider plus rapidement et plus efficacement les petites municipalités voisines qui font appel à leur service.

Le maire Cameron s'est déclaré très satisfait des travaux du congrès. Il a souligné l'intérêt particulier qu'il a porté à la création d'un comité régional de planification économique. Il a également porté beaucoup d'intérêt aux questions concernant la lutte contre le chômage et la redistribution fiscale sous la forme de subventions statutaires.

M. Cameron était accompagné à ces assises par l'échevin Ovila Beaudin.

Nécrologie

MME LEON BILODEAU

SHERBROOKE — Mme Léon Bilodeau, née (Joséphine) Tousignant, demeurant au 350 de la rue St-André, à Sherbrooke, est décédée à l'âge de 85 ans.

Elle laisse ses enfants: Fabiole, Mme Arthur Robillard, (Juliette), Donald, de Sherbrooke, Mme Roland Cantin, (Jeannette), de New-York, et Rosario, de St-Elie d'Orford.

Les funérailles auront lieu demain, samedi, à l'église Notre-Dame-du-Rosaire.

L'inhumation suivra au cimetière St-Michel.

Sherbrooke: la Régie ajourne ses séances sur les expropriations

SHERBROOKE. — Au terme de son stage de trois jours à Sherbrooke, la Régie des services publics a tout juste entendu deux et demie des cinq causes en expropriation de la ville. Les membres du tribunal doivent revenir vers la fin du mois courant ou le début du prochain. Ils doivent faire connaitre sous peu la date de leur retour.

La journée d'hier n'a pas suffi à l'audition de la cause Cludery. La preuve sera à compléter de part et d'autre lors de la reprise des séances de la Régie, à Sherbrooke. Avant la séance d'hier, tout le monde s'est rendu voir le terrain exproprié pour l'aménagement de la piste de ski municipale, pour laquelle la ville offre $14,000 et les propriétaires réclament $113,000.

La ville base son offre sur la valeur des terrains environnants tandis que les propriétaires établissent leur demande sur la possibilité de diviser le terrain en 256 lots tous vendus en cinq ans à raison de trois par personne pour des constructions domiciliaires de luxe sur le flanc du mont Bellevue. Les réclamants ont fait entendre l'arpenteur J.-G. Parrot, de Sherbrooke, l'architecte J.-P. Perrault, de Montréal, et M. Eddy Blouin, de Sherbrooke. La ville a pour sa part cité à la barre le directeur des services municipaux, M. Charles Langlois, ing. p.; un de ses évaluateurs, M. Jacques Besré; l'inspecteur des bâtisses, M. J.-O. Chartier, et M. J.-C. Cartier, agent d'immeubles.

A la prochaine

La reprise des séances verra la conclusion de cette cause. Viendra ensuite l'audition de celle du terrain Blouin, réquisitionné pour l'ouverture d'une rue avec une offre de $3,523 et pour lequel le propriétaire réclame $19,000.

La dernière journée sera consacrée à l'examen de l'expropriation de la ferme Graham, devenue le chantier de la confiserie de $6,000,000 de la compagnie Walter M. Lowney. A l'offre de $125,000, que la ville considère le double de la valeur réelle, la succession Graham oppose une réclamation de $1,420,000. Les membres du tribunal se sont dit, avant-hier, surpris d'un tel écart, qui ne leur semble avoir aucun sens.

Deux autres causes ont été expédiées dans les deux journées. Avant-hier: celle de MM. René et Antoine Hébert (trottoir, rue Galt-Ouest, montant prévu de $1,100 entre une offre de $486 et une réclamation de $1,985) et celle de M. Adélard Dumas (parc St-Jean-Baptiste, compensation de $15,000 entre une offre de $9,000 et une demande de $24,000).

Enquête du Jeune commerce

Les "préliminaires" sous scellés par accident...!

SHERBROOKE. — Les résultats des "préliminaires" tenues par le Jeune commerce de Sherbrooke auprès de la population en marge du référendum du 7 sur le mode d'élection de l'administration municipale n'ont pas été, contrairement à l'attente, dévoilés hier soir.

Ils ont connu les péripéties de bien des boites de scrutin le 22 juin.

La situation est en réalité plus simple. Le président Colin Cole a mis sur son pupitre la feuille de résultat qu'on venait de lui apporter. A la fermeture, le garçon de bureau l'a transportée dans le coffre-fort avec toute la paperasse qui y passe habituellement la nuit. Et voilà donc le "scrutin-modèle" sous scellés.

Ce scrutin préliminaire était la manière du Jeune commerce de s'occuper de la question du référendum, l'organisme préférant ne pas afficher telle ou telle opposition, mais n'en tenant pas moins à manifester son esprit civique à cette occasion en soulevant l'intérêt de la population appelée à voter. Par des moyens qui devaient être dévoilés en même temps que les résultats, le public avait été invité à répondre à un questionnaire de quatre questions.

On a toutefois reçu l'assurance que les résultats communiqués aujourd'hui ne seraient aucunement altérés.

Horaire changé au bureau de l'hon. Lafrance

ASBESTOS. — L'hon. Emilien Lafrance, ministre du Bien-être social et député du comté de Richmond, a annoncé, hier, qu'à compter de mardi, 6 septembre, les heures de son bureau seront changées.

Le bureau du ministre sera ouvert de 9 h. 30 de l'avant-midi à midi et de 1 h. 30 de l'après-midi à 5 h. 30.

Expliquant ces changements, l'hon. Lafrance a déclaré qu'il voulait aussi pouvoir rencontrer les travailleurs finissant à 5 h. de l'après-midi.

Le lundi 5 septembre, l'hon. Lafrance ne sera pas à son bureau.

La population d'East Angus abreuvée par camion-citerne

EAST-ANGUS. — L'eau de la rivière St-François coule dans les robinets des citoyens d'East-Angus, depuis 3 h. de l'après-midi. La disette est attribuable à une trop longue période de sécheresse. Le réservoir municipal ne contenait qu'un pied d'eau hier soir, mais la réserve était à sec.

Cette fois, la commission d'aqueduc, comprenant le désaroi de la population et voulant éviter que les gens soient obligés comme les années passées à s'abreuver à des fontaines plus ou moins saines, mettra à leur disposition un camion-citerne qui fournira de l'eau potable aux heures et endroits suivants.

De 4 h. à 5 h. de l'après-midi, le camion-citerne sera à l'hôtel de ville; de 5 à 6 h. de l'après-midi, au High School; de 6 à 7 h. de la soirée, au collège St-Louis de France et, de 7 à 9 h. de la soirée au parc Nicol.

De plus, il est possible de s'alimenter à toute heure du jour à la borne-fontaine indiquée, près du réservoir, en face du terrain de golf.

Le maire Roland Brousseau, qui est aussi président du comité d'aqueduc, a déclaré hier soir que si un camion-citerne ne pouvait satisfaire toute la population, il en ferait ajouter un second.

Au cours de la semaine dernière, le conseil municipal a adopté un règlement pour l'agrandissement du réservoir municipal. Il faudra toutefois attendre l'assemblée des citoyens qui aura lieu le 7 septembre pour savoir si les contribuables acceptent ou rejettent le règlement.

Coaticook est à préparer sa prochaine saison de quilles

COATICOOK. — La saison de quilles s'amorce peu à peu à Coaticook et il semble que toute l'organisation sera totalement transformée. On est présentement à élaborer un nouveau système qui prévoit plusieurs équipes nouvelles. De plus, la salle de quilles sera dotée de quatres nouvelles allées, ce qui portera le nombre total à huit.

Ronald Fournier, un des piliers de ce sport à Coaticook, a fait savoir qu'il est à mettre sur pied une ligue inter-cités, qui, outre Coaticook, comprendrait Sherbrooke, Magog, East-Angus et Windsor. Il invite les autres villes intéressées à faire partie de ce circuit à lui faire part de leur intention. Des contacts restent encore à établir avant de tracer des cadres définitifs à cette ligue.

Quant à l'organisation locale, elle sera transformée du fait que la salle de quilles a changé de propriétaire. Le local appartenait autrefois aux Chevaliers de Colomb et les quilleurs eux-mêmes formaient la direction de la salle de quilles et des ligues. Il a été impossible de rejoindre M. Duclos, le nouveau propriétaire, pour connaître la formule qu'il entend adopter.

Ronald Fournier a cependant déclaré que Coaticook aurait une saison encore meilleure que celle de l'année dernière, en raison de l'amélioration de la salle. Il sera possible de recevoir plus de joueurs et de leur permettre de jouer plus régulièrement. De plus, Coaticook possède des quilleurs de très bon calibre et capables d'affronter ceux des villes de la région avec succès.

Les gens bien renseignés lisent "LA PRESSE".

A Sherbrooke hier

Jeune homme de 19 ans condamné au pénitencier pour deux ans

SHERBROOKE. — Jacques Daigle, âgé de 19 ans et domicilié à Sherbrooke, a été condamné à deux ans de pénitencier, hier matin, en Cour des sessions de la paix à Sherbrooke. Le juge Marier a cependant recommandé l'envoi du jeune accusé au pavillon Laval afin qu'il puisse apprendre un métier.

Un automobiliste a par ailleurs été condamné pour facultés affaiblies au volant, tandis que toutes les autres causes ont été remises.

Vol de dynamite

Le 21 juillet, Jacques Daigle avait reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé 2,750 détonateurs de dynamite d'une valeur de $685 à l'entrepôt de la compagnie J. S. Mitchell à Sherbrooke. Le tribunal avait accepté ce plaidoyer sous réserve, préférant attendre les résultats d'un examen mental imposé à l'accusé.

Après avoir pris connaissance du rapport du psychiatre, le procureur de la Couronne, Me Benoit Turmel, a demandé hier matin que l'inculpé soit envoyé au pavillon Laval pour deux ans, afin qu'il puisse apprendre un métier. Il a également rappelé que Daigle avait déjà eu de nombreux démêlés avec la justice et que le juge Redmond Hayes attendait lui aussi le rapport du psychiatre avant de lui imposer une sentence pour un vol d'automobile.

Interrogé par le juge Marier avant que ce dernier ne lui impose sa sentence, l'accusé a fait remarquer qu'il avait déjà passé deux mois en prison et qu'il croyait avoir été suffisamment puni. Le juge l'a cependant condamné à deux ans. "C'est pour vous rendre service," a-t-il fait remarquer.

Robert Simard, âgé de 22 ans et qui a demeuré à l'hôtel "Quatre Fourches" de Magog, a pour sa part perdu son permis de conduire pour trois mois, en plus d'écoper d'une amende de $50 et des frais ou, à défaut, de 15 jours de prison. Il s'était reconnu coupable de facultés affaiblies au volant.

La Couronne avait demandé que le permis soit suspendu pour six mois et une amende de $100.

Laurent Poisson, de Sherbrooke, a de son côté nié sa culpabilité à l'accusation de conduite criminelle. Sa cause a été fixée au 8 septembre pour la forme.

Donat Lachapelle, accusé d'avoir causé à Barnston la mort de M. Fernand Martin en conduisant d'une façon criminelle, et Normand Ruel, accusé par ailleurs d'avoir causé à Sherbrooke la mort de M. Fernand "Mike" Seminaro de la même façon, ont vu leurs causes fixées respectivement aux 15 et 8 septembre pour la forme. Ruel n'a pas comparu hier matin.

On a fixé également au 8 septembre, mais seulement pour la forme l'audition de l'enquête des six personnes impliquées dans la cause de la faillite de $100,000 de la compagnie Frank Baker, de Lennoxville. Roger-Guy Vallée et Hector Champagne, âgés respectivement de 36 et 66 ans, ont finalement été libérés sous cautionnement tandis que M. Rousseau, âgé de 53 ans, a été retourné à la prison de Bordeaux où il purge une sentence pour un autre délit.

Nombreux déménagements à Sherbrooke durant août

SHERBROOKE — La reine des Cantons de l'Est a connu avec août un de ses plus forts mois au point de vue déménagements. Les 986 enregistrés se situent des plus près des sommets de 1,092 et 1,238 atteints en mai et avril. Juin et juillet n'en ont par contre connu que 825 et 693.

Un porte-parole du service de l'électricité a expliqué qu'il y avait une poussée à chaque fin de mois, mais surtout à la fin d'août, où les gens reviennent des chalets. Durant les derniers jours d'août, les demandes de raccord se chiffraient de 45 à 60. Pour les tout derniers, on en comptait un total de 200 et la première journée de septembre s'annonçait tout aussi chargée.

Les chiffres donnés indiquent de réels changements de domicile, car les gens ne font plus débrancher l'électricité quand ils s'absentent pour l'été. Ils se contentent d'avertir le service de leur départ et les employés ne procèdent à la lecture des compteurs qu'à leur retour.

Parmi ces changements de domicile, on compte des déménagements classiques, des gens de l'extérieur qui viennent s'installer en ville et enfin des nouveaux mariés qui emménagent.

On apprend finalement du service que les déménagements, malgré leur fort nombre autour d'avril et mai, sont davantage répartis sur toute l'année par rapport aux exodes généralisés qui étaient la marque des 1er mai d'autrefois. Presque chacun avait un bail d'un an et la régie des loyers n'existait pas.

25e ANNIVERSAIRE de la foire d'hiver de Sherbrooke

SHERBROOKE — Après le 75e anniversaire de l'exposition d'été de Sherbrooke, qui s'est terminé hier soir, ce sera, en octobre, à la foire d'hiver annuelle de Sherbrooke de célébrer son 25e anniversaire de fondation. Cette foire annuelle se termine toujours par la vente à l'enchère d'animaux du marché, laquelle attire à Sherbrooke des acheteurs venant du Québec et des provinces voisines.

La foire d'hiver de Sherbrooke aura lieu cette année du 1er au 6 octobre. Les ministères de l'Agriculture d'Ottawa et de Québec octroient respectivement $5,000 et $4,000 pour populariser cette foire aussi bien que la vente à l'enchère qui la couronne.

Il y aura, comme pour l'exposition d'été, un ralliement des jeunes éleveurs avec un voyage à l'exposition royale d'hiver de Toronto, en novembre, pour l'équipe gagnante. Dans cette division, ce sera le douzième concours provincial entre les cercles. Le jugement portera cette fois sur des sujets de races de boucherie et non de boucherie sont les Herefords, Aberdeen Angus et Shorthorns.

A l'occasion du 25e anniversaire, plusieurs associations nationales, provinciales et régionales d'animaux de race ont promis des prix spéciaux en argent ou nature, ce qui ne manquera certainement pas d'interesser encore plus les exposants.



NOUVELLE ECOLE — Cinquante-et-une étudiantes gardes-malades sont entrées hier pour la première fois dans la nouvelle école d'infirmières de l'hôpital général St-Vincent-de-Paul, de Sherbrooke. Les locaux sont très modernes. Le nouvel édifice recevra cette année environ 135 futures infirmières, mais il peut en loger quelque 180.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Voyagez par
TRAIN et ÉPARGNEZ
MARDI ET MERCREDI 13 et 14 sept.

BILLETS À PRIX D'AUBAINE EN VOITURE ORDINAIRE

Entre Montréal et	ALLER-RETOUR	VOUS ÉPARGNEZ
QUÉBEC	$ 7.70	$ 3.05
TORONTO	16.00	8.35
OTTAWA	5.40	2.80
SHERBROOKE	5.10	2.60

Les billets sont valables pour tous les trains — Retour dans les 7 jours

Ces billets à prix d'aubaine sont valables également entre les villes indiquées ci-dessus et les gares situées entre ces endroits, et vice-versa. Exception: Ces taux ne s'appliquent pas entre Montréal, Vaudreuil, St-Eugène et les stations intermédiaires dans les deux directions.

Enfants de 5 ans et de moins de 12 ans, demi-place—moins de 5 ans, gratis. Jusqu'à 150 livres de bagages, transport gratuit.

Profitez également des billets "voiture ordinaire" à prix d'aubaine, départ les 18 et 19 oct.

CANADIEN PACIFIQUE — CANADIEN NATIONAL

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

CANTONS DE L'EST SPORTS

Deuxième victoire du Fuller sur les Indiens

SHERBROOKE. — Le Fuller, du pilote Emilien Hamel, s'est qualifié pour la finale de la Ligue de baseball de Sherbrooke en remportant une deuxième victoire consécutive sur les Indiens. Hier, ils ont triomphé de ces derniers au compte de 5-1.

Jean-Guy Mathieu et Wayne Nugent, respectivement lanceurs des Indiens et du Fuller, se sont livré un beau duel au monticule. Nugent, le gagnant, a accordé six coups sûrs, donné trois buts sur balles et retiré cinq frappeurs au bâton. Mathieu a aussi bien fait avec six retraits au bâton, cinq coups sûrs et trois buts gratuits, mais les cinq erreurs commises par son club ne l'ont pas aidé.

Le Fuller a pris l'avance d'un point dès la première manche en croisant le marbre à deux reprises, pour une pour les Indiens. Dans la deuxième manche, le Fuller a marqué trois autres buts. Dans cette seule manche, les Indiens ont commis trois erreurs. A un moment donné, Gagnon a manqué une troisième prise. Lemire, ayant échappé le lancer de Mathieu, a fait un mauvais lancer au premier but. Le résultat: Serge Grégoire a croisé le marbre sur ce coup et Gagnon a atteint le troisième coussin pour compter lui-même ensuite.

Doyon, avec trois buts, Ménard, Nugent, Bourque et Chapmann ont réussi les coups sûrs des vainqueurs. Kurby, Lemire, Bacon, G. Robinson et Pelletier ont récolté ceux des Indiens.

Un tournoi de tennis à Windsor

WINDSOR. — Les tournois de tennis pour le championnat de la ville de Windsor se poursuivent depuis deux semaines sur les courts de la Canada Paper.

En quart de finale, Micheline Allard a eu raison de Pauline Daigneault 6-1, 6-4, Pauline Paquet a vaincu Monique Corbeil au compte de 6-1, Kay Philip l'a remporté sur M. Corbeil, 6-1, Pat Philip a disposé de Rosa Larochelle, 6-1.

Chez les garçons, James Reid a battu René Noabonne 6-3, 4-6, 7-5, Michel Raymond a eu raison de son frère Gérald, 6-2, 2-6, 7-5. Gilles Cabana,opposé à André Raymond, l'a remporté 6-1, 6-0.

Dans les rondes de consolation, Rosaire Dubois a gagné contre Florian Rouillard 6-2 et 6-1, Jean-Claude Lymburner a vaincu René Narbonne, 6-3 et 6-3, Roch Codère a triomphé de Marcel Bélanger, au compte de 6-3, 2-6 et 7-5, Donald Massé a vaincu Michel Raymond 6-3 et 6-3.

Dans d'autres parties, Ghislaine Auger a eu raison de Mme Charles Skeet 6-2, Madeleine Therrien a disposé de Lorraine Plante 6-1.

Chez les hommes, Larry Finley a perdu aux mains de Benoit Lapierre 7-5, 5-7 et 6-3, Jean-Paul Plate a disposé de Paul-Auguste Turcotte 6-1 et 6-1, et Donald Massé l'a remporté contre Richard Longpré au compte de 6-3 et 6-1.

678 élèves dans les villes frontières

BEEBE — Un total de 678 élèves sont déjà inscrits cette année dans les écoles des villes-frontières de Rock Island, Stanstead et Beebe.

Au couvent Notre-Dame-de-la-Mercie, de Rock Island, 185 filles et 40 garçons sont attendus à l'entrée des classes, soit cinq de plus que l'an dernier. La commission scolaire a décidé que les filles de 10e année iront au couvent des Ursulines de Stanstead.

A l'école du Sacré-Coeur, Stanstead, le nombre d'inscriptions est le même que l'an dernier, soit 136. M. Guy Délisle agira comme directeur de l'école des garçons, en remplaçant de M. Guy Ashby.

Au couvent des Ursulines, de Stanstead, en plus des 200 élèves pensionnaires, il y aura 135 externes. L'augmentation des externes est de l'ordre de 58.

Les deux écoles mixtes de Beebe, dirigées par Soeur Gaétan-de-Jésus, compteront 192 élèves, dont 98 filles.

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos: "Les amants tourmentés"; "Le château des amants maudits".

COATICOOK

Théâtre Opéra: "Hannibal"; "Seven Thieves".

LAC-MEGANTIC

Théâtre Bijou: "Goliath"; "Jalousie".

MAGOG

Théâtre Magog: "Dino"; "Queen of Outer space".

Théâtre Centre: "Chaque jour a son secret"; "Le temps de la colère".

RICHMOND

Théâtre Myra: "Paratroop"; "Journey to the center of the earth".

SHERBROOKE

Cinéma de Paris: "La crucifiée"; "Le fils de personne".

Théâtre Premier: "Wasp Women"; "Bengal Brigade".

Théâtre Rex: "Théodora impératrice de Byzance"; "Anna"; "Les nuits de Montmartre".

Théâtre Capitol: "Femmes en robes de chambre"; "Les briseurs de barrages".

Théâtre Granada: "Our man in Havana"; "Sapphire".

Derby Port Drive-in: "Psycho".
Norton Drive-in: "Hercules Unchained"; "Westbound".

Victoire du Kist sur le Canadien

COATICOOK. — Le Kist a blanchi le Canadien au compte de 2-0, hier soir, au cours d'une joute des plus enlevantes dans la première partie de la semi-finale.

Aucun point n'a été marqué jusqu'à la sixième manche, alors qu'au début de la septième, une erreur du Canadien lui a coûté la partie.

Palardy a été crédité de la victoire et Louis Michaud a été débité de la défaite, même s'il a effectué 13 retraits au bâton.

Au début de la partie, le Canadien a reçu un trophée, emblème du championnat de la saison régulière.

La prochaine partie de cette série semi-finale sera disputée samedi à Sherbrooke.

Les besoins des villes-frontières sont exprimés

BEEBE. — Le député de Stanstead, M. Georges Vaillancourt, a passé la journée d'hier dans les villes-frontières afin de prendre connaissance des besoins des villes de Rock Island, Stanstead et Beebe.

Le maire Hugo Lapenna, de Beebe, a exposé à son député les besoins de sa manicipalité, à savoir l'installation d'égout, le pavage de rues latérales en asphalte et l'amélioration du Weir Memorial Park.

M. Vaillancourt s'est dit prêt à endosser les demandes des municipalités quand le coût et l'étude des projets à être réalisés seront bien déterminés.

Le tennis à Asbestos: J. Drapeau conserve le championnat Junior

ASBESTOS. — Les rencontres pour les championnats juniors et en double de la ville d'Asbestos, ont pris fin après deux semaines.

Jacques Drapeau a conservé son championnat junior en battant difficilement Jean-Pierre Marchand en 5 sets, au compte de 6-4, 2-6, 3-6, 6-3 et 6-1.

Drapeau a dû avoir recours à toute son habileté pour disposer de Marchand, qui a surpris plusieurs amateurs par la précision de ses coups.

Dans le tournoi, Jacques Vincent et Yvon Théroux ont défait en finale l'équipe formée et Jacques Tanguay et Claude Théroux 6-2, 7-5 et 6-1 pour remporter le championnat.

Ce tournoi a mis fin à une saison, qui s'est avérée très fructueuse dans la capitale de l'amiante.

Les activités du club de tennis d'Asbestos seront clôturées samedi soir par la remise des trophées aux vainqueurs.

M. BARRETTE

SUITE DE LA PAGE 22

de s'emparer du pouvoir, à ses congédiements massifs, à son arrêt d'importants travaux et à sa résiliation inconsidérée de nombreux contrats.

"Pour les travailleurs de la province, je souhaite la résorption du chômage par l'accentuation encore plus marquée du développement industriel des 15 dernières années.

"C'est là notre plus ardent souhait à l'occasion de la fête du Travail.

"Je salue de façon spéciale les travailleurs du comté de Joliette."

Antonio Barrette, chef de l'opposition.

Les courses à Sherbrooke

Sambee et Boum Boum Bumpas se partagent les honneurs

SHERBROOKE. — Sambee, propriété de René Claing, de l'Epiphanie, et conduit par son propriétaire, a remporté les honneurs de la première épreuve de la course principale en un temps de 2:09.4. On se rappelle que ce coursier avait abaissé sa marque mardi dernier alors qu'il avait couru le mille en 2:08.3. Les honneurs de la deuxième épreuve ont été remportés par Boum Boum Bumpas, propriété et conduit par Amédée Beaudoin, de Bulwer. Son temps a été de 2:09.1.

La plus grosse surprise de ce programme spécial à l'occasion de la semaine de l'exposion a été enregistrée dans la première course alors que Maid's Abbott, négligé des parieurs, a remporté cette première course en un temps de 2:13.4 abaissant ainsi sa marque et formant ensuite avec Billy C Lew, le vainqueur de la deuxième course, un double de $75.80. Maid's Abbott a remporté au mutuel la somme de $69.10 pour un billet de $2.

Dans la cinquième course, la première épreuve de la course principale, Dream Direct a causé une autre surprise en se classant deuxième en payant au mutuel des sommes de $49.20 et $25.50. Les deux autres quinellas, soit dans la sixième et neuvième course, ont payé des sommes de $22.90 et $20.20. Alden Cane et Atruscot ont formé une quinella de $27.90 dans la troisième course. Alden Cane s'est également classé premier dans la reprise de cette course, mais les juges ont déclaré qu'il y avait eu interférence et l'ont reculé en sixième position. Atruscot a été déclaré vainqueur et a remporté la somme de $20.80.

RESULTATS

1ère course — Trot et Amble D $150

1—Maid's Abbott, (J. Vanderpool)	69.10	21.50	23.80
5—Larry Chief, (A. Poulin)		10.10	4.10
2—Worthy Scott Hal, (A. Poulin)			3.40

Temps: 2:12.4 — Ont aussi couru: U.N.O., Miss Mighty, Erie Mite, Crystal John, Marty Creed DNF.

2e course — Trot et Amble D — $125

4—Billy C Lew, O. Morin	3.40	2.60	2.30
1—Newport Joy, G. Dubois		2.70	2.30
5—Brrezewood, B. Blanchet			2.50

Temps: 2:14.2 — Double $75.80 — Ont aussi couru: Joseph Worthy, Count Key.

3e course — Trot et Amble D — $300

5—Alden Cane, (R. Babbin)	8.00	6.80	2.90
2—Atruscot, (G. Desrochers)		11.10	4.40
8—Poplar Dream, (L. Denault)			2.70

Temps: 2:11. — Quinella $27.90 — Ont aussi couru: Jack Harvester, Freedom Direct, Real Axe, Daring Guy, Steverino.

4e course — Trot et Amble D — $100

4—It's Me, (E. Riendeau)	4.80	3.40	2.50
2—Morning Mist, (W. Mosher)		7.00	3.60
3—Royal Marquerite, (L. Denault)			3.20

Temps: 2:17 — Ont aussi couru: Shep Rosecroft, Glendale Gail, Edna I.H., Chief Corsica.

5e course — Trot et Amble D — $350

8—Sambee, (R. Claing)	5.80	5.10	3.90
1—Dream Direct,		49.20	25.50
2—Pot of Gold, (G. Dubois)			4.20

Temps: 2:09.4 — Ont aussi couru: Boum Boum Bumpas, Eveana, Laurina Rosecroft, Brown Flash H., Taylor Win.

6e course — Trot et Amble D — $100

2—Man O'Tass, (O. Morin)	18.40	4.60	3.80
7—Cyril's Flicka, (L. Denault)		2.70	2.40
5—Super Sonic C, (R. Vear)			7.50

Temps: 2:18.2 — Quinella (2—7) $22.90 — Ont aussi couru: Bomber Grattan, Fair Show, Miss Joe Lee, Dick Hither et Charlie Up.

7e course — Trot et Amble D — $300

2—Atruscot, (G. Desrochers)	20.80	5.20	4.30
3—Steverino, (L. Huckins)		14.30	16.30
1—Real Axe, (G. Surprenant)			9.80

Temps: 2:11.3 — Ont aussi couru: Poplar Dream, Freedom Direct, Alden Cane, Daring Guy et Jack Harvester.

8e course — Trot et Amble D — $350

7—Boum Boum Bumpas, (O. Morin)	10.50	4.80	3.70
4—Eveana, (A. Gravel)		5.60	3.50
1—Dream Direct, (C. Mathieu)			3.40

Temps: 2:09.1 — Ont aussi couru Pot of Gold, Taylor Wyn, Laurina Rosecroft, Sambee et Brown Flash H.

9e course — Trot et Amble D — $125

6—El Dora's Irishman, (O. Morin)	10.50	4.80	3.70
3—Rugged Lee Volo, (F. St-Denis)		5.90	6.10
5—Lise Directly, (A. Beaudoin)			3.40

Temps: 2:16.2 — Quinella: $20.20 Ont aussi couru: Touti Brooke, Prince Logan, Doctor Brooke, C. Frisky Gem, Mr Martin.

A cause de contradictions entre les différents témoignages, le juge étudiera plus à fond le cas

QUEBEC — (M.F.) — Un aviateur a subi, hier matin, son procès aux sessions de la paix sous l'accusation d'avoir conduit un véhicule automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Il en résulta une spectaculaire embardée dans le fossé, la destruction presque complète de son véhicule et l'envoi de deux personnes à l'hôpital. Le jugement a été remis à ce matin par le juge Roy.

L'accident s'est produit sur la route conduisant à l'aéroport le 10 juin 1960, au retour d'une partie de balle-molle disputée entre la marine et l'aviation. La couronne a tenté de prouver au cours du procès que le prévenu avait bu, au moment de l'accident, une assez forte quantité d'alcool. Un jeune médecin de Loretteville est venu déclarer entre autres que lorsqu'il avait examiné l'inculpé une heure après l'accident il avait constaté "que l'état du prévenu était anormal".

Un policier vint de plus témoigner pour la couronne, affirmant que l'haleine du prévenu dégageait une odeur de boisson, que son parler était "pâteux" et que la prise de sang confirmait la présence d'alcool chez l'accusé au moment de l'accident.

Dans sa défense, le prévenu jura qu'il n'avait bu en fait que deux petites bouteilles de bière, car la partie de balle avait duré jusqu'à 6 h. 30 et il avait dû quitter la réunion dès 6 h. 45. "Mon état anormal était dû au choc que j'ai subi lors de l'accident et non pas à l'ivresse," affirma le prévenu. Son témoignage fut d'ailleurs corroboré par un de ces compagnons de travail qui était en charge du bar lors de la joyeuse réunion.

Le juge, se rendant compte qu'il y avait des contradictions entre les différents témoignages, déclara qu'il étudierait plus à fond le cas et qu'il rendrait jugement demain.

M. Maurice Gosselin déplore:

L'ignorance involontaire de l'importance de la lecture dans nos écoles

QUEBEC. (PCf) — Les professeurs sont trop souvent portés à penser que, pour un jeune, la lecture ne peut être qu'une distraction ou une récompense. C'est ce qu'a déclaré mercredi M. Maurice Gosselin, inspecteur général adjoint, devant les participants du 15e congrès annuel des inspecteurs d'écoles catholiques de la province.

M. Gosselin a affirmé que la jeunesse lit beaucoup plus qu'on le croit mais il a ajouté: N'allez pas croire que les enfants ne lisent que les livres qui sortent des bibliothèques scolaires quand elles existent. Bien au contraire, il faut admettre que les élèves qui choisissent leurs lectures dans les bibliothèques scolaires ne forment qu'un petit groupe.

Puisque la jeunesse lit beaucoup, a affirmé le conférencier, l'école devrait tenir compte des dangers d'une déformation lamentable de son intelligence et de sa sensibilité susceptible de se produire à la faveur de lectures trop mal dirigées ou trop libres.

Importance de l'imprimé

L'imprimé, a-t-il poursuivi, a maintenant une place prépondérante dans la société et son influence s'étend à toutes les classes de la société actuelle, d'autant plus qu'on peut trouver, un peu partout, de ces journaux et de ces revues illustrées de toutes sortes qui malheureusement constituent la partie la plus importante des lectures que font les jeunes.

M. Gosselin a aussi déclaré que différents kiosques à journaux et bibliothèques publiques offraient des livres et revues franchement recommandables, mais malheureusement, a-t-il ajouté, il y a encore beaucoup trop d'autres endroits qui offrent aux jeunes nombres d'illustrés malsains et de revues qui frôlent la pornographie.

Cette situation générale n'est pas très encourageante, a dit M. Gosselin, et conséquemment, l'éducateur devra y faire face.

Importance de la lecture

La lecture dans l'éducation d'un jeune, a-t-il dit, tient une place importante car la formation d'un élève doit s'appuyer

Voir M. GOSSELIN en page 32

Richard Johnston, Centre civique à Magog

Richard Johnston, grand champion de l'exposition

SHERBROOKE. — Dans les concours intercercles des jeunes éleveurs de la région des Cantons de l'Est, qui ont suivi le concours provincial, le grand championnat de la foire d'été est allé à Richard Johnston, de North Hatley, tandis que Mlle Ginette Beaulieu, de Waterville, remportait le championnat de réserve. L'animal de Richard Beaulieu était de race Ayrshire, et celui de Mlle Beaulieu, de race Holstein.

MM. Arthur Badger, de West Bolton, et Robert Johnston ont respectivement gagné le championnat et le championnat de réserve dans le concours de présentation des animaux.

Le terrain de baseball est choisi comme lieu

MAGOG. — Le conseil municipal de Magog a décidé, hier soir, que le Centre civique de $200,000, approuvé par un référendum, sera construit sur le terrain de baseball sur la rue St-Luc.

Les conseillers se rendront sur les lieux dans quelques jours pour choisir le site exact où s'élèvera le futur édifice.

Vu les difficultés de laisser le stade de baseball où il est présentement, le conseil municipal a envisagé de le déménager dans le quartier St-Paul.

Les échevins seront appelés prochainement à adopter les plans du Centre civique, qui devrait être inauguré l'an prochain.

Un échange

Le conseil municipal a répondu au gouvernement fédéral relativement à une demande d'échange du bureau de poste pour l'hôtel de ville, qu'il était intéressé à cette offre.

La réponse mentionnait cependant que l'hôtel de ville, en plus de loger les bureaux d'administration logeait un marché public et disposait d'un vaste terrain de stationnement.

Considérant que la ville reçoit des revenus du marché public et est intéressée à conserver le parc de stationnement, le conseil municipal envisage, advenant un échange, de recevoir un certain montant d'argent en compensation, qui lui permettraient de construire un autre marché.

Quelque dix jeunes éleveurs partagent les championnats

SHERBROOKE. — Dix jeunes éleveurs de la région des Cantons de l'Est, qui participaient au concours de la région, à l'exposition, se sont partagé les divers championnats, hier.

Pour les sujets de race canadienne, le champion appartenait à Jean-Paul Labbé; le champion de réserve, à André Desmarais; race Guernsey, à Randall Turner, et le championnat de réserve à Mae Wingett.

Dans la race Ayrshire, deux cousins de Hatley, se sont partagé les championnats, Richard Johnston a remporté le premier, tandis que Robert Johnston obtenait le championnat de réserve. Miles Ginette et Marcelle Beaulieu ont respectivement remporté le championnat et le championnat de réserve dans la classe Holstein. Pour ce qui est de la classe Jersey, David Crack est le champion, Ronald Allen, le champion de réserve.

"LA PRESSE", le plus grand quotidien français d'Amérique.

Messages de la Fête du Travail

Les engagements pris envers le travail organisé sont devenus un mandat pour nous

-- M. Jean Lesage

QUEBEC. — (par G. P.) — Le premier ministre de la province, l'honorable Jean Lesage a donné à tous les travailleurs, manuels et intellectuels, de la terre et de la ville, l'assurance que l'année de travail qui débutera avec la Fête du Travail verra l'avènement de la justice sociale dans la province.

M. Lesage a fait cette prédiction dans un message publié dans une brochure éditée par le Conseil central des syndicats catholiques de Québec, à l'occasion des manifestations qui entoureront la célébration de la Fête du Travail cette année à Québec.

"Le gouvernement que je dirige a été élu sur un programme bien défini et il le réalisera en entier, a souligné le premier ministre. Les engagements pris par le Parti Libéral du Québec envers le travail organisé sont devenus un mandat pour nous, et nous ne faillirons pas à la tâche. Le gouvernement du Québec est bien décidé de jouer son rôle d'arbitre dans la société, afin qu'il n'y ait plus de lutte des classes, afin qu'employeurs et employés remplissent les missions respectives qui leur sont confiées."

Me René Hamel

Pour sa part, à l'occasion de cette Fête du Travail, instituée en 1894, l'honorable René Hamel, ministre du Travail, a rappelé aux ouvriers qu'un code du travail regira, dès qu'humainement possible, les conflits de droit relatifs aux progrès du travail.

Il a également rappelé que la composition de certaines commissions sera modifiée pour prévoir une représentation égale d'employeurs et d'employés et que certaines lois inopportunes seront abrogées; que des mesures seront prises pour assurer la sécurité des employés au moment de la retraite.

M. Roger Mathieu

Selon le président général de la CTCC, M. Roger Mathieu, le chômage continuera de plonger un nombre toujours plus grand de foyers canadiens dans la misère tant que toute la classe ouvrière, les syndiqués en particulier, ne déclarera pas ouvertement la guerre à cette calamité et aux gouvernants qui s'obstinent à ne pas intervenir ou qui se refusent à prendre toutes les mesures vraiment efficaces pour enrayer ce fléau.

M. Mathieu poursuit en soulignant que de deux choses l'une: les gouvernants sont de bonne foi et compétents pour assumer les responsabilités qu'ils ont sollicitées et ils doivent le démontrer sans plus de délai. Sinon, la population n'a plus le droit de remettre l'échéance à plus tard et elle doit entreprendre sans délai de montrer qu'elle est sérieuse et qu'elle entend régler ce problème une fois pour toutes en posant les gestes nécessaires.

M. Eugène Rancourt

"Il faut que les travailleurs comprennent une fois pour toutes que le chômage n'est pas quelque chose d'inévitable, qu'il est d'abord et avant tout la conséquence d'un régime économique faux." Tel est le message du président du Conseil central des syndicats catholiques de Québec, M. Eugène Rancourt, à l'occasion de la Fête du Travail.

M. Rancourt a invité les travailleurs à comprendre que le chômage peut être enrayé, au moins partiellement, par une intervention opportune des autorités gouvernementales, par une certaine planification de la vie économique que l'on ne peut laisser se dérouler sans direction et sans contrôle. "L'ordre, la sécurité et la paix ne sont pas les fruits naturels de forces aveugles, ni les résultats d'un équilibre d'intérêts privés", a-t-il dit.

L'abbé Ouellet

Après avoir travaillé pendant 19 ans au secrétariat des syndicats catholiques comme aumônier diocésain, l'abbé Aurèle Ouellet vient de se voir confier une cure.

Dans son dernier message aux travailleurs syndiqués, l'abbé Ouellet souligne: "La force du nombre est sûrement un facteur important pour le relèvement de la classe ouvrière, mais tout le monde sait que la force brutale, la force sans principes directeurs, devient facilement une arme dangereuse qui finit nécessairement par nuire à ceux qui ont mis leur espérance en elle.

"La société gardera derrière les barreaux l'homme le plus fort du monde si sa conduite devient dangereuse; d'autre part, celui qui a de bons principes et qui a la possibilité de les appliquer dans son milieu pourra changer la face de la terre, fut-il très frêle. Il en est ainsi, à mon sens, du mouvement ouvrier. Même si numériquement les syndicats catholiques ne sont pas à la tête dans notre province, ils ont su, dans le passé comme de nos jours, attirer davantage l'attention des gens bien pensants."

Fin d'activités à St-Jean, I. O.

QUEBEC. — Dimanche a eu lieu à St-Jean, Ile d'Orléans, la première fête champêtre annuelle organisée par la direction de la "Little League Baseball" de cet endroit.

A l'occasion, il y eut finale pour le championnat de la "Little League", les Lions remportant la victoire sur les Tigres par 13 à 9. Les étoiles furent Burns et Brindamour, pour les gagnants; McKinnon, Fortier et Goulet, pour les perdants.

Il y eut aussi finale de tennis pour fillettes. Mlle Pouliot sortit vainqueur sur Mlle Fontaine. Environ une centaine de prix furent distribués aux vainqueurs de courses pour garçons et filles de 4 à 14 ans.

Lundi, un goûté fut servi à la place Dauphine, sous la présidence d'honneur de M. le curé Emond pour les équipes de baseball.

Il y eut présentation des trophés et écussons aux méritants.

Le prix du gaz naturel

Le Barreau s'apprête à étudier la question

QUEBEC. (G.P.) — Au moment où on annonce que la corporation de gaz naturel du Québec demandera une revision de ses tarifs de vente dans la région métropolitaine, l'Association du barreau canadien dont le 24e congrès s'ouvrira au Château Frontenac lundi, se propose d'étudier la question.

Mercredi après-midi, un comité spécial dit "des mines, pétrole et énergie", discutera des problèmes juridiques que comporte la transmission et la distribution du gaz naturel, ainsi que la détermination de son prix au Canada.

Ce comité, sous la présidence de M. E. D. H. Wilkinson posera les questions suivantes: Si la transmission et la distribution du gaz naturel doivent être réglementées, son prix à la source doit-il l'être aussi? Dans l'affirmative, par qui?

L'Association du Barreau canadien est un des organismes les plus influents au pays et ses recommandations jouissent habituellement d'un grand poids. Il se pourrait bien que des suggestions sur le prix du gaz naturel émanent de ces délibérations.

Pour sa part, la Corporation de gaz naturel du Québec, qui est en voie de réorganisation, considère qu'une revision des tarifs, compte tenu des conditions particulières d'exploitation, est essentielle pour assurer la rentabilité de cette entreprise.

Les recettes de la corporation ont été loin d'atteindre le niveau prévu, tandis que les dépenses sont demeurées très élevées. L'exercice en cours se soldera vraisemblablement par un déficit de plus de $5 millions qui, ajouté à ceux des exercices précédents, portera la perte totale d'exploitation à près de $10 millions.

Les visiteuses sont invitées à porter des vêtements décents

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Dès ce matin, à 8 h., le département municipal de la circulation, a signalé hier que l'affluence spéciales pour détourner les flots de circulation qu'occasionne l'Exposition provinciale.

Par ailleurs, les autorités policières font appel aux visiteuses de la grande foire provinciale pour les inviter à porter des vêtements décents, autrement elles se verront refuser l'entrée sur le terrain de l'exposition.

Le chef adjoint Gérard Girard, en charge de la circulation, a signalé hie rque l'affluence des automobiles est telle que ses hommes doivent prendre des mesures spéciales à l'avance. Les dispositions prises ce matin prévoient qu'aux heures de pointe, la circulation devra être détournée afin de décongestionner certaines artères, comme la 1ère Avenue. Ainsi, pour se rendre à l'exposition, les résidants de la haute ville pourront emprunter la rue Dorchester et le boulevard Hamel, a déclaré le chef Girard.

M. Girard a également révélé que le cirque est déjà établi sur le terrain et qu'il avait constaté du laisser-aller dans les vêtements d'été de certaines jeunes filles qui regardaient travailler les ouvriers.

Il demande que les personnes du sexe féminin portent des vêtements décents, principalement pendant les manifestations publiques à l'occasion de la foire provinciale. Il a insisté sur le fait que la police se verra dans l'obligation de refuser l'accès du terrain à celles qui dépasseront les bornes de la bonne tenue vestimentaire.

Un genre inusité

L'exposition actuelle de la galerie "La Huchette"

QUEBEC. (par A. S.) — La galerie "La Huchette" présente jusqu'au 15 septembre une exposition d'un genre tout à fait inusité à Québec.

Plutôt que de faire une rétrospective de l'oeuvre d'un artiste en particulier, les responsables ont demandé à plusieurs peintres canadiens-français de présenter l'un de leurs anciens tableaux et l'une de leurs dernières toiles.

Ainsi on peut voir, à côté d'un Alleyn de 1956 ou de 1957, un autre assez différent, marquant une évolution vers la pensée de Nicolas de Staël tout en conservant un individualisme violent et bien typique.

Suzanne Bergeron présente aussi deux tableaux, dont les huiles du plus récent ne sont pas encore sèches.

Du Denys Morisset, du Arist Gagnon, du Francine Gauthier, du Paul Vézina, du Benoit Côté témoignent d'une évolution qui n'est que la conséquence d'une riche vie spirituelle.

Cette exposition permet un coup d'oeil sur le chemin parcouru et, pour les habitués des galeries du Québec, certaines conjectures sur l'avenir.

Les uns préfèrent les premières oeuvres, alors que les autres optent pour les plus récentes et certains varient leurs opinions, selon le peintre intéressé.

Chose certaine, avec le recul du temps, on peut constater qu'un certain état d'esprit pouvait régner à une époque, qui n'est plus tout à fait le même actuellement.

Cet état de pensée général est moins apparent dans les toiles récentes, mais il reste à se demander si dans un certain nombre d'années, nous ne découvrirons pas des affinités qui nous sembleront alors trop éminentes pour être les caractéristiques de chefs-d'oeuvre.

Il n'en demeure pas moins que "La Huchette" fait beaucoup actuellement en nous permettant de prendre contact avec "ce témoignage d'une évolution".

D'autant plus que l'exposition inaugurée hier est l'une des mieux présentée que nous ayons vues depuis longtemps. Grâce à un bon équilibre de disposition, on peut faire errer son regard d'un tableau à un autre sans être attiré par tout ce qui est exposé.

Structure de syndicats à modifier

De notre édition finale d'hier

Le mouvement syndical canadien doit accorder une grande attention à la structure des syndicats internationaux ayant des succursales canadiennes, a dit aujourd'hui M. Donald Secord, secrétaire-trésorier de la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres travailleurs, parlant devant les membres du club Kiwanis de Montréal.

"Nous, de la Fraternité, a-t-il dit, croyons que la structure de ces syndicats devrait être modifiée."

M. Secord a dit que certains syndicats internationaux, notamment le Syndicat des métallurgistes d'Amérique, les Ouvriers unis des salaisons, le Syndicat international des travailleurs du bois et quelques autres ont modifié leur structure pour s'adapter aux conditions canadiennes.

Cependant, en général, les tendances que l'on remarque dans les syndicats américains se manifestent également dans les succursales canadiennes, tendances parfois inquiétantes.



COMITE DIRECTEUR DE LA NOUVELLE FEDERATION DES CHORALES — Au cours de leur première réunion, les membres de la nouvelle Fédération des chorales de Québec ont élu leur comité directeur qui se compose de: M. Maurice Montgrain, directeur; Mlle Marielle Kirouac, secrétaire; M. Rémy Gagné, trésorier; Mlle Patricia Poitras; François Provencher, vice-président; François Baby, président; et de M. Françoys Bernier, directeur, qui n'apparaît pas sur la photo.

FAIRBANKS-MORSE



FM-1390

Quand vous exigez qualité

DEMANDEZ A VOTRE MARCHAND

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

A Drummondville

Joueurs du Canadien à un tournoi de golf, dimanche

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Le club de golf de Drummondville connaîtra une fin de semaine bourdonnante d'activité à l'occasion d'un tournoi régional.

Plus de $600 seront distribués en prix aux joueurs des classes A, B et C participant à cette compétition de dix-huit trous. En plus de voir à l'oeuvre les meilleurs golfeurs de la région, les spectateurs auront l'opportunité de rencontrer une ancienne vedette des défunts Cubs de Drummondville. En effet, Gerry Cotnoir, ancien receveur étoile des Cubs, a fait savoir à M. Roger Lauzon qu'il sera présent à ce tournoi de samedi.

Quelques vedettes du Canadien de Montréal ont aussi assuré les organisateurs de leur présence. Il s'agit de Jean Béliveau et Junior Langlois.

Il est fort possible que le célèbre gardien de buts, Jacques Plante, soit de la partie. "L'homme au masque" n'a pu assurer M. Lauzon de sa participation certaine mais il a cependant fait savoir qu'il ferait l'impossible pour se rendre à Drummondville. On sait que Jacques Plante, en plus d'être un as dans sa cage, est reconnu comme un golfeur champion. Il y a quelques semaines, il remportait le championnat de golf chez les joueurs du Canadien.

Le premier départ se fera du chalet à 10h., samedi matin. La distribution des prix aura lieu en soirée. Le public de la ville et de la région est cordialement invité à voir à l'oeuvre les meilleurs golfeurs de la province.

Une compétition qui a déjà fait couler beaucoup de salive est le tournoi "nouveau genre" qui aura lieu dimanche sur le parcours local. Le sympathique professionnel du club local, Guy Bissonnette, sera opposé aux membres du comité des matches.

Tous les joueurs partiront ensemble. Guy Bissonnette sera le seul joueur de la première équipe. Sur la deuxième équipe, on retrouvera Pete Guilmette, Jean Nadeau, Mozart Bourbeau, Jack Munroe, Réjean Gervais, Jacques Laferté, Claude Paquette et Yvon Doré. C'est dire que le professionnel fera face seul à une équipe de huit joueurs dont les handicaps varient entre 6 et 17.

Sur chaque trou, il enregistrera son pointage ; l'équipe adverse marquera le meilleur compte des huit joueurs. Après 18 trous, le groupe qui aura réalisé le meilleur compte brut sera proclamé vainqueur.

L'équipe des huit joueurs s'attend de jouer environ 67 ou 68. Pour sa part, Guy Bissonnette préfère attendre le tournoi. Il s'est contenté de dire : "Les birdies seront-ils aussi faciles à réussir sur le terrain qu'autour de la table de conférence ?" Ceci reste à voir.

Un chose est cependant certaine : ce tournoi nouveau genre semble plaire aux joueurs.

Activités de fin de saison

Le mois de septembre rappelle hélas aux golfeurs la fin d'une autre saison d'activités. Mêmes si les vrais "mordus" de ce sport joueront jusqu'en novembre, les activités officielles se termineront d'ici quelques semaines. Il reste encore quelques tournois intéressants pour les membres locaux. Samedi prochain, le trophée André Biron sera en jeu. Dimanche, le 11 septembre, se tiendra le tournoi annuel de la Canadian Celanese. Il y aura par la suite le tournoi de fermeture et la compétition "Monkey" alors que les joueurs font les dix-huit trous avec un seul bâton et le "putter".

Peu après la fermeture du golf, ce sera l'ouverture d'une autre saison de curling.

Les jeux sont faits, à l'OTJ de Princeville

PRINCEVILLE — (N.F.) — Un feu de camp de quelques heures a marqué d'une façon spéciale la clôture des activités de l'OTJ de Princeville, alors que le programme de la soirée, qui avait été préparé par des centaines d'enfants avec les moniteurs et monitrices, fut suivi par une foule considérable. Des olympiades ont permis aux jeunes de mettre à l'épreuve leurs connaissances, en prenant part à des courses, sauts en longueur et en hauteur, et autres. Les concours étaient pour les garçons et les filles et étaient agencées selon les âges et les capacités. Sous le couvert de l'obscurité, M. Jean-Marie Baril, un ancien officier de l'OTJ, fut invité à mettre le feu au bûcher, préparé par la section masculine avec le concours de la troupe des scouts locaux. Alors que les flammes s'élevaient vers le ciel, des centaines de jeunes voix entonnèrent des chants appropriés. Des danses en rond furent aussi exécutées par le petit monde. Puis, des jeux d'équilibre furent présentés à la lueur du feu par les garçons, comme formation de pyramides, imitations de marches d'animaux et d'insectes. Pendant que les dernières bûches se consumaient, le chant "au revoir" fut interprété par les jeunes.

Cette manifestation mettait fin à une activité d'un mois, dirigée par M. l'abbé Marcel Poirier, vicaire et aumônier. Les moniteurs et monitrices étaient: Yvan Marcheterre, Gaétan Marcheterre, Denis Bernier, Michel Vaillancourt, Mireille Goyer, — Francine Béchard et Monique Raymond. La direction se composait de MM. J.-André Mailhot, président, Jean-Paul Beauvilliers, vice-président, Mlle Lilas Carrière, secrétaire, MM. J. Antonio Lacroix, Lionel Bégin, Lionel Lecours et Mme Louis Morneau, directeurs et directrice.

Des dispositions seront prises pour que l'ouverture ait lieu dès le commencement de juillet, l'an prochain, et des améliorations seront apportées aux installations actuelles sur le parc, tandis que de l'équipement nouveau sera ajouté. Les moniteurs et monitrices recevront aussi un entrainement spécial dans des centres de formations organisés à cet effet. L'an 1961 promet un regain de vie et de nombreuses réalisations à l'OTJ locale.

Réception organisée à Princeville

PRINCEVILLE. (N. F.) — A l'occasion de la fête du Travail, une réception sera réservée aux invités d'honneur, à Princeville, alors que la réalisation de ce projet a été confiée à un comité composé de M. Fernand Dubeau, président du Jeune commerce, et de quelques aides.

Les personnalités attendues sont les membres des conseils municipaux des 5 villes-soeurs des Bois-Francs, soit Plessisville, Victoriaville, Arthabaska, Warwick et Princeville, l'exécutif régional des Chambres des jeunes de Bois-Francs et de l'Estrie, ainsi que les présidents des Chambres qui font partie de la régionale, avec les épouses ou amies. L'inscription se fera à l'hôtel de ville à 1 h. 30 et, à 5 heures, une réception sera offerte au Manoir de Princeville par le Jeune commerce local. A l'heure du souper, un repas aux mets canadiens sera servi à prix populaire dans la grande salle du Centre des loisirs. La soirée sera clôturée par un feu de camp et des danses dans les rues.

Campagne du Jeune commerce à Victoriaville

VICTORIAVILLE — (N.F.) — Une campagne de recrutement, lancée par le Jeune commerce de Victoriaville, est en voie de remporter un franc succès. Evidemment, le comité responsable de la réalisation de ce projet met tout en oeuvre pour obtenir une réussite complète qui peut se traduire par l'adhésion de nombreux membres, car la Chambre, l'an prochain, avec le centenaire de la ville-reine des Bois-Francs, devra déployer une activité encore plus grande qu'à l'accoutumée. A cet effet, le bureau de direction a tenu une rencontre-éclair avec les membres responsables du recrutement et on affirme que la soirée a été marquée de bons résultats, ce qui augure bien pour la prochaine année de la Chambre.

Campagne annuelle de souscription de l'Ambulance St-Jean

VICTORIAVILLE (N. F.) — Au cours de l'année 1959, les membres de l'Ambulance St-Jean ont consacré 351,166 heures à soulager des malades et des blessés dans la province. Ce total d'heures représente plus de 40 années de services gratuits et bénévoles. Aujourd'hui, cet organisme philanthropique demande au public d'appuyer sa campagne annuelle de souscription en vue de l'achat de médicaments, d'équipement, et pour la continuation de son oeuvre d'enseignement du secourisme et des soins à domicile. On demande à chaque personne qui recevra un solliciteur de se rappeler que les services rendus à la population remboursent 10 fois chaque dollar souscrit à cette oeuvre.

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier — Aujourd'hui et demain : "Cette terre qui est mienne"; L'infernale poursuite".

Victoria — Aujourd'hui et demain : "Faux policier"; "Fernand, cow-boy".

Victoriaville: 2 nouvelles écoles

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Le progrès manifeste à Victoriaville dans le domaine scolaire par la réalisation de plusieurs écoles neuves, en quelques années seulement, est en voie de se continuer d'une façon plus accentuée, alors que la Commission scolaire doit envisager la construction d'autres maisons d'enseignement pour parer à un problème de manque d'espace, suscité par l'évolution de l'instruction et l'accroissement de la gent étudiante. Selon une confirmation de la commission, dont le président est M. Albert Morissette, 2 nouvelles écoles seront bientôt en voie de construction. Le projet a été accepté officiellement par mode de résolutions, qui ont été faites après communications du département de l'Instruction publique de la province.

Ecole secondaire pour filles

Il s'agira en premier lieu d'une école secondaire pour les jeunes filles, qui comprendrait 24 classes et 5 autres spéciales. Toutefois, selon les exigences du département, cette école sera érigée sans résidence pour le personnel enseignant et sur un terrain d'une superficie d'au moins 135,000 pieds. La deuxième école en cause remplacerait l'école St-Wilfrid, qui est contigüe actuellement à l'ermitage St-Joseph. L'édifice neuf, qui serait indépendant de toute autre bâtisse, parce que bâti sur un terrain propre à cette fin, aurait une capacité de 12 classes et reposerait sur un terrain de 75,000 pieds de superficie. Il est à remarquer que l'école secondaire en perspective revêtira un caractère régional, alors qu'une compensation sera allouée par les commissions scolaires intéressées. Selon une précision de M. Morissette, le président, dans le diocèse de Nicolet, à l'avenir, 3 centres seulement seront dotés de pareilles écoles, soit Nicolet, Drummondville et Victoriaville.

La préparation des plans et devis des deux nouvelles bâtisses a été confiée à 2 architectes de la région. Incidemment, M. Morissette a recommandé d'agir vite de façon que les travaux commencent cet automne, ce qui aurait pour effet de contribuer à réduire un tant soit peu la crise du chômage saisonnier, qui se fait particulièrement sentir dans la période morte, et de favoriser la réalisation du projet pour septembre 1961.

Campagne de l'Ambulance Saint-Jean

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Au cours de l'année 1959, les membres de l'Ambulance St-Jean ont consacré 351,166 heures à soulager des malades et des blessés dans la province. Ce total d'heures représente plus de 40 années de services gratuits et bénévoles. Aujourd'hui, cet organisme philanthropique demande au public d'appuyer sa campagne annuelle de souscription en vue de l'achat de médicaments et d'équipement, ainsi que de la continuation de son oeuvre d'enseignement du secourisme et des soins à domicile. On demande à chaque personne qui recevra un solliciteur, de se rappeler que les services rendus à la population remboursent 10 fois chaque dollar souscrit à cette oeuvre.



QUATRE PERSONNES EN SORTENT VIVANTES — Deux garde-chasse et leurs fils sont sortis vivants de cette voiture, qui a été complètement démolie hier matin sur la route 22, près de Drummondville. Les blessés sont MM. Ben Demers et Gérard Vigneault, garde-chasse pour le comté de Drummond, ainsi que leurs fils Alain Vigneault, 15 ans, et Roger Demers, 15 ans. Leur état est satisfaisant à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville.

Tournoi de golf à Drummondville

DRUMMONDVILLE, (A.B.) — Le comité des tournois du club de golf local rendait public hier soir la liste des départs pour celui de la fin de semaine. Au profit des golfeurs de la région et de la province nous reproduisons ici l'ordre des départs pour concours important.

10.00 Bill Autote, Drummondville; Raoul Garceau, Drummondville; Yvon Champoux, Drummondville.

10.10 R. Bruneau, Drummondville; W. Laurin, Drummondville; A. Lacasse, Drummondville.

10.20 L. Bouchard, Drummondville; W. Reilley, Drummondville; C.-C. Chavous, Drummondville.

10.30 F. Parker, Drummondville, M. Davies, Drummondville; P. Tanner, Drummondville.

10.40 R. Fortier, Drummondville; F. Dionne, Drummondville; A. Vigneault, Drummondville.

1050 R. Eastwood, Drummondville; J. Dean, Drummondville; W.-H. Phillips, Drummondville.

11.00 J. Croteau, Montréal; C. Lemaire, Montréal; M. Thibodeau, Drummondville.

11.10 Y. Doré, Drummondville; M. Richard, Drummondville; S. Dubé, Drummondville.

11.20 J. Lavoie, Victoriaville; J.-C. Ferenback, Drummondville; J. Cooke, Drummondville.

11.30 A. Gaudet, Drummondville; A. Michaud, Drummondville; Geo. Giroux, Victoriaville.

11.40 Roméo Reny, Victoriaville; J.-G. Spénard, Drummondville; Tim Selby, Drummondville.

11.50 P. Laferrire, Victoriaville; J. Joly, Drummondville; P. Ally, Drummondville.

12.00 G.Richard, Drummondville; J. Roy, Victoriaville; A. Madore, Drummondville.

12.10 G. St-Pierre, Victoriaville; Jack Innes, Drummondville; T. R. Pickle, Drummondville.

12.20 R.Rouleau, Victoriaville; C. Amirault, Drummondville; R. Suis, Drummondville.

12.30 G. Perreault, Victoriaville; G. Boulay, Drummondville; R. Lanoie, Drummondville.

12.40 J. Frégeau, Victoriaville; W. Palmer, Drummondville; D. Gauthier, Drummondville.

12.50 L. Corriveau, Drummondville; A. Gauthier, Drummondville; R. Larocque, Drummondville.

1.00 D. Pépin, Drummondville; L. Morin, Drummondville; P. Lafontaine, Drummondville.

1.10 P. Gendron, Victoriaville; A. Dubé, Drummondville; J. Hoagland, Drummondville.

1.20 J. Laferté, Drummondville; P. Daigle, Victoriaville; G. Turgeon, Victoriaville.

1.30 M. Fournier, Drummondville; P. Dion, Drummondville; R. Donais, Drummondville.

1.40 M.-N. Bourbeau, Drummondville; Vic. Thibeault, Buckingham; Jerry Cotnoir, Montréal

1.50 B. McDougall, Drummondville; R. Lavigne, Drummondville; Dr B. Vincent, Drummondville.

2.00 J. Brandon, Chambly; R. Auger, Drummondville; G. Desjardins, Drummondville.

2.10 R. Dionne, Drummondville; L. Surprenant, Chambly; Léo Martineau, Drummondville; A. Métayer, Drummondville.

2.20 Paul Martel, Chambly; R. Chevrette, Drummondville; A. Biron, Drummondville.

2.30 Junior Langlois, Canadiens; H. Lomax, Drummondville; C. Paquette, Drummondville; J.-P. Levasseur, Drummondville.

2.40 R.-L. Guillemette, Drummondville; Jim Innes, Drummondville; Dr L. Masse, Drummondville.

2.50 Yvon Pépin, Drummondville; Bob Payette, Drummondville; Bill Doe, Drummondville.

3.00 Jean Béliveau, Canadiens; Jean Nadeau, Drummondville; Jack Monroe, Drummondville; Guy Bissonnette, Drummondville.

3.10 J. Provencher, Drummondville; R. Gervais, Drummondville; P. Mailhot, Drummondville; G. Beaudoin, Drummondville.

Les gens bien renseignés lisent "LA PRESSE".

En prison pour la possession d'un alambic

ARTHABASKA. (N. F.) — Une cause pendante à la cour de magistrat du district d'Arthabaska depuis plusieurs mois, qui avait été traversée d'au moins 5 ajournements, a connu son épilogue, hier matin, au palais de justice d'Arthabaska, quand le juge Germain Lacoursière, de Victoriaville, a rendu sa sentence dans le cas d'Eloi Marcotte, de Ste-Clothilde, accusé d'avoir été en possession d'un alambic et d'avoir gardé de l'eau-de-vie. A l'issue de la séance du tribunal, qui a duré à peine 10 minutes, le juge a condamné le prévenu à $500 d'amende et à 6 mois de prison avec travaux forcés ou, à défaut de paiement, à 6 mois supplémentaires et ce, pour chaque offense. Toutefois, la double peine cencernant la geôle pourra être purgée concurremment. Autant dire que même si l'inculpé choisit de payer l'amende, qui se totalise à $1,000, il devra quand même passer au moins 6 mois à l'ombre. On sait que l'individu était considéré comme un récidiviste, ayant déjà été condamné au commencement de la présente année à Trois-Rivières, pour un délit semblable.

Incendie dans un réservoir à eau, à Drummondville!...

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Si l'incompatibilité se rencontre assez souvent chez les individus, elle se manifeste également dans la nature, mais de façon plus inusitée, comme le cas s'est présenté à Victoriaville, alors qu'un incendie a pris naissance dans un réservoir à eau. Cette présence soudaine de deux éléments contraires semblerait invraisemblable, mais l'explication du phénomène devient très simple quand on sait qu'il n'y avait pas d'eau dans ce réservoir. En effet, la ville, décidée par un concours de circonstances de se débarrasser de cet objet de la belle époque de jadis, l'avait vendu pour le vieux fer et l'acquéreur, à la suite d'une soumission, devait nettoyer le terrain dans un laps de temps déterminé. C'est pourquoi des employés travaillaient à le démantibuler, détachant pièce par pièce pour faciliter le transport, et l'un d'eux se servait d'une torche à acétylène pour sectionner les poutres d'acier. Déjà, toute la charpente était disparue et il ne restait plus que le plancher. La torche faisait son oeuvre quand des flammes atteignirent le plafond en bois, ce qui donna naissance à l'incendie.

Hommes de tous métiers

Mandés sur les lieux, les sapeurs, sous la direction du chef Fernand Giguère, durent grimper dans un échafaudage improvisé pour combattre le feu, mais comme ils n'étaient pas suffisamment près des flammes pour travailler efficacement, ils furent obligés de scier un cylindre de bois et, à l'aide de poulies et avec le concours du camion, ils réussirent à faire tomber sur le sol ce qui restait encore du réservoir, suspendu à 60 pieds de hauteur environ. Puis, avec un lance-brume, ils purent maîtriser l'élément destructeur, qui avait eu le temps de progresser pendant la manoeuvre, d'une durée de plusieurs heures.

"LA PRESSE", le plus grand quotidien français d'Amérique.

Pas de fête du Travail à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Contrairement à plusieurs villes de la province, la fête du Travail qui doit être célébrée le 5 septembre, passera à peu près inaperçue à Victoriaville. En effet, M. G.-E. Patrie, président du conseil central des Syndicats catholiques de Victoriaville a déclaré que, pour des raisons majeures, cet événement ne sera pas mis en évidence cette année, dans la ville-reine, des Bois-Francs, précisant que cette mesure apportera un précieux concours aux célébrations de grande envergure qui se dérouleront à Princeville. En terminant, il invita la population à se rendre à cet endroit pour participer aux différentes manifestations prévues.

Tournoi de croquet à Victoriaville

VICTORIAVILLE — (N. F.) — Un tournoi de croquet, mettant en lice des équipes de Princeville, Warwick, Arthabaska et Victoriaville, s'est déroulé sur le terrain de M. Patrick Cormier, dans la ville-reine des Bois-Francs. Une vingtaine d'équipes ont participé au concours. Celle de Donald Cormier et de Gaston Letarte, de Victoriaville, a décroché les honneurs. Toutefois, pour obtenir cet heureux résultat, les champions ont dû remporter la palme contre les équipes de Vaudreuil-Deshar-nais, de Warwick, Perreault-Lebel, de Warwick, Cormier-Villeneuve, Kirouac-Desharnais, de Warwick, et, en finale, Laroche-Ménard, de Warwick. Ce tournoi qui est considéré comme un précédent dans l'histoire locale du sport, a été suivi par une assistance de plusieurs centaines de personnes.

Un bambin tué par une auto, à Saint-Albert

St-ALBERT. (N.F.) — La faucille inexorable de la mort a laissé trace de son passage hier après-midi dans le 73e rang de Ste-Séraphine, à deux milles et demi environ de St-Albert, localité sise à quelque huit milles de Victoriaville, alors qu'un enfant en visite depuis quelques heures chez des parents a été tué après avoir été heurté par une automobile. La victime est le jeune Robert Cardinal, 9 ans, fils de M. Mario Cardinal, demeurant au 4522, rue Boyer, à Montréal. La tragédie est survenue vers 3 h. 50.

La tragédie

Selon le résultat d'une enquête préliminaire faite par des agents de la Sûreté provinciale, il appert que le jeune Robert, accompagné de son oncle, M. Maurice Labarre, aussi de Montréal, venait d'arriver chez les père et mère de celui-ci, M. et Mme François Labarre, pour une courte promenade, quand il s'empara d'une bicyclette et partit sur la route, au moment où passait l'auto conduite par M. Georges Lacharité, marchand de St-Albert. La bécane, qui circulait dans la même direction, dévia sur le gravier et fut happée par la voiture. A la suite du choc, l'enfant eut la jambe gauche complètement sectionnée et la mort fut instantanée. Le décès fut constaté par le Dr Liguori Breton, de Warwick, qui avait été mandé sur les lieux.

Enquête remise

Le corps de la victime fut transporté à la morgue, à Victoriaville, où un jury fut formé sous la présidence du Dr Arthur Thibault, coroner du district, et ainsi constitué : MM. Louis Dion, Roland Verville, Maurice Lahaye, Gérard Courtois, Gilbert Lainesse. L'enquête fut ouverte, mais remise sine die.

M. GOSSELIN

SUITE DE LA PAGE 31

sur le dialogue entre l'enfant et l'auteur d'un bon ouvrage.

M. Gosselin a de plus déploré l'ignorance involontaire de l'importance de la lecture dans nos écoles. Cette ignorance a déjà causé beaucoup de mal au cours des dernières années, a-t-il soutenu.

L'inspecteur général adjoint a suggéré, en vue de remédier à ce mal et aussi de revaloriser et de développer le goût de la lecture chez les jeunes, que l'éducateur éveille chez l'enfant le goût du beau et du bien.

Une collision fait quatre blessés, à Drummondville

DRUMMONDVILLE — (A. B.) — Quatre personnes sont sorties vivantes d'un monceau de ferraille, hier matin, à mi-chemin entre St-Nicéphore et l'Avenir, non loin de Drummondville. Les blessés étaient à bord d'une auto qui a été frappée par un camion de transport. Le véhicule a été littéralement décapité.

Les blessés

Les quatre occupants de l'auto ont été transportés d'urgence à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville. Il s'agit des garde-chasse Ben Demers et Gérard Vigneault et leurs fils Roger Demers et Alain Vigneault. La collision s'est produite sur la route 22, à 5 h. hier matin.

M. Ben Demers souffre d'une fracture de l'épaule et il a fallu plus de 80 points de stuture pour refermer des blessures au visage. Son compagnon, M. Gérard Vigneault, a également des contusions à la figure et une fracture possible d'une vertèbre. Quant aux fils, le jeune Roger Demers, 15 ans, a quitté l'institution après avoir été pansé tandis qu'Alain Vigneault, 15 ans, a une fracture du bras et une sérieuse coupure à la tête.

Réorganisation du service

Au cours de la journée d'hier, M. Firmin Bourque, surintendant général de la Chasse et de la Pêche, division de Montréal, s'est rendu à Drummondville pour prendre les dispositions qui s'imposent en vue de réorganiser le service local du département de la Chasse et de la Pêche.

Le surintendant était accompagné des inspecteurs Gagnon et Savard, de Montréal.

Victoriaville

Un garçon heurté à la sortie du terrain de tennis

VICTORIAVILLE, (N.F.) — Un enfan de 7 ans, Jean-Pierre Létourneau, fils de M. et de Mme Aurèle Létourneau, du 8B, rue St-Antoine, à Victoriaville, a été victime d'un accident de la rue, alors qu'il a été heurté, en sortant du terrain de tennis de l'école St-David, rue Olivier, par un véhicule conduit par M. Armand Pépin, de Victoriaville également. A la suite du choc, le garçonnet souffrait d'une fracture à la jambe droite et de multiples contusions à la figure. Il fut transporté d'urgence à l'hôpital Ste-Anne, où des premiers soins lui furent donnés par le Dr Raymond Arseneault. Puis, un peu plus tard, il fut conduit par une ambulance de la maison Marcoux et fils à Sherbrooke, où il est hospitalisé. Son état est satisfaisant.

Collision d'autos

Un autre accident, qui n'a causé heureusement aucune blessure si ce n'est que des dommages matériels, est survenu à l'angle des rues Notre-Dame ouest et Edouard. Les voitures impliquées dans la collision, qui eut lieu, sont celles de MM. Gaston St-Louis et Conrad Carignan, tous deux de route rurale no 2, à Victoriaville. Les constatations d'usage dans les deux cas ont été faites par l'agent Gaston Bernier, de la Sûreté provinciale.

Victoriaville

Déficit à la Commission scolaire

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Un déficit de $126,464.46 apparaît au rapport financier de la Commission scolaire de Victoriaville, pour l'année se terminant le 30 juin 1960. Le document, qui a été préparé par les comptables Bélanger et Rouleau, accusait toutefois un déficit prévu au commencement de l'année de $155,000.

Deux soumissions pour le transport des écoliers

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Plusieurs décisions importantes ont été prises à la Commission scolaire de Victoriaville, au cours d'une réunion spéciale, qui a eu lieu sous la présidence de M. Albert Morissette. A l'ouverture des délibérations, le secrétaire rendit publiques deux soumissions pour le transport des élèves. Comme les deux intéressés, MM. Louis Blondin et Ubald Lafontaine, faisaient une offre identique, soit de $1 par voyage, comme par le passé, les commissaires décidèrent de demander d'autres taxis au même prix, car 3 ou 4 voitures sont requises pour ce genre de transport des écoliers. Un projet pour ouvrir une classe familiale, qui était déjà à l'étude, a été remis à l'an prochain, à cause d'un manque de locaux. On connait la situation difficile de la Commission scolaire en face d'une pénurie de salles d'enseignement, qui se voit forcée de procéder à la construction d'autres écoles pour obtenir un espace nécessaire et, même si la demande est populaire pour ce genre de classe, les commissaires sont obligés d'attendre à l'an prochain pour être en mesure de répondre éventuellement dans l'affirmative.

Lecture a ensuite été faite de lettres provenant du département de l'Instruction publique et accordant des octrois à la commission. Ainsi, on a accusé réception d'un chèque de $40,000, représentant le dernier versement d'octroi pour l'école Notre-Dame de l'Assomption, d'un deuxième au montant de $10,000, considéré comme le dernier pour l'école Marguerite-Bourgeois, et d'un 3e du ministère de la Jeunesse, au montant de $11,250, devant servir à défrayer le coût de 75 pour cent des dépenses occasionnées pour le logement des religieux. A la suite de présentations faites par les concierges pour recevoir une augmentation de salaire et sur une suggestion du commissaire Roland Michel, un représentant de compagnie à fourni des précisions sur un plan d'assurance adéquat aux 13 employés de la commission. On a décidé d'étudier les possibilités d'accorder une hausse de salaire et l'assurance, le résultat devant être divulgué aux intéressés plus tard.

Dans le but de promouvoir les cours du soir, un professeur local, M. Lucien Dancause, a fait demande pour obtenir 6 locaux spéciaux, qui lui furent accordés. Dans un même ordre d'idées, une autre demande du comité du centenaire pour obtenir une salle, où aurait lieu la pratique de certains chants appropriés à cette célébration, a également été formulée. Elle servirait à la chorale de 100 voix, qui vient d'être formée.



JEAN BELIVEAU A WARWICK — A l'occasion d'une visite à Warwick, Jean Béliveau, joueur-étoile du Canadien de Montréal, a été invité à signer le livre d'or de la municipalité. La vedette sportive pose ici le geste, entouré de gauche à droite de MM. Roger Lauzon, de Drummondville, Antonio Lettre, pro-maire, Louis-Henri Gauthier et Armand Desharnais, du comité de la ligue de balle molle, l'abbé Lucien Roberge, curé de la paroisse Saint-Médard, et Lucien Saucier, de Montréal.



YEUX IRRITÉS

OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués ou irrités par la lecture, un travail appliqué, la conduite de l'auto la nuit, les rhumes, le vent, la neige, la poussière, le soleil, la fumée de tabac, etc.

Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX

Chez votre pharmacien

OPTREX

"le bien-être des yeux"

OP-19

NAISSANCE

COTE — A Montréal, le 18 août 1960 à l'hôpital Ste-Jeanne-D'Arc à M. et Madame Jacques Côte, née Denyse Lavery, un fils baptisé Joseph, Robert, Michel. Parrain et marraine, M et Mme Robert Lavery, grand-père et grand-mère de l'enfant. Porteuse Mlle Louise Lavery, tante de l'enfant.

DECES

BERGERON — Accidentellement, à Montréal, le 1er septembre 1960 à l'âge de 52 ans, est décédé Alcide Bergeron, époux de Carmen Ravary, demeurant au 6941 Hamilton. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 6259 Boul. Monk, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 271—2

BERNARD — A Montréal, le 31 août 1960 à l'âge de 54 ans est décédée Mme Antoine Bernard née Irène (Paulette) Labelle, 4885 av. Prince of Wales, N.-D.-G. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle Blvd Décarie et Ave Notre-Dame-de-Grâce à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne, où le service sera célébré à 9 hrs et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 270—2

BOYER — A Dorval, le 31 août 1960 à l'âge de 71 ans est décédé Damasse H. Boyer, époux de feu Annie Leblanc, demeurant 9 rue Roy. Les funérailles auront lieu samedi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Raoul Bourgie Inc No 1345 rue Notre-Dame, à Lachine, à 9 hrs pour se rendre à l'église de la Présentation de la Ste Vierge où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAULT — Accidentellement à Montréal-Nord, le 31 août 1960 à l'âge de 7 ans est décédé Pierre Brault, fils de Louis Brault et d'Eva Perron, demeurant à 10,940 Cobourg. Les funérailles auront lieu samedi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No. 3925 rue Monselet, à 9.15 heures, pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 9.30 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 270—2

CARRIERE — A Dorion, le 31 août 1960, à l'âge de 69 ans, est décédée Euclide Carrière, époux en 1ères noces d'Alma Ménard, et en 2ièmes noces d'Alice Binet, demeurant à 26 rue Tresier. Les funérailles auront lieu samedi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc. No 2590 rue Rouen, à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le esrvice sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 270—2

COTE — A Montréal, le 31 août 1960 à l'âge de 80 ans, 8 mois, est décédée Mme Léonidas Côté née Annie Laroche, demeurant 2131 Lebrun. Les funérailles auront lieu samedi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Langlois, No 8628 rue Hochelaga à 10 hrs pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 10:30 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 270—2

COURTEAU — A Notre-Dame-des-Laurentides le 30 août 1960 à l'âge de 70 ans 8 mois est décédé M. Arthur Courteau, ex-employé de la Canadair, époux de dame Marie-Louise Giguère, demeurant au no 624 avenue Notre-Dame. Les funérailles auront lieu samedi à 9 hres. Départ des foyers funéraires de la maison J. Bouchard et Fils, 1290, 1ère avenue, à 8 h. 30 pour l'église de Notre-Dame-des-Laurentides et de là au cimetière paroissial. 270—2

DAIGNEAULT — A Montréal, le 31 août 1960, à l'âge de 65 ans, est décédé Achille Daigneault, époux de Blanche Miron, demeurant à 2350 Parc Garneau. Les funérailles auront lieu samedi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée; No 6259 Blvd Monk, à 11.15 hres pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpetuel Secours, où le service sera célébré à 11.30 hres et de là au cimetière de Châteauxuay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 270—2

DAZE — Subitement à Montréal, le 30 août 1960, à l'âge de 71 ans, est décédé Alphéus Dazé époux d'Agnès Paquette, demeurant à 563 St-Arsène. Les funérailles auront lieu samedi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 745 rue Cémazie Est à 11 hrs pour se rendre à l'église St-Alphonse Youville où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 269—3

FILION — A Montréal, le 31 août 1960, à l'âge de 70 ans, est décédé J.-Albert Filion, époux d'Arthémise Chartrand, demeurant à 6369 Foucher. Les funérailles auront lieu samedi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria, No 8078 rue Droiet, coin Jarry, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus où le service sera célébré à 10 h. 15, et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 270—2

FOLEY — A Montréal, le 31 août 1960, à l'âge de 59 ans, est décédé John Foley fils de feu John et Mary Foley, frère de Mary, de Vancouver, William, de Los Angeles, Michael, Edward, de Montréal, membre de L.L.A. Local 1657. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 4737 rue Delorimier à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église St. Dominic ou le service sera célébré à 7 hres 45 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 270—2

DECES

FOREST — A Montréal, le 30 août 1960, à l'âge de 55 ans, est décédé Adélard Forest, époux de Blanche Lessard, demeurant 385 Villeneuve. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin, No 631 rue Laurier est pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 7 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 270—2

FOURNIER — A Ville Chambly, le 31 août 1960 à l'âge de 84 ans 11 mois est décédée Mme veuve Hermidas Fournier, née Julie Malige, demeurant à 181 rue St-Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira des salons E. Darche & Fils, No 330 rue Martel pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY — Les membres de la famille remercient sincerement, toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mlle Louise Gariépy, survenu le 4 août dernier, soit par offrandes de messes, de tributs floraux, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles.

GRISE — A Montréal, le 1er septembre 1960, à l'âge de 40 ans, est décédé Jean-Louis Grisé, époux de Gabrielle Ménard demeurant à 2227 rue Champlain. Les funérailles auront lieu samedi, le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons Monty & Monty, No 1926 rue Plessis à 6 hres pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 6 hres 15 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 271—2

GUERIN — A St-Louis-de-Gonzague, le 30 août 1960, à l'âge de 94 ans, est décédé Ferdinand Guerin, ex-sacristain, époux de feu Sophronie Dagneault. Les funérailles auront lieu samedi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira du salon François-Xavier Lafrance, St-Louis-de-Gonzague, pour se rendre à l'église Paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du Sault-au-Récollet lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 270—2

GUERTIN — A Montréal, le 30 août 1960, à l'âge de 55 ans, est décédé Roméo Guertin, commis voyageur, demeurant à 10313 Tolhurst. Les funérailles auront lieu samedi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 10,802, rue Lajeunesse, à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église St-André Apotre où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et tamis sont priés d'y assister sans autre invitation. 269—3

LAGACE — Accidentellement, à Verdun, le 31 août 1960, à l'âge de 24 ans, est décédé Pierre Lagacé, fils d'Albert Lagacé et de Jeanne Lépine demeurant à 370, 2ième Ave. Les funérailles auront lieu samedi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 5551 rue Wellington à 11 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 270—2

LANGLOIS — A Montréal, le 1er septembre 1960, à l'âge de 73 ans, est décédé Mathias Langlois, demeurant à Amqui. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Dumais et Lacroix, à Amqui, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetiere local, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPORTE — Subitement à Beloeil, le 30 août 1960 à l'âge de 48 ans, est décédée Mlle Rollande Laporte, institutrice, fille de feu Raoul Laporte et de feu Albertine Choquette. Les funérailles auront lieu samedi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira des salons Maurice Demers, No 881 rue Mgr-Laval, pour se rendre à l'église St-Mathieu de Beloeil où le service sera célébré à 10:30 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LAROCHE — A Montréal, le 1er septembre 1960, à l'âge de 43 ans, est décédée Pauline Corbin, épouse de Gérard Laroche du Conseil des Ports Nationaux, demeurant à 7741A St-Denis. Les funérailles auront lieu lundi le 5 sept. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc. No 1415 rue Fleury est à 9 hres 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du Sault-au-Récollet lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 271—3

LAUZON — A Timmins, Ont., le 30 août 1960, à l'âge de 45 ans, est décédé subitement Rene Lauzon, époux de Florence D'Amour, autrefois de St-Joseph-sur-le-Lac, demeurant à 467 MacLean, Timmins. Les funérailles auront lieu samedi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira des salons Donat St-Martin, no 1004, Chemin d'Oka, St-Eustache-sur-le-Lac, pour se rendre à l'église Ste-Marthe-sur-le-Lac, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de la au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE PAGE — A Montréal, le 31 août 1960 à l'âge de 73 ans est décédée Mme Frédéric Le Page née Marie Beaudin, demeurant à Alfred. La dépouille mortelle est exposée aux salons J. M. Dubreuil, No 6776 rue St-Hubert jusqu'à samedi matin et de là en destination d'Alfred, Ontario pour être re-exposée au salon Lamarre & Fils. Funérailles auront lieu lundi le 5 courant à 10 hrs à l'église St-Victor d'Alfred, Ontario. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 270—2

LEPINE — A Verdun, le 1er septembre 1960, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Leo Lépine, née Anna St-Jules, demeurant à 282 Boul. Desmarchais. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 5551, rue Wellington, à 11 hres 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes ou le service sera célébré à 11 hres 30, et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le défunte était dame de Ste-Anne de la paroisse Notre-Dame de Lourdes.

LEVERT — A Montréal, le 31 août 1960, à l'âge de 71 ans est décédé Anthime Levert, époux de Françoise Monette, demeurant à 3430 Bern. Les funérailles auront lieu samedi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira des salons J. Paul Marchand, No 4228 rue Papineau, à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetiere, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Fullum et Marie-Anne à 10 hrs 45. 270—2

DECES

MARCHAND — A Joliette, le 31 août, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve J.-Sinai Marchand, née Blanche Lavallée, demeurant au 396 rue St-Viateur, mère de M. l'abbé Marc Marchand, vicaire à Berthierville, de M. l'abbé Hermann Marchand, P.M.E., en mission à Cuba, de M. Jules Marchand, de Montréal; Raymond Marchand, de Windsor, Ont., de Mmes J.-André Cimon (Jeanne D'Arc) de Montréal; Fernand Latendresse (Thérèse) de Joliette; Sylvio Bergeron (Juliette) de St-Joseph d'Alma; René Beaulieu (Eva), de Joliette; de Mlle Henriette Marchand de Joliette, et de Suzanne Marchand, agent des Canadien National et Canadien Pacific telegraphs à Joliette. Les funérailles auront lieu lundi matin à la cathédrale de Joliette, à 9 heures. Direction funéraire Omer Landreville, 674 St-Louis, à Joliette. Prières de ne pas envoyer de fleurs. 271—2

MARTIN — A Ville LaSalle, le 30 août 1960, à l'âge de 47 ans, est décédée Gabrielle Czerniak, épouse de René Martin, demeurant 60-C, 1ère Ave, Ville LaSalle. Les funérailles auront lieu samedi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Gustave Drouin, no 7619, boul. LaSalle, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 270—2

MASSE — A Montréal, le 1er septembre 1960, à l'âge de 40 ans, est décédé Jacques-G. Massé, époux d'Evangéline Lauzon, demeurant au 2533 Boul. Lapointe. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Langlois, no 8628 rue Hochelaga, à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NATUNIWICZ — Accidentellement à Rimouski, le 4 juin 1960, à l'âge de 63 ans est décédé William Natuniwicz, employé de la Foundation Co. demeurant 4067 Colonial Avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira des salons J. Dallaire Inc., No 2590 rue Rouen, à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste Mary's Polish Church, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La dépouille mortelle sera exposée cet après-midi vers 2 heures. 270—2

PAIEMENT — A Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, le 29 août 1960, à l'âge de 70 ans, est décédé Joseph Paiement, époux d'Yvonne Brunet. Les funérailles auront lieu samedi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 4041 rang St-Rémi, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Geneviève, où le service sera célébré à 10 h. 15, et de là dans la crypte de l'église, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Raoul Bourgie Inc., de Pte-Claire. 270—2

PEPIN — A Montréal, le 31 août 1960, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Charles-Edouard Pepin, née Béatrice Bois. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., no 6520 rue St-Denis, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 270—2

PAINCHAUD — A Montréal, le 31 août 1960 à l'âge de 72 ans, est décédée Léontine Coulombe, épouse de Henri Painchaud, demeurant à 730 Jarry. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria, No 8078 rue Drolet, coin Jarry, à 11 hres, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus où le service sera célébré à 11 h. 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 270—2

PROULX — A Verdun, le 30 août 1960, à l'âge de 68 ans, est décédé Philadelphe Proulx, époux d'Aidéa Martin demeurant à 1026 de l'Eglise. Les funérailles auront lieu samedi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires L. Thériault, No. 512 rue de l'Eglise à 10 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame Auxiliatrice où le service sera célébré à 10 hrs 15 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 270—2

PROULX — A Verdun, le 31 août 1960 à l'âge de 67 ans est décédé Joseph Arthur Proulx, propriétaire de J. A. Proulx Accessoire de Boucher, époux de Blanche Ménard, demeurant à 4348 Boul. Lasalle. Les funérailles auront lieu samedi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires L. Thériault No 512 rue de l'Eglise à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 11 heures et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitation. 269—3

RICARD — A Montréal, le 31 août 1960 à l'âge de 71 ans, est décédé Pierre Ricard, époux de Vérine Marcotte, demeurant à 232 de Courcelle. Les funérailles auront lieu samedi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 2630 rue Notre-Dame ouest à 10:45 heures pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 11 heures et de là au cimetière de Ste-Clothilde, comté d'Arthabaska, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 269—3

ROY — A Cap St-Martin, le 1er septembre 1960, à l'âge de 56 ans, 4 mois, est décédé Henri-Louis Roy, époux de feu Eveline Boulet, demeurant à 36, rue Lamer. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D'Cor et François Valiquette, No 1019 Blvd des Laurentides, St-Elzéar à 9 hres 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Elzear, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 271—2

SCOTT — A Montréal, le 1er septembre 1960, à l'âge de 71 ans, est décédée Marie Cormier, épouse d'Eugène Scott, maître barbier à L'Epiphanie. Les funérailles auront lieu samedi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., No 10,526 rue St-Laurent à 2 hrs, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de la au cimetiere de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 270—2

ST-PIERRE — A Lafleche (Mackayville), le 30 août 1960, à l'âge de 59 ans, est décédée Alice Lafontaine, épouse de Albert St-Pierre, demeurant 1799 Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 3 septembre. Le convoi funèbre partira des salons funéraires E. Darche & Fils, No 3219 rue Grande Allée, à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 269—3

SINCERNY — A Ville St-Michel, le 1er septembre 1960 à l'âge de 63 ans est décédée Blanche Perreault, épouse de feu Herménégilde Sincerny, demeurant chez son gendre J.Z. Delisle de 7511 2e avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc. No 1415 rue Fleury Est à 10 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERRIEN — A Montréal, le 31 août 1960, à l'âge de 72 ans, est décédé Arthur Therrien, époux de Josephine Parent, demeurant 8795 Sherbrooke. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier Duclos & Bonnier, No 2503 rue Papineau, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 270—2

REMERCIEMENTS

ROY — La famille de Mme Signord Roy remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur mère, Mme Signord Roy, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathie, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. 270—2

KA'N'ENDA

sur Grand Lac Nominingue
BELLERIVE STATION, Que.
téléphone 604-1-3

100 milles de Montréal, route 11, première route pavée à gauche, passé l'Annonciation. Cottages luxueux.

Le 15 octobre

Explosion de la troisième bombe atomique française

De notre édition finale d'hier

PARIS. — (UPI) — On apprend aujourd'hui de sources autorisées que la troisième bombe atomique française explosera le 15 octobre prochain au sud d'El Goléa, à peu près 400 milles au sud d'Alger et plus de 100 milles au nord-est de Reggane, lieu voisin du théâtre des deux essais précédents, les 13 février et 1er avril derniers.

REPRESENTANT

demandé pour la ville et le district de Montréal par une maison en gros, établie depuis longtemps, de bicycles, parties et accessoires. Bilingue avec expérience et avec des relations établies avec des maisons d'articles de sport, des quincailleries et des lignes alliées.

Ecrire à case 9998 La Presse, donnant âge, expérience et références. Réponses traitées confidentiellement.

POLICIERS

Municipalité de la banlieue, dans l'île de Montréal, demande policiers. Situations permanentes, excellents avantages marginaux. La population de cette municipalité est surtout anglophone. Les candidats doivent être de langue anglaise et posséder au moins un certificat d'immatriculation junior. Envoyer tous renseignements pertinents, recommandations écrites et photographie récente à **case postale 60, Notre-Dame-de-Grâce.**

VENDEURS

La région la plus riche du Canada est accessible en auto, en rayonnant de Montréal.

Maison établie de lingerie demande des vendeurs pour la province de Québec.

Indiquer aptitudes, expérience et emploi actuel.

Discrétion assurée aux réponses adressées à:

CASE 9996, LA PRESSE

PROVINCE DE QUEBEC
Ministère des Travaux Publics
SOUMISSIONS

Avis est par le présent donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à jeudi, le 15 septembre 1960, à midi, heure avancée, au bureau de l'honorable René Lévesque, Ministre des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour la construction d'un pont sur la rivière Noire, à St-Ephrem d'Upton, comté de Bagot. Site : Pont Pérusse, rang XIX, lot 77.

Une copie des plans et devis pourra être obtenue en s'adressant à Monsieur P.-A. Dupuis, Ingénieur en Chef, Ministère des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec, sur paiement d'un montant de $10.00 (chèque visé ou mandat-poste), non-remboursable.

Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le Ministère et adressées dans les enveloppes également fournies.

Les soumissions pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux publics, Québec, au montant de 10% du prix de ladite soumission.

Seules les personnes qui ont leur établissement principal et les sociétés et compagnies qui ont leur bureau d'affaires principal dans les comtés de Bagot, Drummond, Rouville, St-Hyacinthe, Yamaska, Missisquoi, Verchères, Richelieu, Bromé, Shefford, Richmond, Sherbrooke, Stanstead, Nicolet, Arthabaska, Wolfe et Compton, sont invités à soumissionner.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

C.-R. LABERGE,
Sous-Ministre.

Québec, le 22 août 1960.

PROVINCE DE QUEBEC
Ministère des Travaux Publics
SOUMISSIONS

Avis est par le présent donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à jeudi, le 15 septembre 1960, à midi, heure avancée, au bureau de l'honorable René Lévesque, Ministre des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour la construction d'un pont sur la rivière La Tortue, à St-Edouard, comté de Napierville. Site : Pont du Moulin Chassé, concession Est La Tortue, lots 38-40.

Une copie des plans et devis pourra être obtenue en s'adressant à Monsieur P.-A. Dupuis, Ingénieur en Chef, Ministère des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec, sur paiement d'un montant de $10.00 (chèque visé ou mandat-poste), non-remboursable.

Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le Ministère et adressées dans les enveloppes également fournies.

Les soumissions pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux publics, Québec, au montant de 10% du prix de ladite soumission.

Seules les personnes qui ont leur établissement principal et les sociétés et compagnies qui ont leur bureau d'affaires principal dans les comtés de Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois, Huntingdon, Châteauguay, Chambly, St-Jean, Iberville, Napierville-Laprairie, sont invités à soumissionner.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soummissions reçues.

C.-R. LABERGE,
Sous-Ministre.

Québec, le 22 août 1960.

PROVINCE DE QUEBEC
Ministère des Travaux Publics
SOUMISSIONS

Avis est par le présent donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à jeudi, le 15 septembre 1960, à midi, heure avancée, au bureau de l'honorable René Lévesque, Ministre des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour la construction d'un pont sur le lac Archambault, à canton Lussier, comté de Montcalm. Site : Pont Régimbald, rang III, lot 12, rang IV, lots 11-5.

Une copie des plans et devis pourra être obtenue en s'adressant à Monsieur P.-A. Dupuis, Ingénieur en Chef, Ministère des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec, sur paiement d'un montant de $10.00 (chèque visé ou mandat-poste), non-remboursable.

Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le Ministère et adressées dans les enveloppes également fournies.

Les soumissions pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux publics, Québec, au montant de 10% du prix de ladite soumission.

Seules les personnes qui ont leur établissement principal et les sociétés et compagnies qui ont leur bureau d'affaires principal dans les comtés de Bagot, Drummond, Rouville, St-Hyacinthe, Yamaska, Missisquoi, Verchères, Richelieu, Bromé, Shefford, Richmond, Sherbrooke, Stanstead, Nicolet, Arthabaska, Wolfe et Compton, sont invités à soumissionner.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

C.-R. LABERGE,
Sous-Ministre.

Québec, le 22 août 1960.

VILLE MONT-ROYAL

SOUMISSIONS
pour la construction d'un égout sur le chemin Côte-de-Liesse.
Contrat 60-4

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la description du contenu sur l'enveloppe, seront reçues jusqu'a:

4.30 p.m., heure avancée de l'est, lundi le 19 septembre 1960,

pour la construction d'un égout d'environ

1770 pi. lin. en forme de fer à cheval de 5'6" de diamètre (en tunnel)

et travaux corrélatifs sur le chemin Côte-de-Liesse entre les chemins Montview et Delmeade.

Les plans, devis et les documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au soussigné en raison d'un dépôt de $50.00. Le remboursement de ce dépôt se fera sur remise en bon ordre des plans et devis.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé de dix pour cent (10%) de la soumission, payable à Ville Mont-Royal. Les chèques des soumissions non-acceptées seront retournés promptement sans intérêt. L soumission acceptée ne nécessairement la plus

D. W. Lou
Gérant de

90 avenue Roosevelt,
Ville Mont-Royal, Que
Le 30 août 1960.

AVIS

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 24 août 1960 par lequel Mill Factors Limited a transporté et cédé toutes ses dettes de livre, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 29 août 1960 sous le No 1489397. Banque de Montréal, 31 août 1960".

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE BEACONSFIELD
AVIS PUBLIC

est par le présent donné que je, soussigné, Pierre C. Marquis, Secrétaire-Trésorier de la Ville de Beaconsfield, ai préparé suivant la loi la liste des électeurs municipaux de la Ville de Beaconsfield et que cette liste est maintenant déposée dans mon bureau, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Donné sous mon seing à Beaconsfield, Québec, ce 31ième jour d'août, 1960.

Pierre C. Marquis,
Secrétaire-Trésorier.

PROVINCE DE QUEBEC
Ministère des Travaux Publics
SOUMISSIONS

Avis est par le présent donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à jeudi, le 15 septembre 1960, à midi, heure avancée, au bureau de l'honorable René Lévesque, Ministre des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour la construction d'un pont sur le rivière La Tortue, à St-Edouard, comté de Napierville. Site : Pont du Moulin Chassé, concession Est La Tortue, lots 38-40.

Une copie des plans et devis pourra être obtenue en s'adressant à Monsieur P.-A. Dupuis, Ingénieur en Chef, Ministère des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec, sur paiement d'un montant de $10.00 (chèque visé ou mandat-poste), non-remboursable.

Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le Ministère et adressées dans les enveloppes également fournies.

Les soumissions pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux publics, Québec, au montant de 10% du prix de ladite soumission.

Seules les personnes qui ont leur établissement principal et les sociétés et compagnies qui ont leur bureau d'affaires principal dans les comtés de Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois, Huntingdon, Châteauguay, Chambly, St-Jean, Iberville, Napierville-Laprairie, sont invités à soumissionner.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soummissions reçues.

C.-R. LABERGE,
Sous-Ministre.

Québec, le 22 août 1960.

PROVINCE DE QUEBEC
Ministère des Travaux Publics
SOUMISSIONS

Avis est par le présent donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à jeudi, le 15 septembre 1960, à midi, heure avancée, au bureau de l'honorable René Lévesque, Ministre des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour la construction d'un pont sur le lac Archambault, à canton Lussier, comté de Montcalm. Site : Pont Régimbald, rang III, lot 12, rang IV, lots 11-5.

Une copie des plans et devis pourra être obtenue en s'adressant à Monsieur P.-A. Dupuis, Ingénieur en Chef, Ministère des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec, sur paiement d'un montant de $10.00 (chèque visé ou mandat-poste), non-remboursable.

Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le Ministère et adressées dans les enveloppes également fournies.

Les soumissions pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux publics, Québec, au montant de 10% du prix de ladite soumission.

Seules les personnes qui ont leur établissement principal et les sociétés et compagnies qui ont leur bureau d'affaires principal dans les comtés de Bagot, Drummond, Rouville, St-Hyacinthe, Yamaska, Missisquoi, Verchères, Richelieu, Bromé, Shefford, Richmond, Sherbrooke, Stanstead, Nicolet, Arthabaska, Wolfe et Compton, sont invités à soumissionner.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumisions reçues.

C.-R. LABERGE,
Sous-Ministre.

Québec, le 22 août 1960.

PROVINCE DE QUEBEC
Ministère des Travaux Publics
SOUMISSIONS

Avis est par le présent donné que des soumisions cachetées seront reçues jusqu'à jeudi, le 15 septembre 1960, à midi, heure avancée, au bureau de l'honorable René Lévesque, Ministre des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour la construction de la substruction et du tablier d'un pont sur la rivière St-Maurice, entre l'Ile Melville et Shawinigan, comté de St-Maurice. Site : Route No 19.

Une copie des plans et devis pourra être obtenue en s'adressant à Monsieur P.-A. Dupuis, Ingénieur en Chef, Ministère des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec, sur paiement d'un montant de $200.00 (chèque visé ou mandat-poste). Ce montant sera confisqué si les documents ne sont pas retournés en bonne condition dans la limite d'une semaine de la date mentionnée.

Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le Ministère et adressées dans les enveloppes également fournies.

Les

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — le samedi jusqu'à 5 h. 30 — fermés lundi "FETE DU TRAVAIL"

VENTE de SEPTEMBRE Chez dupuis

ouverts vendredi soir jusqu'à 9h30



ensembles camera

BROWNIE STARMETER

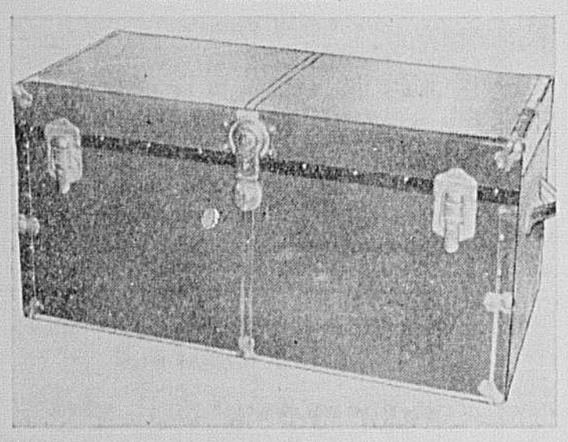
- modèle avec photomètre donnant l'ouverture exacte de la lentille
- vision au niveau de l'oeil
- foyer fixe
- aucun ajustement de distance nécessaire
- L'ENSEMBLE COMPREND : l'appareil, 1 flash, 1 film 157, 2 piles, 4 lampes AS-1, 1 livret explicatif

ORD. 28.75

TRES SPECIAL

21.95

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 241



bois et métal ton bleu seulement

MALLES "PENSIONNAT" 36"

Malle indispensable pour futurs pensionnaires. Cadres bois, surface et coins métal, serrures et poignées robustes. Intérieur double papier de couleur. Grand plateau amovible.

ORD. 14.95

TRES SPECIAL

11.95

commandes téléphoniques remplies avec soin

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 930 — VI. 2-6171

RIDEAUX DROITS 'SENECLASS'



VI.2-6171

A PRIX D'AUBAINE

CHOIX DE 2 LARGEURS en 7 HAUTEURS

• BLANC ou • CHAMPAGNE

Beaux rideaux lavables à la machine ou à la main. VITE SECS — AUCUN REPASSAGE NECESSAIRE — GRANDE RESISTANCE AUX FAUX-PLIS.

LARGEUR 41"		LARGEUR 57"	
Hauteur 54" la paire	3.79	Hauteur 54" chacun	2.59
Hauteur 63" la paire	4.29	Hauteur 63" chacun	2.89
Hauteur 72" la paire	4.79	Hauteur 72" chacun	3.19
Hauteur 81" la paire	5.29	Hauteur 81" chacun	3.49
Hauteur 90" la paire	5.79	Hauteur 90" chacun	3.79
Hauteur 96" la paire	5.99	Hauteur 96" chacun	4.09
Hauteur 108" la paire	6.49	Hauteur 108" chacun	4.39

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

La fraîcheur d'une neige

'Cool Glow' DE Richard HUDNUT



Nouvelle

CREME NETTOYANTE A LA MENTHE POUR LE VISAGE

Donne une sensation de fraîcheur incomparable... nettoie l'épiderme en profondeur... le laisse d'une propreté incomparable !

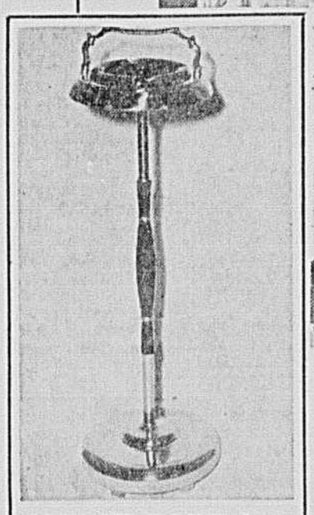
2 formats populaires

.89 et 1.39



Toute la fraîcheur de la menthe... Cool Glow stimule et vivifie l'épiderme tout en le nettoyant en profondeur... Elle lui laisse un éclat et une pureté irrésistibles. Cool Glow est un véritable traitement de beauté! Demandez COOL GLOW de Richard Hudnut aujourd'hui même!

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 241



CENDRIERS

métal jaune OR

Ord. 7.95 extra spécial

4.99

- tige bois fini noyer,
- récipient 6" diamètre,
- hauteur environ 27".

PRATIQUE ET D'APPARENCE NOUVELLE.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 970

toujours très en demande

RIDEAUX

café (Bistro)

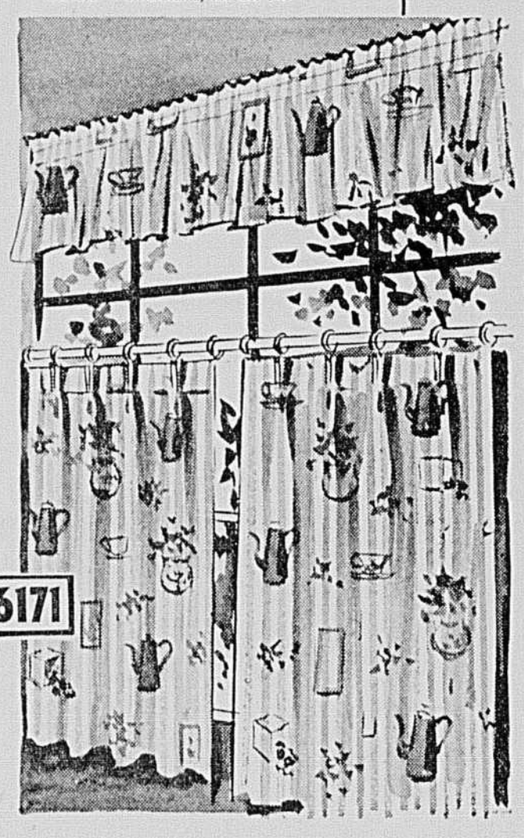
en SAILCLOTH (coton fini toile)

3.89 l'ensemble

VI.2-6171

Largeur à la paire 48", hauteur 36", cantonnière 72" x 11". Qualité coton pré-rétréci, lavable. Fond BLANC, jolis imprimés gais et nouveaux en BLEU/VERT, ROUGE/VERT, ROUGE/BRUN, VERT/BRUN. Le haut à plis français montés sur anneaux.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740



AU SOUS-SOL CHEZ DUPUIS



Pour élèves - professeurs - hommes d'affaires

SERVIETTES véritable cuir, ord. 6.95

Cuir résistant de ton havane. 2 divisions intérieures formant 3 sections. Coins renforcés de métal, gousset également en cuir. Serrure dorée à 3 crans. Poignée robuste. 16 x 12" extension 8".

4.88

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1355



SOULIERS DE TOILETTE POUR HOMMES

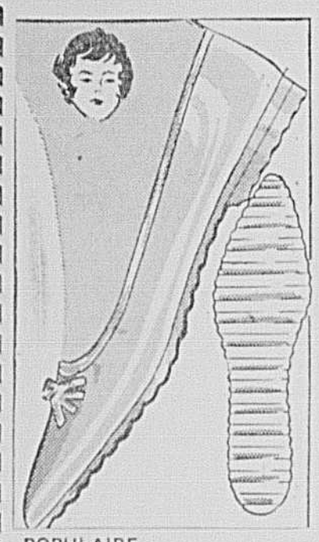
Elégants souliers en cuir NOIR toujours pratique et de toilette. Genre lacé, nouvelles formes à trépointe "Goodyear", solides semelles de cuir. Pointures 6 à 11 pour messieurs, jeunes gens.

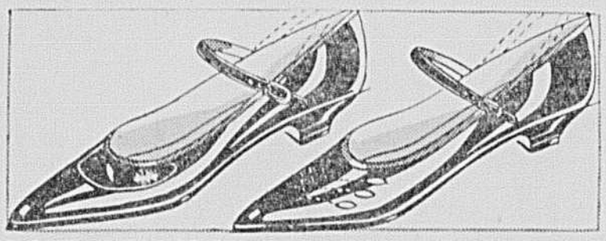
ORD. 12.98

10.97 la paire

SOUS-SOL, RAYON 1673

au SOUS-SOL Chez dupuis Frères



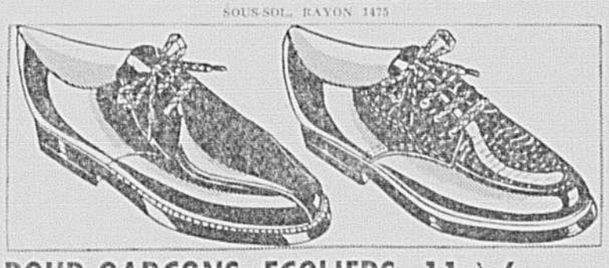


POUR FILLETTES, ECOLIERES (8 à 3)

Cuir verni noir, l'empeigne à délicats motifs .Courroies amovibles. Avec talons "QUEEN ANN". Semelles de composition.

ORD. 3.98 — PRIX SOUS-SOL, LA PAIRE **3.37**

SOUS-SOL, RAYON 1475



POUR GARÇONS, ECOLIERS 11 à 6

Robustes et souples souliers de cuir brun ou noir... L'empeigne à sobre motif. Semelles de composition, beaucoup plus durables.

PRIX SOUS-SOL, LA PAIRE **4.37**

SOUS-SOL, RAYON 1475

POPULAIRE

modèle "BALLERINE"

1.98 la paire

Souliers genre BALLERINE pour jeunes demoiselles. Talons plats, semelles caoutchouc ondulé "Ripple Sole"... Elastique tons attrayants brun, vert, noir. Pointures 5 à 9 dans le groupe.

SOUS-SOL, RAYON 1455

CHEMISES DE TOILETTE

pour hommes et jeunes gens

ORD. 2.98

2.47 chacune

Belle qualité broadcloth "Sanforized". Modèle à manches longues, pochette poitrine, nouveau col tenant (fused). Choix manchettes doubles en BLANC seulement, ou manchettes 2-façons en blanc ou à motifs fantaisie. Encolures 13½ à 17½, manches 32 à 35 mais pas dans chaque encolure toutefois.

SOUS-SOL, RAYON 1625

CHEMISES "TERYLENE"



POUR GARÇONS

Ord. 3.79

chacune

2.98

Encolures 11 à 14½. VITE LAVEES, VITE SECHEES, PEU OU PAS DE REPASSAGE. Large col à pointe, pochette poitrine, manchettes portées deux façons. BLANC UNI, aussi RAYURES BLEU, ROUGE VIN

SOUS-SOL, RAYON 1665

pour bien entreprendre la nouvelle saison

COMPLETS

pour hommes et jeunes gens — tailles 34 à 46



WORSTED QUALITE ACETATE AUSSI FINI FLANELLE

ORD. 39.98

33.50

Ces nouveaux complets sont d'une belle coupe à devant droit, 3 boutons, demi-doublure satin rayonne, le dos avec fente au bas. Pantalon avec pli et glissière. TONS D'AUTOMNE • GRIS • BRUN • BLEU • CHARCOAL — texture à carreaux ou rayures. Pour statures : ordinaire, courte, élancée ou corpulente.



Complets faits sur mesures, chacun **57.50**

SOUS-SOL, RAYON 1605



VESTONS SPORT

en TWEED gris, brun, bleu à motifs divers

ORD. 15.98

SPECIAL

10.00

Tailles 36, 38 et 40 seulement dans ce groupe de beaux vestons sport à devant droit, 3 boutons, fente au bas du dos, poches appliquées... Coupe et confection irréprochables. Pour stature ORDINAIRE seulement.

SOUS-SOL, RAYON 1615

Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9h. 30 — Ouverts samedi 9h. 30 à 5h. 30 — FERMES LUNDI FETE DU TRAVAIL

VENTE de SEPTEMBRE Chez dupuis

AUCUN VERSEMENT COMPTANT - JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER

Formidable VENTE échange

PRIX ORDINAIRE 259.00

ALLOCATION SUR VOTRE VIEUX MOBILIER, QUEL QU'EN SOIT L'ETAT 80.00

VOUS NE PAYEZ QUE $179.

MOBILIERS VIVOIR

SINGER

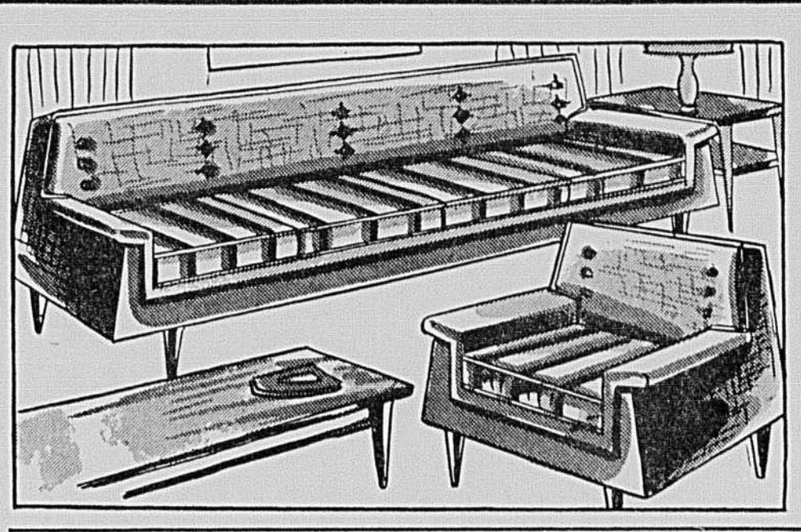
échange formidable... lors de l'achat de l'un de ces mobiliers SINGER nous reprenons votre mobilier actuel, quel qu'en soit l'état en vous allouant $80

VOUS NE PAYEZ QUE 1.82 PAR SEMAINE

A COMPTER DU 3 OCTOBRE 1960

- **absolument aucun déboursé avant cette date**

C'EST UNE RARE OCCASION de rénover votre vivoir à des conditions extrêmement avantageuses chez dupuis



SOFA ET FAUTEUIL ORDINAIREMENT 259.00

MOINS ALLOCATION pour votre vieux mobilier, quel qu'en soit l'état 80.00

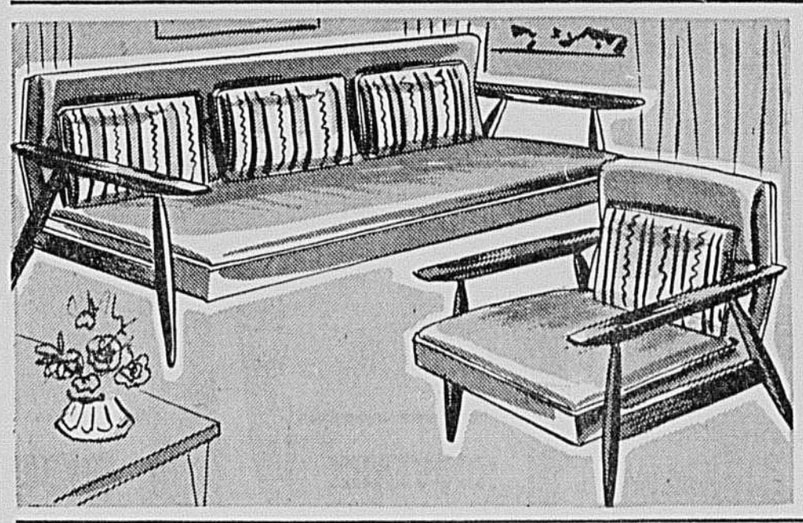
VOUS NE PAYEZ QUE **$179** 1.82 par semaine

INSPIRATION DANOISE

Un style attrayant. Cadre bois franc séché — quatre coussins caoutchouc mousse RESTONAIR sur base à ressorts 3 coussins sur le sofa, un coussin sur le fauteuil. Couverture unie ou fantaisie en tissu résistant moderne avec ou sans rayures.

• brun • beige • bleu • or • vert

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710



SOFA ET FAUTEUIL ORD. 259.00

MOINS ALLOCATION pour votre vieux mobilier actuel quel qu'en soit l'état 80.00

VOUS NE PAYEZ QUE **$179** 1.82 par semaine

ENSEMBLE "SINGER"

Elégance raffinée, fabrication durable. Ebénisterie fini noyer mat. Siège rembourré caoutchouc-mousse reposant sur base à ressorts. Couverture de luxe unie ou à rayures. Fauteuil pour compléter . . .

• BRUN • MANDARINE • BLEU.

DUPUIS CINQUIEME, RAYON 710



SOFA ET FAUTEUIL ORD. 259.00

MOINS ALLOCATION pour votre vieux mobiliier actuel quel qu'en soit l'état 80.00

VOUS NE PAYEZ QUE **$179** 1.82 par semaine

"COLONIAL" D'ANTAN

Un style joli, conservateur à la façon moderne. Ebénisterie fini brun sucre dans un bois à grain de belle apparence. Tissus d'ameublement imprimé. Coussins caoutchouc-mousse RESTONAIR réversibles avec glissière • BRUN • OLIVE • OR • ROUILLE

TABLE A CAFE pour convenir 24.95

TABLE DE BOUT pour convenir 19.95

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710

6 VEDETTES extra spéciales au rayon de la LITERIE au 5e étage

Achetez-les à la paire

LITS "CONTINENTAL" COMPLETS AVEC TETE

largeurs 30 et 36" seulement

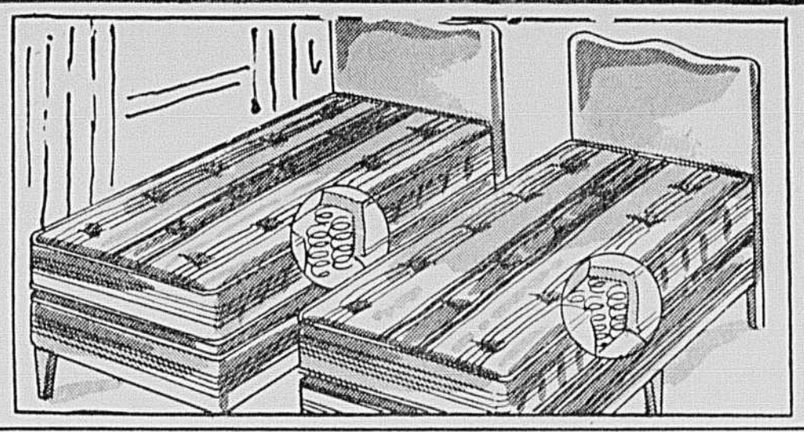
48.88

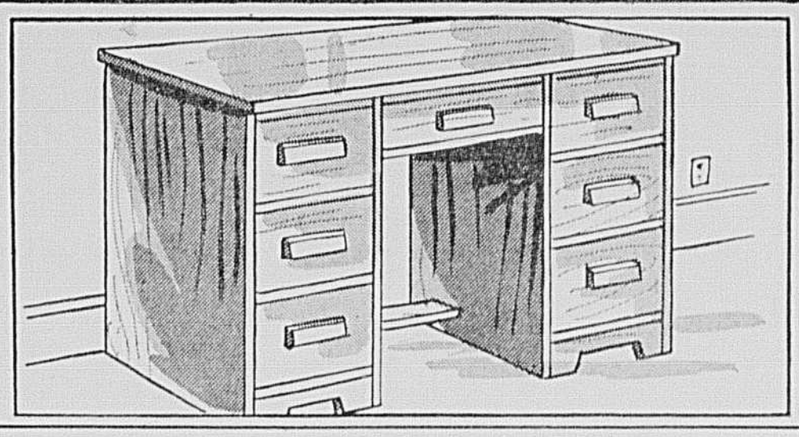
TETE rembourrée et capitonnée, surface cuirette plasticisée tan — gris pâle — blanc.

MATELAS 180 ressorts, épaisses couches feutre et Sisal. Côtés à ganses et ventilateurs.

SOMMIER TAPISSIER pour convenir. Coutil rayures tissées.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711





Non peinturés

SECRETAIRES 7 TIROIRS

pour les études comme pour le travail chez soi

33.88

CONTREPLAQUE DE MERISIER

Un tel secrétaire est un achat pratique. Il répond aux besoins de la personne aux études, comme à ceux de madame ou de monsieur. Hauteur 31 pouces, encombrement 42 x 20 pouces. Facile à vernir ou à peinturer.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 713

Surface piquée

MATELAS 312 RESSORTS

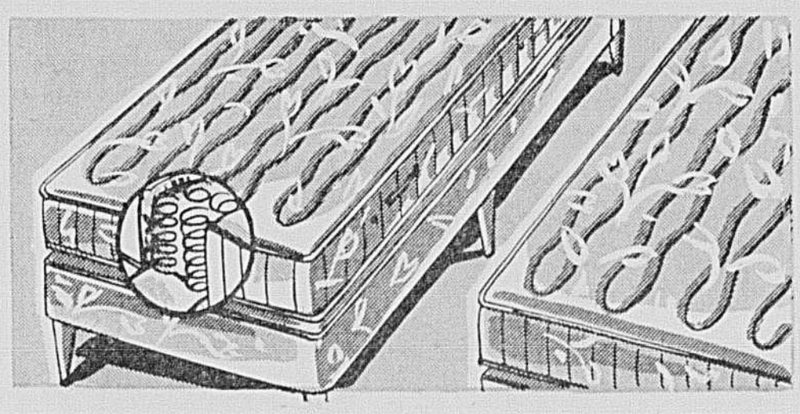
"CORONET" de SINGER

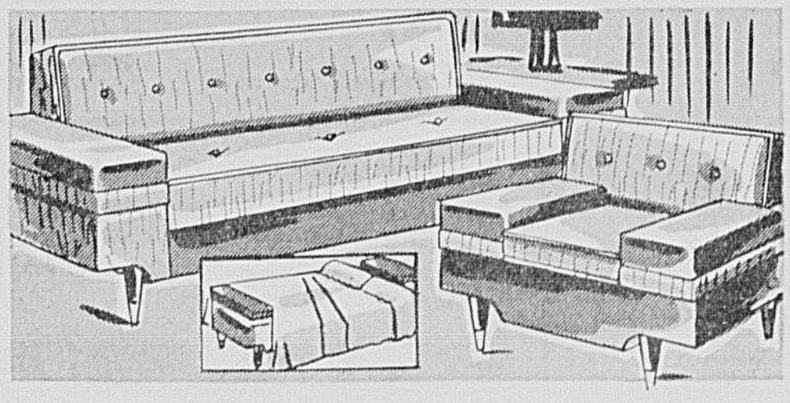
surface damas rayonne fleuri, résistant

matelas 39" 48" 54"	matelas 30" et 36"
38.88	**33.88**
sommier-tapissier 39" 48" 54"	sommier-tapissier 30" et 36"
40.00	**35.00**

312 ressorts (double) d'acier trempé sous couches Sisal et feutre. Rebords pré-fabriquées, ganses et ventilateurs. Sommier-tapissier sur 6 pieds vissés.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711





Deux pièces

DAVENPORT

appuis-coudes surface cuirette

139.88 1.62 par semaine

COUSSINS "RESTONAIR"

Le plus confortable au plus bas prix. Coussins de caoutchouc-mousse RESTONAIR. Le sofa Davenport avec coffre à linge de lit en dessous. Les deux meubles recouverts de riches tissus d'ameublement. Seuls les appuis-coudes sont à surface de cuirette de ton harmonisant.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711

Pour chambre des jeunes

LITS JUMEAUX SUPERPOSES

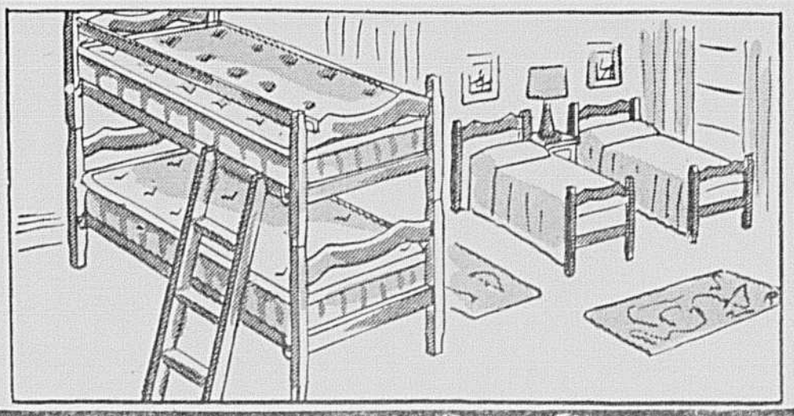
facilement transformables en lits séparés

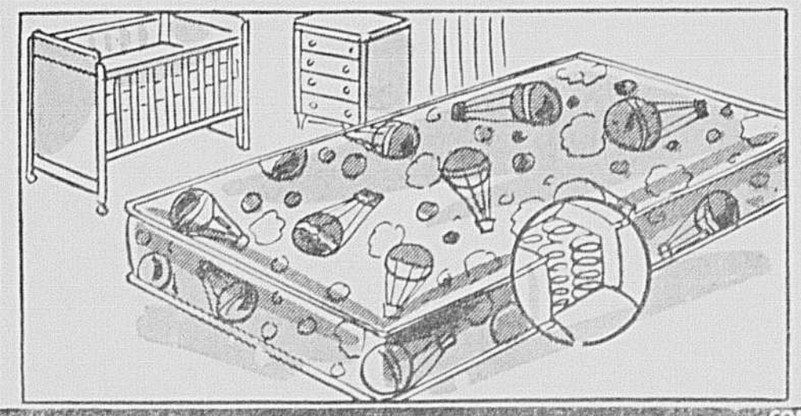
68.88 les 8 pièces

Bois franc fini érable rouge ou vernis naturel • deux lits jumeaux • 2 sommiers lames tendues • 2 matelas à ressorts • une échelle solide • un côté protecteur.

un lit seul avec sommier/matelas **35.00**

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711





Imperméables

CES MATELAS

pour lits juvéniles

prix ord. jusqu'à 14.95

Toile imperméable à motifs enfantins pour couchettes et lits juvéniles. Entièrement à ressorts.

16 x 34"
18 x 36"
20 x 40" chacun **6.88**

22 x 46"
25 x 49"
28 x 52" chacun **9.88**

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 713

Satisfaction garantie ou argent remis Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE COMMANDES TELEPHONIQUES VI.2-6171

Chez dupuis

ouverts vendredi soir jusqu'à 9h30

Ouverts samedi de 9 h. 30 à 5 h. 30
Fermés lundi fête du travail

venez faire vos achats chez Dupuis en vue de cette longue fin de semaine avant le retour aux études, au travail

nouveaux

PALETOTS d'AUTOMNE

tout tweed
laine Anglais

• GRIS • BRUN • OLIVE

49.50

Paiments faciles Dupuis
Tailles: 36 à 46.
statures: ordinaire, courte, élancée.

Ainsi, messieurs, vous trouverez un paletot à votre convenance dans ce groupe très spécial. Coupe élégante, confection soignée dans les modèles automne 1960 des plus en vogue.

DEVANT DROIT "SLIP ON", EPAULES MI-ENTREES OU EPAULES "RAGLAN".

DUPUIS — CONFECTION POUR HOMMES
REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 610



HABILLEZ-LES POUR LA "RENTREE" MARDI 6 SEPTEMBRE



TUNIQUES
fillettes: 7 à 12 ans

2.99

Une fine serge viscose/acétate en bleu marine. Encolure carrée. — Larges plis plats. Le haut à empiècement doublé (yoke).

Jumpers en "V", 7 à 12 ans **2.99**

JUMPERS
8 à 14 ans 10 à 16 ans

5.99 6.99

Modèle réglementaire de marque Cinderella, confection soignée. Tissu Viscose/Terylene* facilement lavable d'après les indications données.

BLOUSES COTON BLANC
Encolures V, manches longues, 10 à 16. ..... **2.29**

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

MANTEAUX
mi-saison 8-12 ans

9.88 ord. 13.99 à 17.99

Plusieurs modèles, taille ajustée ou coupe ample. Riches tissus, en beige, coco, gris, rose, et autres doublure rayonne. Chacun enjolivé d'une garniture opposée.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

ENSEMBLES

12.99

Jolis deux-pièces, veston en fin lainage. Jupe avec plis circulaire. Fermeture sur le côté. 01-12-14-14x. 14x.

ROBES
COTON IMPRIME
fillettes: 8 à 14 ans

7.99 chacune

Petite robe idéale pour la jeune écolière. Genre "chemisier" avec jupe ample sur crinoline, ceinture fantaisie. Jolis imprimés en brun, vert.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550



les nouvelles chemises

"GOLDEN 60" de FORSYTH

votre choix des plus nouvelles teintes pour l'automne. Nouveau col évasé inspiré du genre "CONTINENTAL"

Broadcloth "Sanforized" dans un coton très fin tissé serré pour résister aux lavages fréquents. Le fini mercerisé leur donne une apparence habillée. Vaste choix de nuances qui vous facilitera le choix de celles allant mieux avec la teinte de votre nouveau complet d'automne.

Encolures: 13½ à 17½.
Manches: 32 à 35.
IVOIRE DES INDES, BLEU CIEL, GRIS ARGENT, OR MADERE, ECUME DE MER ET BLANC ANTIQUE.

6.00 chacune

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

NOUVEAUX SOULIERS "STRIDER"

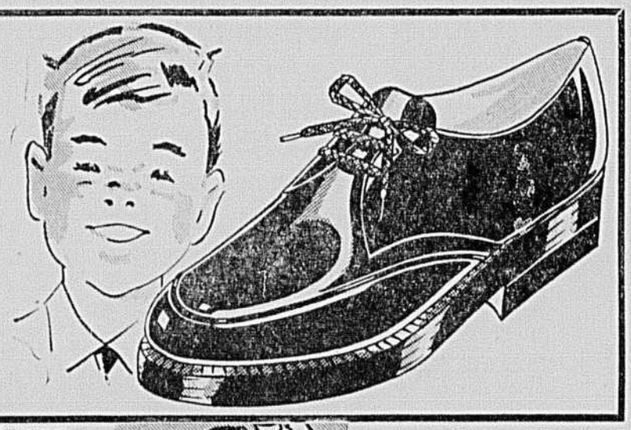
pour garçons au rez-de-chaussée

Cuir brun ou noir très souple et de première qualité. Laçage 3 oeillets. Première qualité de semelles de cuir à double épaisseur. Empeigne mocassin. Intérieur bien fini. Pointures: 3 à 7, largeurs: B et D.

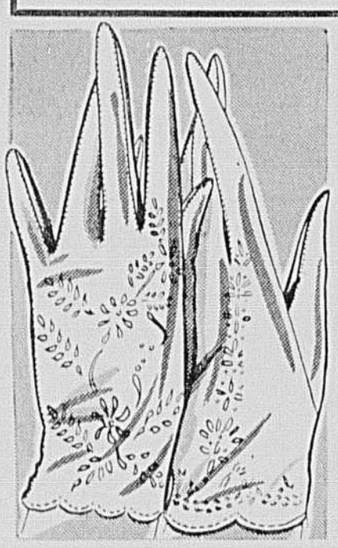
SAMEDI CHEZ DUPUIS

9.95

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 670







nylon ou coton

GANTS "SIMPLEX"

1.00 la paire

Nouveaux gants dans deux modèles pour convenir à vos toilettes de l'automne. Pour dames et jeunes filles. Coutures surjetées. Toujours frais puisque lavables. 6 à 7½. Blanc, beige, noir.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 350



toutes parfaites

BLOUSES FIN COTON

TRES SPECIAL
pour dames, jeunes filles 12-14-16.

2.94 ORD. 3.98 ET 4.98

Modèle tailleur Blouses lavables peu de repassage. Manches longues, manchettes doubles avec boutons de manchettes. Le col se porte ouvert ou fermé genre italien.

Commandes téléphoniques acceptées

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 310



FILLES GARCONS —

Un bonnet ou calot avec paletot et pantalon

10.99

les 3 pièces

Ensembles gilet en culirette, pantalon en suédine. Garniture contrastante beige/brun. Bonnette pour bambines et calot pour bambins. Ages: 2-3-3x ans.

Même modèle 1 et 2 ans. Garçons: blanc, bleu; filles: blanc/turquoise **9.99**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430

VI. 2-6171



solde

ENSEMBLES

bambines 2-3-3x ans. ord. 15.99 à 22.00. SPECIAL

9.88 2 pièces

Manteau de tweed à plaid, aussi lainages fantaisie. Dans le groupe: brun, bleu, beige, etc. Manteau ajusté ou ample, pour bambins. Modèle ample, manches Raglan, pour garçonnets.

Pas de commandes postales ni téléphoniques S.V.P.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430

Sans couture

NYLONS

filet — "MICROFILM"
400 aiguilles — 15 deniers

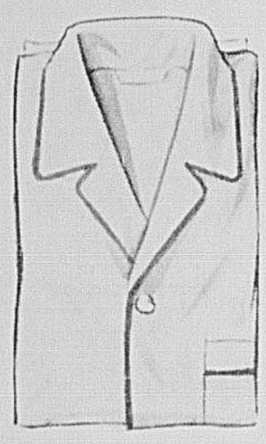
1ère qualité de 1.29

.85

3 paires **2.50**

"MICROFILM" un nylon filet très fin et sans couture, une populaire qualité chez les jeunes filles modernes. Talon et bout renforcés., 8½ à 11. BEIGE MEDIUM — COCOA — VISON — AMBRE — CAFE BRESIL — GRIS MEDIUM — GRIS CHARBON, BLANC

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370



Pyjamas

"GOLDEN 60"

de Forsyth
Broadcloth "Sanforized"

7.95

Tailles: A, B, C, D, E
pour hommes, jeunes gens
• bleu • beige • gris • or • vert lisière de ton or. Broadcloth fini mercerisé. Gilet manches longues avec poche. Pantalon jambes larges, ceinture avec élastique au dos, devant boutonné, siège forme sellier, plus confortable.

VI. 2-6171

Cravates **"GOLDEN 60"**

une révélation FORSYTH

Elles sont de goût distingué, sobre et moderne à la fois. Tissus soyeux, dessins et coloris s'harmonisant à ceux des chemises GOLDEN 60, soie, gris, brun, or, vert, bleu.

1.50

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

de l'Allemagne de l'Ouest

SACS "ADOLESCENTES"

Modèle conçu pour collégiennes. Tout cuir grain de surface

Ord. 15.95, SAMEDI SEULEMENT

1/2 prix

surtout: noir, tan, rouge
quelques tons de beige

Sacs à main en cuir grain surface de la plus haute qualité et à un bas prix sans égal. Pour collégiennes, pour qui travaille et sort chaque jour. Cuir résistant, doublure durable.

CE MODELE EST EXCLUSIF A DUPUIS

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

7.95 CHACUN

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 460

